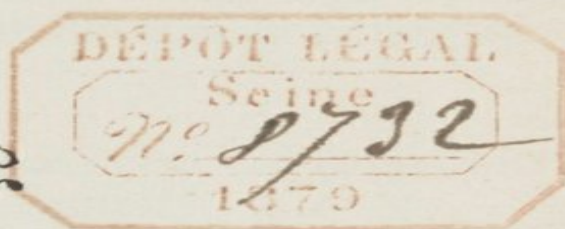


LA
PEAU DU MORT

PAR



CAMILLE DEBANS



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

—
1880

Tous droits réservés.

LIBRAIRIE E. DENTU, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

LE CAPITAINE MARCHE-OU-CRÈVE

1 vol. gr. in-18 jésus, prix : 3 francs.

Paris. – Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

LA

PEAU DU MORT

PAR

CAMILLE DEBANS



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1880

Tous droits réservés.

LA PEAU DU MORT

I

– Ah ça ! Balkens, auriez-vous positivement le toupet d'appeler ça du punch ?

– Écoutez, mon cher de Montussan...

– Au diable la particule, maître flatteur. Mon père m'a laissé le nom de Montussan tout court et c'est bien assez pour ce que j'en fais. Je n'ai point pour ancêtre la cuisse de Jupiter.

– Je croyais...

– Du reste cela n'empêche pas ma première question de subsister. Vous osez appeler ça du punch ?

Celui qui parlait sur ce ton d'arrogante autorité était un grand gaillard encore à demi blond qui paraissait quarante-cinq ans et qui n'en avait que trente-huit. Ses yeux, son front et sa face ravagée trahissaient la débauche hardie qui ne songeait ni à cacher ses vices ni à en faire parade.

La scène se passait chez le peintre Balkens. Debout au milieu de l'atelier, ses longs cheveux rejetés en arrière, Lucien Montussan tenait par le plat du pied un grand verre de Bohême aux formes capricieuses, dans lequel dansait une liqueur prodigue de rayons engageants.

Assis sur un escabeau, devant un chevalet, l'artiste s'était à demi retourné en souriant pour répondre à l'interpellation. S'il y avait eu là quelque autre

peintre, il eût sans doute admiré l'attitude des personnages et gardé ce souvenir dans sa mémoire pour en faire un tableau de genre.

Sur le chevalet, dans l'or de son cadre neuf, un tableautin exquis de couleur attirait l'admiration. On y remarquait sur tout un joli cavalier Louis XV, lancé au galop et portant fièrement à travers la bataille un étendard bleu de ciel fleurdelisé.

Ce cavalier donnait à la toile une allure véritablement triomphante.

– Eh bien ! cher ami, puisque vous exigez qu'on vous réponde. oui, dans ce quartier-ci on appelle cela du punch, dit le peintre.

– Monsieur Balkens, vous vous moquez de moi.

– Nullement, je vous assure.

– Et il faut que vous soyez diantrement Belge pour me manquer ainsi d'égards.

– Oh ! fit Balkens scandalisé.

– Oui, vous me manquez d'égards. Vous n'êtes pas de ces gens à qui l'on demande un service. Avec vous, c'est donnant donnant. J'ai des amis qui me prêtent de temps en temps un louis et à qui je ne le rends jamais.

Balkens fit un mouvement, comme s'il allait offrir sa bourse.

– Vous n'êtes pas de ces amis.

– Je le regrette sincèrement, fit le peintre.

– Donc, je viens chez vous, reprit Montussan qui faisait toujours miroiter le punch objet du litige, je viens en camarade.

– Et je vous accueille de même.

– Je vous trouve embarrassé comme une tortue qui aurait inventé un vélocipède ; vous me demandez mon avis sur le pitoyable tableau que vous aviez fait tout seul.

– Et vous avez été assez bon...

– J'ai été assez bête, voulez-vous dire, pour me donner la peine de prendre votre palette et vos pinceaux qui n'ont jamais été à pareille fête.

Balkens souriait en regardant la toile.

– Je vous ai planté au premier plan, reprit le bohème, un beau hussard qui, vous ne le nierez pas, illumine votre peinture et lui fait gagner au moins quatre-vingt-quinze pour cent.

Le Belge voulut ébaucher un geste de protestation.

– Et, continua Montussan, quand je vous demande comme prix de mon travail ou comme reconnaissance de ma gracieuseté, quand je vous demande un bol de punch, vous me faites porter de chez quelque mastroquet sans clientèle je ne sais quel infâme tafia où l'on n'a même pas daigné glisser un sucre suffisant, ni les quelques gouttes de thé sans lesquelles un punch ne peut être offert à qui ce soit au monde.

Montussan, qui malgré son indignation vidait de temps à autre son verre haut comme un hanap, Montussan s'animait peu à peu, et la fureur lui montait aux oreilles en même temps que les fumées du rhum au cerveau.

– Monsieur Balkens, s'écria-t-il tout à coup, vous êtes un mal appris. Mal appris dans ma bouche signifie drôle, j'ai le regret de vous le dire, et pour cela il faut que je sois fort en colère.

– Vous m'insultez ! dit le pacifique Flamand sur un ton calme, qui eût fait esclaffer de rire un cent de Marseillais.

– Si je vous insulte ! Mais c'est avec la plus verticale des préméditations que je vous insulte.

– Dans ce cas, monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer mes témoins dans la soirée.

– J'y compte bien. Seulement, je vous engage à retenir ceci : je ne me battrai avec vous que lorsque vous m'aurez payé ma collaboration à ce tableau, dont le juif Gunerius doit vous donner deux mille francs demain matin.

– Et quel prix mettez-vous à cette collaboration ?

Montussan à cette question parut avoir honte de ce qu'il venait de dire ; mais, échauffé par ce qu'il avait bu, et dominé, d'ailleurs, par une colère qui grandissait à chaque seconde, il remplit son verre jusqu'au bord, et le portant à la hauteur de l'œil, il parut le contempler avec amour.

Puis reprenant la parole :

– J'ai eu tort, dit-il, de vous parler d'un salaire. Vous seriez hors d'état de me désintéresser, si j'estimais mon ouvrage à sa valeur.

Balkens le regardait sans deviner son intention.

– Vous ne me devez rien, ajouta-t-il.

Et d'un geste, prompt comme le regard, il envoya sur la toile le contenu de son hanap. Le punch encore brûlant effleura la figure du peintre et alla

rejaillir sur la peinture.

Balkens bondit. Un moment il délibéra s'il ne tirerait pas une vengeance immédiate de cette action, mais Montussan avait une attitude si résolue, que l'artiste se contenta de hausser les épaules en murmurant :

– Ivrogne !

– Ivrogne ! répéta le bohème avec un rire de dédain, si vous entendez par là que je recherche et que j'aime l'ivresse, oui, je suis un ivrogne, vous avez raison. Quand je suis ivre, j'ai la joie de ne plus penser que vous existez. Quand je suis ivre, les sottises, les lâchetés, les plagiats n'existent plus à mes yeux et je suis presque heureux.

En ce moment, la porte de l'atelier s'ouvrit et un jeune homme entra :

– Ah ! voici un homme, s'écria Montussan. Bonjour, Riaux.

– Bonjour, cher ami. Mais qu'y a-t-il ? Tu es diantrement animé.

– Viens entendre M. Balkens, peintre belge, me dire que je suis un ivrogne. Il pourrait bien ajouter aussi que je suis un paresseux, un panier percé, un noctambule, que j'ai tous les vices et mille autres aménités auxquelles je suis habitué. Mais qu'il le sache bien, si ceux qui disent du mal de moi s'avisait de me payer la moitié de ce que je leur ai fait gagner, je serais plus riche qu'eux tous ensemble.

– Il a raison, dit énergiquement le nouveau venu.

– En voilà assez, reprit Montussan. J'aurai besoin de toi, Riaux, pour me servir de témoin contre monsieur que j'ai insulté.

– Quoi donc ! les choses en sont là ?

– Oui, car après lui avoir lavé la tête, j'ai aussi lavé un tableau auquel j'avais mis la main.

– Ce n'est pas bien cela, Montussan.

– Monsieur s'est moqué de moi en m'offrant une mixture fantastique décorée par lui du nom de punch. J'ai rincé mon cavalier. Il est furieux. Je lui ai donné du drôle ; il a riposté par ivrogne ! J'attends ses témoins et je le tuerai. Les beaux-arts ne pourront qu'y gagner. L'ordure qu'il m'a fait servir est finie. Cela vous a dû coûter trente sous, sans contredit, monsieur Balkens, en voilà cent. Vous donnerez le surplus aux pauvres, à moins que vous ne vouliez l'ajouter à vos économies.

Et jetant une pièce de cinq francs aux pieds du peintre belge, Montussan prit son chapeau et la badine qui ne le quittait jamais :

– Adieu, Riaux, dit-il, à ce soir.

On entendit claquer la porte. Il était parti.

– Que signifie cette algarade ? demanda Riaux à Balkens après un moment de silence gênant.

– Cela signifie que ce polisson.

– Oh ! pardon, ne l’injuriez pas devant moi. Montussan – il l’a dit lui-même – a bien des vices, mais sans qu’il consente à l’avouer, il a aussi un cœur, je ne puis pas dire haut placé, mais un cœur enfin assez riche pour pouvoir en céder, comme il le fait de son talent, à bien des gens.

– Vous n’avez donc pas vu qu’il a détruit en une seconde un travail de trois semaines !

– Racontez-moi comment cela s’est passé.

– Je lui ai demandé, dit Balkens du ton d’un homme qui va mentir, quelques conseils pour l’attitude à donner au cavalier porte-étendard que voici.

– Quelques conseils suivis de quelques coups de pinceau, n’est-ce pas !

Le Belge garda le silence.

– Eh bien, Balkens, vous avez eu tort, dit Riaux d’une voix sèche. Avec votre réputation, au lieu d’exploiter Montussan, vous devriez le faire travailler et essayer de vendre ce qu’il produirait.

– Est-ce qu’il voudrait ?

– Précisément. Il faudrait agir ainsi à son insu. Malheureusement il est incapable de consentir à se mettre à l’ouvrage pour son compte. Drôle de garçon ! continua lentement Riaux, comme s’il se fût parlé à lui-même.

– Je ne le trouve pas si drôle que ça, répondit Balkens,

– Vous ne le connaissiez donc pas ?

– C’est la troisième fois que je le vois. Quand je lui ai montré mon tableau il m’a dit : payez-vous un bol de punch ? Je ne savais pas trop ce qu’il voulait dire. J’ai répondu oui à tout hasard.

– Et vous avez eu tort.

– Je le vois bien. Il a pris alors ma place et a campé au milieu de ma toile ce cavalier que vous voyez là. Il m’a bien étonné !

– Un jour, reprit Riaux, c'était chez Labor le sculpteur. Montussan était étendu sur un vieux canapé et fumait une horrible pipe en sirotant quelque chose.

Labor modelait la face de son *Satan révolté* qui fit tant de bruit à l'avant-dernier salon. Malheureusement il ne pouvait trouver la note. Montussan le regardait en mâchonnant le tuyau de sa pipe et songeait.

– Tonnerre ! s'écria Labor en fureur, je ne pourrai donc pas rendre ce que j'éprouve, ce que je sens, ce que je vois.

Montussan qui, en ce moment, avaient les pieds appuyés sur un vieux bahut à vingt-cinq centimètres au-dessus de sa tête, quitta brusquement sa pose nonchalante, vida son verre, ôta son paletot, retroussa ses manches, jeta sa pipe par la fenêtre et dit :

– Attends un peu, mon vieux camarade.

Doucement, il avait saisi Labor par les épaules. Il le poussa et prit sa place auprès de la selle, empoigna de la terre et se mit à la pétrir. C'était merveilleux ! La glaise fondait dans ses doigts comme par enchantement, et à mesure que sa création prenait corps, Labor murmurait :

– C'est le diable que cet homme là. Il a deviné ce que j'avais rêvé, ce que j'avais mijoté, transformé, étudié dans ma tête pendant six mois.

En deux heures Montussan avait achevé cette figure pleine de grandeur, rayonnante d'orgueil sublime, qui a mis le sceau à la réputation de Labor.

Je vous ai raconté cela, Balkens, parce que je voulais vous faire savoir que l'on ne traite pas Montussan comme un ivrogne ordinaire.

– J'en suis bien convaincu. Seulement il a de terribles réactions.

– Il ne faut pas s'y exposer. Il n'y a qu'un homme qui puisse lui dire ses vérités sans qu'il ose s'en offenser. Cet homme, c'est moi.

– Alors, faites-lui entendre raison, dit Balkens, car je serais désolé que pour une semblable misère, nous fussions forcés de nous couper la gorge.

– D'autant que c'est probablement vous, comme il l'a dit, qui resteriez sur le carreau.

Balkens fit une grimace indiquant que cette perspective ne le séduisait que médiocrement.

– Ce qui est certain, c'est que s'il veut absolument se battre, je ne suis pas tout à fait disposé à l'en empêcher, reprit Riaux. Vous avez cédé, pour la

première fois peut-être, mais vous avez cédé à une pensée peu digne d'un homme et d'un véritable artiste en consentant à ce qu'il travaillât pour vous.

– Que faire ?

– Adressez-lui des excuses.

– Mais c'est lui qui m'a insulté. Du reste, j'aime mieux que vous causiez de cela avec mes témoins. Vous les verrez ce soir au café.

Riaux était venu demander un renseignement au Belge. Quand ce dernier le lui eut donné, ils se quittèrent, et Balkens se mit à la recherche de seconds disposés à ne pas envenimer l'affaire.

Riaux, sachant qu'il y trouverait Montussan, se rendit dans un petit café de Montmartre.

Lucien l'attendait. Il l'emmena dîner, et, en route, lui fit très durement des observations que le bohème écoutait sans mot dire.

– Je vois bien que tu n'as plus aucune vergogne et que tu vendrais ton nom pour un verre plein.

– Peut-être, fit cyniquement Montussan.

– Mais j'enrage, quand je te vois galvauder les dons précieux que la nature t'a donnés, dans des ateliers où l'on ne t'aime pas, où l'on ne te connaît même pas.

– Je passais devant la porte de cet animal.

– Et tu es entré, là, comme ça, pour t'y griser. Tu m'écœures, Montussan, et tu m'irrites.

– Bah ! Pourquoi ? Je n'en vaux pas la peine.

– Mais si, misérable, tu en vaux la peine, je le sais bien, moi.

– Tu crois le savoir, la vanité te perdra !

– Quoi ! tu n'as pas trente-huit ans. Si tu veux être peintre, sculpteur, poète, tu n'as qu'à choisir.

– Méfie-toi, tu vas parler de ma lyre, qui est une guitare.

– Tu m'ennuies, avec ton faux scepticisme. Je veux te dire une bonne fois ce que j'ai sur le cœur.

– Tu as une tirade à placer ? Parle. Je ne suis pas un assez mauvais camarade pour te refuser cette petite satisfaction. Nous disions donc que je suis un déplorable drôle.

– Je dis que si tu voulais, tout en te grisant, tout en absorbant ton punch éternel, tout en restant l’incorrigible bohème que tu es et que tu seras toujours, si tu voulais faire pour toi ce que tu fais pour les autres, ce serait tôt que tu aurais gagné de quoi...

– De quoi boire plus de punch ? Ce n’est pas possible, interrompit Montussan.

– Allons, on ne peut plus te troubler, même en te disant quelle honte s’épaissit chaque jour autour de toi.

Montussan s’arrêta au milieu de la rue et leva les bras au ciel.

– Ce dernier mot est bien dur, mon cher Riaux, mais il ne me surprend pas. Eh oui ! j’ai bu toute honte. C’est fini. La chute est irrémédiable. Ne t’en désole pas. C’est une fatalité. Je crois, ma parole d’honneur, qu’on demande aux âmes avant de les envoyer sur la terre ce qu’elles veulent être et que j’ai choisi... Bah ! ne parlons plus de cela, reprit-il en continuant sa route et en faisant claquer ses doigts au-dessus de sa tête.

– Mais si, parlons-en.

– Je suis incurable, te dis-je. Et puis, après tout, je ne fais tort qu’à moi-même. Je suis seul au monde.

– Et tes amis ?

– Mes amis ! c’est une graine rudement clair-semée que mes amis. Il y a toi et puis. cherche.

– Eh bien ! pour moi, que ne fais-tu ce que je te dis, au lieu de t’en aller dans les ateliers, cueillir des querelles imbéciles, sous prétexte qu’il y a trop ou trop peu d’alcool dans le punch que tu t’es fait offrir ?

– Et que j’ai parbleu bien gagné.

– Ne crois-tu pas, vraiment, que moi qui sais ce que tu vaux, je ne sois pas humilié d’entendre dire, lorsque j’entreprends de te justifier ou de te défendre, que mon ami est un parasite ou un pique-assiette ?

– Qui a dit ça ? s’écria Montussan auquel le rouge monta au visage.

– Allons donc ! fit Riaux.

– Au fait, celui qui a raconté cela est un observateur et je suis bien désolé que tu te sois intéressé à moi, puisque ce qu’on en dit te fâche.

– Montussan, tu vas me mettre hors de moi.

– Riaux, mon bon camarade, dit alors Montussan d'une voix singulièrement grav, je te l'ai dit : il est trop tard. A quoi bon les serments d'ivrogne ? Si tu m'aimes assez pour être atteint par les médisances que je m'attire, quittons-nous, séparons-nous. Suppose que je sois mort et ne nous revoyons plus. Au fait, ne suis-je pas réellement un trépassé de l'intelligence et de l'honneur ?

– Comment ! tu penses ces choses-là et tu n'as pas la force.

– Non. J'ai le courage de le dire ; mais je ne puis vivre que ma vie de bohème. C'est une nécessité à laquelle je ne saurais entreprendre de me soustraire.

– Et, sérieusement, puisque tu me forces à changer de conversation, demanda Riaux, tu songerais à te battre en duel avec Balkens ?

– Mais, sans aucun doute.

– Parce qu'il manquait un peu de sucre ou quelques gouttes de thé dans son punch ?

– N'est. ce donc pas un cas suffisamment grave ? demanda Montussan avec un sourire.

– Si, et quand tu auras blessé ce monsieur, on apprendra que c'est parce qu'il t'a offert une boisson qui était un peu trop forte. Belle raison pour tuer un artiste, qui, après tout, peut produire un chef-d'œuvre.

– Lui ! allons donc !

– Tu en faais bien, toi, quelquefois.

– C'est vrai, dit Montussan, comme frappé par cette idée. Mais puisque cela te chagrine de songer qu'on peut détériorer un Balkens, nous causerons de cela ce soir. Pour le moment allons dîner. J'ai soif.

Plus tard, dans la soirée, les deux amis causaient dans un café de la place Pigalle.

Les témoins de Balkens, s'étaient abouchés avec Riaux qui tenait carte blanche de Montussan et qui semblait fort disposé à arranger l'affaire.

Néanmoins, tout n'avait pas été terminé ce soir-là.

– Pourquoi n'est-ce pas une chose entendue ? disait Montussan. Ou il me fait des excuses ou il se bat.

– Il ne te fera pas d'excuses et il ne se battra peut-être pas.

- Comment comprends-tu cela ? fit le bohème étonné.
- Tu le sauras demain, si Balkens accepte les propositions que je lui ai fait porter par ses témoins.
- Pourquoi re reviennent-ils pas ce soir ?
- Parce qu’il se peut que Balkens ait affaire et ne soit pas en mesure de s’aboucher avec eux avant demain. Et puis.
- Tais-toi ! fit brusquement Montussan en mettant sa main nerveuse sur le bras de Riaux.
- Qu’est-ce qu’il te prend ? demanda le peintre.
- Tais-toi ! te dis-je.
- Laisse-moi au moins finir ce que j’avais à te dire.
- Il s’agit bien de cela !
- Eh ! qu’y a-t-il donc, alors ?
- As-tu vu cet homme qui vient d’entrer et qui est allé s’asseoir là-bas ? Ne regarde qu’avec précaution, je te prie.
- Tu le connais ? demanda Riaux fort surpris.
- Je te demandé si tu l’as remarqué, examiné, lorsqu’il a ouvert la porte ? dit Montussan.
- Non.
- Je le regrette. Cela valait la peine d’être vu. Il a tourné brusquement le bouton et m’est apparu tout à coup la face couverte d’une pâleur sinistre.
- Il aura trop bu, fit Riaux, que cela n’intéressait pas encore.
- Non, car il marchait d’un pas résolu. Seulement à peine dedans, il a ôté son vaste chapeau de feutre qui cache une figure ravagée et des yeux singulièrement hardis, puis du revers de sa main il s’est essuyé le front.
- Alors, dit Riaux, il faut qu’il ait joliment couru pour suer par ce temps à porter triple paletot.
- Tu le vois assis maintenant, il perd sous cet aspect, car il a une taille et des épaules herculéennes.
- Où veux-tu en venir ?
- Je soupçonne cet homme.
- De quoi ?
- De tout ; et comme je ne savais comment passer ma nuit, je suis enchanté qu’il soit venu ici, je vais le suivre.

– Tu vas faire de la police ?

– Non. Je vais faire de l’art tout simplement. Je le suivrai pour savoir où il va et peut-être serai-je assez heureux pour bâtir quelque histoire que je donnerai au romancier Nussy.

– Tu es fou ! dit Riaux en haussant les épaules.

– Allons donc, je ne me trompe pas, va ! Si tu avais vu comment, malgré son air résolu, il avançait vers la table écartée où il s’est placé avec les mouvements cauteleux et onduleux d’un gaillard qui sait la valeur d’une précaution.

– Tu te montes la tête, mon pauvre Montussan.’

– Ne crois pas cela. Il a eu un regard étonnant quand il est entré. Je gage qu’il a vu tout le monde d’un coup d’œil ici.

– Tu vas me prouver qu’il a un œil dans le dos.

– Veux-tu parier qu’il va prendre un verre d’eau-de-vie ?

– Tu viens d’en prendre deux et tu n’es pas un malfaiteur.

– Je t’assure que je ne me trompe pas. Ce gaillard-là a commis ou va commettre quelque crime.

Riaux qui regardait l’homme très-attentivement, ne put retenir un geste d’étonnement.

Comme on lui avait servi un petit verre d’eau de-vie, il l’avait pris délicatement, s’était amusé à l’élever à la hauteur de ses yeux pour le faire pailleter à la lumière, puis rapidement, d’un trait, par un coup sec, il l’avait lancé dans sa gorge.

– Oh ! oh ! fit Montussan avec admiration.

L’homme cependant appelait le garçon et d’une voix caverneuse, lui disait en montrant son verre :

– Un autre.

Une minute après, il était servi, et ce nouveau petit verre suivait le premier, sans s’amuser davantage aux bagatelles de la bouche.

– Un autre ! répéta le sombre individu.

– Tu vois, tu vois, dit Montussan en laissant éclater une joie puérile.

– Il avait soif, comme toi, parbleu ! rien de plus.

– Mais regarde donc ce front osseux et bas, ce menton menaçant comme la mâchoire d’un dogue, et ces sourcils, véritables broussailles qui remuent

et parlent malgré lui, à chaque pensée dont il est hanté.

– J’avais bien raison de t’appeler poète.

– Il y a un problème chez ce personnage, un X qui m’attire et que je trouverai, je t’assure.

L’homme frappa brutalement sur la table pour appeler.

– Il va boire toute la bouteille, tu vas voir.

Le garçon s’était rendu auprès du sinistre client et se posait en point d’interrogation.

– J’en ai assez de vos dés à coudre, dit celui-ci ; apportez-moi un carafon plein et payez-vous.

Ce disant, il jeta un louis sur la table.

– Il paie en or, fit Montussan. Un juge d’instruction ou un policier ne douterait pas plus que moi.

– Tu es plaisant, par ma foi ! grommela Riaux.

Le garçon venait d’apporter le carafon et, sans qu’on le lui eût commandé, un grand verre.

L’homme dit : –

– C’est bien, vous n’êtes pas une bête, vous. Maintenant, donnez-moi de quoi écrire.

– Bravo ! ill n’est pas complètement illettré. J’ai toujours soutenu que l’instruction n’est pas infailliblement l’antidote du crime. L’éducation oui, l’instruction non.

– Ne vas-tu pas prétendre que cet homme est instruit parce qu’il écrira quelques mots avec des intempérances d’orthographe.

– S’il ne sait pas l’orthographe, il sait, en tout cas, ce qu’il veut dire, car sa mairf court sur le papier d’une étrange façon pendant que ses fameux sourcils ont l’air de danser une gavotte pour amuser ses yeux.

– Le fait est qu’il n’hésite pas.

Au moment même où Riaux achevait cette phrase, l’homme s’arrêta net, mit une minute le bout de son porteplume entre ses dents et prit l’altitude de la réflexion.

– Il a la main fine, le drôle, remarqua Montussan.

– Et les ongles soignés. Décidément, c’est un type extraordinaire, ajouta le peintre, et j’avoue que je commence à comprendre l’intérêt qui te pousse

à chercher la solution du problème.

– Et puis, comme c’est amusant ! Je suis joueur, tu sais.

– Oui, mon pauvre Montussan, tu as aussi cette passion...

– La nature ne m’a rien refusé, riposta le bohème en riant. Mais ne nous attendrissons pas. Je suis joueur, te disais-je ? Eh bien, je ne connais pas de partie plus intéressante que celle qui consisterait à suivre cet homme, à courir même quelque danger pour savoir qui il est, où il va ; pour découvrir la ténébreuse besogne à laquelle il se prépare sans doute en se soûlant pour se donner de l’audace.

Sans s’apercevoir qu’on l’observait, le buveur d’eau-de-vie avait relu sa lettre.

Il allait la glisser dans une enveloppe lorsque ses sourcils s’agitèrent brusquement et ses lèvres se serrèrent.

Puis, par un mouvement aussi rapide qu’imprévu, il déchira sa lettre en morceaux, qu’il mit dans sa poche.

– Ah ! ah ! fit à demi-voix Montussan, qui triomphait ; oserais-tu dire que ceci n’est pas un indice ? Pourquoi ne jette-t-il pas à terre les bribes du papier ? C’est qu’il ne veut pas qu’on puisse les rapprocher et lire ce qu’il a écrit.

Riaux, silencieux, se sentait pris, lui aussi, par la curiosité.

– C’est très-intéressant, très-intéressant ! déclara Lucien d’un ton péremptoire.

– Attention, il se lève. Le voilà qui va partir, dit le peintre. Nous allons le suivre, n’est-ce pas ?

– Eh ! eh ! tu prends goût à la chasse, mon vieux compagnon. Si nous allons le suivre ! Je le crois bien. Fût-ce au diable.

– Il y va peut-être.

– Alors, nous saurons où c’est.

D’un pas régulier, mais un peu nerveux, l’homme se dirigea vers la porte. Les deux amis payèrent leurs consommations et sortirent une minute après lui.

Une fois dehors Montussan regarda de tous côtés et dit à son ami.

– Le voilà là-bas qui détale. Alerte, nous allons entrer dans la vie de cet être-là sans qu’il s’en doute, et nous tenons peut-être le prologue d’un

drame. Alerte !

Les deux amis partirent d'un pas rapide.

II

L'homme avait pris par le boulevard extérieur.

– En nous tenant à une soixantaine de .pas de notre sujet, dit Montussan, nous le surveillerons efficacement et nous n'attirerons probablement pas son attention.

– Oui, mais en restant si loin de lui, nous risquons de le perdre à quelque coin de rue.

– Ne crains rien. Du reste, retiens bien ceci : si c'est un malfaiteur, il tournera à droite.

Riaux ne put s'empêcher de rire.

– Tu ne crois pas cela, dit Montussan, eh bien ! ce que j'avance est le résultat d'observations aussi nombreuses que raisonnées.s. Tiens ! que te disais-je ? le voilà qui prend la rue des Martyrs et va descendre vers Notre-Dame-de-Lorette.

– Alors à ton compte, il tournera rue Saint-Lazare ?

– Ou rue Clauzel, ou rue de Châteaudun.

Riaux ne cessait pas de rire à cette idée que tout criminel était poussé par le fait même de son crime à tourner plutôt d'un côté que de l'autre.

– Il ralentit le pas, fit le bohème. Assurément il se rend à un rendez-vous que lui auront donné des complices, et il est en avance.

– Quel rôle lui attribues-tu dans un crime, demanda Riaux qui s'amusait beaucoup de l'autorité avec laquelle Lucien traitait la question.

– Le rôle de l'action.

– Celui de la force brutale, veux-tu-dire ?

– Oui et non. Je le crois plus intelligent qu’il n’en a l’air, et s’il se sort de sa puissance physique plus souvent que de son esprit, il doit être aussi de bon conseil. Seulement son avis doit toujours pencher vers la violence.

– C’est que vraiment il tourne rue Saint-Lazare, dit Riaux.

– Il faut nous préoccuper maintenant de ne pas nous montrer en pleine lumière.

– Il s’arrête.

– Oui, on dirait qu’il se consulte,

– Bon, le voilà entré chez le marchand de vin au coin de la rue Taitbout.

– Il faudrait savoir ce qu’il y va faire, dit Montussan.

Et se glissant le long des maisons, il gagna dans l’ombre un observatoire d’où il aperçut le colosse qui se faisait servir encore et toujours son éternel petit verre. Riaux rejoignit son ami.

– Ne dirait-on pas, murmura ce dernier à l’oreille de Montussan, qu’il trace quelques lignes au crayon sur la table de marbre blanc ?

– En effet.

– Et le voilà qui part.

– Laisse le-filer. Nous allons savoir ce qu’il a écrit.

L’homme sortit toujours seul et lentement. Il s’engageait dans la rue Taitbout, en se dirigeant vers le boulevard.

Riaux et Montussan traversèrent comme s’ils eussent continué à suivre la rue Saint-Lazare, seulement, arrivés sur l’autre trottoir, ils pénétrèrent chez le marchand de vin dont le débit avait deux entrées.

Mais quelle ne fut pas leur stupéfaction de voir assis à la place même que venait de quitter l’homme, un individu à mine peu rassurante qui les regarda d’un air indifférent, pendant que du pouce il effaçait tranquillement ce que l’autre avait écrit sur la table.

Riaux faillit perdre contenance,

Mais Montussan regardant la pendule, qui est un des accessoires obligés de la boutique des débitants, dit tout haut :

– Minuit moins dix. Nous n’avons que le temps d’arriver pour le train.

Et il emmena son camarade avant qu’il n’ait eu le temps de faire la moindre réflexion.

– Et vite ! murmura le bohème dès qu'ils furent dehors. Notre homme a de l'avance. Courons s'il le faut et méfions-nous du particulier qui nous a interloqués.

– Il tombait du ciel, celui-là, sans doute.

– Je n'en sais rien, mais tout à l'heure il n'était pas dans le débit.

– As-tu vu comme il faisait disparaître la trace des caractères que l'autre avait laissés ?

– C'est un rendez-vous qu'il lui a donné. Je parierais ma tête qu'avant une heure nous les verrons se rejoindre et entreprendre quelque chose.

– En attendant, voilà notre homme, là-bas, qui prend la rue du Helder.

– Toujours à droite, dit Montussan avec conviction.

– Il va sans doute traverser le boulevard.

– C'est clair, seulement, remarque comme l'endroit est bien choisi. C'est la seule rue au coin de laquelle il n'y a ni cafés, ni surabondance de lumière.

– Crois-tu qu'il prenne la rue de la Michodière ?

– Non. Le café du Helder éclaire trop les trottoirs par là. Il tournera encore à droite, et nous verrons. Je n'ose rien prédire.

En arrivant sur le boulevard, l'homme s'avança vers la chaussée pour la traverser.

On entendit sonner une horloge,

– Minuit, dit Riaux, l'heure du crime.

– A Paris, mon cher, le crime n'a pas d'heure, répondit Lucien.

C'était le moment de la sortie des théâtres. On sait avec quelle ardeur les cochers poussent leurs chevaux, et quel danger présente la traversée du boulevard à cette heure-là, quand en est à demi aveuglé par la lumière éclatante des lanternes de voitures faisant tache dans l'obscurité.

Néanmoins l'homme descendit d'un pas égal sur la chaussée et se glissa sans hésitation entre les cinquante fiacres qui s'enchevêtraient en cet endroit, grâce à la proximité du Vaudeville et de l'Opéra.

– C'est un oiseau de nuit, on le voit bien, dit Montussan, qui, du reste, n'hésita pas beaucoup plus que le prétendu bandit, et eut tôt franchi ce cap difficile, suivi par Riaux qui lui marchait sur les talons.

– Il prend la rue Louis-le-Grand.

– Oui, mon cher Riaux, mais à présent, un mot. Je ne voudrais pas que ma passion pour le mystère, pour l’inconnu, fit de toi une victime.

– Que veux-tu dire ?

– C’est peut-être par amitié pour moi que tu prends part à la poursuite que nous avons entamée.

– Mais.

– Si cela doit te fatiguer ou t’ennuyer, regagne tranquillement ton cher domicile.

– Te laisser seul engagé dans cette aventure qui avec ta nature excessive peut mal finir, jamais !

– Ne crains rien pour moi. Ce n’est pas la première fois que j’entreprends semblable expédition.

– Mais, crois-moi, mon cher Montussan, je reste avec toi pour plusieurs raisons. La première c’est que cela m’intéresse beaucoup.

– C’est la bonne.

– D’ailleurs, je me sens dispos à marcher toute la nuit.

– C’est probablement ce qui nous attend.

L’homme avait tourné dans la rue Neuve-des-Petits-Champs et gagné la place Vendôme.

Les deux amis le laissèrent traverser sans se montrer.

– Si je ne me trompe, nous n’avons pas à nous inquiéter de lui maintenant. Je parierais la tête de Balkens – Dieu ! cet animal offre-t-il de mauvais punch ! – c’est égal, je parierais sa tête contre peu de chose que notre gibier va prendre la rue de Rivoli, puis la place de la Concorde.

– Où va-t-il nous mener ?

– Qui sait ? à Vaugirard ; à Grenelle, peut-être. Nous serons bien heureux s’il ne nous entraîne pas hors des fortifications dans quelque coupe-gorge.

Cette perspective de dépasser l’enceinte de Paris ne sourit que fort peu à Riaux qui fit la grimace, mais n’en emboîta pas moins le pas.

Montussan ne s’était pas trompé. L’homme gagna la place de la Concorde, prit le pont et tourna à droite pour aller vers l’esplanade des Invalides.

– Nous n’irons toujours pas à Grenelle, dit Montussan, car le voilà qui prend le boulevard des Invalides.

– Il y a par là haut, du côté de Montparnasse, des repaires fort peu engageants, dit-on, remarqua le peintre.

– Oh ! on exagère. Ce quartier est fort bien habité, répliqua Montussan d'un ton d'explorateur sûr de son fait.

– En attendant, il ne s'arrête pas, dit Riaux. Nous voilà sur le boulevard Montparnasse, il est une heure du matin et je ne vois pas.

– De deux choses l'une, interrompit Montussan, ou il a aperçu que nous le suivions et il nous fait poser.

– Je penche pour cette hypothèse.

– Ou bien, il a du temps à perdre et a pris par le plus long pour se rendre au rendez-vous qu'il a donné.

– Nous voici à la gare Montparnasse. S'il continue sa promenade totalement dépourvue d'intérêt pour nous, je le lâche.

– Te voilà déjà dégoûté.

– Attends, il s'oriente.

– Bon, il descend la rue de Rennes, suivons-le.

– S'il nous ramenait à Montmartre, ce serait bien drôle.

– En tout cas, il prendrait encore pour ça le chemin des écoliers, dit Montussan après un moment de silence. Le voilà qui enfile la rue de Vaugirard.

– Et je viens de sentir une belle goutte d'eau me tomber sur la main.

– Oh ! ce ne sera rien. Il fait trop froid pour qu'il pleuve sérieusement, remarqua le bohème qui ne renonçait pas à savoir où allait son sujet.

Ils arrivèrent ainsi au Luxembourg, puis à l'Odéon. Il était deux heures du matin. L'homme descendit le boulevard Saint-Michel.

– Cette fois, il a tourné à gauche, fit observer Riaux en souriant.

– Cela doit arriver évidemment de temps à autre, car, autrement, il tournerait toujours dans une succession de cercles concentriques, ce qui finirait par être fastidieux.

– Tu as réponse à tout, vraiment je t'admire.

Mais, cette fois, le grand gaillard s'était mis à marcher d'une allure rapide et délibérée.

– Sans doute l'heure est venue, dit Montussan.

– Bon ! encore à gauche, boulevard Saint-Germain.

A cette époque, le boulevard Saint-Germain n'était pas entièrement ouvert. La rue Hautefeuille le barrait encore. Avant de s'y engager, celui que Lucien affirmait être un malfaiteur fit entendre un petit sifflement particulier.

– Nous brûlons, dit le bohème.

Un bruit absolument semblable sortit d'un enfoncement et un individu vint à la rencontre du nocturne flâneur.

Ils n'échangèrent pas un mot, mais ils se mirent à marcher côte à côte en prenant le côté droit de la rue Hautefeuille.

Ici la poursuite devenait difficile. Néanmoins Montussan y persista et les vit tourner rue du Jardinnet.

– Fort heureusement, dit-il, les réverbères ne sont pas là d'une extrême abondance, nous pourrions presque leur marcher sur les talons.

La rue du Jardinnet est tortueuse. Les deux hommes allaient bon train ; ils passèrent dans la sphère de lumière d'un bec de gaz.

– Les voilà dans l'ombre, dit Montussan, et le long d'un mur qui sert de clôture à un jardin. S'ils traversent la rue, nous les verrons. Dans le cas contraire ils vont reparaître sous l'autre bec.

Ils attendirent un moment.

– Sacrebleu ! s'écria le bohème, est-ce qu'ils auraient escaladé cette muraille ! ils sont bien longs.

Et s'élançant à toutes jambes, il arriva juste à temps pour voir un des hommes, qui était encore à califourchon sur le mur, disparaître dans le jardin.

Montussan resta bouche bée et le nez en l'air.

– C'est bien ça, dit-il. L'un des deux hommes, le dernier venu probablement, a fait la courte échelle à l'autre qui s'est installé sur la crête, d'où il a tendu les bras à son camarade pour l'aider à monter à son tour.

– Ton expédition, ta chasse, si tu veux, finit en eau de boudin, mon cher, dit Riaux, ce n'était guère la peine de faire tant de kilomètres pour venir nous casser le nez sur cette muraille. Allons nous coucher.

– Nous voilà le bec dans l'eau.

– Ton mot est d'autant plus juste que la pluie s'accroît.

– Eh bien ! attends encore, et viens avec moi, dit Montussan.

Et il entraîna Riaux au pied du mur.

– Tu es vigoureux. Laisse-moi monter sur tes épaules, reprit-il à voix basse, pour jeter un coup d’œil par-dessus la muraille.

– Es-tu fou ? Qu’est-ce que cela t’apprendra ?

– Je verrai peut-être ce qu’ils font.

Riaux, tout en rechignant un peu, finit par se prêter à la fantaisie de son ami, qui, une minute après, s’écarquillait les yeux pour tâcher d’apercevoir quelque chose dans le jardin.

– Eh bien ? inte rogea le peintre.

– Chut ! tais-toi. répondit Lucien.

Mais ces mots à peine prononcés, ils entendirent les pas précipités de gens qui couraient, arrivant par les deux bouts de la rue.

– Hop ! hop ! firent plusieurs voix haletantes, nous les tenons.

Et quatre hommes se jetèrent sur eux, en les bousculant si bien, que Montussan faillit tomber de son observatoire.

III

Avant qu'ils pussent se rendre compte de ce qui leur arrivait, les deux amis furent pris au collet, secoués, renversés, redressés et finalement fort maltraités.

Mais leur étonnement ne diminua guère quand ils s'aperçurent à qui ils avaient affaire.

Ce n'étaient point, comme on pourrait le croire, des bandits qui les attaquaient, mais, au contraire, des gardiens de la paix. Ceux-ci, depuis la gare Montparnasse, les surveillaient pendant qu'eux-mêmes filaient l'homme qui venait de sauter dans le jardin.

– Ah ! nous vous y prenons, dit le chef de l'escouade. Emballés, mes agneaux, et en route pour le poste !

– Ils nous prennent pour des voleurs, fit Riaux qui commençait à ne plus s'amuser.

– Flagrant délit d'escalade, reprit l'agent, dans une maison habitée, la nuit. Vous aurez votre compte.

– Doucement, donc ! fit tout à coup Montussan.

– De quoi ? riposta un agent, faudrait peut-être prendre des mitaines avec ces messieurs.

– Mettez-leur les cabriolets, commanda le brigadier.

On sait que le cabriolet, en argot de police, est une petite corde qui, nouée d'une certaine façon autour du poignet ou de la main d'un homme,

l'empêche absolument de faire la moindre tentative pour se sauver ou pour résister.

En ce moment même, Montussan poussa un éclat de rire sonore et franc.

– C'est admirable, dit il.

– Qu'est-ce qu'il raconte, celui-là ?

– Tu trouves-ça drôle, toi ? demanda Riaux tout déconcerté.

– Mais certainement, fit Montussan. C'est même très-heureux et, pour mon compte, je suis enchanté de ce qui nous arrive.

On se préparait à leur mettre les cabriolets.

– Eh ! vous voyez bien que c'est inutile, dit Riaux, Hâtez-vous plutôt de nous conduire chez le commissaire de police qui ne tardera pas à nous mettre en liberté ; car si vous nous prenez pour des voleurs, vous vous trompez joliment.

– Voyez-vous ça !

– Eh ! laisse donc dire le brigadier, mon cher Riaux.

– Qui êtes-vous alors ? demanda l'agent un peu étonné par les façons de ses prisonniers.

– Nous sommes, répondit le peintre, des imbéciles et nous devrions être couchés depuis longtemps.

– Vous vous moquez de nous, par-dessus le marché ! clama le brigadier furieux. Allons, allons, au poste et pas de résistance.

– Qui parle de vous résister d'abord, dit Montussan. Pour mon compte, je suis ravi que vous m'ayez arrêté. Il ne pouvait m'arriver d'événement qui me procurât plus de plaisir.

– Ah ! ah ! vous êtes goguenard.

– Et sincère. Sergent, écoutez-moi.

– Je vous écouterai au poste.

– Vous allez faire une sottise.

– J'en accepte la responsabilité, déclara le gardien de la paix.

– Elle pourrait vous coûter extrêmement cher, déclara Montussan d'un ton si sérieux que le brigadier en fut ébranlé.

– Vous voulez me faire poser, dit-il.

– Prenez garde, reprit Montussan, prenez garde, en ne voulant pas nous écouter sur-le-champ, d'être cause qu'un crime se commettra, là, dans ce

jardin, pendant que vous traînez au violon deux hommes qu'on relâchera demain matin à votre barbe.

– Un crime !

– Oui, monsieur. Vous nous avez pris pour des malfaiteurs, n'est-ce pas ?

– Parfaitement.

– Eh bien ! le malfaiteur était devant nous, et par simple curiosité nous le suivions depuis Montmartre. Il nous a fait traverser à sa poursuite les rues les plus isolées de Paris. Ici près, rue Hautefeuille, il a été rejoint par un complice auquel il avait donné rendez-vous en lui écrivant un mot sur la table en marbre d'un marchand de vin de la rue Saint-Lazare, au coin de la rue Taitbout. Vous voyez que nous précisons. Ils sont entrés ensemble rue du Jardinnet et nous les avons vus franchir le mur au pied duquel vous nous avez trouvés.

– Mais pourquoi étiez-vous vous-même juché sur les épaules de monsieur ?

– Je ne voulais pas perdre le fruit de ma poursuite et je tâchais de voir ce qu'ils faisaient dans le jardin.

– Qui êtes-vous donc ?

– Moi, je me nomme Montussan et je n'exerce aucune profession. Monsieur est peintre et chevalier de la Légion d'honneur.

Le brigadier salua.

– Vous conviendrez au moins, monsieur, dit-il, que c'est une singulière occupation pour un homme décoré que de faire la courte échelle à un camarade dans les rues à deux heures après minuit.

– Vous avez raison, dit Riaux.

– Brigadier, dit à demi-voix un des gardiens de la paix qui voulait faire du zèle, est-il bien sûr que monsieur soit. ce qu'il dit ?

Ces quelques mots firent réfléchir le brigadier.

– Mais enfin quel intérêt aviez-vous à suivre les deux hommes dont vous parlez ?

– Je pensais, dit Montussan, que cela ferait un bon chapitre de roman.

Les sergents de ville se mirent à rire.

– Ce particulier nous croit trop bêtes, grommela l'un d'eux.

– A qui appartient ce jardin ? demanda le bohème, toujours avec le même ton d'autorité.

– Est-ce que je sais, moi ? répliqua le brigadier.

– De quelle maison dépend-il au moins ?

– Allons ! marchez. Vous vous expliquerez avec le commissaire.

– Eh ! laisse donc aller les événements, dit Riaux à Montussan.

– Mais ne vois-tu pas, riposta celui-ci, que les agents ont seuls qualité pour entrer dans une maison à cette heure-ci. Il ne nous reste donc d'autre chance de savoir le mot de l'énigme qu'en pénétrant avec eux dans le jardin pour le fouiller.

Puis, se tournant vers le chef des gardiens de la paix :

– Brigadier, dit-il, un quart d'heure de retard peut être la cause d'un malheur irréparable. Songez sérieusement à ce qui vous attend si vous refusez de croire à ma déclaration. Je vous donne ma parole d'honneur que deux hommes paraissant avoir de très-mauvaises intentions viennent de passer par-dessus cette muraille.

Ces paroles produisirent leur effet. Le brigadier hésita une fois de plus.

– Vous devez connaître, reprit Montussan, la porte de la maison dont ce jardin dépend.

– Sans doute, dit l'agent.

– Eh bien ! pourquoi n'iriez-vous pas réveiller le portier et fouiller la maison ? Vous ne nous lâcherez pas pour ça.

– Oui, mais je la connais, dit le brigadier. Pendant que nous entrerons et que nous chercherons, les autres qui sont peut-être vos complices repasseront la muraille et vous nous aurez mis dedans.

– Oh ! vous n'êtes guère malin, fit Montussan.

– Eh ! dites donc, vous ! tachez de ne pas m'insulter.

– C'est donc bien difficile, continua le bohème, de mettre deux ou trois hommes en sentinelle, aux extrémités de cette muraille et de couper ainsi la retraite à nos gaillards s'ils essayaient de se sauver.

Le brigadier resta un moment absorbé, puis se tournant vers ses subordonnés :

– Au fait, leur dit-il, qu'est-ce que nous risquons ? Vous allez toujours tenir ces bavards-là. Au premier symptôme de résistance, le cabriolet.

En ce moment deux autres sergents de ville passaient rue Hautefeuille. On les appela et ils furent mis en faction comme l'avait indiqué Montussan.

Puis la petite troupe se dirigea vers la rue Serpente.

Après avoir marché quelques minutes, les gardiens de la paix et leurs prisonniers arrivèrent devant une antique porte ventrue à l'arcade évasée comme on en trouve encore pas mal dans le faubourg Saint-Germain et en province.

Le brigadier sonna longuement et attendit. Mais la porte resta close. Sans doute le concierge n'avait pas l'habitude d'être réveillé à cette heure indue.

– Sonnez fort ! dit Montussan.

L'un des agents agita si longuement la sonnette qu'on l'entendit tinter du dehors. Néanmoins, ce fut sans résultat.

– Le portier s'entend peut-être avec les brigands, fit un des hommes de police.

– Oh ! que non, répondit le bohème. Car dans ce cas ils n'auraient pas eu besoin de risquer l'escalade. Il faudrait plutôt craindre qu'on ne l'eût déjà assommé.

– Frappez contre la porte avec les pommeaux de vos sabres, commanda le brigadier à ses hommes.

Ceux-ci allaient obéir, lorsqu'on entendit une voix derrière la lourde porte.

– Qui sonne ? que voulez-vous ?

– Ouvrez, répondit assez naïvement le brigadier qui n'osait ajouter « au nom de la loi », n'ayant aucun mandat officiel.

– Ouvrir à cette heure-ci ! Qui êtes-vous encore une fois ? Je ne reconnais pas votre voix.

– C'est la police, dit Montussan, ouvrez donc dans votre intérêt.

– Ah ! mon Dieu ! la police ! dans mon intérêt, fit la voix.

Et presque aussitôt, la porte s'entre-bâilla doucement.

Puis les costumes des gardiens de la paix ayant sans doute rassuré le prudent personnage, il la rabattit toute grande.

– Est-ce vous qui êtes le concierge de la maison ?

– Le portier, oui, monsieur.

A cette rectification, Montussan fit un pas en avant pour contempler ce phénomène qui n'admettait pas la qualification de concierge.

Le brave homme était en chemise, les pieds dans des sandales et commençait à grelotter. C'était pour le moment tout ce qu'on pouvait savoir de lui, la nuit étant très-noire, et le vestibule de la maison se trouvant totalement dépourvu de luminaire.

– Voici deux... le brigadier hésita, il ne savait comment désigner Montussan et Riaux.

– Deux noctambules, souffla le bohème.

– Deux rôdeurs de nuit plutôt, reprit le brigadier.

– C'est la même chose.

– Enfin, continua le malheureux agent impatienté, voici deux messieurs.

– C'est ça.

– Qui prétendent que des voleurs se sont introduits dans le jardin de votre immeuble, par le mur de la rue du Jardinnet.

– Dans mon jardin ! répéta le portier.

– Et nous venons pour nous assurer qu'on ne nous trompe pas.

– Des assassins, peut-être ! gémit l'homme au cordon.

– Vous allez être assez bon pour nous servir de guide afin que nous puissions exercer les recherches nécessaires.

– Avec plaisir ; je passe une culotte et je suis à vous.

Il rentra dans sa loge et alluma une bougie.

Alors on put le voir. C'était un petit homme prodigieusement large. Sa figure, sa poitrine, son ventre, tout cela s'était déployé en largeur. Son buste formait presque un carré parfait supporté par des jambes courtes et minces. Ses bras étaient si longs que malgré soi on cherchait dans son dos une bosse absente.

Abrités sous un front proéminent, brillaient deux petits yeux gris, qui étaient probablement ce qu'il avait de plus étroit dans la figure, car sa bouche était large, son nez largement épaté, ses oreilles disposées en larges feuilles de chou et toute sa peau était trouée de larges traces de variole.

Avec ça, un air naïf, craintif et bon.

– J'ai, dit-il, deux lanternes à puissants réflecteurs. Faut-il les allumer ?

– Sans doute, dit Montussan, qui semblait prendre le commandement de l'expédition, nous n'avons pas de ménagements à prendre, puisque les issues sont gardées.

Cinq minutes après, les quatre agents, Montussan et Riaux, guidés et éclairés par le concierge, pénétraient dans le jardin et se dirigeaient tout d'abord vers l'endroit où les deux hommes avaient dû franchir le mur.

– Passez par ici, messieurs, à droite du pavillon, dit le concierge.

– Est-il habité ce pavillon ? dit Montussan.

– Oui, monsieur.

– Par qui ?

– Par un rentier, M. Largeval, le plus honnête, le plus charmant, le plus estimable des locataires, répondit le portier.

– Et généreux naturellement ? fit le bohème.

– Ah ! tenez, messieurs, proclama le concierge sans répondre à Lucien, nous voici arrivés au pied de la muraille.

– Très-bien, dit Montussan qui avait pris une lanterne. Voyez, brigadier, un arbuste cassé, la terre piétinée, puis la trace de leurs pas imprimée dans le sol humide.

– Oh ! oh ! remarqua le portier, ils se sont dirigés tout droit vers le pavillon. Les empreintes sont faciles à suivre et parlent clairement.

– Ici ils ont fait une halte. Portier, abaissez votre fanal. dit le brigadier.

– C'est probablement quand ils ont entendu le bruit que vous avez fait en courant, pour vous en parer de nous, brigadier.

– C'est bien possible.

– S'ils ont compris ce qui se passait, ils ont dû bien rire. Après un temps d'arrêt, ils ont repris leur marche vers le pavillon.

– Oui. Tiens, ici, ces traces disparaissent.

Montussan se pencha en laissant traîner la lumière de sa lanterne sur le sol et dit :

– Mais non. Les traces ne disparaissent pas le moins du monde. Seulement les deux filous ont mis le pied sur l'asphalte qui fait une ceinture bitumée au pavillon. C'est moins visible, mais il est encore facile de les suivre.

– En effet, dit un des gardiens de la paix, je vois ici des indices laissés par la terre qu'ils avaient à leurs souliers.

– En voici encore sur le perron du pavillon, appuya Riaux.

– Je crois bien ! ajouta Montussan qui était accouru, on dirait même qu'ils ont secoué vigoureusement leurs chaussures, comme s'ils avaient été sûrs d'entrer.

– C'est vrai, dit le brigadier stupéfait, nous les aurons dérangés.

– La porte est-elle ouverte ?

– Non, fit un sergent de ville en appuyant dessus.

– Alors ils sont cachés dans le jardin. C'est maintenant qu'il faut manœuvrer avec prudence.

– Rien ne sera plus facile que de les trouver. En s'éloignant de la maison, ils ont dû laisser d'autres empreintes. Il suffit de découvrir l'endroit où elles commencent.

Toute cette conversation, depuis l'entrée dans le jardin, avait lieu à demi-voix, et si la scène avait eu des témoins, ceux-ci eussent été fort embarrassés pour dire de quoi il s'agissait.

Montussan et le brigadier, qui portaient les lanternes, cherchèrent tout autour de la maison.

Avec une attention méticuleuse ils suivirent d'un bout à l'autre le rebord de l'espèce de trottoir qui protégeait le pavillon contre l'humidité. Ils ne trouvèrent pas la moindre trace de retraite..

– Il est on ne peut plus clair, dit Montussan, que les deux individus que nous avons suivis se sont approchés du pavillon.

– C'est évident.

– Mais rien ne prouve qu'ils s'en soient éloignés ensuite.

– Alors, dit le brigadier, vous pensez qu'ils s'y sont introduits ?

– Je n'en sais rien. Mais c'est possible. S'ils ont eu le temps d'y pénétrer, rien ne les a empêchés de fermer soigneusement la porte et d'attendre, dans une tranquillité parfaite, que nous soyons partis.

Il y a un moyen bien simple de nous en assurer, dit le brigadier, c'est de réveiller le locataire et de lui demander s'il n'a rien entendu. Qu'en pensez-vous, concierge ?

– Portier, s'il vous plaît.

– Portier tant que vous voudrez, mais qu’en pensez-vous ?

Pour toute réponse le portier se mit à frapper à tour de bras sur la porte, pendant que Montussan sonnait avec non moins d’énergie.

– M. Largeval ! M. Largeval ! criait tout le monde.

Au bout de quelques minutes de ce vacarme, une fenêtre s’ouvrit au premier étage.

– Est-ce vous, monsieur Largeval ? demanda le portier en braquant une lanterne sur son locataire.

– Ah § mon Dieu, Pascalin, que signifie un pareil charivari ?

Le portier s’appelait Pascalin.

Donc, Pascalin répondit :

– Ne craignez rien, monsieur, il n’y a aucun danger. Ce sont des gardiens de la paix qui ont vu un homme, ou plutôt deux hommes.

– Sapristi, mon ami, que vous êtes prolix, interrompit Moniussan. Voulez-vous, monsieur, être assez bon pour descendre cinq minutes ?

Le locataire grommela quelques paroles de mauvaise humeur, comme un homme furieux d’avoir été dérangé de son sommeil. Puis, il referma la fenêtre, et, quelques secondes après, on distingua un pas assez lourd sur l’escalier.

– Faut-il ouvrir ? demanda-t-on à l’intérieur.

– Oui, monsieur Largeval, ouvrez, n’ayez pas peur, dit Pascalin.

Ces éternelles recommandations de ne rien craindre, de n’avoir pas peur, firent que Riaux se rapprocha du portier pour l’examiner, et il s’aperçut que ce malheureux était sous l’empire d’une terreur folle, qu’il cherchait à dissimuler en parlant le plus possible.

Cette frayeur durait depuis l’entrée des agents, mais elle grandissait à mesure que le moment approchait où le dénouement était probable.

il se disait avec effroi que les brigands étaient armés jusqu’aux dents et qu’ils n’allaient faire qu’une bouchée de tout ce monde.

Pendant que Riaux découvrait cela, on entendait un bruit de verrous tirés, de verrous qui devaient être formidables, si on en jugeait par le bruit qu’ils faisaient. Puis une clef tourna deux fois dans la serrure fermée à double tour.

– En tout cas, dit le brigadier, s'ils sont entrés dans le pavillon, ce ne peut être par une porte aussi soigneusement barricadée.

M. Largeval parut alors sur le seuil, en robe de chambre, coiffé du foulard pacifique et traditionnel, les yeux gonflés, la mine ahurie.

Il tenait à la main un bougeoir qui éclairait sa figure assez insignifiante au premier abord.

– Qu'y a-t-il donc, s'il vous plaît ? demanda-t-il.

– Nous avons acquis la certitude, répondit le brigadier, que deux hommes de mine extrêmement suspecte se sont introduits, dans votre jardin.

– Des voleurs ! s'écria Largeval avec une épouvante réelle.

– Probablement, appuya le brigadier.

– Voyez, voyez, Pascalin, ce qui arrive, dit le locataire effaré. Je vous ai dit assez souvent que la clôture n'était pas suffisante.

– Et croyez-vous, riposta le portier, que je ne l'aie pas dit au propriétaire. J'ai autant d'intérêt que vous à ce que la maison soit bien close. Je suis aux premières loges pour être assassiné, ajouta-t-il avec un frisson.

– Dites à la première loge, mon ami, fit Montussan, et ce sera presque un mot.

Pascalin ne comprit pas, mais il reprit :

– Si le propriétaire habitait la maison et qu'il eût des alertes comme celle de cette nuit, il n'hésiterait pas à faire mettre des broussailles sur la crête du mur.

– Vous discuterez cela demain, fit observer Montussan. Pour le moment nous devons dire à monsieur que les traces des deux hommes sont très-visibles jusqu'à la porte du pavillon.

– Et ensuite ?

– Et comme ensuite rien ne nous indique que ces messieurs aient pris le large, il faut qu'ils se soient évanouis comme des fantômes.

– Ce qui n'est pas probable, remarqua judicieusement le brigadier.

– Ou bien qu'ils aient pénétré chez vous.

– Chez moi ? fit Largeval en bondissant. Entrez, messieurs, ne restez pas ainsi à la porte. Chez moi ! des voleurs ! des assassins ! Je me souviens bien que dans le demi-sommeil, quelques instants avant de m'endormir tout à fait, il m'a semblé entendre marcher dans les allées.

– Ah ! vous voyez, interrompit vivement Pascalin.

– Mais, continua Largeval, il se produit souvent des bruits si singuliers autour du pavillon, que je ne m'en suis pas inquiété.

– Vous paraissez d'ailleurs être consciencieusement fermé chez vous, dit Riaux.

– Ce n'est pas une raison. On dit que les voleurs ont tant de tours dans leur sac et qu'ils savent si bien ouvrir une poite sans déranger ni verrous ni serrure que je ne répondrais point qu'ils ne sont pas ici.

– Auraient-ils pu y pénétrer par le sous-sol ? demanda le brigadier.

– Oh ! non, répondit Largeval avec empressement.

– Et par les persiennes du rez-de-chaussée ?

– Toutes les persiennes sont doublées en tôle.

– Alors, ils ne se sont certainement pas introduits chez vous. Nous allons nous retirer.

– Non pas, s'il vous plaît, fit Largeval. Je ne me coucherai jamais sans être absolument certain qu'il n'y a pas de malfaiteurs dans ma maison.

– Mais puisqu'ils n'ont pu entrer.

– N'importe. Je vous supplie de faire une perquisition et de visiter jusqu'au moindre recoin.

Sur de pareilles instances, les sergents de ville crurent devoir se rendre au désir du locataire, et tout le monde entra.

– Voyons d'abord les caves, dit le brigadier.

On descendit. Largeval offrit quelques fines bouteilles aux représentants de l'autorité. On trinqua à la santé de l'ordre de choses et de son auguste famille, selon l'usage, puis on remonta au rez-de-chaussée.

– Commençons par nous assurer, dit Montussan, qu'aucune persienne n'a été sciée, qu'aucune fenêtre n'a été fracturée.

Tout était en parfait état de conservation.

La visite au premier étage et au grenier qui le surmontait n'offrit rien de bien intéressant. On fouilla tous les coins et recoins, jusqu'aux plus secrets.

Rien, on ne trouva rien.

La petite troupe fut même obligée de se retirer, parfaitement convaincue que les malfaiteurs en question n'avaient pu pénétrer dans la maison.

– C’est égal, disait Montussan visiblement désappointé, c’est bien extraordinaire.

– Il ne nous reste plus qu’à explorer le jardin, dit le brigadier.

De nouvelles perquisitions, opérées dans tous les sens et recommencées deux ou trois fois, n’amenèrent pas de résultats plus heureux.

On souhaita la bonne nuit à Pascalín et l’on se retira.

– Ils se sont envolés ! se disait Montussan, qui était devenu songeur.

Quant à Riaux, c’était avec une certaine satisfaction qu’il voyait arriver le moment où il pourrait enfin rentrer chez lui. Mais le peintre et le bohème furent ramenés à la triste réalité, lorsqu’ils entendirent le brigadier reprendre la parole en ces termes :

– Tout ça, c’est très-bien ; mais à présent il faudrait savoir si ces deux gaillards-là ne se sont pas moqués de nous.

– Quels gaillards ? demanda Pascalín surpris de ces paroles.

– Mais ces deux que voilà. Nous les avons pincés au moment où ils escaladaient le mur.

En entendant ces paroles, le portier, qui se trouvait à côté de Riaux, fit un bond énorme.

– Mais c’est donc des repris de justice ? murmura-t-il d’une voix altérée.

– Non, pas repris, portier, pris seulement, et pas pour longtemps.

– C’est ce que nous allons voir, opina le brigadier d’un ton sentencieux.

– Ce sera tout vu dans une heure, je pense, riposta Montussan, qui calculait que le jour ne devait pas être loin.

– En route, mes petits, reprit l’agent. En passant, nous relèverons de leur faction les camarades que nous avons laissés dans la rue du Jardin.

Le jour naissait lorsqu’ils arrivèrent au poste. Mais il fallut longtemps attendre un commissaire de police qui, après les avoir interrogés, les fit mettre en liberté purement et simplement à neuf heures et demie.

IV

Dès qu'ils furent sortis de cette galère, ils se dirigèrent vers le boulevard Saint-Michel, pour y chercher une voiture qui pût les ramener chez eux.

Montussan restait sceptique.

– Plus j'y pense, disait-il, plus je suis surpris que nous n'ayons pas mis la main sur ces drôles.

– Tu es obstiné, mon cher, répliqua Riaux. Ces drôles, comme tu les appelles, m'ont fait passer une nuit blanche et trois heures fort désagréables. Qu'on les pendre ou qu'on ne les pendre pas, peu m'importe maintenant.

– Tu es réfractaire aux émotions.

– Non. Mais je suis éreinté.

– Bah ! je serais capable de surveiller la maison toute la journée pour ne pas rentrer bredouille, et puis j'ai comme un pressentiment que ce M. Largeval en sait plus long qu'il n'a voulu le laisser voir.

– Lui ! mais malheureux, il mourait de peur.

– Trop ! c'est ce qui éveille mes soupçons.

Au moment où Montussan prononçait ces derniers mots, son attention fut attirée par une jeune fille d'une rare beauté.

Rouge comme une pivoine, elle s'inclinait pour saluer un jeune homme qui passait sur le trottoir opposé et avait ôté son chapeau avec respect.

– La dernière grisette, dit Lucien en montrant la jeune personne à son ami.

– Est-elle assez jolie ! la malheureuse, murmura Riaux avec admiration.

– Oh ! vois donc de quel air suppliant son amoureux vient à elle en lui tendant la main.

– C'est vrai. Le délicieux tableau que ça ferait.

– Ah ! elle n'a pu résister au regard du fortuné mortel. Elle lui donne la main à son tour.

– O amour l'autre est si heureux qu'il se sauve avec sa joie comme un voleur. Ah ! le malheureux !

En ce moment, un cri strident retentit. Le jeune homme, en traversant le boulevard, venait de se heurter aux chevaux d'un omnibus et roulait sur le sol.

Cela s'était passé avec une effrayante rapidité. Le jeune homme qui, sans doute, venait d'obtenir une parole d'espoir et, par un court serrement de main, quelque chose comme un engagement d'amour, s'était élancé sur la chaussée, ivre de joie, la tête au vent, sans voir le lourd véhicule qui descendait au trot de ses deux bêtes.

Violamment heurté par le poitrail du cheval de gauche, il fut lancé en avant la tête la première. C'est alors que « la dernière grisette, » comme venait de l'appeler Montussan, poussa le cri terrible qui fit retourner Lucien et Riaux.

Et ils furent épouvantés par le spectacle de ce qui se passait.

La jeune fille, qui était d'une assez haute taille, mais frêle et toute mince, avait couru sans réflexion à la tête des chevaux, comme si elle eût eu l'espoir de les immobiliser sur place avec ses poignets mignons.

Le cocher, tirant sur ses brides.à les casser, envoya un formidable juron à la malheureuse qui n'écoutait rien, ne voyait rien, que le jeune homme prêt à être broyé, et à qui elle donnait ainsi la preuve d'un amour qu'elle avait sans doute caché jusque-là.

Montussan perçut tout cela comme dans un rêve. Et, sans savoir comment cela s'était fait, il se trouva sous les naseaux des chevaux, presque en même temps que la jeune fille.

D'une main beaucoup plus ferme qu'on ne s'y serait attendu de la part d'un homme alcoolisé, il parvint à maintenir les deux animaux, et, faisant tourner l'omnibus, empêcha que les roues ne passassent sur le corps du

pauvre garçon qui gisait sur le pavé et avait bien failli mourir dans tout l'éclat de son triomphe amoureux.

Malheureusement, il n'était pas arrivé assez à temps pour garantir la jeune fille du danger auquel elle s'était si généreusement exposée.

Le timon l'avait rudement frappée à l'épaule et la pauvre enfant venait de tomber à son tour.

Les passants s'empressèrent de voler à son aide, et on la porta pâmée chez un pharmacien qui lui fit bientôt reprendre ses sens.

Son premier mot en ouvrant les yeux fut celui-ci :

– Gaston ?

– Gaston est sauvé aussi, mademoiselle, répondit en toute hâte Montussan, qui regardait avec de grands yeux charmés cette merveilleuse et adorable fille.

– Où est-il ? demanda-t-elle.

– Là, dans le laboratoire de la pharmacie.

– Pourquoi n'est-il pas ici ? Ses blessures sont donc bien graves ?

– Non, Il est encore évanoui. Mais on a la certitude qu'il n'a pas été sérieusement blessé.

– il n'en est peut-être pas de même pour vous, mademoiselle, dit Riaux en s'approchant, ne souffrez-vous pas ?

– J'ai un peu mal à l'épaule, dit-elle.

Un médecin mandé en toute hâte arriva dans la pharmacie et constata qu'elle avait l'épaule démise.

En ce moment Gaston qui, réellement, avait eu la chance de n'être pas blessé, entra et vit celle qu'il aimait.

– Geneviève ! s'écria-t-il.

Et il courut à elle.

– Que s'est-il passé ? reprit-il avec une inquiétude poignante. Comment vous trouvez-vous ici ? Ahh ! je devine, l'émotion, la frayeur vous ont fait perdre connaissance.

– Oui, répondit la divine enfant, avec un sourire ineffable.

– Ah ! monsieur, murmura Montussan à l'oreille du jeune homme stupéfait, vous n'aurez guère assez de toute votre vie pour payer la preuve d'amour que vient de vous donner Mlle Geneviève.

– Qu’a-t-ellè donc fait ?

En deux mots, Lucien mit Gaston au courant de ce qu’il avait vu et termina son récit en disant :

– Aimez-la bien, croyez-moi, aimez-la à en mourir, vous ne l’adorerez jamais autant qu’elle vous chérit, c’est moi qui vous dis cela, et je m’y connais.

– Qui êtes-vous ? demanda Gaston étonné de ces paroles.

– Monsieur est un homme qui vient de vous sauver la vie ainsi qu’à mademoiselle, dit le pharmacien.

– Allons donc ! dit Montussan, laissez-moi tranquille. Je n’ai rien fait du tout.

– Si ! si ! dit Geneviève. J’ai vu monsieur, -au moment où les chevaux allaient me passer dessus, détourner la voiture avec une force extraordinaire. Je vous remercie, monsieur.

Puis tendant la main à Montussan, elle reprit avec sa voix angélique :

– Je vous remercie.

Gaston regardait le bohème qui tenait la menotte de Geneviève dans ses doigts, Il jetait sur lui des regards d’envie.

Montussan se pencha vers la jeune fille et lui dit tout bas en riant :

– Il est jaloux, donnez-lui l’autre main et pardonnez-lui.

Geneviève voulut obéir, mais son bras resta inerte.

– Je ne puis pas, dit-elle.

– Eh bien ! donnez-lui celle-ci, fit Montussan en adressant un signe au jeune homme... Mais vous souffrez beaucoup ?

– Non. J’ai l’épaule engourdie.

– Où demeurez-vous, mademoiselle ? demanda le médecin.

– Ici, à deux pas, rue Racine, 5.

– Etes-vous en état de marcher ?

– Je le pense, dit Geneviève en se levant ; oh ! oui.

– Eh bien ! il faut vous rendre chez vous le plus tôt possible et faire remettre l’épaule en place.

– Est-ce que je serai longtemps souffrante ?

– Un peu. Mais à part la première opération, ce ne sera pas douloureux.

– Voulez-vous que j’aille chercher une voiture ? demanda Riaux.

– Oh ! non, monsieur, répondit Geneviève.

– Il ne faut pas faire d'efforts inutiles, mademoiselle, dit le médecin, les bravades n'ont jamais rien produit de bon.

– Telle n'est pas mon intention, mais je puis me rendre à pied chez moi sans me fatiguer beaucoup.

– Alors, prenez le bras d'un de ces messieurs.

– Je veux bien.

Gaston, naturellement, s'offrit pour cette douce besogne. Mais soit que Geneviève jugeât qu'elle lui avait témoigné assez d'amour en une journée, soit toute autre cause, elle refusa son aide.

– Monsieur, dit-elle en s'adressant à Lucien, sera assez bon pour me ramener chez ma mère. Je lui devrai encore cela.

– Vous ne me devez rien du tout, ma chère demoiselle, répliqua Montussan. Ce que j'ai fait ce matin, je n'y ai aucun mérite. Ah ! si je vous avais connue !... je ne dis pas que je n'y aurais pas mis plus d'ardeur et plus de bonheur.

Geneviève rougit. Puis elle se leva lentement et dit :

– Oh ! Je suis brisée. Quelle terrible courbature !

– Prenons une voiture, mademoiselle.

– Non, j'aime mieux marcher.

Montussan offrit son bras à la jeune fille qui, au moment de sortir, se tourna vers Gaston.

– Adieu, mon ami, lui dit-elle sur un ton qui illumina soudain le front du jeune homme.

Et comme il lui répondait : au revoir, elle ajouta malicieusement :

– Et prenez garde aux voitures.

Soutenue par Lucien, à qui elle donnait le bras, et escortée de Riaux, qui marchait aussi à son côté pour protéger son épaule démise contre les involontaires brutalités des passants, elle partit. Gaston voulait la suivre.

– Je vous en supplie, ne venez pas, Gaston, lui dit-elle avec autorité. Si vous voulez que nous soyons mariés, il faut me laisser faire. Vous le savez bien.

– C'est que je vais rester si longtemps sans vous voir.

– Qu’importe ! Mais au nom du ciel allez-vous-en. Si mon père, par hasard, quittait son bureau avant l’heure et qu’il vous rencontrât, tout serait perdu.

Elle disait tout cela de sa voix harmonieuse et avec la plus adorable naïveté. Ne faisant pas le mal, ne le soupçonnant même pas, elle ne voyait aucune raison de cacher ce qu’elle pensait.

Gaston s’éloigna.

– Et maintenant, monsieur, dit-elle à Montussan, voulez-vous m’apprendre votre nom ?

– Pourquoi faire ? riposta Lucien.

– Pour le savoir, pour le dire à ma mère, à mon père. Ah ! ils vont joliment vous aimer. Voyons, monsieur, si vous ne voulez pas me répondre, je le demanderai à votre ami.

– Il s’appelle Lucien Montussan, mademoiselle, dit Riaux, et c’est le plus brave, le plus aimable garçon.

– Oh ! mon cher Riaux, point de panégyrique, interrompit le bohème.

Pendant que cette conversation s’engageait, le petit groupe s’était mis lentement en marche.

– Et quelle est votre profession, monsieur, car je suppose que vous faites autre chose que de sauver les jeunes gens et les jeunes filles ?

– C’est précisément ce qui vous trompe, mademoiselle, c’est ma seule et unique industrie.

Geneviève sourit et regarda. Riaux, qui cette fois ne sut que dire, et garda le silence.

– Je commence à souffrir un peu, dit avec résignation la jeune fille ; mais j’ai quelque chose à vous demander et je ne voudrais pas que nous arrivassions trop tôt.

– Parlez, mademoiselle, dit Lucien, qui se sentait plein de respect pour cette enfant- aux manières simples, affectueuses et nobles.

– Quand maman vous interrogera sur l’accident.

– Il ne faudra pas lui parler de M. Gaston, n’est-ce pas ?

Précisément. Je lui raconterai plus tard la vérité. Mais, pour le moment, cela ferait mauvais effet que je me sois arrêtée dans la rue avec mon fiancé, car, ajouta-t-elle avec beaucoup de résolution, je n’épouserai jamais que lui.

– Nous serons prudents, mademoiselle. Et si M. votre père nous demande des détails.

– Oh ! papa ne sera pas là. Il est parti depuis sept heures et demie pour son bureau, et ne rentrera pour déjeuner qu'à onze heures.

– Nous voici, je crois, à votre porte.

– Oui, monsieur, nous demeurons au quatrième. Je vais peut-être souffrir beaucoup pour monter l'escalier.

– Appuyez-vous bien sur mon bras, dit Lucien.

– Vous êtes bon, murmura Geneviève, et votre ami a raison.

Montussan, en entendant ces douces paroles, songea tout à coup à son passé, à la vie bourbeuse qu'il avait menée.

– Mon ami, dit-il, a menti en parlant ainsi, et vous vous trompez. Je ne suis pas bon. Je ne suis pas utile. Mon existence est vide, mais pourquoi vous dire cela ?

– Oh ! vous avez l'air découragé, parce que tout ne va peut-être pas en ce moment à votre fantaisie. Mais cela s'arrangera, croyez-moi, je porte bonheur.

– Mademoiselle, dit tout à coup Lucien, je vous engage sérieusement à être moins aimable, ou je renonce à aller plus loin.

Geneviève, étonnée, regarda Lucien de ses grands yeux limpides. Mais on était arrivé au quatrième.

Lucien sonna.

Une femme jeune encore vint ouvrir la porte : c'était la mère de Geneviève.

Quand elle vit sa fille toute pâle et soutenue par deux inconnus :

– Qu'est-il arrivé ? s'écria-t-elle avec angoisse. Tu es blessée.

– Oh ! ce n'est rien, mère !

– Oui, madame, un maladroit cocher d'omnibus qui a failli...

– Ecraser ma fille !...

– Le timon a renversé mademoiselle, mais ce n'est heureusement qu'une épaule démise.

– L'épaule démise ! répéta la pauvre mère affolée.

– Rassurez-vous, madame, cette blessure ne présente aucun danger. Il faudra seulement faire un peu souffrir mademoiselle pour réduire la

luxation.

Ils étaient entrés, et l'on avait fait asseoir Geneviève.

– Ce que monsieur ne te dit pas, mère, c'est qu'il m'a sauvé la vie en se jetant à la tête des chevaux et en faisant tourner la voiture avec une rare présence d'esprit, fit la jolie enfant.

– Mademoiselle exagère, interrompit Montussan.

– Ne rabaissez pas la valeur de votre action, monsieur, dit la mère de Geneviève...

En ce moment, on sonna.

– Qui peut venir à cette heure, dit Geneviève.

La mère était allée ouvrir. On l'entendait qui disait :

– Georges ! comme tu arrives de bonne heure !

– Ah h ! mon Dieu ! c'est mon père, dit la blessée.

– Tu as sans doute appris l'accident ? continua la mère.

– L'accident ? répéta une voix d'homme.

– Oh ! que tu es pâle ! Geneviève n'a pas l'air si malade que toi.

L'homme allait répondre quand, par la porte entr'ouverte, il aperçut les deux étrangers ; il entra.

A son aspect, Montussan et Riaux se levèrent brusquement et ne purent s'empêcher de dire à haute voix et sur le ton de la surprise :

– M. Large val !!

V

En entendant prononcer ce nom, le père de Geneviève manifesta, lui aussi, un certain étonnement.

Il s'avança vers les deux amis, et leur dit du ton le plus calme et le moins embarrassé :

– Vous me connaissez, messieurs ?

A cette question, ainsi faite, Montussan pensa que Largeval, – car ce ne pouvait être que lui, – avait deux domiciles, et qu'il ne manquait pas de bonnes raisons pour laisser croire chez lui qu'il n'en n'avait qu'un seul ; aussi, avec cette rapidité d'intuition qui est propre aux gens bien élevés, le bohème se hâta de dire :

– Un hasard qu'il est inutile de vous expliquer m'a fait connaître votre nom. Mais pour le moment, il s'agit de choses plus graves. Mademoiselle votre fille a été blessée.

– Geneviève ! s'écria Largeval avec un accent de douleur indicible. Que t'est-il arrivé, ma pauvre enfant ?

– Oh ! ne te désole pas, père, avec quinze jours de repos, ce sera fini.

Le bonhomme paraissait atterré.

– Il ne manquait plus que cela ! murmura-t-il.

– C'est un de ces messieurs, dit la mère, qui a empêché que notre enfant ne fût écrasée.

– Vous, monsieur ? dit-il à Riaux.

– Non, c’est mon ami Montussan, répondit le peintre en désignant Lucien.

– Oh ! monsieur, que je ne puis-je reconnaître autrement que par mes protestations de gratitude ce que je vous dois.

– Que voulez-vous dire ? demanda le bohème avec une certaine hauteur.

– Oh ! rien qui puisse vous froisser. Ma pauvre Geneviève sous un omnibus ! Et la voilà malade ! Il faudra des soins, un médecin.

Riaux et Lucien, qui avaient entendu dire par le portier Pascaline que Largeval possédait des rentes, ne comprenaient rien aux paroles que prononçait cet homme.

– Mais qu’as-tu donc ? demanda sa femme. Pourquoi étais-tu si pâle quand tu es arrivé, puisque tu ne savais rien de l’événement.

– C’est-à-dire, répondit le bonhomme, que sans être fixé, j’avais entendu parler autour de moi d’un malheur, et mon anxiété était devenue si grande qu’il n’est pas étonnant que je fusse très-pâle.

Largeval donnait cette explication d’un ton tellement singulier, que sa femme avait l’air de ne pas croire un mot de ce qu’il disait.

– Permettez-nous de prendre congé de vous, dit Riaux qui sentait qu’un secret douloureux pesait encore sur cette pauvre famille et qui ne voulait pas gêner ces bonnes gens.

Mais on eût dit que le père n’était point fâché que les deux amis restassent là, parce que leur présence éloignait le moment où il serait obligé de parler.

– Je vous en prie, messieurs, attendez un moment encore. Je ne vous ai pas assez remerciés. Et puis je veux savoir comment cette affreuse catastrophe s’est produite. Vous seuls pourrez me la raconter.

Ce mot de catastrophe était bien exagéré dans la circonstance. Il intrigua davantage Lucien et le peintre.

– Laurence, reprit Largeval en s’adressant à sa femme, le plus pressé, je crois, serait de déshabiller cette enfant, tant que le mal n’a pas donné à son bras la raideur qui rendrait plus tard cette opération difficile. Puis il faudrait aller chercher un médecin.

– Monsieur, interrompit Riaux, j’ai justement dans le quartier un de mes amis qui est fort habile chirurgien. Voulez-vous me permettre de vous le

présenter ?

– Mais, monsieur... balbutia Largeval avec un regard qui exprimait la plus douce gratitude.

– Je cours chez lui et je vous le ramène. Il ne faudra pas plus de dix minutes.

– J’accepte pour mon enfant, répondit Largeval en baissant la tête comme un homme accablé par la honte.

– Il n’y a pas un sou dans cette maison ! pensa Montussan.

Riaux était sorti. De son côté, madame Largeval avait emmené sa fille dans une autre pièce. Mais Geneviève avant de disparaître, avait dit à Lucien en lui faisant signe d’être discret :

– Je pense, monsieur, que vous viendrez voir la malade.

– Avec un rare plaisir, mademoiselle, si monsieur votre père y consent, avait répondu Montussan, qui se trouva bientôt seul avec Largeval.

Le bohème pensa qu’alors il n’y avait aucun inconvénient à parler à cœur ouvert et sans réticence.

– Maintenant que nous sommes en tête-à-tête, dit-il, vous me permettrez bien de vous demander, monsieur, si votre émotion de tout à l’heure a quelque rapport avec les événements de cette nuit, et si les bandits que nous cherchions ont commis quelque méfait dont vous ayez été la victime ?

En entendant cela, Georges Largeval ouvrit de grands yeux stupéfaits, et examinant son interlocuteur de la tête aux pieds, eut l’air de se demander s’il n’avait pas affaire à quelque fou.

– Les événements de cette nuit ! répéta-t-il, que voulez-vous dire ?

– Voyous, monsieur ; ne me reconnaissez-vous pas ?

– Mais pas le moins du monde. Expliquez-vous.

– C’est mon ami et moi qui étions, la nuit dernière, avec les sergents de ville.

– Quels sergents de ville ? demanda le malheureux de plus en plus ahuri.

– Voyons, monsieur, je comprends que devant votre femme et votre ravissante fille, vous ne consentiez pas à dire que vous avez un autre appartement. Mais sapsristi ! entre nous, quand je vous ai montré à quel point je sais garder un secret, votre obstination à ne pas me reconnaître est au moins étrange.

– Ma foi, monsieur, vous me parlez chinois. Je ne comprends pas un traître mot de ce que vous dites depuis un quart d’heure.

– Vous avouez que vous êtes M. Largeval ?

– Certainement.

– Et vous ne voulez pas me reconnaître !

– Ah ça ! dit assez haut le père de Geneviève, est-ce que j’ai l’air d’un homme en état de faire des cachotteries ou des mystères ?

– Non, mais de mon côté, comme je n’ai pas dormi depuis trente heures, dit Montussan, je suis bien sûr que je n’ai pas rêvé.

– Mais enfin, où croyez-vous m’avoir vu ?

– Rue Serpente, dans un petit pavillon, situé au milieu d’un jardin.

– Ah ! fit Largeval du ton d’un homme qui finit par tout s’expliquer. J’aurais dû me douter du quiproquo.

– Un quiproquo !

– Oui, monsieur, ce n’est pas moi que vous avez vu cette nuit, mais bien Remi Largeval, mon frère jumeau, un rentier celui-là.

– Votre frère, dit Montussan frappé de surprise à son tour.

– Oui, monsieur, et si je n’avais été très-préoccupé par ce qui se passe chez moi, j’aurais, dès les premiers mots que vous m’avez dits, deviné de quoi il s’agissait.

– Votre frère ? reprit Lucien, votre frère vous ressemble d’une façon aussi scandaleuse que ça ?

– Oui, monsieur.

– J’en reste écrasé. Je suis presque peintre, monsieur, et doué spécialement pour garder gravée dans ma mémoire la physionomie des gens que j’ai vus.

– Eh bien ?

– Eh ! bien, je gage que votre frère n’a pas trois lignes du visage qui ne ressemblent à celles du vôtre.

– Et vous gagneriez. Jamais on n’a vu deux figures aussi semblables. Pour vous en donner une idée, il est arrivé à mon frère, en m’apercevant dans une glace, de croire que c’était lui-même qu’il voyait et de n’être détrompé que lorsqu’il faisait un geste que le miroir ne reproduisait pas ;

– Pourtant, si l'on vous voit à côté l'un de l'autre, on doit trouver facilement un point de dissemblance.

– Non, monsieur.

– Commentnt ! pas même dans les yeux ?

– Ni dans les yeux, ni dans aucune partie du corps.

– C'est bien extraordinaire.

– Quand nous étions enfants, on nous habillait différemment pour nous reconnaître.

– Et depuis, en vieillissant ? L'un était riche, l'autre moins heureux, à ce que je crois.

Largeval fit un geste d'acquiescement.

– Il ne s'est pas produit chez vous ou chez votre frère un accident qui ait déterminé ?.

– Rien... interrompit Largeval. Le jour où j'ai eu un cheveu blanc, il en a eu un, et à la même place. Le jour où la patte d'oie a creusé mes tempes, elle s'est installée chez lui également.

– Alors vous êtes des phénomènes ?

Le mot ne plut pas beaucoup à Georges Largeval qui, néanmoins, n'eut pas le temps de s'en fâcher, Riaux arrivant en ce moment même avec le docteur Georges Dubourg.

Largeval conduisit le médecin auprès de sa fille, et Montussan dit au peintre :

– Je te le donne en mille.

– Quo ?

– Largeval, le Largeval, que tu viens de voir, le Largeval, père de Geneviève.

– Eh bien !

– Ce n'est pas notre Largeval, le Largeval de cette nuit.

– Allons donc ! plaisantes-tu ?

– Non, c'est son frère, un frère jumeau.

– Il s'est moqué de toi. Il aura inventé cela pour expliquer ses cohabitations nocturnes.

– Non. Je crois qu'il ne ment pas. Et du reste, il nous sera bien facile de nous en assurer.

– Comment.

– En allant tout droit rue Serpente voir l'autre.

Comme Montussan prononçait ces dernières paroles, un petit cri se fit entendre dans la chambre voisine. L'opération était terminée, l'épaule remise en place et pendant que le docteur posait les bandages, Largeval reparut.

– J'ai beau faire, dit alors Lucien, comme s'il eût tenu à prouver devant Riaux que ce n'était pas le même homme que celui de la nuit, j'ai beau faire, j'ai de la peine à croire que vous n'êtes pas la personne que nous avons vue, il y a quelques heures.

– C'est pourtant l'exacte vérité.

– Eh bien ! moi, à votre place, dit Montussan, je me serais fait au milieu de la figure quelque jolie cicatrice qui m'aurait distingué de mon frère.

– Et pourquoi ?

– Mais parce que cette étonnante ressemblance peut être dangereuse quelquefois.

– Dangereuse ou utile, fit observer Riaux.

– C'est vrai, après tout, dit Lucien. Monsieur, veuillez souhaiter un prompt rétablissement à M^{lle} Geneviève et faire accepter mes hommages à M^{me} Largeval.

– Vous vous retirez ?

– Oui, monsieur.

– Sans attendre le docteur ?

– Sans l'attendre, mais à ce propos, dit Riaux, ne vous inquiétez pas de payer aujourd'hui sa visite. Il vous enverra sa note à la fin de l'année, comme il le fait pour tous ses clients.

– Je ne voudrais pourtant point vous laisser partir, reprit Largeval, sans vous dire toute la reconnaissance dont je suis pénétré. Vous m'avez rendu ma fille, et le malheur m'a si rudement frappé ce matin même, que si je l'avais trouvée morte, je n'aurais certainement pas résisté à un pareil coup.

– Un malheur ! Pouvons-nous vous êtres utiles ?

– Hélas ! non. Je ne vous en remercie pas moins de votre bonne intention.

– Au revoir donc, monsieur.

– Oui, au revoir ; car j’espère bien que vous m’honorerez bientôt de votre visite. Du reste, vous l’avez promis à Geneviève.

– Je ne l’ai point oublié.

– Et pardonnez-moi de vous avoir reçus d’une façon aussi décousue.

On se donna force poignées de main et M^{me} Largeval accourut pour prendre congé des deux artistes.

Quand ils furent partis, la mère de Geneviève se laissa tomber sur un fauteuil, en disant :

– Quel malheur ! et comme nous avons mauvaise chance !

– Mauvaise chance, répéta Largeval avec une profonde amertume. Ma pauvre Laurence, nous sommes encore plus malheureux, plus dignes de pitié que tu ne penses.

– Que veux-tu dire ?

– On croirait qu’une malédiction pèse sur nous et nous écrase.

– Mais qu’y a-t-il donc ?

– Mon patron, M. Roulleau.

– Il t’a renvoyé ? demanda Laurence anxieuse.

– Si ce n’était que cela, il m’aurait payé au moins.

– Mais qu’est-ce donc ?

– Il est en faillite. Les magasins et les bureaux sont fermés. Me voilà sans emploi, et je perds mes appointements de ce mois-ci.

– Oh ! fit M^{me} Largeval atterrée.

– Quand j’ai vu Geneviève blessée, je n’ai pas voulu te dire ça devant elle. Mais crois-tu qu’il n’y aurait pas de quoi se briser la tête, murmura le pauvre homme en s’arrachant les cheveux.

– Et nous n’avons pas vingt francs à la maison.

Il y eut un instant de silence désespérant.

– Et dire que je ne puis m’en prendre à personne qu’à la destinée. M. Roulleau, j’en suis sûr, est un brave homme qui restera aussi pauvre que nous.

– Tu crois cela, toi ?

– Certainement, je le -crois, mais ce qui est enrageant, c’est de songer que je n’ai jamais pu entreprendre quoi que ce soit, sans que tout s’effondrât sous mes pieds, un peu plus tôt ou un peu plus tard.

– Comment allons-nous payer ce médecin ? fit Laurence qui songeait au plus pressé.

– De ce côté, je suis tranquille. Il nous enverra sa note. C’est autant de gagné.

– Il faudra aller voir ton frère. En d’autres temps, je ne te l’aurais pas conseillé.

– Ah ! mon frère !... fit Largeval avec un geste témoignant du peu de confiance que lui inspirait cette ressource. Enfin, je le verrai ce soir.

En ce moment, le médecin sortant de la chambre de Geneviève, parut devant les époux consternés, qui se levèrent pour faire bonne contenance et le reconduisirent.

VI

Le soir de ce jour, Georges Large val arrivait à neuf heures et demie chez son frère qui, ayant renvoyé sa servante depuis la veille, le laissa sonner à sa porte pendant quelques minutes.

La ressemblance des deux frères était d'autant plus incompréhensible que, comme l'avait deviné Montussan, ils avaient suivi dans la vie deux routes bien différentes après être partis du même point.

A vingt ans, un héritage relativement considérable leur était échu.

Trois cent mille francs à partager entre eux leur faisait la vie engageante. C'était le pied à l'étrier. Il y avait là de quoi ébaucher des ambitions ou s'assurer un modeste bonheur.

L'un, Remi, se lança, tête baissée, dans les plaisirs. Les femmes et le jeu lui mangèrent son patrimoine en trois ans.

L'autre, Georges, marcha sur les traces de son frère pendant un an, mais il voulut assurer l'avenir et plaça ce qui lui restait dans une maison de banque dont la réputation était parfaite.

Ici commença la série des infortunes du pauvre homme. Le jour même où son frère était complètement ruiné par un coup debaccarat, Georges fut informé que le banquier en qui il avait eu confiance venait de se faire sauter la cervelle après avoir perdu à la Bourse sa fortune et celle de ses clients.

On avait trouvé vingt-quatre sous dans sa caisse.

Les deux frères en étaient donc arrivés au même point, le premier par la dissipation, le second par la sagesse.

Il fallait vivre.

Georges chercha un emploi. Il en trouva un très-modeste, mais dont à la rigueur un garçon pouvait se contenter.

C'est pourquoi il fit, quelque temps après, l'inévitable sottise de se marier. On ne saura jamais combien la misère pousse au mariage.

Il épousa M^{lle} Laurence Dormeau, qui possédait un petit capital, une vingtaine de mille francs, et eut pour la première fois une bonne fortune. A l'occasion de son mariage, le chef de la maison où il était employé augmenta ses appointements d'une façon sensible.

Tout alla bien. Il fut heureux. Une fille naquit et devint la joie de cette pauvre maison.

Quant à Remi, le travail n'était pas son fait.

Il se laissa couler dans les profondeurs de la mer parisienne, disparaissant pendant des mois au fond des boues du monde interlope, émergeant de temps à autre à la surface, au grand étonnement des gens qui se demandaient :

– De quoi vit-il ?

Question difficile à résoudre. Le jeu dans les tripots les plus infâmes ; quelques métiers inavouables ; l'industrie perfectionnée jusqu'à la chevalerie, telles étaient ses ressources.

Il fallait forcément finir par devenir un escroc avoué, ou quitter Paris pour aller exploiter quelque autre région moins usée.

Il partit. Certains méfaits ne furent point étrangers à cette décision. Mais s'il s'exposa aux inconvénients de la police correctionnelle, il eut l'adresse de ne pas se laisser prendre ; il comprit qu'il fallait se faire oublier.

Pour se former et s'instruire, il s'en alla n'importe où. Plus tard, il raconta qu'il avait fait le tour du monde. C'était possible. –

Ce qui ne peut faire aucun doute, c'est qu'il revint. Il revint même-avec un semblant de fortune : quinze mille francs de rente viagère.

Au grand étonnement de ceux qui connaissaient Georges et Remi, ce dernier, malgré ses pérégrinations, n'avait pas perdu un seul point de sa ressemblance avec le premier.

Il semblait qu'ils n'eussent qu'un corps double. La maturité les avait atteints également, et le plus habile des physionomistes n'eût rien trouvé

chez l'un qui ne fût aussi chez l'autre.

Les outrages des ans se manifestaient le même jour, à la même heure, on aurait pu dire à la même minute, chez les deux frères. Si bien que Remi, en constatant, le matin, l'apparition de quelque ride et le dépouillement de ses tempes, avait l'habitude de dire :

– Mon Dieu ! mon Dieu ! comme ce pauvre Georges vieillit.

Mais ce qui intrigua pas mal de gens, ce fut cette fameuse rente viagère que rapportait Remi des pays inconnus.

A beau mentir qui vient de loin, et il est si facile de dire aux curieux : Allez-y voir.

Cependant, Largeval le riche, comme on allait l'appeler, ne songea pas à se soustraire à des explications. Au contraire il alla au-devant :

– Oh ! je n'ai pas grand mérite, disait-il, à être à mon aise.

– Vraiment ?

– Eh ! non. Pendant le cours de mes voyages, j'ai fait de tout. Ce n'est même-pas le bien qui domine, si j'ai bonne mémoire, et en cela j'ai eu tort.

– Que voulez-vous dire ?

– Que si j'avais été porté à bien faire, le destin m'eût sans doute comblé de ses plus insignes faveurs, car pour une fois que j'ai rendu service à quelqu'un, cela m'a réussi au delà de mes espérances.

Oui. C'était au Pérou. Je venais d'arriver dans la ville d'Arica. Je me demandais anxieusement si je ne finirais point par y mourir de misère et d'inanition, lorsque le pays fut tellement secoué par un tremblement de terre, qu'il ne resta pas quatre maisons debout.

J'étais sans un sou. Cette catastrophe ne me semblait pas faite pour arranger mes affaires, comme vous pensez.

J'errais à travers les ruines, ne cherchant pas à me rendre utile, parce que je n'ai jamais, malheureusement, de ces idées là.

Je comptais plutôt sur quelque hasard providentiel qui me ferait trouver une ou plusieurs piastres peut-être même des onces d'or dans les débris des maisons écroulées.

Mais voici qu'en passant sur un tas de poutres enchevêtrées qui obstruaient totalement une rue, j'entendis des gémissements partant du fin fond des décombres.

Je prêtais l'oreille et j'entendis une voix qui appelait au secours.

Je ne sais ce qui me poussa en cette circonstance, mais je me mis à débayer avec plus ou moins d'adresse les obstacles qui me séparaient de la personne ensevelie.

Une heure après, je parvenais à dégager un malheureux qui commençait à étouffer, à moitié écrasé qu'il était par un énorme morceau de bois qui lui comprimait la poitrine.

Or, ce malheureux n'était pas malheureux du tout.

J'avais, au contraire, sauvé un des plus indiscutables millionnaires du pays, M. Cacérès, très-brave homme, encore jeune, pas marié et n'ayant que des parents fort éloignés.

Je ne saurais vous dire à quel degré il poussa la reconnaissance.

Il voulait me prêter cinq cent mille francs pour faire du commerce à Arica.

Je n'étais pas assez fanatique des commotions terrestres pour accepter. Bref, il m'offrit de constituer à mon profit une rente viagère de quinze mille francs, et cette fois je n'hésitai pas.

Je ne le laissai même pas refroidir. Le capital fut versé à Lima quelques jours après pour être déposé dans les caisses d'une compagnie d'assurances française. Et voilà.

Je suis rentier, je suis heureux. Je bénis tous les matins les tremblements de terre, le Pérou ainsi que M. Cacérès et il ne me reste plus qu'à me laisser vivre.

Ce récit, dans lequel il y avait trop de cynisme pour qu'il ne parût pas vrai, obtint le succès qu'en espérait Largeval. Beaucoup de gens se demandaient, après l'avoir entendu, s'ils ne feraient pas bien d'aller exercer la profession de sauveteurs au Pérou, et l'on oublia la mauvaise, l'exécrable réputation qu'avait eue autrefois Remi Largeval, pour ne plus voir en lui qu'un honnête bourgeois ayant mis de l'eau dans son vin et menant au grand jour la vie la plus régulière qu'on puisse imaginer.

Il y avait sept ans qu'il était revenu des lointains pays, lorsque les événements que j'ai entrepris de raconter se déroulèrent. Jamais pendant ce temps personne n'avait eu à se plaindre de lui, et aux yeux des gens qui se piquent de philosophie il passait pour un de ces hommes dont le bien-être

fait d'honorables citoyens, mais qui se changent en méprisables et dangereux personnages quand l'adversité les visite.

Il avait eu la chance de tourner définitivement du bon côté. Devait-on lui en savoir gré ? A vrai dire, on ne se préoccupait guère de cela, et il avait l'estime de son concierge, ce qui, dans la vie à Paris, est un point extrêmement important.

Donc, Georges vint le voir ce soir-là, et nous savons déjà quel était l'objet de sa visite.

– Je craignais de te trouver sorti, dit-il, dès qu'il fut assis aux côtés de son frère dans le salon où celui-ci avait l'habitude de recevoir.

– Pourquoi craignais-tu cela ? demanda Remi qui dressa l'oreille.

– Parce que j'ai à te parler longuement.

– Je suis tout ouïe ; parle, mon cher Georges.

– D'abord il faut que je t'annonce deux malheurs.

– Deux malheurs qui te frappent ?

– Oui. En premier lieu – je surs l'ordre chronologique, – j'ai perdu ma place.

– On t'a mis à la porte, n'est-ce pas ? Soyez donc assidu, honnête ! dit Remi avec un accent de misanthropie très-caractérisé.

– Non. M. Roulleau a déposé son bilan, et ce matin la maison était fermée.

– Ah ! mon pauvre Georges, il faut convenir que tu n'as pas précisément été gâté par les caresses de dame Fortune.

– Je t'en prie, Remi, ne plaisante pas. Me voilà sans ressource aucune.

– Comment ! tu n'as pas d'économies.

– Tu sais bien que quelque temps avant ton retour en France, mon beau-frère Dormeau, qui passait pour le plus honnête homme du monde, et à qui on ne connaissait aucun vice, mourut dans une maison de jeux.

– En effet, j'ai entendu parler de cela. Cette mort fut même entourée de circonstances assez mystérieuses.

– Oui. Mais j'ai dû te dire que cet événement me ruinait pour la seconde fois.

– Je me le rappelle en effet. Ta femme, je crois, avait placé sa dot.

– Chez son frère, en qui elle avait la plus grande confiance, et ce frère mourait absolument insolvable.

– Et depuis cette époque, n’as-tu pas pu mettre quelque argent de côté ?

– Hélas ! j’ai fait élever Geneviève, et Laurence a été malade pendant quatre ans. Enfin, pour comble de malheur, ce matin, un omnibus a renversé et a failli tuer ma pauvre enfant.

– Quoi ! la petite Geneviève ?

– Oui, sans un grand garçon qui a l’air un peu fou et que tu as dû voir, à ce qu’il m’a dit, la nuit dernière, en compagnie de gardiens de la paix.

A ces mots, il y eut comme un nuage sur le front de Remi.

– Oui, c’est vrai, la police est venue me réveiller en compagnie de deux individus, sous le prétexte que des malfaiteurs s’étaient introduits dans mon jardin.

– Eh bien ! c’est l’un de ces individus qui a sauvé la vie de ma fille en faisant obliquer l’omnibus.

– Il devait bien cela à la nièce, dit Remi, après avoir si prodigieusement ennuyé l’oncle pendant la nuit.

– J’étais donc venu... reprit Georges sur le ton d’un homme qui manque absolument de confiance.

– Tu étais venu me demander de l’argent, n’est-ce pas ?

– Oui, fit Georges résolument cette fois.

– T’en faut-il beaucoup ?

– Dame ! songe donc. Je voudrais de quoi vivre un mois pour avoir le temps de trouver un emploi.

– Et à combien estimes tu tes besoins d’un mois ? demanda Remi d’une voix qui se faisait sèche.

– De plus, reprit Georges sans répondre, il sera nécessaire de payer le médecin qui a rétabli l’épaule de Geneviève, et d’acheter, qui sait ? des remèdes coûteux.

– Bref ? fit Largeval le riche, devenu presque cassant.

– Bref, j’aurais besoin de quatre cents francs au moins.

Georges avait prononcé ce chiffre de quatre cents francs en tremblant. Remi ne poussa aucun cri d’étonnement et resta silencieux.

– Je te les rendrai à raison de cinquante francs par mois dès que j’aurai trouvé un autre emploi.

– J’entends bien, dit Remi.

– Eh bien ! qu’en dis tu ? As-tu besoin de te consulter longuement pour me dire oui ou non ?

– Cette somme de quatre cents francs, tu en as besoin tout de suite ?

– Evidemment, sans cela...

– C’est que, reprit Largeval le riche, nous sommes au 25 février.

– Eh bien ?

– Eh bien, le premier mars je touche le semestre de ma rente, sept mille cinq cents francs, et pour le moment je n’ai pas cent francs chez moi. Jamais je n’ai été si bas.

– Qu’à cela ne tienne, dit Georges, je puis attendre quatre jours. C’est-à-dire que je trouverai du crédit pendant ce temps-là, si tu me promets de me prêter la somme le 1^{er} mars. –

– Je ne vois pas, répondit Remi, ce qui pourrait m’en empêcher. Viens donc le 1^{er}, à cinq heures du soir.

Georges eut un éclair de joie dans les yeux et respira.

Ces quatre cents francs, c’était de quoi vivre pendant quelque temps, c’était sa Geneviève ne manquant de rien pendant sa convalescence.

– Merci, Remi, merci, dit-il d’une voix émue, tu te conduis en véritable frère.

Georges s’était levé pour se retirer en expliquant à Remi qu’il ne pouvait rester plus longtemps à cause de l’état de sa fille

Remi se leva à son tour et prit un flambeau pour éclairer son frère.

Mais après avoir fait deux pas, il s’arrêta tout à coup, poussa un cri rauque, laissa- échapper la bougie qu’il tenait à la main et tomba raide, tout d’une pièce sur le tapis.

En voyant cette chute qui ressemblait à un écroulement . tant elle avait été soudaine, Georges ne comprit pas d’abord.

Il resta un moment abasourdi, les yeux hagards fixés sur son frère immobile, et se demandant vaguement ce que cela voulait dire.

Mais bientôt il comprit ou crut comprendre que Remi venait de s’évanouir. Il se pencha aussitôt vers lui pour lui porter secours.

– Ce n'est probablement qu'une syncope, pensa-t-il.

Et prenant dans ses bras le malheureux, il le porta sur un canapé, où il lui plaça la tête assez haut, puis il défit sa cravate et ouvrit la fenêtre pour que l'air frais entrât dans le salon.

– C'est singulier comme il a la figure congestionnée, dit-il.

Pourtant il n'était pas encore inquiet. L'idée lui vint qu'avec un peu de vinaigre sur les tempes il le rappellerait à lui. Mais le vinaigre n'amena aucun résultat.

Georges trouva même un flacon d'un élixir pharmaceutique et en fit boire une grande cuillerée à Remi, après lui avoir ouvert la bouche avec peine. Il ne fut pas plus heureux.

Saisi de terreur, il prit le bras de son frère et se mit à crier :

– Remi ! Remi !

L'autre restait immobile, les yeux grands ouverts et ternes comme ceux d'un trépassé.

– Que faire ! continua Georges ; aller chercher un médecin ? mais pendant ce temps-là, peut-être que des soins empressés le rappelleraient à la vie

Avec une sorte d'acharnement il frotta de vinaigre pur le crâne de Remi, l'appelant à chaque minute.

Puis, au bout de quelques instants il murmura, en devenant terriblement pâle :

– Et s'il était mort !

Un frisson le secoua.

– Il faut courir, vite, vite, chercher un médecin, dit-il.

Georges s'élança vers la porte du salon, mais, au moment de la franchir, un bruit indistinct l'arrêta. Il crut que son frère avait poussé un soupir.

– il va reprendre connaissance, pensa-t-il en revenant sur ses pas. J'ai eu bien peur.

Tout cela avait pris beaucoup de temps. Il était déjà près de minuit. Dans ce pavillon isolé, au milieu de ce jardin, la scène avait des aspects fantastiques dont Georges se rendait compte instinctivement.

Un moment, il regarda son frère, un singulier effet se produisait.

Les yeux devenaient vitreux, la lèvre se décolorait rapi— dement, les ailes du nez se rapprochaient, en se pinçant, de la cloison, et les pouces se courbaient vers la paume des mains.

Georges prit son frère par le poignet pour l'appeler encore, mais cette fois, le doute n'était plus permis.

— Il se refroidit, dit-il avec terreur.

Par un mouvement irréfléchi, il colla son oreille sur la poitrine de Remi et écouta.

— Rien !

Une glace placée devant les lèvres du malheureux ne fut pas ternie par le moindre souffle. —

— Mort ! il est mort ! s'écria Largeval avec un accent de suprême désespoir. Pauvre frère ! Pauvre ami !

Et s'affaissant sur le canapé, aux pieds du cadavre, il se plongea dans une méditation profonde et douloureuse, le menton dans la poitrine et les mains sur ses yeux.

Mais tout à coup il se redressa brusquement et montra le poing au ciel.

— Malheureux cent fois ! mille fois malheureux que je suis, s'écria-t-il. C'est moi, moi surtout, moi seul qui suis atteint par cette nouvelle catastrophe. Providence ! Dieu ! que vous ai-je fait ? Voilà que dans ma misère il allait venir à mon secours, et il meurt, là, tout d'un coup, sans me rien laisser. Il n'a pas cent francs chez lui ; tout à l'heure il me le disait.

Tout m'échappe ainsi. A qui m'adresser maintenant ? La malechance s'acharne après moi, elle m'étreint, me terrasse et m'écrase. Il faut renoncer à lutter.

Me vaudrait il pas mieux être mort aussi que de rouler sans cesse l'éternel rocher de Sisyphe qui me retombe impitoyablement sur les épaules !

Remi mort, la rente s'éteint avec lui. Il est logé ici en garni. Je n'ai rien à prétendre sur une succession qui ne suffira pas à payer ses obsèques. C'est horrible et je suis vaincu. Mieux vaut mourir.

Mourir ! Et que deviendront ma pauvre Laurence sans ressources et ma Geneviève blessée ?

Il se rassit brusquement et resta pendant un quart d'heure plongé dans une immobilité complète.

Que pensait-il ?

Cette mort si subite d'un frère qui était la reproduction exacte de lui-même l'impressionnait cependant. Il lui semblait qu'il dût succomber le même jour que Remi.

– Qui sait, disait-il, si d'un moment à l'autre je ne vais pas tomber, moi aussi, mort à ses côtés.

Malgré ses paroles de tout à l'heure et son désespoir, il frémit à cette idée.

Mais il ne s'attarda pas à cette pensée et retomba dans des réflexions d'un autre ordre.

– Dire, murmura-t-il, que si mon frère avait possédé une somme liquide c'est moi qui en hériterais. L'aisance rentrerait enfin dans mon ménage après vingt ans de gêne. Au lieu de cela cette mort me plonge plus profondément dans ma misère et mes angoisses.

Pas cent francs seulement, dit-il en laissant tomber ses bras à ses côtés. Pas de quoi l'enterrer peut-être.

Mû par un sentiment qui n'a pas besoin d'être expliqué, il fit aussitôt une chose cruelle. Il fouilla le mort et chercha son porte-monnaie.

– Quarante-trois francs, dit-il. Mais peut-être a-t-il une réserve ?

Et sans se rendre bien compte de ce qu'il faisait, il se leva, ouvrit un secrétaire où Remi déposait ordinairement son argent et en visita successivement tous les tiroirs.

– Rien que ces quarante-trois francs, murmura-t-il.

Puis, toujours poussé par son idée, il alla visiter les armoires, les commodes, chercha sous le linge, espérant découvrir à chaque minute quelque cachette.

Ses recherches furent vaines.

– Ainsi, dit-il, je ne dois rien espérer. Une malédiction infernale pèse sur moi. Si encore ce malheur était arrivé seulement quatre jours plus tard, après que Remi aurait eu touché son semestre de rente ! Sept mille cinq cents francs, c'est un denier dont le plus gros me serait resté.

Mais non ! dit-il avec colère, en jetant à ses pieds le porte-monnaie.

Quand je songe au bonheur qu'a eu Remi de trouver dans sa vie ce Péruvien ! Mais qu'il aurait mieux fait ce M. Cacérès, de lui donner le capital. Ce serait moi qui, aujourd'hui.

Ou bien encore si mon frère avait songé à moi lors de la constitution de cette rente, et avait demandé qu'en cas de mort elle fût reportée sur ma tête.

Georges Largeval, en disant cela, s'arrêta soudain. Une idée lointaine – imperceptible lueur – germa dans son cerveau.

Au milieu du silence qui régnait et que la présence de ce mort semblait rendre plus profond, il entendait sa respiration qui se faisait plus rapide.

Bientôt ses yeux se dilatèrent, et il fit un haut-Je-corps comme s'il se fût dit à lui-même : Quelle folie ! Puis il jeta un regard inquiet et timide sur le cadavre.

Peu à peu, il devenait plus sombre ; mais la pensée grandissait dans sa tête, se dégageait, prenait un corps et s'offrait à lui avec ses tentations.

Il la chassa énergiquement d'abord. Elle revint impérieuse et chatoyante. Ce fut bientôt une obsession, et il ne put s'empêcher de grommeler :

– Au fait, il n'y a pas un être au monde, homme, femme, physionomiste quelconque, qui aurait été capable de nous distinguer l'un de l'autre. Cette ressemblance peut me sauver et les miens avec moi.

Après un moment de silence il reprit : – Oh ! non, non, ce serait un crime, après tout, un vol. Qu'importe que le ciel ait fait deux Largeval absolument semblables. Est-ce une raison pour que je m'empare d'un argent et d'une situation qui ne m'appartiennent pas ?

Il se tut.

– Et pourtant, reprit-il bientôt, qui pourrait se douter de la substitution ?

D'ailleurs, est-ce que je n'ai pas une excuse ? ma misère, l'espèce de furie avec laquelle un sort affreux m'a poursuivi sans se lasser. Si j'avais encore ma place et mes appointements, cette idée ne me serait certainement pas venue.

Mais encore une fois non, je ne veux pas, je ne peux pas tenter pareille chose. Quoi ! prendre la place de celui qui est là et voler l'argent qui ne revenait qu'à lui !

Il se laissa aller dans un fauteuil en proie à une terrible agitation.

– Par un hasard heureux, il n’y a, continua-t-il, per-, sonne dans cette maison. Les domestiques ont été chassés. Demain, si je me réveillais le maître ici, nul ne s’étonnerait de me voir commettre quelque gaucherie ou de faire un accroc aux habitudes de celui qui y commandait.

Georges qui ne pouvait rester en place, se leva et se mit à marcher à grands pas dans le salon.

Il voyait mille impossibilités à son projet, et pourtant il s’y accrochait en désespéré qu’il était

– Après tout, se dit-il encore, M. Cacérès n’avait point songé que Remi mourrait à quarante-neuf ans. Qu’est-ce que cela peut lui faire de servir la rente dix, quinze, vingt ans de plus puisqu’il est si riche ? Donc, sur ce point, je ne fais de tort à personne.

En somme, il faut prendre un parti, ajouta-t-il avec un geste énergique.

Après avoir prononcé ces paroles, il alla droit au corps de son frère en disant :

– Le sort en est jeté ; si je commets une mauvaise action, ma destinée m’y aura poussé et le hasard ou la Providence auront leur part de responsabilité.

A partir de ce moment, il resta sombre et silencieux tout en accomplissant la sinistre besogne qui devait lui faciliter l’exécution de son projet.

D’abord, il ferma la fenêtre et tira soigneusement le rideau, puis il déshabilla entièrement le cadavre de Remi.

C’était là une tâche épouvantable qu’il fut souvent sur le point d’abandonner. Trois ou quatre fois, il crut que le corps se dressait en face de lui pour lui demander compte de ce qu’il considérait, lui Georges, comme une profanation.

Et puis, c’était terriblement difficile. Les membres s’étaient déjà raidis. Il fallait couper le linge de corps qu’il était trop difficile d’enlever au mort.

Haletant, la sueur au front, la peur dans les yeux, le remords au ventre, la douleur dans l’âme en même temps, il allait, il allait en grande hâte, ne sachant trop ce qu’il faisait.

A un moment, l’un des bras qu’il avait été obligé de détendre pour lui ôter une manche se replia brusquement, et la main, en passant, lui donna

une légère tape sur le front. Le malheureux lâcha tout et fut sur le point de prendre la fuite.

Mais il songeait toujours à sa fille, à sa femme, et il revenait à son abominable travail qu'il finit par achever.

Quand il eut mis à nu le corps de Remi, Georges ôta ses vêtements à lui et s'habilla de ceux de son frère, après quoi il revêtit le mort des habits qu'il venait de quitter.

Lorsque cette difficile et douloureuse substitution de vêtements fut accomplie, il se dirigea vers une glace et se regarda. Sous la longue redingote bleue il représentait si exactement son frère qu'il ne put s'empêcher de murmurer :

– Remi !

Mais cette vue le rassura sur l'issue de son audacieuse entreprise.

– Maintenant, dit-il, je n'ai plus qu'une chose à faire : avertir Laurence.

VII

Après un moment de perplexité il reprit :

– L’avertir de quoi ? Dois-je lui dire ce que j’ai fait et la mettre dès cette nuit dans le secret, ou bien jouerai-je mon rôle avec elle et avec Geneviève comme avec tout le monde ?

Non, je la connais bien. Jamais elle ne consentirait à prendre une part de complicité dans ce que j’ai entrepris. Loyale, honnête, puritaine même, elle ne me cachera pas son indignation. Bien mieux, elle me forcera sûrement à reprendre ma misère et mon désespoir.

Mais, d’autre part, elle peut me reconnaître et me trahir. Que faire ? Il faut pourtant que je renonce à mes indécisions. Je me suis engagé dans une voie où il est indispensable de marcher en avant, sinon sans crainte, du moins sans hésitation.

Je vais donc aller lui porter la nouvelle. Si elle me reconnaît, eh bien ! je tâcherai de la décider à s’associer à mes actes. Et, dans le cas contraire, tout ira pour le mieux, J’aurai du temps devant moi.

Mais comment va-t-elle me recevoir ? Elle était fort mal avec Remi. Voilà bientôt cinq ans qu’elle refuse obstinément de venir chez lui et qu’elle empêchait Geneviève elle-même de visiter son oncle.

Il allait sortir, lorsqu’il hésita de nouveau.

– Il est encore temps de reculer, dit-il.

Mais une minute après il se coiffait de son chapeau, oubliant machinalement de prendre celui de son frère. Heureusement il s’aperçut de

sa méprise, la répara et quitta le pavillon.

Il était deux heures du matin lorsqu'il frappa au carreau de la loge où dormait Pascal.

– Ouvrez vite, cria-t-il, mon frère est mort subitement. Il faut que je sorte.

Le portier réveillé en sursaut ne comprit pas très-bien, et tira son cordon.

– Ce portier, dit-il, en se dirigeant vers la rue Hautefeuille, ne peut pas deviner quel est celui de nous deux qui lui a parlé. Quand je reviendrai, je saurai si je dois être Georges ou Remi Largeval.

Un quart d'heure après, il sonnait à sa propre porte, et Laurence qui, depuis longtemps était dans des transes mortelles, vint lui ouvrir en toute hâte.

– Vous ! s'écria-t-elle en l'apercevant.

Georges respira. Sa femme ne l'avait pas reconnu.

Silencieux, la figure assombrie, les yeux désolés, il entra. Tout dans son attitude, – sans qu'il eût eu besoin de la composer, d'ailleurs, – tout indiquait une mauvaise nouvelle.

– Mon mari ? interrogea celle qu'il allait faire veuve.

– Ma chère Laurence, répondit-il, je vous supplie d'avoir du courage, beaucoup de courage.

– Georges est malade, blessé, lui aussi, peut-être mourant ?

– Ne parlez pas-si haut. Je sais que Geneviève a été la victime d'un accident. Elle dort sans doute.

– Oui, avec la fièvre.

– Elle apprendra donc assez tôt le malheur qui nous frappe.

– Mais enfin quel est ce malheur ? Où est mon mari ? Pourquoi ne l'avez-vous pas ramené avec vous ?

– Hélas ! ma pauvre sœur, Geneviève est orpheline.

– Orpheline ! s'écria Laurence, Georges.?

– Georges n'est plus.

– Il s'est suicidé ? interrogea avidement la malheureuse,

Et comme Largeval restait un peu stupéfait de cette question :

– Il n'a pas eu le courage de supporter la misère qui nous attendait, et il nous a laissées, sa fille et moi, sans espoir et sans ressources.

– Non, ma sœur.

– Oh ! ne m'appellez pas ma sœur, interrompit brusquement M^{me} Largeval avec violence, vous savez bien que c'est un titre que je ne puis accepter venant de vous. Pas d'hypocrisie. Parlez franchement.

– Vous mettraitez bien durement, quand je tâche d'adoucir ce moment épouvantable, dit avec componction Georges, qui ne savait pas au juste pourquoi sa femme était si dure et si hautaine.

– Au fait, au fait, monsieur, vous dis-je ; parlez, mais parlez donc.

– Eh bien, ma chère Laurence, Georges vient de mourir subitement chez moi, au moment où il allait me quitter, frappé par une attaque d'apoplexie, sans doute.

– Et vous n'avez pas couru chercher un médecin ?

– Je le croyais évanoui seulement. Je me suis empressé de faire les choses indiquées en pareil cas ; mais je n'ai obtenu aucun résultat. Et quand j'ai voulu partir pour appeler du secours, en lui prenant la main pour voir une dernière fois si son pouls battait encore, je me suis aperçu qu'il était froid.

Pendant qu'il parlait ainsi, Laurence le regardait attentivement. Georges soutint cet examen sans trop d'embarras. A deux ou trois reprises elle eut des éclairs dans les yeux, comme si elle eût été sur le point de dire quelque chose qui lui brûlait la langue ; mais finalement elle garda le silence.

– Etait-il donc malade ? demanda-t-elle pourtant au bout d'une minute, pendant laquelle elle parut se consulter.

– Quand ?

– Lorsqu'il est arrivé chez vous, répondit Laurence en mettant à la hâte un chapeau et un châle.

– Non. Seulement il avait tant de chagrin depuis la matinée !

– Oui. La perte de sa place et l'accident arrivé à Geneviève. Mais me voilà prête. Je veux le voir. Conduisez-moi près de lui. Ah ! sans ce cruel, sans cet horrible événement, je n'aurais jamais consenti à retourner chez vous.

A ces mots Georges redressa la tête ; mais ce ne fut qu'un éclair. Son frère, s'il eût vécu, devant être en état de comprendre ce que signifiaient ces paroles, il ne voulut pas s'en étonner et garda le silence.

– Partons, reprit Laurence.

– Passez, lui dit Georges.

Pendant qu'ils descendaient l'escalier l'un derrière l'autre, une idée extraordinaire persécutait M^{me} Largeval.

– Jamais, se disait-elle, cette ressemblance entre les deux frères ne m'a paru plus étonnante qu'en ce moment. Je jurerais presque que c'est mon mari qui m'appelle ainsi sa chère Laurence, et pourtant c'est bien le regard détesté de cet homme, de ce misérable à la merci duquel nous allons peut-être nous trouver, ma fille et moi ; c'est sa voix, c'est lui tout entier.

Ils arrivèrent dans la rue.

– Voulez-vous prendre mon bras, ma chère Laurence ? demanda Georges qui éprouvait un secret plaisir à appeler sa femme de ce doux nom.

– Oh ! c'est parfaitement inutile, répondit Mme Largeval. Je marcherai à vos côtés. Votre présence suffira pour me protéger contre les mauvaises rencontres.

Ces paroles furent prononcées d'une voix sèche, presque emportée.

– Vous n'allez pas, vous n'allez pas, s'écria Laurence au bout de quelques minutes. Vous ne sentez donc pas que je suis dévorée par l'impatience d'arriver auprès de mon mari ?

Peut-être n'est-il pas réellement mort, murmura-t-elle au bout d'un instant.

Largeval se taisait, heureux au fond de la douleur de sa femme, mais désolé néanmoins de la voir souffrir ainsi.

Ils arrivèrent. M. Pascalm, ne se souvenant pas que son locataire était sorti, vint ouvrir en chemise, selon son invariable habitude, et fut très-étonné de voir Largeval, qui d'ailleurs lui administra une verte semonce sur l'inconvenance de sa tenue.

Laurence l'écoutait toujours avec un étonnement qu'elle. n'éprouvait pas quand, autrefois, le hasard la mettait en présence de Remi.

Nous passons sous silence les lamentations que le portier crut devoir faire entendre à la nouvelle de la mort de Georges. Il se répandit en hélas ! en interjections de toute sorte, offrit ses services, demanda comment cela était arrivé...

Mais Largeval le laissa au milieu de ses exclamations et entraîna Laurence, qui ne tenait pas en place, vers le pavillon.

Ils pénétrèrent ensemble dans le salon. Tout était encore en cet état de demi-désordre, conséquence naturelle d'un pareil événement.

Sur le tapis, on voyait le chandelier que tenait Remi dans sa main lorsqu'il était tombé, et, quelques centimètres plus loin, la bougie éteinte et brisée.

Etendu sur le canapé, le corps, revêtu des habits ordinaires de Georges, profilait ses formes rigides.

Largeval indiqua d'un geste le cadavre à Laurence. Il se demandait si sa femme, qui ne l'avait pas reconnu, n'allait pas s'apercevoir de la vérité en voyant le mort.

Mais la malheureuse avait les yeux pleins de larmes. Elle reconnut les vêtements, et cela lui suffit. S'élançant vers celui dont elle se croyait veuve, elle lui prit la tête dans ses bras et le couvrit de baisers et de pleurs.

Sa douleur était affreuse. Les sanglots lui montaient à la gorge, et se succédaient malgré elle avec tant de rapidité qu'elle fut sur le point de suffoquer.

Georges ne s'était pas cuirassé d'avance contre la peine qu'il éprouverait en voyant sa femme dans un tel état. Il sentait bien que des paroles banales ne pouvaient rien pour adoucir son angoisse, et cependant il aurait tout fait pour qu'elle ne souffrit pas ainsi.

Un moment, il fut sur le point de l'arracher à ces étreintes qui avaient un côté presque repoussant à ses yeux.

Même il se pencha pour la prendre par le bras et peut être pour lui dire la vérité.

Mais M^{me} Largeval, se dressant avec une violence incomparable, le repoussa brutalement et lui dit :

– Laissez-moi, laissez-moi donc !

Georges, interdit, n'osa pas insister. Il se disait qu'après tout sa femme était d'une honnêteté, d'une loyauté si sincères, qu'elle ne consentirait jamais à partager une aisance gagnée par une substitution,

– C'est pour elle que je commets cette action douteuse, ce méfait, pensait-il. Je me sacrifie, en somme, et je me condamne, qui sait ? à une triste vie. Déjà je subis une terrible torture de ne pouvoir la consoler, et de penser que

je vais être, au moins pour quelque temps, un étranger, un ennemi à ses yeux.

Laurence, accablée, était retombée dans sa douleur. Veuve !... Veuve !... Voilà le mot qui lui revenait sans cesse à l'esprit comme un refrain. Son pauvre Georges avait succombé sans avoir eu le temps de l'embrasser, de lui dire un adieu.

Debout derrière sa femme, Largeval attendait patiemment qu'elle eût fini de pleurer et de prier.

Enfin elle se redressa, et s'adressant à celui qu'elle croyait être son beau-frère :

– Monsieur, lui dit-elle, vous aurez l'obligeance de faire transporter le corps à la maison dans la journée de demain.

– Ecoutez, Laurence, répondit Largeval, si vous m'en croyez, vous abandonnerez à ma charge tous les tracas, tous les ennuis, toutes les désolations que vous vaudraient les funérailles de Georges.

– Que voulez-vous dire ?

– Qu'il vaudrait mieux laisser le corps ici et remplir toutes les formalités, de telle sorte que ma maison fût considérée comme le domicile de mon frère.

– Alors vous voudriez que le convoi sortît de chez vous ?

– Ce serait plus simple, et cela aurait l'avantage pour vous de pouvoir cacher le funeste événement à Geneviève tant que la fièvre ne l'aura pas quittée.

– Mais que lui dirai-je pour expliquer l'absence de son père ?

– Ce que vous voudrez, que Georges est parti pour un voyage auquel il n'a pu faire subir aucun retard.

Laurence n'écoutait plus. Elle songeait à sa fille blessée, elle revenait malgré elle à son mari étendu là devant elle, et les sanglots lui remontaient impitoyablement à la gorge.

– Qu'en pensez-vous ? reprit Largeval.

– Je crois que vous avez raison. Peut-être... oui... agissez. Je ferai ce qui sera le plus convenable. Et elle retourna au canapé, devant lequel elle s'agenouilla lentement pour recommencer ses prières.

VII

Pendant toute la journée qui suivit cette nuit terrible, Georges s'occupa des déclarations, courses et mesures à prendre pour enterrer son frère.

A diverses reprises il se trouva en contact avec les personnes qui avaient connu particulièrement Remi. Pas une ne conçut le moindre doute sur son identité. Prudent Pascalin, qui s'employa le mieux qu'il put pendant cette journée, n'eut pas l'ombre d'un soupçon, et lorsque le soir Georges se coucha pour la première fois dans le lit de son frère, il put se dire que son rôle serait des plus faciles à remplir.

L'heure des obsèques arriva.

Laurence, malgré toutes les supplications de Largeval, avait voulu suivre le convoi. Grâce à une rare force d'âme, elle était parvenue à tout cacher à sa fille, qui souffrait beaucoup.

Mais elle avait éprouvé le besoin de pleurer encore, et de crier et d'exalter sa douleur. Peut-être même cette cérémonie, qui lui brisa le cœur, fut-elle un puissant et heureux dérivatif à la contrainte qu'elle avait dû s'imposer devant Geneviève.

Georges mena le deuil.

Dans son grand costume noir, il fit un effet prodigieux sur ceux qui avaient été ses amis intimes, et qui ne pouvaient tarir sur l'inconcevable ressemblance des deux frères.

Laurence elle-même ne put se soustraire à l'influence de ce fait avec lequel pourtant elle était familiarisée, et il lui sembla d'autant plus avoir son

mari sous les yeux, que précédemment elle l'avait vu en grand deuil, à l'occasion de la mort de son père à elle.

Au cimetière, Georges éprouva une sensation dont bien peu d'hommes ont eu la surprise.

Une personne du cortège sortit de la foule – c'était un des plus anciens camarades de celui qu'on croyait étendu pour l'éternité dans la fosse – et fit en quelques mots l'éloge du mort.

L'émotion de l'orateur était sincère, elle gagna la plupart des assistants. Laurence ne put se contenir et éclata. La scène fut déchirante.

Seul, Largeval, quoique au fond de son âme il éprouvât un amer chagrin en songeant qu'on enterrait son frère Remi, pour qui toujours il avait eu la plus vive affection, Largeval ne put s'empêcher de sourire intérieurement, et lorsque les devoirs de sa situation l'obligèrent à serrer, en guise de remerciement, la main de celui qui venait de parler, il baissa les yeux de peur que quelqu'un n'y surprît sa pensée.

Néanmoins, il mit dans cette poignée de main une effusion d'autant plus sincère qu'il était lui-même on ne peut plus flatté d'avoir été l'objet de ce petit événement oratoire.

Mais il eut quelques instants après un cruel serrement de cœur, lorsqu'il vit avec quelle banale indifférence ceux-là même qui venaient de verser une larme sur son cercueil causaient de celui qui passait pour être décédé.

Il sut alors quels avaient été ses vrais amis, et il eut la douleur de constater qu'ils n'étaient pas prodigieusement nombreux.

Quand il eut reconduit Laurence chez elle, Largeval regagna son domicile, ou plutôt celui de son frère.

Deux jours pleins s'étaient écoulés depuis le moment où il avait changé d'état.

Tout le monde le prenait pour Remi, et il avait une rare audace...

Mais cela ne l'empêchait point d'agir avec prudence. Il se disait en effet que tel ou tel événement, attendu par son frère et dont lui-même n'avait aucune idée, pourrait se présenter, et qu'il fallait être sur ses gardes.

Et puis, il avait encore un passage excessivement délicat à franchir. L'échéance semestrielle de la fameuse rente viagère tombait le quatrième

jour après la mort de Remi. Allait-on s'apercevoir de la fraude ? Sortirait-il encore triomphant de cette épreuve suprême ?

Ce fut donc avec un atroce serrement de cœur qu'il se rendit dans les bureaux de la compagnie d'assurances, où l'on devait lui compter – si un accident ne survenait pas, sept mille cinq cents francs. Dès la veille il s'était mis au courant de ce qu'il lui faudrait faire ; il avait étudié la situation topographique de la caisse pour ne pas montrer d'hésitation.

Ce fut donc d'un pas ferme, mais avec une véritable terreur, qu'il entra dans la grande salle où son sort allait se décider. Un garçon de bureau le salua.

Il se dirigea la sueur au front vers un guichet, frappa doucement et, se penchant pour se faire voir, dit d'une voix un peu étranglée :

– Je viens toucher les arrérages de ma rente...

Georges fut interrompu par le caissier qui lui dit :

– Toujours exact donc, monsieur Largeval ?

– Il le faut bien.

– La première fois que je ne vous verrai pas le 1^{er} mars ou le 1^{er} septembre, je pourrai bien dire que vous êtes mort.

Cette réflexion tomba comme un coup de marteau sur Georges, qui eut cependant assez de présence d'esprit pour répondre :

– Mort, ou tout au moins bien malade.

Sur le point qui le préoccupait le plus, d'ailleurs, il était entièrement rassuré. Le caissier ne doutait pas le moins du monde qu'il ne fût Remi, et tout marchait sur des roulettes.

Mais pendant que l'on échangeait ainsi quelques paroles banales, l'employé préparait sa besogne.

– Vous avez votre certificat de vie ? demanda-t-il.

– Le voici, répondit Georges en tirant la pièce de sa poche.

– Ah ! parfait. Veuillez être assez bon pour me signer ce reçu.

Malgré lui, Largeval fit un mouvement en arrière.

– Qu'avez-vous ? lui demanda le caissier avec intérêt.

– Oh !! C'est nerveux, purement nerveux, répondit le nouveau rentier, qui sentait sa gorge en feu et ses cheveux inondés de sueur.

– Signez donc !

Machinalement, Largeval prit la plume, mais il hésita encore.

– C’est un faux, un véritable faux que je vais commettre, se dit-il.

Au fond, la substitution elle-même n’était pas autre chose qu’un acte de faussaire plus audacieux que ceux dont on a l’habitude d’apprécier les conséquences ; mais ce faux-là n’avait pas de côté palpable, tangible, comme l’action de mettre un nom qui n’est pas le sien, au-dessous d’un reçu.

Georges n’avait certainement pas pensé à cela lorsqu’il s’était introduit dans la peau de son frère.

Il s’était figuré qu’il n’avait qu’à vivre heureux et tranquille, et, tête baissée, il s’était jeté dans une existence où des incidents imprévus, semblables à celui-là, pouvaient l’arrêter à chaque pas.

Mais il n’avait pas le temps de s’amuser à réfléchir. Il fallait signer ou dire : – Je suis un pauvre diable qui ai commis une action misérable.

A quoi on aurait certainement répondu :

– Vous êtes un voleur, rien de moins.

Largeval signa donc, mais quelqu’un qui l’eût observé aurait été bien étonné de son attitude.

La main tremblante, les yeux fixes, la bouche à demi ouverte, il prit la plume qu’on lui tendait, et se rappelant la signature de son frère, qui d’ailleurs avait eu à peu près la même écriture que lui, il écrivit : Remi Largeval, et escorta le nom d’un paraphe.

Après quoi, le caissier, de sa voix tranquille, compta :

– Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept... sept mille et vingt-cinq louis, sept mille cinq cents francs.

Il se produisit alors chez Georges un autre phénomène. Cet argent qui n’était pas à lui, il n’osa pas d’abord le toucher. Le crime qu’il avait commis prenait des formes auxquelles il lui était impossible de se soustraire et qui l’écrasaient, lui, honnête pendant tant d’années.

– C’est un engrenage, pensa-t-il. Il faudra que j’y passe tout entier.

Il ne croyait pas si bien dire.

– Prenez votre argent, monsieur Largeval, lui dit le caissier d’une voix quelque peu impatiente, il y a beaucoup de monde derrière vous, et j’ai beaucoup d’échéances aujourd’hui.

Georges ramassa ses billets de banque et le rouleau de vingt-cinq louis ; il les mit dans sa poche, à même, sans trop savoir ce qu'il faisait, et sortit en s'essuyant les tempes.

Une fois dehors, le grand air lui rendit sa présence d'esprit.

– Je suis bien sot, se dit-il, de me laisser abattre à chaque instant par un incident nouveau. Il faut pourtant m'attendre à mille événements qui devront me surprendre, et que je devrai accueillir sans manifester le moindre étonnement.

C'est une étude à faire, reprit-il, et il est nécessaire que je m'y applique tout de suite.

Comme il achevait cette réflexion, il vit se planter devant lui, Montussan qui s'écriait :

– Eh ! c'est M. Largeval en personne.

– Moi même, cher monsieur ; vous m'avez donc reconnu ?

– D'autant plus que, depuis la fameuse nuit, vous savez ? j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de monsieur votre frère ainsi que de sa famille.

– Mon pauvre frère ! dit Largeval d'une voix lamentable.

– Que voulez-vous dire ? interrogea Montussan. Mais vous êtes en grand deuil ! je ne m'étais pas aperçu de cela. Est-ce que ?

– Hélas ! monsieur, le jour même où vous l'avez vu, j'ai eu la douleur de le voir tomber à mes pieds, frappé d'apoplexie.

Largeval disait cela sur un ton pénétré qui n'était pas joué le moins du monde, car, en réalité, il éprouvait un sentiment de profonde tristesse, chaque fois qu'il parlait de la mort de son frère.

Montussan restait stupéfait.

– Mais alors que vont devenir Mme Largeval et cette délicieuse enfant que j'ai eu l'honneur de conduire chez elle ?

– Le jour de l'accident, oui, je sais cela. Mon frère m'en a parlé.

– Elles sont pauvres, très-pauvres, je crois.

– Mais ne suis-je pas là ? Dieu merci, dit Largeval. Tant que ce sera en mon pouvoir, elles ne manqueront de rien.

– Et ce ne sera que juste, monsieur, car je ne crois pas qu'il existe au monde une jeune fille qui excite une plus vive sympathie que mademoiselle

votre nièce.

Montussan prononça ces paroles avec une animation qui ne lui était pas habituelle.

– Personne, reprit-il encore, ne mérite plus qu'elle d'être heureuse, et si ma bonne chance voulait que je pusse m'employer à son bonheur, croyez, monsieur, que je le ferais avec un entier dévouement.

– Je vous remercie en son nom et au mien, monsieur, répondit Largeval, qui sentait une larme de gratitude dans ses yeux.

– Mais je ne vous ai pas encore demandé comment elle va ; si sa blessure est en voie de guérison.

– Elle est aussi bien que possible, répondit Largeval. Seulement, la pauvre enfant ignore encore la mort de son

père, et nous ne sommes pas sans inquiétude sur les dangers qu'elle peut courir lorsque nous serons réduits à la lui apprendre.

– En effet, il faudrait retarder ce moment le plus qu'on pourra,

– Si donc vous alliez visiter ces dames, reprit Georges, vous seriez assez aimable de ne point paraître au fait du malheur qui nous a frappés.

– Je vous le promets.

Largeval fit un pas pour continuer sa route, lorsque Montussan l'arrêta et lui dit :

– Et mes voleurs, n'en avez-vous pas entendu parler ? Ne s'est-il rien passé qui pût vous donner quelque indice sur ce qu'ils avaient fait dans votre jardin ?

– Non, vraiment. Je ne sais. Les événements qui se sont déroulés depuis ne m'ont d'ailleurs pas laissé un moment pour y penser, répondit Largeval un peu gêné.

Sur ce dernier mot on se sépara. Montussan entra dans un café, où il se mit à boire du punch jusqu'à satiété, pour ne pas employer un autre mot, et Georges rentra chez lui pour se débarrasser de la somme qu'il venait de toucher.

Après avoir mis six mille cinq cents francs sous clef, il sortit avec un billet de mille francs dans sa poche et se rendit chez Laurence.

– Ma chère, lui dit-il, dès qu'il fut assis en face d'elle, par tout ce que m'a raconté votre mari le jour même de.

Geneviève était là, Mme Largeval fit un signe discret.

– le jour même de son départ, vous devez être dans une position momentanément difficile. J'aimais beaucoup mon frère, et je veux faire pour vous et pour sa fille tout ce que doit un bon parent.

– Hypocrite ! ne put s'empêcher de murmurer Laurence.

Largeval n'entendit pas ou ne voulut pas comprendre. Quoi qu'il en soit, il tira de sa poche le billet de mille francs, et, le déposant sur un petit meuble :

– Voici, dit-il, quelques ressources que vous me permettrez de vous offrir, et...

– Geneviève, mon enfant, dit Laurence, retire-toi un instant dans ta chambre. J'ai besoin de causer en particulier avec M. Remi.

Georges, en entendant cela, ouvrit de grands yeux naïfs et surpris. Geneviève obéit à sa mère et disparut.

– Monsieur, lui dit alors Laurence, la mort de mon pauvre Georges vient de dénouer les liens de parenté qui nous unissaient.

– Que voulez-vous dire ?

– Que, devenue veuve, je ne vous suis plus rien ou, pour mieux dire, vous n'êtes plus rien pour moi. C'est pourquoi je ne puis ni ne dois accepter la somme que vous venez de m'offrir, quel que soit le sentiment qui vous ait poussé à cette démarche.

– Comment ! vous refusez ?

– Positivement.

– Mais pourquoi ?

– Pourquoi ? C'est vous, vous ! qui me demandez pourquoi ? Eh ! ne le savez-vous pas assez, pourquoi ? Auriez-vous formé le projet de me forcer à vous le rappeler ?

Georges resta silencieux.

Evidemment il y avait un secret entre sa femme et son frère. Et ce secret devait être d'une certaine gravité pour que Laurence prît, dans sa position désespérée, la détermination de repousser son aide. Mais quel était ce secret ? Ce qu'il y avait de certain, c'est que Largeval ne pouvait pas paraître seulement surpris de ce qu'on lui disait s'il tenait à continuer son rôle.

- Ecoutez, ma chère Laurence, dit-il, j’ai pu avoir des torts envers vous.
- Vous daignez le reconnaître, dit ironiquement M^{me} Largeval.
- Mais je croyais que la mort de Georges était un de ces événements qui amènent d’ordinaire, entre parents brouillés, un rapprochement dont je serais heureux.

Laurence resta froide et hautaine.

- Je vous demande pardon pour le passé et je m’en repens, ajouta-t-il à tout hasard. Si j’ai commis des actes ou prononcé des paroles qui vous ont animée contre moi, je vous supplie de les oublier.

– C’est impossible.

- Si votre rancune est trop forte, insista Georges, qui, par un désir fort naturel espérait faire dire à Laurence ce qu’elle avait à reprocher à Remi, si votre rancune contre moi est trop forte, acceptez au moins pour votre fille.

– Ma fille et moi saurons nous passer de vos bienfaits et j’ajoute même que je suis indignée de l’audace avec laquelle vous venez me les proposer.

– Ainsi, vous refusez décidément ?

– Eh ! puis-je faire autrement ?

– Soit, fit Largeval. Ne vous étonnez donc pas si je provoque la réunion d’un conseil de famille qui prendra plus souci de vos intérêts que vous-même.

– Je vous en défie ! s’écria Laurence.

– Mais quelle est donc, pensa Georges étonné, la faute qu’a pu commettre mon frère pour que ma femme parle avec cette terrible assurance.

Puis il ajouta tout haut :

– De quoi vivrez-vous ?

– Dieu y pourvoira. N’en prenez pas souci.

Cela dit, Laurence fit entendre à Largeval qu’elle désirait voir cette visite prendre fin, et elle se leva pour ne laisser aucun doute à cet égard.

– Ainsi, reprit-Georges d’une voix émue, je n’ai pas à espérer que vous viendrez de temps en temps me voir...

– Oh ! pour cela, non.

– Et si Geneviève désirait entretenir des relations de bonne parenté avec son oncle ?... car la mort de mon frère ne peut pas faire qu’elle ne soit ma nièce...

– Si Geneviève désirait pareille chose, je tâcherais de l’en dissuader.

– Mais, encore une fois, pourquoi ? s’écria Georges qui se butait dans l’obscurité de suppositions plus invraisemblables les unes que les autres.

Pour toute réponse, Laurence fit un pas vers la porte, et force fut à Georges de prendre congé.

– Me permettez-vous, au moins, de venir prendre de vos nouvelles ?

– Oh ! vous n’y tenez guère, n’est ce pas ?

– Mais je vous assure, au contraire, que j’y liens beaucoup.

Laurence avait ouvert la porte. Georges extrêmement troublé, ne comprenant rien à ce qui lui arrivait, sortit ma – chinalement et descendit à pas lents cet escalier qui était le sien, cet escalier qu’il ne devait gravir désormais que rarement, et encore au cas où on lui permettrait de le monter.

Il s’en alla consterné, ne sachant qu’imaginer.

– Quelle peut être la mauvaise action que Remi a commise ? se demandait-il. Qu’a-t-il pu faire pour froisser, pour indigner à ce point Laurence, qui est bonne, qui est indulgente ? Je m’y perds ! Cela paraît fort grave, car c’est avec un accent bien extraordinaire qu’elle m’a dit :

– Je vous en défie !

Ah ! par ma foi, si je ne puis ni lui offrir de l’argent, ni lui être utile en quoi que ce soit, si je dois renoncer à la voir, à lui parler, s’il faut que je n’aie même plus la consolation d’embrasser Geneviève, c’était bien la peine de changer ma position contre celle de Remi.

C’était bien la peine de me faire voleur et faussaire, car il ne faut plus en douter, je suis aujourd’hui l’un et l’autre.

Ainsi, je suis tombé dans cet abîme par affection pour ma femme qui ne veut ni me recevoir ni me visiter jamais, par affection pour ma fille, que je ne reverrai qu’en guettant sa sortie de temps en temps.

Tout en faisant ces amères réflexions, il rentra dans le pavillon de la rue Serpente.

IX

La nuit était venue, il dîna tant bien que mal et se coucha de bonne heure. Après un premier sommeil, très-lourd et peuplé de cauchemars, il s'éveilla...

Une pendule sonna deux heures. Mais presque au même instant, Largeval crut entendre une voix poussant des appels désespérés.

Il se dressa sur son séant et écouta.

C'était un bruit vraiment effrayant, qui semblait sortir des profondeurs de la terre.

On eût juré que des malheureux agonisaient en quelque mystérieux cachot. Parfois, un cri qui devait atteindre le paroxysme du rugissement, pour se faire entendre avec cette intensité de son, traversait la nuit.

On devinait de la fureur, du désespoir et l'effroi. le plus horrible dans ces étonnantes clameurs.

– Qu'est-ce que cela veut dire ? murmura Largeval inquiet.

Puis il se reprit à prêter l'oreille. Il y eut un assez long silence ; et le bruit recommença bientôt. Il y avait cette fois quelque chose de déchirant et d'épouvantable dans la façon dont on se plaignait, dont on paraissait implorer du secours.

De temps à autre, des coups sourds retentissaient également. Georges ne pouvait parvenir à se rendre compte de ce qui se passait.

Une idée singulière lui traversa même l'esprit, et il eut pensée que l'âme de son frère... mais il n'était pas assez superstitieux pour se laisser aller à

de semblables imaginations, même dans cette maison isolée, au milieu d'une nuit profonde.

– Il est évident qu'on appelle, dit-il, et que des malheureux ont besoin d'aide ; mais où ?

Il se leva, s'habilla, prit un revolver et descendit au rez-de-chaussée. En ce moment, il se rappela l'histoire étrange des deux voleurs, que lui avait racontée Montussan, et il se demanda si les bruits qu'il entendait ne se rattachaient pas à cette aventure.

Largeval n'était pas peureux, Quand il arriva au rez dechaussée, les cris lui parurent venir du dehors. Bravement il ouvrit la porte de sa maison et descendit dans le jardin pour l'explorer.

Mais là il ne perçut plus rien. La tranquillité semblait absolue. Une fois il lui sembla distinguer quelque chose qui devait partir de la maison.

Il rentra donc et écouta. Mais, comme la première fois, les appels partaient du jardin.

– Je suis victime, dit-il, de quelque singulier effet d'acoustique probablement.. Au grand jour je me rendrai compte sûrement de ce que c'est.

Et il remonta se coucher tranquillement, tout en se promettant cependant, d'interroger Pascalín le lendemain sur ce cas extraordinaire.

Il n'eut aucune peine d'ailleurs à reprendre son sommeil, car le vacarme qu'il entendait si bien tout à l'heure venait de cesser assez brusquement.

Au jour, Largeval se leva, n'ayant plus qu'un souvenir un peu confus de ce qui l'avait frappé pendant la nuit.

Néanmoins, il manda le sieur Pascalín, portier, et lui dit :

– N'avez-vous rien entendu d'inquiétant la nuit dernière ?

Pascalín à cette question ouvrit de grands yeux.

– Non, monsieur Largeval, non.

– C'est bien particulier.

– D'abord, je n'ai fait qu'un somme de minuit à six heures.

– Eh bien ! moi, je me suis levé, je suis même descendu dans le jardin pour me rendre compte de bruits qui m'ont vivement surpris.

– Des bruits ? répéta Pascalín en ayant l'air de réfléchir.

– Oui, des bruits terribles même. Cela prenait de temps en temps les proportions de hurlements.

– Est-ce que cela se produisait comme si quelqu'un eût fait de violents efforts ?

– Oui, en effet... je crois.

Pascalín alors se mit à rire bruyamment.

– Je sais ce que c'est, dit-il.

– Alors, monsieur Pascalín, fit Largeval piqué, veuillez me l'apprendre. Je vous en serai vraiment obligé.

– Ce sont des boulangers établis depuis une huitaine de jours dans une maison adossée à votre jardin. Ils poussent leur han ! toute la nuit, et c'est ce qui vous aura effrayé.

– C'est possible.

– Oui, vous avez été éveillé par des geindres.

– Tant mieux, monsieur Pascalín, tant mieux. J'aurais été désolé de n'avoir pas eu d'explication satisfaisante, et je vous remercie.

La nuit suivante, les mêmes cris se firent entendre de nouveau, mais Largeval n'y prêta qu'une attention distraite, et il n'en perdit pas une minute de sommeil.

Bientôt même il s'habitua sans doute complètement à cela, car il n'eut plus que la sensation de gémissements, qui seraient partis d'un point éloigné du pavillon, et enfin tout rentra dans le silence. La nuit ne fut plus troublée désormais.

– Je n'entends plus les boulangers, dit-il un jour à Pascalín.

– Ce n'est pas étonnant, dit celui-ci, le patron est mort dans ces derniers temps, et comme il était garçon, la boutique a été fermée.

Tout cela était fort naturel, il ne fallait pas insister.

X

Largeval avait organisé son existence. Il s'était pourvu d'une servante dont la physionomie lui avait plu, et il aurait certainement été très-heureux si sa femme avait consenti à accepter son aide, ou seulement à le recevoir. Mais, au contraire, celle-ci se tenait de plus en plus cantonnée dans sa réserve et ne donnait pas signe de vie à celui qu'elle prenait toujours pour Remi.

De quoi vivait-elle ? C'est ce qui inquiétait le plus Largeval, qui cherchait un moyen quelconque de faire tenir à Laurence les secours dont elle avait sûrement besoin.

Malheureusement il ne trouvait aucun biais, même pour déguiser ses bienfaits.

Certainement il aurait pu aller chez un de ses amis et lui expliquer la situation singulière et douloureuse que lui faisait M^{me} Largeval, mais cette démarche l'eût mis dans la nécessité de parler des répugnances et des refus de Laurence, répugnances et refus qu'il était hors d'état d'expliquer.

Cependant, à force de se creuser la cervelle, il finit par penser à Montussan.

– Ou je me trompe fort ou ce monsieur, se dit-il, acceptera la tâche de me seconder en cette circonstance. Il a l'air d'un fou, d'un personnage extraordinaire, mais je crois qu'il a du cœur et je vais de ce pas m'adresser à lui.

Cela dit, il se mit en campagne pour découvrir le bohème dont il savait à peine le nom et dont l'adresse en tout cas lui était absolument inconnue.

Mais comme il sortait de chez lui pour cet objet, il lui arriva quelque chose de particulier.

Pascalín, l'estimable M. Pascalín, portier, était propriétaire d'un chien. Cet animal, que la nature avait gratifié de poils jaunes et d'une taie sur l'œil gauche, était d'une laideur exorbitante.

Mais, en revanche, il faisait montre d'une intelligence bien rare, même chez les chiens. Plusieurs locataires pensaient qu'avec un peu de patience on en aurait fait un concierge beaucoup plus fin et surtout moins bavard que son maître.

Or, depuis que Georges s'était introduit frauduleusement dans la rente de son frère, ce chien qui jadis faisait bon accueil à Remi, montrait une froideur étrange pour le locataire du pavillon.

A deux ou trois reprises il s'était élancé sur ses talons pour sentir Largeval, pour l'étudier ; puis, montrant une véritable hésitation, il avait laissé Georges s'en aller sans rien lui dire.

Mais sans doute un travail s'était fait dans sa cervelle de chien. Une conviction ou une certitude avait germé, car son attitude changea brusquement.

Ce jour-là donc, Largeval partait pour se mettre à la recherche de Montussan, lorsque Tac – c'était le nom de l'animal – courut après lui et se mit à aboyer avec une sorte de fureur.

– Eh bien ! s'écria le rentier surpris, qu'est-ce qu'il lui prend ?

Tac aboyait toujours et devenait menaçant. Pascalín fut forcé d'intervenir en disant de sa bonne voix :

– Eh bien ! monsieur Tac, nous ne reconnaissons donc plus nos amis ? Quoi ! c'est M. Largeval. l. Ici, Tac, ici, et plus vite que ça. Allez vous coucher, vilaine bête malfaisante !

Cet incident troubla un peu Largeval. Il avait compris que l'affreux roquet s'était seul rendu compte de la substitution, et protestait à sa manière.

Cette idée le taquina plus qu'il ne se l'avouait à lui-même, et finit par être assez obsédante pour que Georges se dît :

– Bah ! si ce chien m’ennuie trop, j’en serai quitte pour déclarer que je le crois enragé, et l’on forcera bien Pascaline à s’en défaire.

Sur ce, Largeval commença ses recherches. Il se souvenait que le bohème était venu chez lui en compagnie d’un peintre connu, Riaux, et il chercha simplement l’adresse de ce dernier dans l’almanach.

Puis il se rendit chez l’artiste, à qui il exposa le but de sa visite.

– Vous désirez causer avec M. Montussan ? lui répondit Riaux. Vous ne pouvez pas mieux tomber, il est ici.

– Ah ! vraiment ! c’est une heureuse chance.

– Oui ; seulement, je ne sais s’il est en état de vous recevoir ?

– Que voulez-vous dire ?

– Veuillez vous asseoir, dit Riaux, et attendre une mi nute, je vais le chercher.

– Vous êtes bien aimable.

Riaux souleva une lourde portière et passa dans une pièce voisine, où Largeval entendit bientôt quelques paroles prononcées d’un ton brutal.

Puis brusquement le bohème apparut.

Ferme sur ses jambes quoiqu’il fût déjà gris, mais débraillé, la chemise entr’ouverte, les cheveux en désordre, les yeux brillants, Montussan tenait à la main une cuiller à punch et gesticulait avec elle.

Il jeta sur Largeval un regard étonné, et se tournant vers Riaux :

– C’est ce bourgeois ridicule qui désire me parler ? dit-il.

L’accueil n’était pas fait pour encourager Georges dans son projet. Lucien avait une attitude insolente qui ne rassurait pas le rentier, et d’ailleurs l’état d’ébriété évident où se trouvait Montussan devait éloigner de l’esprit de Largeval l’idée de se servir d’un pareil homme comme intermédiaire.

Lucien n’avait pas reconnu le visiteur. Il s’avança vers lui avec un sourire étrange et lui dit :

– Pour que vous soyez venu me relancer jusque chez mon ami Riaux, il faut que vous ayez joliment besoin de moi, hein ?

– Je n’en disconviens pas, fit Georges.

Attendez. Je consens à vous entendre, mais il faut me demander une audience et décliner vos nom et prénoms. C’est mon dernier mot,

– Comment ! vous ne me reconnaissez pas ?

– Et pourquoi vous reconnaîtrais-je ? Est-ce que tu le reconnais, toi, Riaux ?

– Mais certainement.

– Ah ! fit Lucien extrêmement étonné ; mais c'est égal, ajouta-t-il, je ne consentirai à l'écouter que s'il obtient de moi une audience.

– Monsieur... murmura Large val, désappointé de voir celui sur qui il avait compté pour l'aider dans son entreprise hors d'état de le comprendre.

Mais Montussan l'interrompit en disant :

– Si ! je connais encore un moyen de me décider à entrer en conversation avec vous, quoique je ne voie pas très-bien ce qu'un homme de votre tournure, de votre allure et de votre désinvolture peut avoir à me raconter en cette conjoncture.

Tenez, reprit-il en montrant avec sa cuiller un tableau de Riaux, voici une œuvre admirable, une des plus éclatantes manifestations de l'art. Vous ne vous en doutez guère, n'est-ce pas ? mais c'est un chef-d'œuvre. Vous allez vous mettre à genoux devant et lui faire vos dévotions pendant dix minutes ; après quoi je serai tout à vous.

Lucien allait continuer, lorsque Riaux s'élança vers lui et lui glissa les paroles suivantes à l'oreille :

– Est ce que tu es fou ? Ne vois-tu pas que c'est M. Largeval ?

– Largeval ! oui, tu me l'as déjà dit, mais je ne sais pas...

– Te rappelles-tu M^{lle} Geneviève ?

A cette question, Montussan poussa un cri et s'élança vers Georges, dont il prit les deux mains avec une sorte de confusion. Puis il le regarda attentivement et lui dit :

– Vous êtes le père de M^{lle} Geneviève Largeval ?

– Je suis son oncle.

– Non, son père.

– Je vous assure, monsieur, dit Georges, qui se sentait on ne peut plus embarrassé sous le regard aigu du bohème lui plongeant dans les yeux, je vous assure que je suis son oncle.

– Son oncle est mort, voyons ; je ne sais plus qui m'a raconté cela.

Largeval, fort mal à son aise, rougissait et pâissait tour à tour. Montussan le tenait par les deux mains et l'examinait avec une telle attention qu'il se demandait si réellement il l'avait reconnu ou non. Il essaya d'en finir et de prendre congé.

– Je vois, monsieur, que je me suis présenté en un mauvais moment. Je le regrette beaucoup, et je vous prie de m'excuser.

Il marcha vers son chapeau. Lucien, immobile, faisait des efforts pour retrouver sa raison.

– Riaux, s'écria-t-il tout à coup, un kilogramme de glace.

Rfaux, sans répondre un mot, sortit de l'atelier.

– Et vous, monsieur, reprit Montussan, vous allez me pardonner, n'est-ce pas ? Je ne sais pas ce que je vous ai dit, mais j'ai dû être bête et grossier. Si vous voulez prendre la peine d'attendre dix minutes, je vais être à votre disposition.

Largeval s'arrêta au moment même où il mettait la main sur le bouton de la porte.

– Je ne pourrais pas vous dire exactement ce qui se passe en moi, continua Montussan, mais mon ivresse est finie ou à peu près.

Il y eut un instant de silence. Puis Riaux revint.

– La glace est de l'autre côté, dit-il à Montussan

– Excusez-moi, monsieur, fit ce dernier, et veuillez patienter encore quelques secondes.

Largeval fit un signe d'acquiescement ; et Lucien disparut derrière la portière. Comme le lui avait dit Riaux, il trouva un kilogramme de glace à sa disposition.

Avec une hâte fiévreuse, il se mit à la casser en menus morceaux à coups de marteau. Et quand il en eut une assez grande quantité, il roula une serviette autour de sa tête en forme de turban, puis il remplit le vide laissé au-dessus par cette glace brisée.

En peu de temps l'ivresse fut dissipée comme par enchantement. Un peu pâle, la mine assez honteuse, par extraordinaire, Montussan reparut dans l'atelier, et marchant droit à Largeval :

– Encore une fois, monsieur, veuillez ne pas vous souvenir de ce que j'ai pu dire tout à l'heure, et dont d'ailleurs je n'ai aucun souvenir mais je ne

saurais avoir de plus grand chagrin que celui de froisser le père de M^{lle} Geneviève.

Cette fois, l'insistance de Montussan, troubla bien davantage encore Largeval.

Il fallait que Lucien le fit exprès, et qu'il eût, par conséquent, une raison cachée d'agir ainsi, et Georges se demandait comment il persuaderait son interlocuteur, lorsque Riaux vint heureusement à son aide.

– Mais non, mon cher, monsieur n'est pas le père de M^{lle} Largeval, mais bien son oncle, il te l'a déjà dit.

Montussan se frappa le front.

– C'est vrai, dit-il. Pardon, monsieur. Ce qui cause mon erreur, c'est que j'avais remarqué dans l'un de vous deux une flamme, un rayon, quelque chose de loyal que je ne pourrais décrire, et que je croyais ne pas exister chez l'autre.

– Ah ! fit Georges étonné de cette pénétration.

– Mais je vois que je m'étais trompé. Le rayon honnête et loyal que j'avais surpris chez votre frère est aussi dans votre œil, et je vous en félicite. Que puis-je pour vous. être agréable ?

– Pourrais-je vous entretenir un moment en particulier ?

– Comment donc ! répondit Montussan, qui indiqua la porte d'un petit cabinet à Largeval.

Quand ils furent seuls, Georges dit à Lucien :

– Si je ne me trompe, monsieur, vous vous intéressez à ma belle sœur et à ma nièce.

– C'est-à-dire que M^{lle} Geneviève m'a procuré l'occasion de me démontrer à moi-même que j'ai encore quelque chose qui bat de temps à autre dans ma poitrine, et je lui suis tellement reconnaissant de m'avoir rendu ce service-là, que je serais capable de tous les deuements pour elle.

– Merci, monsieur. Eh bien ! voici ce que j'avais à vous dire : la mort de mon frère laisse ma belle-sœur et sa fille dans un dénûment presque complet.

– Mais vous êtes là, vous, et l'on affirme que vous avez des rentes.

– Oui, je suis là, comme vous dites. Malheureusement la veuve de mon frère ne veut rien accepter de moi.

– Pourquoi ?

– Je n'en sais rien.

– Votre parole d'honneur ?

– Ma parole d'honneur. Il doit y avoir quelque chose dans le passé qu'elle aura mal compris, que je ne m'explique pas, ou dont je ne me souviens pas.

– Bref ? interrogea Montussan avec sa brusquerie ordinaire.

– Bref, je m'adresse à vous pour que vous m'aidiez à empêcher Laurence et sa fille de souffrir de la misère.

– Comment ?

– Il me semble que vous pourriez trouver quelque idée ingénieuse pour faire de l'argent. Par exemple, vendre des objets qui ne leur sont pas indispensables et que j'achèterais, moi, au prix fort.

– Vous avez l'air d'un brave homme, pourtant, vous. Comment se peut-il que M^{me} Largeval aime mieux manquer de tout que de vous devoir l'aisance ?

– Ah ! si je le savais !

– Ces dames ont-elles des tableaux ?

– Oui, mais ce sont de misérables gravures, plus misérablement encadrées, et qui ne valent pas raisonnablement dix francs l'une dans l'autre.

– Oh ! qu'à cela ne tienne, s'écria Montussan radieux. Je vous assure que dans trois jours vous pourrez en payer un cinq cents francs, et peut-être n'y perdrez-vous pas.

– Comment ferez-vous ?

– Cela me regarde, ne vous inquiétez de rien et préparez vos vingt-cinq louis ; vous verrez.

– Mais il faut vous hâter, reprit Largeval. Elles n'ont pas un écu chez elles.

– Je m'en étais bien douté le matin de l'accident. Demain, alors, puisque vous êtes pressé, j'irai vous en vendre un.

– Merci mille fois, monsieur, dit Georges en se levant. Merci, vous me rendez bien heureux.

Et il serra la main de Montussan avec une émotion tout à fait communicative.

Quand il fut parti, le bohème, radieux, se mit à danser comme un fou dans l'atelier, poussant de petits cris de joie, exécutant d'incroyables gambades, et laissant voir une sorte d'ivresse qui ne ressemblait en rien à celle que le punch lui procurait d'ordinaire.

– Qu'est-ce que tu as ? demanda Riaux, avec inquiétude. Est-ce que ce Largeval t'a fait prendre quelque poison qui t'a rendu fou ?

– Geneviève ! mon cher, Geneviève ! Tu l'as vue, n'est-ce pas ? Il n'existe dans Paris ni au monde aucune jeune fille qui ait cette figure adorable, angélique, divine.

– Eh bien ?

– Eh bien ! Je cherchais depuis trois jours comment je pourrais lui être utile. Je ne trouvais rien, lorsque son oncle, son brave homme d'oncle, est venu à mon secours. Je vais enfin avoir un but dans ma vie exécrationnelle, je vais être bon à quelque chose, secourable à quelqu'un, à quelqu'un qui est la plus exquise incarnation de la bonté, de la vertu.

– Ah ! mais, mon pauvre Montussan, tu en es amoureux ?

– Amoureux ! moi ! de cette vierge ? moi le débauché, le cynique, moi amoureux ! Ne répète pas cela ; tu me mettras dans une colère !

– Mais pourtant...

– Je rougirais ; bien plus, je me punirais sur l'heure si ma pensée osait souiller d'un désir cette pureté. Moi, amoureux ! Ah ! ne crois pas Cela... Son esclave, son chien, oui, mais amoureux !. Je voudrais bien voir ça.

Riaux souriait en l'écoutant. 11 reprit :

– Si un autre que toi m'avait dit pareille chose, je l'aurais déjà durement traité.

– Comme tu voudras, répondit simplement le peintre, qui se remit à travailler.

– Ah ! pourquoi n'ai-je pas rencontré, il y a dix ans seulement, ou douze, une telle jeune fille sur mon chemin ? Certes 1 elle eût fait de moi un homme, je t'en réponds.

– Et tu dis que tu n'es pas amoureux ?

– Non ! cent fois non ! mille fois non ! De par tous les diables, Geneviève est pour moi une sorte de divinité. Je me sens capable de l’adorer d’en bas. Sans me croire digne d’être récompensé, même d’un regard, comme les Hindous qui se jettent sous le char de Jaggernaut, je serais capable de me faire écraser par un fiacre pour elle, – quoique ce soit moins grandiose et trop bourgeois – ; mais je ne songe même pas à l’amour quand je me voue à son culte.

Il y eut un silence.

– Du reste, reprit Montussan, tu as bien dû comprendre que l’existence stupide, honteuse, avilissante que je mène n’a qu’un dénouement possible.

– Quel dénouement ? demanda Riaux d’une voix inquiète

– Le suicide, parbleu ! Crois-tu que lorsque j’aurai cinquante-cinq ans et que mon corps sera usé comme un vieux chiffon, je consentirai à servir de risée aux rapins ou aux imbéciles ?

– Qu’est-ce que tu me chantes là, mon pauvre Montussan ? Est-ce que ton punch n’a pas bien passé ?

– Ne ris pas. Le suicide, voilà mon lot, si je ne veux pas devenir un fantoche humilié. Mais sois tranquille. Tout est bien réglé dans ma caboche. Seulement je rajeunis en songeant que d’ici là je pourrai consacrer ma force, mon intelligence, ma vie, à cette enfant.

Riaux se leva.

– Viens m’embrasser, Montussan. Dès aujourd’hui tu es sauvé du naufrage où tu t’engloutissais. Et cent fois bénie soit Mlle Largeval d’être au monde, puisqu’elle te fait parler ainsi !

– Torlututu ; mon bon, , tu t’embaalles, Geneviève aura besoin de moi, et je la servirai, sans qu’elle le sache.

– Très-bien.

– Tu m’aideras même, n’est-ce pas ?

– De toutes mes forces, je t’en donne ma parole.

– Nous la marierons avec son amoureux, ce petit imbécile qui se fourre sous les omnibus ; et puis, bonsoir la compagnie. Tu lui enverras une lettre de faire part. Je ne serais même pas fâché qu’elle versât une larme en songeant aux vieux bohème, et tout sera dit.

Riaux, convaincu que cela ne se terminerait point ainsi, ne répondit rien du tout. Montussan s'absorba dans une rêverie profonde, et il se fit un grand silence dans l'atelier.

Ce fut seulement au bout d'une demi-heure que le peintre, reprenant la parole, dit à Lucien :

– En attendant, tu ne m'as pas dit comment tu comptais t'y prendre pour faire accepter des avances d'argent aux dames Largeval.

– C'est bien simple, va.

– Mais encore.

– Elles possèdent, m'a dit l'estimable oncle, un certain nombre de gravures plus ou moins idiotes, mais fort communes et mal encadrées.

– Ce n'est pas avec ces produits de l'industrie contemporaine que tu comptes, je pense, battre monnaie.

– C'est là ce qui te trompe, mon cher Raphaël.

– Ah ! développe tes moyens, alors, car je ne comprends guère.

– Dès demain matin, sous prétexte de savoir comment se porte Mlle Geneviève, j'irai voir M^{me} Largeval. En apercevant ses petits tableaux, je pousserai des cris de tonnerre, et lui expliquerai que depuis quelque temps on a trouvé sous l'encadrement de beaucoup de gravures semblables, des peintures, des aquarelles, des gouaches qui sont de véritables chefs-d'œuvre.

– Bien, et après ?

– Je leur dirai qu'en enlevant la feuille de papier qui est derrière le tableau, on peut trouver une de ces merveilles.

– Elles voudront s'en assurer tout de suite.

– Oui, mais je leur démontrerai encore qu'il faut employer, pour décoller le papier, des procédés spéciaux, et je leur demanderai la permission d'emporter deux de ces enluminures.

Je les porterai ici. Et aussitôt je les ornerai d'une aquarelle ou d'un dessin que j'irai vendre, sans barguigner, dans les prix de trois, quatre ou cinq cents francs à l'oncle Largeval, lequel, d'ailleurs, ne demande pas mieux.

Et cela durera, je pense, assez pour donner à l'amoureux le temps d'épouser Geneviève et de devenir le chef de cette famille que nous

parviendrons bien, d'ailleurs, à réconcilier avec le rentier de la rue Serpente.

– A propos dudit rentier, qu'avais-tu donc à l'appeler si obstinément le père de Geneviève ? Il en était tout ébou – riffé.

– C'est qu'il me semblait retrouver dans son regard, comme je le lui ai dit, un je ne sais quoi que je n'avais pas vu dans les yeux de l'autre. Mais il n'est point extraordinaire que je n'aie pas eu le temps de faire la même remarque chez le rentier, avec lequel je n'ai été en contact qu'un instant, et au beau milieu de la nuit.

XI

Pendant que Montussan et son ami causaient ainsi, Georges était revenu chez lui.

A son passage sous la porte cochère, il fut très-mal reçu par Tac, le chien roux, qui lui montra les dents avec obstination et raccompagna en poussant des cris d'enragé jus qu'à la porte du pavillon.

– Toi, pensa Largeval, ne crains rien, tu ne feras pas de vieux os dans cette maison.

Une fois installé dans une petite pièce qui servait autrefois de cabinet de travail à Remi, Georges se prit à réfléchir.

il ne pouvait s'habituer à cette idée que Laurence avait eu à reprocher à son frère des actes d'une gravité telle qu'il lui était impossible de les oublier ou de les lui pardonner.

La tête plongée dans ses deux mains, il se demandait comment il parviendrait à trouver le nœud de ce secret.

A force de chercher, il lui vint à l'idée que peut-être son frère avait laissé dans ses papiers quelque trace de la mauvaise action dont il s'était sans doute rendu coupable.

Il se mit donc à entreprendre de véritables fouilles parmi les paperasses qui, à son grand étonnement, lui parurent très-volumineuses dès qu'il voulut y mettre le nez.

C'étaient principalement des comptes d'argent, Remi n'avait pas d'autre affaire importante.

Mais ce qui frappa beaucoup Georges, c'est que, dans une liasse spéciale, très-soigneusement enveloppée, il trouva des lettres extrêmement bizarres.

Elles étaient écrites moitié en caractères ordinaires, moitié avec un chiffre dont il s'obstina vainement à vouloir trouver la clef.

Et puis, au bas de plusieurs de ces lettres, et au dessous d'une signature absolument illisible, Remi avait écrit de sa propre main : – Donné trois cents francs... Donné cent francs. Donné cinq cents francs.

En examinant les dates avec attention, Georges acquit bien vite la certitude que ces lettres étaient arrivées chez son frère avec une périodicité à peu près régulière.

– Sapristi, murmura-t-il après avoir longuement étudié ces correspondances singulières ; mais Remi, s'il donnait autant d'argent que cela, ne devait pas en effet être fort à son aise. Seulement, je ne vois pas très-bien pourquoi il se laissait gruger ainsi.

Il allait continuer son exploration, lorsqu'on lui annonça une visite.

– Quelle est la personne qui désire me voir ? demanda-t-il à sa servante.

– Je ne la connais point, répondit celle-ci.

– Mais comment est-elle, au moins ? insista Largeval.

– C'est un monsieur âgé, pas très-bien mis, et qui a une figure de fouine assez inquiétante.

– J'y vais, dit Largeval, qui s'attendait à trouver un ami ou une connaissance de son frère, et qui se tint sur ses gardes.

En entrant dans le salon, il aperçut un petit vieux à la mine besoigneuse, aux yeux inquiets, à la lèvre mince, au nez pointu, qui lui jeta un regard méchant.

Largeval alla vers le nouveau venu avec cette physionomie qu'on prend pour recevoir les gens qu'on ne connaît pas très-bien. Mais il dut quitter cette allure, lorsqu'il entendit le petit vieux lui dire d'une voix enrouée :

– Je ne te demande pas comment tu vas, mon vieux. Du reste, ce serait du temps perdu.

Largeval restait stupéfait. Il n'avait jamais vu ce personnage, qui paraissait si bien connaître son frère.

– Tu ne réponds rien, reprit l'autre, tu as raison. Ce n'est pas ça que je dois dire en te voyant. Mais je vais te dégoïser la chose. Que pensez-vous,

monsieur Largeval, de la mort imprévue de M. Marnaz-Lagoy ?

Georges, de plus en plus étonné, avait beaucoup de peine à cacher son embarras. Pour faire bonne figure, il répondit :

– Mais je ne pense rien, et vous ?

A ces mots le vieux se leva, frappa violemment du pied et s'écria d'une voix colère :

– Ah ça ! est-ce que tu voudrais me faire poser ? Exhibe tes cinq cents balles et dare dare, sans quoi j'irai causer avec quelqu'un qu'a des clefs.

Largeval ahuri ouvrait de grands yeux et cherchait à comprendre.

Il devinait bien que le vieillard le menaçait et qu'il fallait lui donner cinq cents francs, mais il ne se rendait aucunement compte d'autre chose.

Vaguement il entrevit quelque histoire terrible sous les menaces du bon homme, et le cœur faillit lui manquer.

Il s'en fallut de peu qu'il ne jetât le manche après la cognée et ne répondit sur un ton aussi raide que son interlocuteur, et de fait, c'était peut-être là le seul moyen de savoir quelque chose. Mais il pensa au faux déjà commis et se sentit secoué par un frisson à cette idée qu'on le traînerait devant un tribunal, qui ne manquerait pas de le condamner.

Il se raidit donc et prenant un air aimable :

– C'était pour rire, dit-il.

– Oui, mais je n'aime pas ces manières, moi, tu sais, mon bon Largeval ; et puis, la prochaine fois que tu te donneras des airs de me dire vous, je t'arrangerai, tu peux en être sûr.

– Attends-moi, fit piteusement Georges, qui, maintenant avait hâte de se débarrasser de cet énigmatique individu.

Et il sortit un instant du salon pendant que le vieux s'approchait de la fenêtre et tambourinait une marche avec ses doigts sur la vitre.

– Voici les cinq cents francs, dit Largeval, en revenant auprès de l'homme.

– Oh je n'aime pas les billets de banque, c'est trop difficile à changer. Tu n'as donc pas d'or ? Tu devais pourtant m'attendre d'un moment à l'autre. Dis donc, Remi, il ne faudrait pas perdre les bonnes habitudes.

– J'ai de l'or aussi.

– Eh bien, donne-m'en. Je préfère ça, dit le vieux.,

Un instant après Georges reprenait son billet de cinq cents francs et comptait vingt-cinq louis à cet incroyable créancier.

Celui-ci empocha la somme ; et sans porter seulement la main à son chapeau qu'il n'avait pas daigné ôter une seconde, fit demi-tour pour s'en aller.

– Tu ne donnes pas de reçu ? demanda Largeval à tout hasard.

– Voilà dix fois que tu me fais cette question insidieuse, répondit le vieillard insolemment. Pas si bête, mon bon. Tu en demanderas à ces imbéciles de Tricart, et de Perlot, mais moi, je ne galvaude pas ma signature.

Georges, ne sachant que répondre, se hâta de reconduire son singulier visiteur tout en se disant :

– Il y a encore, paraît-il, Tricart et Perlot que je vais voir apparaître un de ces jours.

Le vieux s'en alla tranquillement en jetant un ironique : au revoir, à Largeval qui se demanda alors si cet homme n'avait pas surpris son secret et n'en avait pas abusé pour le faire chanter avec une inimaginable audace.

Mais non. Ce n'était pas possible. Le personnage en question devait avoir l'habitude de venir régulièrement toucher ses cinq cents francs et il était sûrement du nombre de ceux que son frère payait périodiquement.

– Tricart et Perlot, se disait Georges en rentrant dans le cabinet de son frère. Il paraît que ceux-là donnent des reçus. Ces reçus sont sans doute les curieuses lettres écrites en hiéroglyphes et au bas desquelles Remi a écrit la mention des sommes versées. Du reste, je puis tâcher de m'en rendre compte.

Et il se mit à examiner de nouveau les lettres en question. Les signatures, tout à l'heure illisibles pour lui, pouvaient en effet passer pour les noms de ces deux individus qui constituaient pour lui de nouvelles menaces.

– Mais qu'était donc mon frère ? pensa le pauvre Georges en cherchant à deviner la cause de pareilles largesses faites à des gens qui lui semblaient appartenir aux classes les plus hideuses de la société.

Et songeant à la responsabilité qu'il avait prise en se substituant à Remi dont après tout il ne connaissait pas toute la vie, il fut pris d'une horrible épouvante.

– Qu’ai-je fait ? s’écria-t-il en se laissant aller dans une pose désespérée. Quelle inspiration d’insensé m’a poussé à cet acte de véritable folie ? Je suis accablé de terreur en réfléchissant à ce qui pourrait m’arriver.

Et le plus affreux, c’est que je ne sais pas quelle complicité liait mon frère à cet être étrange qui sort d’ici, ainsi qu’à ce Perlot et à ce Tricart qui vont y revenir demain, ce soir peut-être.

Bah ! reprit-il pourtant après un moment de réflexion, je me monte la tête, je m’exagère sûrement les choses. Tout m’effraie. Qui sait si ce ne sont pas d’anciens compagnons de débauche à qui mon frère devait des sommes perdues au jeu, et dont il s’acquittait peu à peu chaque année. Oui, c’est cela, c’est cela. J’étais fou de m’imaginer autre chose.

Et un peu rassuré, Largeval reprit ses recherches dans les papiers de son frère.

Mais il eut beau fouiller, tourner et retourner les mille feuilles volantes ou autres qu’il trouva entassées dans les tiroirs, il ne découvrit rien qui pût l’éclairer le moins du monde sur l’attitude de Laurence ou sur la nature des relations qui avaient pu exister entre Tricart, Perlot, le vieux à la face chafouine, et Remi.

Il lui fallut renoncer à rien découvrir de ce côté ; quant à en apprendre davantage ailleurs, il se prit à espérer que le temps lui en fournirait l’occasion.

C’est pourquoi il jugea prudent de se tenir coi, d’attendre les événements s’il devait s’en produire, et de se garder contre les surprises.

Deux fois Montussan était venu le voir et lui avait vendu des aquarelles signées de lui et de Riaux, La première il l’avait payée trois cents francs, la seconde cinq cents et il était tout heureux que le bohème eut trouvé ce biais qui lui permettait de secourir sa femme et sa fille.

Laurence, il l’apprit par Lucien, Laurence avait bien été obligée d’annoncer à Geneviève la mort de son père, et la pauvre enfant en avait été malade pendant plus d’une huitaine, mais elle avait fini par revenir à la santé.

Ni Perlot ni Tricart ne s’étaient présentés chez Largeval et de ce côté rien ne paraissait inquiétant. Il y avait tout lieu de croire que le petit vieux venait

toucher cinq cents francs tous les six mois, quelques jours après l'échéance de la rente.

Aussi Largeval se promit-il bien, la prochaine fois qu'il le verrait, d'être moins ahuri et de le recevoir avec : toute sorte d'égards.

– De cette façon, il s'apprivoisera sans doute. Je l'inviterai à dîner, je le griserais aussi abominablement que possible et je lui ferai raconter comment il a forcé mon frère à lui donner cinq cents francs comme cela, sans reçu de sa part, de la main à la main.

En attendant, Georges se laissait vivre et eût joui d'un bonheur presque complet, s'il eût pu embrasser sa fille de temps en temps, et si le damné chien de Pascalín, l'horrible Tac, n'eût continué à lui aboyer aux jambes avec fureur toutes les fois qu'il passait devant la loge dudit portier.

Cela devint même si insupportable pour lui qu'un jour il entra chez Pascalín et lui dit :

– Votre chien est devenu tout à coup dangereux, et je vous engage à vous en défaire.

– Mais, monsieur Largeval, ce que vous me demandez là me désole. Mon pauvre Tac est mon seul compagnon. Je n'ai que lui à qui parler pendant les trois quarts de la journée.

– N'importe, Pascalín. Il faut ou que je ne voie plus votre chien qui veut me mordre chaque fois que je passe, ou que vous vous chargiez de dire à mon propriétaire que je quitte son pavillon.

– Vous feriez cela ! monsieur Largeval, s'écria Pascalín très-surpris.

– Oui, si votre Tac diabolique continue à m'asticoter les jambes.

– Eh bien ! monsieur-Largeval, dit Prudent Pascalín en prenant une physionomie résignée, vous pouvez aller et venir tranquille, mon chien ne vous excédera plus.

Et comme l'avait promis le portier, Tac, soit que son maître l'eût caché, soit qu'il l'eût éloigné ou tué, Tac, dis-je, ne donna plus signe de vie.

Georges, ravi de s'être débarrassé d'un animal aussi gênant, organisait son existence, la faisait plus douce, mieux réglée.

Il oubliait les inquiétudes dont il avait été assailli dans les premiers temps et n'aspirait plus qu'au moment où il pourrait vivre en famille avec sa femme et sa fille.

C'était là son plus cruel souci. Il y pensait toute la journée, en rêvait la nuit et se demandait sans cesse quel moyen employer pour ramener à lui Laurence et Geneviève.

Un jour où il était pris d'un véritable désespoir à la pensée que ces deux êtres, qui lui étaient si chers, ne viendraient peut-être plus jamais se jeter dans ses bras, il fut sur le point de sortir pour tout dire à sa femme.

– Et en somme, pensait-il, que pourrait-elle faire ? Rien.

Maintenant que j'ai signé le reçu et que nous avons déclaré la mort de Georges Largeval il faudra bien qu'elle accepte cette situation à moins qu'elle ne veuille me dénoncer, ce qui n'est pas probable.

Mais, malgré lui, il fut retenu par cette réflexion que Laurence l'accablerait de reproches et lui témoignerait très-probablement son mépris.

Il jugea donc qu'il était plus sage d'attendre et de laisser faire Montussan, sur qui il comptait beaucoup.

Et il continua de se laisser vivre. Il était dans sa nature un peu molle d'attendre beaucoup des événements.

Chaque jour, néanmoins, il consacrait une heure ou deux à classer tous les objets qui faisaient partie de ce que son frère avait possédé. En agissant ainsi, son but était de se mettre parfaitement au courant de tout, afin d'éviter, le cas échéant, quelque fâcheuse surprise.

Il y avait un mois à peu près que Remi était mort, lorsque un jour Largeval, en mettant en ordre des factures et des reçus insignifiants que renfermait un petit coffret en bois de camphrier, fit une très-notable découverte.

Un faux mouvement renversa le coffret sur le parquet. Un ressort qui servait à ouvrir un double fond adroitement dissimulé ayant joué, une cachette apparut à ses yeux.

Quelques papiers se répandirent à terre, au grand étonnement de Largeval qui se baissa, non sans un certain empressement, pour en prendre connaissance.

Sa curiosité était vivement excitée. Mais les premières feuilles qu'il ramassa ne lui apprirent rien de bien intéressant. La plupart, d'ailleurs, étaient couvertes de ces hiéroglyphes avec lesquels on avait écrit les lettres dont il s'était tant inquiété.

Il se croyait entièrement déçu dans son espoir d'en apprendre plus long qu'il n'en savait, lorsqu'il mit la main sur un dernier papier.

C'était une enveloppe cachetée à la cire noire et sur le recto de laquelle il n'y avait ni adresse ni autre indication.

Largeval en brisa le cachet sans hésiter et retira de l'enveloppe une feuille pliée en quatre comme une lettre ordinaire. Il l'ouvrit et lut ce qui suit :

« Pour le cas où je viendrais à mourir subitement, il est bon qu'on soit averti que je possède, en outre de ma rente viagère, une somme de trente-deux mille francs que j'ai cachée dans ce pavillon et à laquelle je toucherai seulement dans le cas où des circonstances toutes spéciales me forceraient à quitter Paris précipitamment. Ces trente-deux mille francs sont en or.

Au-dessous du pavillon que j'habite, existent deux caves dans lesquelles je mets mon vin et mon bois. Derrière une pile de bois qui s'élève dans le second caveau, en face de l'entrée, est une porte dont la clef reste toujours à la serrure. »

Georges s'arrêta tout à coup. Il venait de s'apercevoir qu'entraîné par l'intérêt de la révélation qu'il avait sous les yeux, il lisait tout haut.

Un sentiment de terreur et de défiance lui fit jeter autour de lui des regards inquiets, comme s'il eût craint d'être espionné.

Mais il était seul, bien seul, et ce fut avec un soupir de soulagement qu'il continua sa lecture, mais des yeux cette fois :

« Rien n'est plus facile, disait le papier, que de déplacer cette pile de bois à laquelle un coffre à roulettes sert de base. On entrera donc par la porte en question dans un troisième caveau voûté, et qui ne communique par aucun jour avec l'air extérieur. En tournant à droite, dès qu'on aura franchi le seuil, on comptera le long du mur cinq pas de soixante-six centimètres chaque, de talon à talon, et, en creusant à trente-trois centimètres de profondeur, on trouvera trente-deux rouleaux de mille francs. Une bêche est placée dans l'angle du mur. »

Il n'y avait pas de signature. Mais Georges ne pouvait se tromper sur la main qui avait écrit cela. C'était bien celle de son frère.

– Trente-deux mille francs ! dit-il. Si j'avais su cela le jour où il est tombé là, sous mes yeux, frappé de mort, je me serais évité bien des

souffrances. et un faux, ajouta-t-il d'une voix sombre.

C'est là une fortune, reprit-il. Dès cette nuit, ou bien mieux, à l'instant même, je vais descendre à la cave. Si je trouve le trésor, j'irai tout avouer à ma femme, ma faiblesse et ma faute, puis nous donnerons à cet argent l'emploi que lui destinait Remi. Nous partirons pour l'étranger où nous vivrons heureux et calmes en faisant quelque petit commerce ou bien en vivant sur une propriété de campagne que j'achèterai.

Laurence me pardonnera mon erreur passagère et qui sait ? Nous établirons peut-être Geneviève avec un époux de son choix.

Sans plus tarder, Georges, après avoir serré le papier révélateur dans sa poche, alluma une bougie et descendit à la cave.

Il n'eut aucune peine à déplacer la pile de bois qui avait été habilement installée ; il fit tourner la clef dans la serrure qui, remarqua-t-il, avait dû être graissée récemment, ouvrit la porte toute grande et poussa un cri

Sa bougie venait de s'éteindre tout à coup.

Ce fut l'étonnement qui arracha ce cri à Largeval. Mais il éprouva aussi en même temps comme un sentiment de peur irréfléchie.

Il lui sembla en effet qu'une personne cachée derrière la porte avait soufflé sur sa lumière, et il se trouva sans transition dans une obscurité profonde.

Puis avant qu'il n'eût le temps de réfléchir à ce qui lui arrivait, il fut envahi par une odeur de pourriture intolérable qui prit, en quelques secondes, les proportions les plus invraisemblables.

Il se sentit presque menacé d'asphyxie et cette fois sa terreur devint réelle, immense.

A tâtons il voulut se diriger vers la porte de la cave pour remonter chez lui, mais comme il n'était pas familiarisé avec les angles et les coins des caveaux, il se heurta de droite et de gauche à des obstacles qui redoublèrent son effroi.

Son imagination aidant, il crut entendre des bruits étranges et se hâta davantage pour échapper à ce danger mystérieux qui venait de se dresser devant lui.

Dans son empressement il se frappa la figure contre une porte ouverte.

Du choc il faillit tomber à la renverse. Mais un effort de volonté le tint debout.

Néanmoins, il était tellement épouvanté que des appels sortirent presque malgré lui de sa bouche.

Il suffoquait. L'âcreté de l'odeur infecte qui se répandait de plus en plus autour de lui et l'enveloppait, lui fit penser à l'asphyxie.

Malheureux Largeval ! Que lui arrivait-il encore ? Un instant il pensa que son frère avait imaginé quelque horrible moyen pour empêcher les intrus de se glisser dans le caveau où avait été caché son argent.

Tout en faisant ces réflexions, il remonta aussi lestement que possible au rez-de-chaussée et huma largement l'air pur qui venait du jardin.

On était à la fin de mars.

Un magnifique soleil, trop chaud pour la saison, faisait craquer les bourgeons des marronniers et des tilleuls. L'air était presque saturé des parfums subtils et un peu crus que répandaient les premières fleurs de lilas précoces.

Il y avait un tel contraste entre le spectacle qu'il avait sous les yeux et ce qui venait de lui arriver qu'il se sentit rassuré comme par enchantement.

– Je suis vraiment trop facile à inquiéter, murmura-t-il. qu'ai-je à redouter ?

D'abord il est matériellement impossible que quelqu'un ait pu substituer dans l'atmosphère dont le caveau est imprégné.

Donc, ma lumière n'a été soufflée par personne.

C'est un gaz délétère, provenant sans doute de quelque puisard ou d'une fosse, qui a produit cet effet effrayant au premier abord.

Cette porte n'a pas été ouverte depuis très-longtemps, et l'air malsain et irrespirable s'est accumulé dans le caveau de telle façon que ç'aurait été folie que de vouloir y pénétrer quand même.

Mais cela va se répandre peu à peu ; se dissiper même et, dans quelques heures, je pourrai revenir pour me mettre à l'ouvrage.

Oui, déjà, il me semble que l'odeur monte jusqu'ici.

En prononçant ces dernières paroles, Largeval s'approcha de l'escalier tournant qui conduisait à la cave.

– Elle monte même avec intensité. Dieu ! que cela est écœurant ! Il ne faut pas songer à rien tenter en ce moment. Le plus sage est d'établir une ventilation.

Georges ouvrit alors les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée et s'en alla promener dans le jardin.

Mais pendant qu'il arpentait les allées, sa servante, qui s'occupait du dîner, ayant eu besoin d'aller chercher une petite provision de vin, descendit en chantonnant et en fila l'escalier déjà empoisonné, sans trop s'apercevoir de ce qui se passait.

Seulement, elle n'alla pas loin. Au bout de quelques degrés, elle fit demi-tour et remonta précipitamment en criant comme une brûlée.

Aux clameurs qu'elle poussait, Largeval accourut, se doutant bien de ce qui se passait. Mais il fit l'ignorant et lui dit :

– Eh bien ! Marthe, qu'y a-t-il donc et pourquoi faites-vous un semblable vacarme ?

– Monsieur ne s'est donc pas aperçu, répondit Marthe, de l'insupportable odeur qu'il y a dans la cave ? Tenez, elle vient jusqu'ici, C'est une véritable infection.

– Une odeur !

– Oui, monsieur. Tenez, placez-vous là et jugez vous-même.

– En effet, dit Georges d'un ton calme, on dirait.

– On dirait parbleu, qu'il y a quelque animal mort.

– Oh ! laissez donc !

– Si c'était le chien du portier !. ce vilain Tac qu'on n'a pas entendu aboyer depuis si longtemps.

– Et comment voulez-vous que cette bête soit venue mourir dans ma cave, vous savez bien qu'il ne voulait seulement pas franchir la porte du pavillon.

– Enfin, monsieur, c'est bien drôle tout de même. Vous ne pouvez toujours pas vous passer de vin à votre dîner, et je n'en ai pas une goutte là haut.

Largeval fut sur le point de dire à sa servante qu'il était tout simple d'en aller acheter deux ou trois bouteilles chez quelque marchand du voisinage,

mais il craignit d'avoir l'air trop intéressé à cacher quelque chose et se contenta de répondre :

– Patientez quelques minutes et cela va passer sansdoule.

– Si on allait avertir M. Pascalin ?

– Pourquoi faire, et que saura-t-il de plus que nous ?

– Dame ! il pourra dire peut-être si ça ne vient pas de quelque endroit qu'il connaît.

– Au fait, dit Largeval, vous avez peut-être raison.

Georges ne doutait point que l'odeur asphyxiante ne provînt d'un puisard, et d'ailleurs il n'était pas fâché d'être fixé sur ce point, car il avait hâte de mettre la main sur le magot dont le gisement venait de lui être révélé d'une façon qu'il considérait comme providentielle.

Mais d'autre part, cependant, il était retenu par la crainte qu'on ne soupçonnât la cause de son excursion à la cave.

Cependant il réfléchit qu'il faudrait être bien malin pour deviner du premier coup qu'une somme était cachée là, dans un coin, et ce qu'il faillait faire pour la déterrer.

Il lui vint en outre à l'esprit que cette mauvaise odeur pouvait persister pendant un certain temps et le mettre ainsi dans l'impossibilité de s'emparer des trente-deux mille francs.

Il pesa longtemps le pour et le contre. Un sentiment d'avidité le poussa définitivement à agir tout de suite.

– Je vais en parler à Pascalin, dit-il. Remontez dans votre cuisine.

Et d'un pas qu'il s'efforçait de rendre calme, il se dirigea vers la loge du portier. Celui-ci étendu, pour ne pas dire couché dans un immense fauteuil fort gras, paraissait plongé dans la plus ineffable béatitude que puisse procurer à un homme le *far niente* le plus prémédité.

A l'aspect de Georges, qui avait continué les traditions de générosité inaugurées jadis par Remi, Prudent Pascalin tendit paresseusement le bras pour ôter son bonnet et fit, avec une répugnance visible, un effort auquel il n'eût consenti pour rien au monde, en faveur d'un autre locataire, Bref, il ébaucha un salut et se redressa presque.

– Pascalin... lui dit Largeval.

Il hésita. Un secret instinct l'arrêta un instant ; mais il n'avait rien à craindre après tout, il reprit donc :

– Pascalin, savez-vous d'où peut provenir une mauvaise odeur qui empoisonne littéralement mes caves ?

– Une mauvaise odeur ? répéta le portier surpris.

– Oui, une odeur insupportable. N'y aurait-il pas infiltration provenant de fosses d'aisance. vous savez de quelles fosses je veux parler ?

– Cela n'est guère probable, monsieur Largeval, répondit Pascalin. Votre pavillon ne confine exactement à aucune maison du voisinage, et l'on ne peut supposer que les propriétaires mitoyens aient creusé des souterrains pour se rapprocher de vos caves.

– Alors, mon ami, prenez-en votre parti ; il y a quelque chose d'extraordinaire chez moi, et je vous prie de venir vous en assurer vous-même.

Le portier fit une moue. Il était curieux et bavard, mais il avait un culte plus décidé encore pour la paresse. Se déranger lui coûtait beaucoup.

Pourtant, il ne voulait pas refuser si petit service à un locataire qui l'accablait de si fréquents pourboires. Il se leva lentement, et consentit à suivre Largeval.

Mais dès qu'il eut mis le pied dans l'escalier de la cave, il recula épouvanté, déclarant qu'il tenait trop à sa précieuse existence pour faire un pas de plus.

– Je vais aller chercher des voisins, dit-il, et peut-être trouverons-nous un moyen de pénétrer là-dedans. Je ne me fais aucune idée de ce qui peut engendrer pareille peste.

Un quart d'heure après, plusieurs hommes recrutés par le concierge, prenaient des mesures pour s'introduire dans les caveaux. L'un d'eux y descendit même très-courageusement, mais il reparut bientôt, se traînant à peine et déclarant qu'il serait insensé de vouloir chercher la cause de cette odeur meurtrière, si l'on n'avait à sa disposition des procédés de désinfection tout à fait, spéciaux.

– Le plus sage et le moins coûteux, dit un ouvrier qui avait aussi tenté la descente, serait de prévenir la police.

Elle ne mettrait pas une heure à savoir ce qu'il y a.

Largeval accueillit cette idée avec empressement.

– C’est ma foi vrai, dit-il, Comment n’y avais-je pas pensé !

Et il ajoutait mentalement :

– Les hommes de la police auront en outre cet avantage de me laisser parfaitement tranquille sur la sûreté de mon trésor. Si tout en cherchant ou en fouillant, l’un d’eux mettait la main dessus, il me le restituerait immédiatement. Du reste, je serai là pour qu’on ne creuse pas le sol à droite de la porte.

– Faut-il que j’aille chercher le commissaire, monsieur Largeval ? demanda Pascalín que la curiosité avait tout à fait réveillé.

– Oui, mon ami, allez et tâchez que l’on vienne vite ; car si cela continue, la maison sera inhabitable dans deux heures.

Le portier partit en toute hâte. Mais ce fut au bout d’une heure seulement qu’il revint accompagné d’un commissaire de police, de quelques gardiens de la paix et de trois pompiers munis de matières désinfectantes.

Le commissaire était un jeune homme ardent, désireux de parvenir, mais néanmoins honnête et juste.

A peine entré dans le pavillon et quand on lui eut montré l’orifice de l’escalier, il se pencha pour aspirer les émanations qui s’en échappaient, puis il poussa un grognement singulier qui lui était sans doute familier dans certaines circonstances, car il fit sourire les gardiens de la paix.

Mais lui, au contraire, était devenu très-sérieux. Son regard insouciant lors de son arrivée prit brusquement une certaine acuité.

Et ce fut avec une grande fixité qu’il le promena sur les personnes présentes, principalement sur Pascalín qui s’agitait outre mesure.

– Pompiers, dit le commissaire, entreprenez votre besogne, je crois que vous en aurez pour quelques instants.

Les braves soldats commencèrent. L’un d’eux s’aventura dans la cave avec intrépidité : il y resta même un temps très-long relativement. Mais il remonta au bout de quelques minutes et déclara qu’il n’avait rien trouvé de particulier.

On reprit les travaux de désinfection auxquels on s’acharna momentanément sans s’occuper d’autre éliose. Aussi cela marcha-t-il assez vite.

Une heure à peine s'était écoulée, que le brigadier des pompiers dit au commissaire :

– Ça ne sent pas encore la rose, mais je crois qu'avec un mouchoir imbibé d'acide phénique sous le nez on peut pénétrer dans le premier caveau.

– Allons, dit le commissaire en prenant les précautions indiquées.

Largeval intrigué se boucha le nez à son tour et suivit le magistrat. Il avait l'esprit tranquille, et ce qui dominait en lui était une sorte de curiosité banale.

On descendit quelques marches. Malgré tout, l'odeur était encore affreuse. Néanmoins, on pouvait à la rigueur la supporter.

La scène avait grande physionomie. Des torches répandant des lueurs éclatantes et exhalant une forte odeur de résine, éclairaient les murs sombres et nus, un peu humides.

Le commissaire de police avec une figure longue et sèche accotée d'épais favoris marchait en tête, grave et silencieux. Derrière lui, Largeval, puis Pascalín et les ouvriers venus pour lui prêter leur aide.

Et enfin, derrière, portant aussi des torches, descendaient les gardiens de la paix, qui semblaient avoir pris ce poste pour empêcher qu'il ne se soit de se retirer sans leur aveu.

Au-dessus des sergents de ville on aurait pu voir la face curieuse de la servante. Elle n'avait pu rester à sa cuisine et elle était venue pour savoir ce qui allait se passer.

Pascalín et Largeval étaient de tous les acteurs de cette scène, ceux qui s'intéressaient le plus à la découverte qu'on devait faire.

Mais, il faut le dire, ni l'un ni l'autre n'avait une idée quelconque de ce que c'était.

On arriva dans la première cave. Des quantités de chlore avaient été jetées sur le sol et contre les murailles.

On chercha là, et naturellement on ne trouva rien.

Dans la seconde, celle du bois, le résultat fut le même.

Enfin, on avisa la porte du troisième caveau laissée ouverte par Georges.

Les pompiers la franchirent en élevant les torches au-dessus de leur tête.

Ils firent deux pas et reculèrent presque aussitôt en poussant une exclamation d'horreur.

– Qu'est-ce donc ? demanda le commissaire, en s'avançant à son tour.

Les torches s'abaissèrent.

– Deux cadavres ! s'écrièrent en même temps Largeval et Pascalín.

XII

La petite troupe resta un instant muette de dégoût.

Elle avait, en effet, sous les yeux, le spectacle le plus épouvantable du monde. Deux corps humains dans un état de décomposition horrible gisaient sur la terre humide. Une mousse verdâtre avait germé autour d'eux, et commençait à les envelopper.

Ils étaient entièrement vêtus. Leurs coiffures, une casquette à demi-neuve et un grand chapeau de feutre mou à larges bords, traînaient à terre.

Le commissaire de police ordonna de les inonder d'acide phénique, afin d'arrêter momentanément les émanations putrides qui s'en dégageaient.

A l'aide d'une petite pompe à pomme d'arrosoir, l'un des pompiers procéda sans retard à cette opération, et l'air devint en quelques minutes plus facile à respirer.

Largeval, les yeux écarquillés, au comble de la stupéfaction, regardait le groupe affreux dans un état d'hébétement indescriptible.

Cherchant en vain à comprendre, il ne parvenait pas à se rendre compte de ce qui avait amené cette extraordinaire aventure.

Pascalín, moins écrasé par l'affreuse découverte, ne pouvait, néanmoins, cacher sa profonde émotion et prononçait des mots sans suite.

Quant au commissaire de police, il n'avait pas perdu une parcelle de son sang-froid.

– Il était impossible de s'y tromper, dit-il.

Puis il se pencha vers les deux cadavres et les examina très-longuement. Ayant pris une torche des mains d'un gardien de la paix, il la promenait lentement, de façon à mettre en pleine lumière la figure des deux morts.

Tout le monde alors remarqua l'inimaginable maigreur à laquelle étaient réduites les deux victimes au moment où elles avaient cessé de vivre.

– Il a dû se passer, dit le magistrat, un drame terrible.

Pascaline se rapprocha.

– Ces deux hommes, reprit le commissaire, ont été enfermés ici et tout semble indiquer qu'ils y sont morts de faim.

– Morts de faim ! répéta Largeval d'une voix étranglée par l'émotion la plus affreuse.

– Et même, continua le premier interlocuteur, il serait bien facile de reconstituer la scène, ou plutôt les scènes qui ont servi de dénouement à cette catastrophe.

En prononçant ces derniers mots, le commissaire de police abaissa la torche qu'il tenait, tout près de la tête d'un des cadavres.

– Voyez, ajouta-t-il, en voici un qui a une partie du visage rongée. Ne croyez pas qu'il ait été mangé par les rats. Non. C'est plus épouvantable que cela. Quand ces malheureux ont été convaincus, bien convaincus qu'on les avait oubliés ou enterrés dans ce caveau, quand la faim la plus atroce a fini par être plus forte que leur amitié ou même que la raison, ils ont dû avoir la même idée, celle qui vient aux naufragés sur le radeau qui porte leur dernière espérance. Ils ont pensé évidemment à prolonger leur vie en se nourrissant de la chair de leur compagnon.

Et alors il y a eu ici, dans cette cave obscure, une lutte de cannibales dont l'imagination est impuissante à deviner les péripéties.

Ils ont dû se jeter l'un sur l'autre avec une égale frénésie et tous les deux, sachant bien ce que voulait son adversaire, ont attaqué ou se sont défendus avec l'acharnement le plus sauvage.

– Et enfin le plus faible, se sentant perdu, a probablement voulu se soustraire aux étreintes du plus vigoureux.

Il s'est peut-être arraché à ses attaques, à ses morsures et s'est sauvé dans quelque coin. L'autre, comme un bête affamée, a commencé une chasse immonde. Poussé par l'impitoyable instinct de la conservation, il a fouillé

tous les replis du caveau, mettant parfois la main sur son gibier qui parvenait sans doute à fuir, parfois le saisissant et ne pouvant pourtant exécuter encore son infâme dessein.

Imaginez-vous cela, continua le commissaire dont la voix tremblait légèrement, dans une nuit profonde. Supposez deux bêtes féroces auxquelles on aurait crevé les yeux et qui, enfermées dans un espace de quelques mètres carrés, n'ont qu'une idée, celle de se dévorer l'une l'autre.

Bref, ils ont dû enfin se rencontrer. Le plus fort a étouffé, étranglé ou assommé l'autre, et il s'est jeté sur lui, et il s'est rassasié. Ce qui, du reste, ne l'a pas empêché de mourir à son tour. Mais voyez comme celui-ci, le plus grand, est bien moins décomposé que l'autre, ce qui prouve que c'est lui qui a dû se nourrir de la chair de son coprisonnier.

Le commissaire se tut. Il était évident pour tout le monde que le tableau qu'il venait de tracer était exact.

Mais personne ne songea à rompre le silence. Une oppression fort naturelle serrait toutes les poitrines. Les pompiers étaient visiblement plus émus que les gardiens de la paix, et ceux-ci avaient porté machinalement leurs regards sur Largeval et sur le portier.

Georges se creusait en vain la tête. Il ne parvenait pas à comprendre comment ces deux hommes étaient venus là. Surtout, il ne s'expliquait pas comment, y étant venus, ils avaient pu s'y enfermer.

Le commissaire de police, voyant que personne ne disait rien, se tourna vers Prudent Pascal, et lui dit :

– Avez-vous jamais vu ces deux hommes ?

– Non, répondit simplement le portier, et c'est un problème pour moi qu'ils aient pu s'introduire là-dedans.

– Et vous, monsieur ? demanda-t-il à Georges Largeval.

– Pas davantage, répliqua d'une voix étouffée le malheureux.

– C'est bien, ajouta le magistrat. Comme nous ne pouvons toucher à ces deux corps avant que le parquet prévenu n'ait pratiqué les constatations judiciaires, nous allons, si vous le voulez bien, remonter au rez-de-chaussée.

Qu'on laisse tout en l'état. Vous remarquerez que lorsque nous sommes descendus dans les caves, toutes les portes étaient ouvertes, même celle

derrière laquelle a eu lieu la séquestration fortuite ou préméditée de ces deux hommes.

On regagna le rez-de-chaussée. Il était près de sept heures. La nuit tombait assez vite. Pascalín voulut regagner sa loge.

- Non, restez, dit commissaire, il faut que je vous interroge.
- Mais, monsieur, il peut venir du monde pour les locataires.
- Eh bien ! un gardien de la paix vous suppléera.

Pascalín se tut.

On entra dans une pièce qui n'avait pas d'affectation bien précise et qui était meublée de quelques chaises et d'une table.

Des bougies furent apportées et le représentant de l'autorité s'installa derrière la table en disant :

– La funèbre découverte que nous venons de faire m'impose le devoir de prendre des renseignements sur les faits qui ont pu amener la mort de ces deux hommes, et par conséquent d'interroger toutes les personnes domiciliées dans cette maison. D'abord quel en est le locataire ?

– C'est moi, monsieur, répondit Georges en s'avançant.

– Comment vous nommez-vous ?

– Remi Largeval.

– Depuis combien de temps habitez-vous cette maison ?

– Depuis sept ans et demi, je crois, répondit Georges.

– Avez-vous des domestiques ?

– J'ai une servante.

– Depuis combien de temps est-elle à votre service ?

– Depuis trois semaines.

– Comment se nomme-t-elle ?

– Marthe.

– Marthe, quoi ? Elle a évidemment un autre nom.

– Je le crois, mais je ne le lui ai pas demandé, dit Largeval. Du reste, la voici ; elle vous le dira elle-même.

La cuisinière, qui appartenait à la catégorie des servantes effrontées, quoiqu'elle eût des qualités comme domestique, s'avança alors vers le commissaire.

– Je m'appelle Marthe Lechène, dit-elle.

– Vous répondrez quand on vous interrogera, interrompit sévèrement le magistrat. Pour le moment, veuillez garder le silence.

Puis se tournant vers Largeval :

– Et avant d’engager la servante que voici, par qui étiez-vous servi ?

– J’avais une cuisinière nommée Alexandrine et un petit garçon me servant de valet, qui s’appelait Jean.

– Bon, mais encore, dites-moi donc le nom de famille de cette Alexandrine.

– Je l’ignore, monsieur, répondit Largeval avec une sorte de résignation.

– Et Jean ? connaissiez-vous ses parents ?

– Non. C’était, je crois, un enfant trouvé.

– Quel âge avait-il ?

– Seize à dix-sept ans.

– Monsieur Largeval, reprit le commissaire, il est de la dernière importance pour vous de retrouver ces deux personnes. Car ce sont elles peut-être qui ont introduit dans votre cave les. malheureux dont vous venez de voir les cadavres.

– En effet, .. murmura Georges.

– Je parle, bien entendu, continua le commissaire, dans l’hypothèse où aucune charge ne s’élèverait contre vous dans cette affaire, ce que nous verrons tout à l’heure.

– Eh ! fit Largeval avec une animation pleine de franchise, quelles sont les charges qui peuvent s’élever contre moi ?

– J’espère qu’il n’y en aura aucune, mais je vous préviens, voilà tout.

– Je sais, moi, dit Pascalin, qui jugea nécessaire d’intervenir dans l’intérêt de tout le monde, je sais où l’on pourra trouver la cuisinière Alexandrine, et cette femme donnera peut-être des renseignements sur le domestique Jean.

– C’est un point important. Dites-nous donc où se trouve Alexandrine.,

– Elle est placée rue de Grenelle, 33.

– Fort bien. Maintenant, approchez, femme Lechêne.

La servante de Largeval vint se placer en face du commissaire de police, de l’autre côté de la table, sur laquelle elle appuya fanchement ses grosses mains rougeaudes.

– Aviez-vous l’habitude, lui fut-il demandé, de des cendre chaque jour à la cave pour les besoins de votre service ?

– Quelquefois de deux jours l’un, mais ordinairement j’y allais, en effet, tous les jours.

– Y êtes-vous allée hier ?

– Oui, monsieur.

– Et aujourd’hui ?

– Aujourd’hui je m’étais mise en route pour chercher du vin, lorsque l’odeur m’a empêchée de continuer à descendre.

– Hier, avez-vous senti quelque chose ?

– Je me souviens, répondit Marthe, que j’ai trouvé un drôle de parfum au bois que j’ai pris pour le monter, mais ça n’avait aucun rapport avec ce qu’on respirait tout à l’heure.

– La porte du troisième caveau était-elle ouverte ?

– Quel troisième caveau ? Je n’en ai jamais vu que deux.

– Il résulte de cette réponse que la porte du troisième caveau n’était pas ouverte hier. Mais quand nous sommes descendus aujourd’hui, elle l’était. Il faut donc que quelqu’un soit allé dans la cave. Pensez-vous que ce soit votre maître ?

– Monsieur ? Je ne le crois pas.

– Pourquoi ?

Marthe, à cette question, regarda Largeval comme si elle lui eût demandé tacitement ce qu’il fallait répondre.

Mais le commissaire lui dit :

– Tournez-vous de mon côté, car c’est moi qui vous interroge et répondez sans crainte. Nous sommes ici pour vous protéger.

– Je ne crains rien, monsieur, vous pouvez le croire.

– Soit. Mais veuillez me dire, insista le magistrat, pourquoi vous croyez que votre maître n’est pas descendu à la cave ?

– Parce qu’il me l’a dit lui-même.

– Quand ?

– Lorsque j’ai remonté dare dare l’escalier où j’avais peur d’étouffer, il se promenait dans le jardin et a paru très-surpris de ce que je lui disais.

– Ah ! vraiment. Est-ce vrai cela, monsieur Largeval ?

– Cette femme dit la vérité, répondit Largeval avec un peu d’embarras.

– Alors, ce n’est pas vous qui avez ouvert la porte du troisième caveau. Serait-ce le concierge ?

– Mais pas du tout, s’écria Pascalin. J’étais tranquillement dans ma loge, lorsqu’on est venu me chercher.

– C’est encore vrai, dit Georges. Je dois avouer, et cela ne me coûte pas, que j’ai trompé Marthe l’orsque je lui ai dit que je n’étais pas entré dans la cave.

– Ainsi, vous avouez que c’est vous qui avez ouvert la porte du troisième caveau ?

– Oui, monsieur, c’est moi-même, et j’étais loin de me douter que ce fait me serait reproché, puisque c’est moi, les ouvriers qui sont ici et M. Pascalin peuvent l’attester, c’est moi qui ai donné l’ordre d’aller vous prévenir et demander votre aide.

– C’est exact, dit une voix.

– Alors vous ne vous doutiez pas de la cause à laquelle on pouvait attribuer l’odeur insupportable que vous aviez sentie ?

– Pas le moins du monde. Je croyais que cela venait d’un puisard ou de quelque fosse voisine.

– Mais pourquoi donc avez-vous caché à votre servante que vous fussiez allé à la cave ?

Ici Largeval hésita un moment. Il lui sembla que tout s’obscurcissait autour de lui et que la destinée lui préparait quelque douloureux mécompte.

– Vous ne voulez pas répondre ? demanda fort vivement le commissaire.

– Pardon, dit Georges, qui eut l’air d’avoir pris un parti. Vous allez comprendre vous-même que je ne tenais pas à mettre ma domestique dans le secret qui me faisait agir. Il y a déjà longtemps, j’ai enfoui dans un coin de la pièce où l’on a trouvé les deux cadavres une somme considérable.

– Pouvez-vous nous en dire le chiffre ? demanda le magistrat.

– Oui, monsieur. Cette somme se monte à trente-deux mille francs en or. Le commissaire interrogea Largeval.

– Trente-deux mille francs juste ? dit-il.

– Oui, monsieur. Et comme j’avais résolu de reprendre cette somme enfouie dans le caveau pour un cas imprévu, il était bien naturel qu’avant de

l'avoir déterrée je ne voulusse mettre personne dans la confidence.

– Pouvez-vous me dire quelle raison vous a déterminé à rentrer en possession de cette somme considérable ?

– Oui, monsieur, répondit Largeval après avoir réfléchi un instant.

– Parlez donc, je vous écoute.

– J'ai eu le malheur de perdre, il y a quelque temps, un frère que j'aimais beaucoup. Sa femme est restée, après ce douloureux événement, dans une situation misérable, et mon intention était de lui offrir cette somme pour qu'elle pût soit entreprendre un petit commerce, soit vivre des revenus qu'elle en tirerait.

– Nous verrons tout à l'heure si cet argent caché existe réellement. Veuillez me dire maintenant quels sont vos moyens d'existence en dehors de ces trente-deux mille francs.

– Je jouis d'une rente viagère de quinze mille francs.

– Le capital de cette rente vous est-il échu à titre d'héritage, ou bien l'avez-vous gagné dans une industrie quelconque ?

Georges, quoique pressée par toutes ces questions, ne perdait pas son sang-froid. Le danger auquel il se sentait vaguement en butte, lui donnait, au contraire, une grande lucidité. Il comprit qu'il lui fallait, du même coup, expliquer et la possession du capital de la rente et celle des trente-deux mille francs.

– Monsieur, dit-il en mesurant chaque parole pour ne pas se couper, ces quinze mille francs de rente viagère m'ont été donnés par un riche Péruvien à qui j'ai sauvé la vie pendant un tremblement de terre, au milieu des ruines d'Arica.

– Comment s'appelait ce riche Péruvien ?

– Il se nommait Cacérès.

– Je vous-remercie. Il me reste à vous adresser une question extrêmement importante, et de votre réponse peut sortir pour nous l'explication très-naturelle des faits qui nous occupent.

– Je suis prêt, monsieur, interrogez-moi.

– N'avez-vous jamais confié à personne le secret de votre cachette ?

– Non, monsieur. Du moins, je ne le crois pas. Il aurait fallu que ce secret m'eût échappé dans une circonstance toute particulière, par exemple dans le

cas où je me serais grisé.

– En effet, c’est très-possible.

– Mais je ne me souviens pas d’avoir commis, depuis mon retour à Paris, la moindre intempérance.

– Il n’y a pourtant qu’une solution au problème qui se dresse devant nous. Ou bien les deux hommes dont nous avons trouvé les cadavres ont été introduits et sequestrés par vous...

– Oh ! monsieur, dans quel but ?...

– C’est ce que je ne vois pas bien. Mais laissez-moi continuer : ou bien ils s’y sont introduits eux-mêmes après avoir appris qu’il y avait là, dans cette cave, une somme importante à enlever.

– Oui ! oui ! monsieur, ce doit être cela, en effet. Vous avez raison, s’écria Largeval avec un empressement qui témoignait de l’inquiétude sous laquelle il se débattait depuis quelques instants, car il ne pouvait plus en douter, on l’accusait presque d’avoir fait mourir ces deux individus.

Il y avait du cruel et de l’odieux dans son cas,

– Je serais tenté de croire, reprit le commissaire, que nous sommes, en pensant ainsi, sur le chemin de la vérité, mais encore faut-il expliquer comment ces deux malfaiteurs ont pu découvrir que vous aviez un trésor caché là.

Largeval resta un moment muet. Il cherchait. Ce n’était pas facile de trouver des explications. Mais il était trop intimement persuadé qu’une réponse décisive amènerait la fin de cet interrogatoire pénible et dangereux, pour ne pas s’acharner à creuser ce singulier mystère.

Le commissaire de police, qui, depuis un moment, paraissait convaincu qu’il s’agissait là réellement d’une tentative de vol dont les auteurs s’étaient pris eux-mêmes à un piège encore inexpliqué, attendait avec bienveillance que Largeval eût fini de réfléchir.

Tout à coup, la figure de Georges s’illumina.

– Je crois tenir le fil qui nous permettra d’expliquer ce drame, dit-il.

– Voyons, fit tranquillement le magistrat.

– Prévoyant le cas où je mourrais subitement, j’avais pris la précaution de rédiger une note, par laquelle j’informais mes héritiers de l’enfouissement

des rouleaux d'or. J'y donnais, par le menu, toutes les indications nécessaires pour les retrouver...

– Fort bien, et cette note, où l'aviez-vous placée ?

– Elle était et elle est encore cachée dans le tiroir à secret d'un petit meuble portatif qui est là haut dans mon cabinet.

– Voulez-vous envoyer chercher ce petit meuble ?

– Oui, monsieur. Marthe, allez-y, s'il vous plaît. C'est le coffret en bois de camphrier qui se déplie et forme un petit bureau dont vous avez dû voir que je me sers d'ordinaire.

Marthe sortit lestement et revint un moment après avec le coffre en question.

– C'est bien cela, dit Large val. Placez-le devant M. le commissaire, La servante obéit.

– Maintenant, monsieur, veuillez l'ouvrir vous-même, reprit Largeval. C'est cela. Dans le coin à gauche, il y a un losange en bois de citronnier un peu plus clair que le reste. Appuyez dessus, je vous prie.

Le magistrat ayant suivi toutes ces prescriptions, un petit tiroir s'ouvrit brusquement et mit à découvert une feuille de papier déjà jaunie par le temps.

– Voilà, monsieur, reprit Georges, la note dont je vous parlais ; vous pouvez en prendre connaissance.

Lentement, le commissaire lut d'un bout à l'autre les quelques lignes dont nous avons donné plus haut le texte, puis il s'absorba dans une espèce de méditation.

– Vous penseriez alors qu'on aurait pu, grâce à une indiscretion ou à toute autre cause, avoir connaissance de ce que vous aviez écrit sur ce papier ?

– Oui, monsieur, grâce à une indiscretion ou à un hasard.

– Quel hasard ?

– Ne se peut-il pas qu'en fouillant dans mon coffret on ait trouvé fortuitement le secret du tiroir ?

– Si, cela est possible.

– Ou encore, continua Largeval qui n'avait pas osé commencer par cette supposition dont il connaissait l'exactitude, en faisant tomber le meuble par maladresse, le tiroir ne s'est-il pas ouvert tout seul ?

– Nous pouvons faire tout de suite une expérience dans ce sens.

– Mais ne craignez-vous pas, demanda Largeval, de briser le coffret en le laissant tomber à terre ?

– Cela peut arriver, en effet. J'estime pourtant qu'il vaut mieux trouver la clef du mystère qui nous occupe que de nous inquiéter du dégât qui peut résulter de notre essai.

Largeval n'avait fait son objection que pour paraître un peu plus naïvement conservateur. Mais il eut l'air de se rendre, et dit simplement :

– Vous avez raison, monsieur, poussez...

Le commissaire donna au petit meuble une impulsion un peu brutale. La chute eut lieu avec un certain fracas, et le tiroir à secret, qui avait été préalablement refermé, s'ouvrit au premier choc.

– Vous le voyez, monsieur, s'écria Largeval avec un regard de triomphe, un domestique a pu, par maladresse, faire choir le coffre dans lequel il avait déjà fouillé peut-être, car la clef y restait souvent. La brusque ouverture du petit tiroir a dû alors exciter sa curiosité. Il aura lu la note que vous venez de parcourir et il se sera demandé comment il pourrait arriver à se rendre maître du trésor.

– Alors, vous accusez ce jeune garçon que vous avez chassé, il y a un mois environ ?

– Je ne l'accuse pas, répondit Largeval, car il est possible après tout qu'il n'ait commis qu'un bavardage dont auront voulu profiter deux malfaiteurs.

– Tout cela est très-plausible. Seulement, il reste encore quelque chose de fort obscur dans tout cela.

– Quoi donc ? demanda d'une voix tranquille Georges, qui se sentait assis sur un excellent terrain.

– Comment se fait-il que ces deux hommes aient pu s'introduire chez vous d'abord, et une fois entrés, comment auraient-ils pu s'enfermer dans cette cave ?

– Ah ! pour cela, monsieur, je ne saurais vous le dire. J'ignorais entièrement qu'ils eussent pénétré chez moi. A plus forte raison ne puis-je imaginer par suite de quelles circonstances ils se sont emprisonnés eux-mêmes. Cependant, ils ont pu avoir un troisième complice possédant les empreintes de toutes mes serrures, qui les aura amenés chez moi, conduits à

la cave et quia dû les y enfermer, soit pour se venger de l'un d'eux, soit par suite de quelque maladresse.

– Oui... oui... murmura le commissaire.

Mais en ce moment Prudent Pascalín s'approcha de la table sur laquelle le représentant de la loi prenait ses notes et dit :

– Monsieur Largeval ne pense pas à un événement qui peut jeter une nouvelle lumière sur tout ceci.

– Quel événement ? demanda Georges inquiet.

– Mais ce qui s'est passé dans la nuit où les gardiens de la paix, guidés par deux particuliers plus ou moins catholiques, sont venus vous avertir que des malfaiteurs avaient escaladé le mur du jardin.

– Oui, c'est vrai, dit Georges qui se souvint alors vaguement que Montussan lui avait parlé de cela, tandis que son frère semblait s'être gardé d'en toucher un mot.

– Je me rappelle, moi aussi, dit le commissaire, que j'ai interrogé à ce sujet deux artistes qu'on m'amena dans la matinée. Mais je m'étais figuré que c'étaient là des imaginations de bohèmes un peu gris, et je n'y pensai plus.

– On les chercha partout, reprit Pascalín, et quoique la trace de leurs pas s'arrêtât juste au perron du pavillon, on ne put les découvrir.

– Cependant, vous avez visité les caves ?

– Oui, monsieur, excepté la troisième, qu'on n'ouvrait jamais et dont l'entrée était obstruée par du bois de chauffage, répondit Largeval.

– Eh bien ! messieurs, ne cherchez plus, et vous monsieur Largeval, vous pouvez vous rassurer entièrement. Votre secret a été surpris. Ces deux hommes étaient des malfaiteurs et vous l'avez échappé belle, car si vous étiez allé visiter votre cave quinze jours plus tôt, qui sait ce qui vous serait arrivé ?

Georges frissonna, et cela le plus sincèrement du monde.

– Encore un mot, le dernier, à ce que je crois. Aviez-vous encore, à cette époque-là, votre jeune domestique ?

– Ma mémoire, répondit Largeval avec aplomb, ne me sert pas très-bien sur ce point...

– Oh ! non, monsieur, interrompit Pascalin. Edouard était parti depuis vingt-quatre heures.

Georges eut l'air de chercher dans ses souvenirs et dit encore :

– Je ne me souviens pas exactement.

– Mais si, monsieur, insista Pascalin, puisque les malfaiteurs, les bandits ont accompli leur escalade dans la nuit qui a précédé celle où monsieur votre frère est mort chez vous.

A ces mots, le commissaire sauta malgré lui sur sa chaise et regarda Largeval de cet œil clair, aigu que les hommes de sa profession savent prendre dans les circonstances importantes.

– Comment avez-vous dit cela ? demanda-t-il à Pascalin.

– Que l'escalade du mur du jardin a eu lieu dans la nuit qui a précédé celle où le frère de M. Largeval est mort.

– Où est-il mort ?

– Chez monsieur, répondit Pascalin.

– Ici, par conséquent, dans cette maison ?

– Oui.

– Ainsi, monsieur Largeval, votre frère est mort chez vous pendant la nuit, vingt-quatre heures après que les deux hommes en question se furent glissés, on ne sait comment, dans votre cave ?

– Oui, monsieur, murmura Georges, que l'inquiétude la plus atroce venait de ressaisir tout à coup.

– De quoi est mort votre frère ?

– D'une attaque d'apoplexie, à ce qu'ont dit les médecins.

– Par conséquent, de mort subite, n'est-ce pas ?

– Il est tombé comme une masse sur le tapis, et avant que j'eusse le temps de le secourir, il était mort.

– Y avait-il d'autres personnes avec lui dans votre maison lorsque cet accident extraordinaire est arrivé ?

– Non, monsieur, il était seul avec moi.

– Absolument seul ?

– Absolument, affirma Georges, dont la voix commençait à trembler.

Le commissaire garda un instant le silence et fit entendre le petit bruit qui avait le don d'égayer les gardiens de la paix.

Il réfléchissait.

– Mondard, dit-il tout à coup, allez donc dans le caveau où sont les cadavres, et, suivant les instructions contenues dans la note que voici, vous creuserez la terre. Puis vous porterez ici ce que vous aurez trouvé ; si vous trouvez quelque chose.

– Oui, monsieur Bellant, répondit d’une voix assez rude le gardien de la paix que le commissaire venait d’appeler Mondard et qui sortit aussitôt avec un de ses compagnons.,

– Quelle profession exerçait votre frère ? demanda bientôt le magistrat à Largeval, qui ne savait plus quelle contenance garder.

– Il était employé de commerce. Mais le matin même du jour où il est mort, il avait perdu sa place.

– Pour quelle cause ?

– Parce que son patron avait fait faillite, répondit Largeval.

– Avait-il quelque fortune personnelle ?

– Non. Et, au moment même où il est mort, il venait de me demander une somme d’argent qui lui était indispensable pour faire vivre les siens, car, comme j’ai eu l’honneur de vous le dire, il laisse une veuve et une orpheline.

Le commissaire regarda. Largeval bien en face, et lui dit :

– C’est égal, monsieur, je trouve qu’on meurt beaucoup dans votre maison.

Largeval se cabra sous cette apostrophe qui signifiait tant de choses.

– Voulez-vous dire, s’écria-t-il avec une indignation réelle, que je sois l’assassin de mon frère ?

– Je ne dis rien, monsieur. Ce n’est pas à moi de vous accuser. Je me permets seulement de trouver bien étonnante cette abondance de cadavres dans votre logis.

– Ce n’est pas sérieux ! fit Georges en haussant les épaules.

– C’est très-sérieux, au contraire, extrêmement sérieux, riposta sévèrement le commissaire, et vous auriez tort de prendre la chose légèrement.

– Mais réfléchissez donc, dit Largeval. Mon frère était dans la misère. Je n’avais rien à espérer de lui. Quel intérêt voulez-vous que j’aie eu à m’en

défaire ? Et puis, il y a un moyen bien simple de s'assurer si je suis son meurtrier. Un mois s'est à peine écoulé depuis qu'il est mort. On procédera à l'exhumation. Je le demande formellement. Quel que soit le moyen qu'on emploie pour assassiner un homme, il en reste encore des traces au bout d'un mois. Et ces deux hommes ! on voudrait prétendre que je les ai enfermés chez moi ! Mais pourquoi faire ? et encore une fois, je le demande, dans quel intérêt ? A quoi cela aurait-il pu me servir ? Je ne les ai jamais vus. Ils ont toute l'apparence de misérables ; j'ai quinze mille francs de rente et une réserve... Mais ce sont probablement eux qui ont voulu m'assassiner. Du reste, à qui ferez-vous croire que moi, qui suis d'apparence débile, j'aie pu prendre deux gaillards de cette dimension, leur faire descendre de force l'escalier de ma cave, et seul, les pousser dans l'espèce de cachot qui leur a servi de tombe ! Non, n'est-ce pas, vous n'avez jamais songé à l'espérer. Quel est l'homme de bon sens qui vous croirait ?

Largeval avait prononcé cette espèce de plaidoyer avec une rare animation. Il s'était emporté, et aucun observateur n'aurait pu dire qu'un pareil homme n'était pas innocent.

L'accent de sincérité, de loyauté, dont il était animé frappa le commissaire lui-même, qui se contenta de dire :

– Vos raisons sont en effet excellentes, mais vous me permettrez de ne prendre aucune responsabilité dans aucun sens.

– Que voulez-vous dire ?

– Le juge d'instruction ne peut tarder à arriver ici, c'est lui qui verra, jugera, pèsera ce qu'il croira devoir faire.

En ce moment, le gardien de la paix Mondard revenait de la cave où on l'avait envoyé déterrer le trésor.

– Eh bien ? lui demanda le commissaire.

– Nous avons trouvé le magot au grand complet, répondit Mondard.

– Trente-deux mille francs ?

– Oui, bien soigneusement pliés dans du papier à chandelle.

– Où est la somme ?

– J'ai mis douze mille francs dans mes poches, répondit Mondard en se fouillant. Garasse, mon compagnon, va monter le reste. il est en train de

mettre tout en ordre.

Et Mondard aligna sur la table douze rouleaux.

Largeval, malgré l'état de colère dans lequel il se trouvait, ne put s'empêcher de s'approcher de la table pour s'assurer, qu'en effet, les trente-deux mille francs existaient bien.

Car après tout, il avait douté jusqu'au dernier moment et il se disait, non sans inquiétude, que si l'on ne trouvait pas la somme, cela ne pourrait que le charger encore.

Il prit un des rouleaux, l'ouvrit et fut à demi ébloui par l'éclat des pièces d'or qui lui adressèrent comme un salut ironique.

– Eh ! bien, monsieur le commissaire, dit-il, est-ce vrai ? Vous avais-je trompé ? L'or existe-t-il, oui ou non, et comprenez-vous, trouvez-vous possible qu'on ait voulu me le voler ?

Garasse, l'autre sergent de ville, entra à son tour, et déposa vingt autres rouleaux à côté des douze que Mondard venait de placer sur la table.

– Le compte y est, dit l'agent, ça fait bien trente deux.

En ce moment on entendit ouvrir la porte principale du logis. C'était le juge d'instruction qui arrivait avec le médecin légiste.

Il voulut d'abord voir la situation des deux cadavres et descendit à la cave qui, grâce à des procédés énergiques, était déjà presque entièrement désinfectée.

On n'avait pas touché aux deux morts. Le juge et le docteur purent les voir dans la position exacte où on les avait trouvés. Le médecin fut d'avis, comme le commissaire, que les deux malheureux avaient dû mourir de faim et que probablement ils s'étaient rués l'un sur l'autre pour s'entre-dévorer.

– Prenez une description exacte des lieux, dit le juge d'instruction à son greffier. Cela ne sera pas fort difficile. De plan, nous n'en avons guère besoin. Néanmoins, on aura le loisir d'en faire dresser un demain matin.

En attendant, il est urgent de transporter ces deux cadavres à la Morgue et qu'on tâche de leur conserver l'apparence humaine pour qu'on puisse les exposer....

– Il ne faut pas l'espérer, monsieur Mrstras, dit le docteur, ils sont dans un tel état de décomposition, qu'on sera heureux si l'on parvient à les enlever d'ici sans trop d'encombre.

– A-t-on pu établir leur identité ?

– Non, pas encore, répondit le commissaire de police. J’ai été occupé jusqu’ici à interroger les personnes de la maison, notamment le locataire de ce pavillon.

– Veuillez faire fouiller dans les poches des deux cadavres pour voir si l’on ne trouvera aucun papier, aucun indice qui vous mette sur la trace de la vérité. Il serait bon avant tout de savoir ce qu’étaient ces individus.

Le commissaire de police fit un signe. L’un des agents se pencha et chercha dans les vêtements des deux morts. La besogne était répugnante, aussi se hâta-t-il. Au bout de quelques instants, il trouva trois ou quatre lettres sur l’un d’eux.

Quant à l’autre, ses poches étaient entièrement vides, sauf celles de son pantalon. Dans la droite était une clef. Dans la gauche, une infinité de petits morceaux de papier coupés très-menus.

– Recueillez tout avec soin, dit le juge et n’en négligez pas le moindre fragment.

– Il y a quelque chose d’écrit.

– C’est bien. Gardez cela soigneusement et qu’on le fasse parvenir à mon cabinet après l’avoir désinfecté. Seulement, qu’on prenne soin de ne pas effacer ce qui est écrit. Rien ne sera plus facile que de rapprocher tous ces morceaux et de savoir ce que contenait cette lettre, mais c’est un ouvrage de patience auquel nous n’avons pas le temps de nous livrer en ce moment.

Les nombreux petits fragments de lettre furent pliés dans une feuille de papier blanc, scellés avec de la cire rouge, puis confiés au commissaire de police.

On était remonté.

Largeval avait suivi les incidents nouveaux qui venaient de se produire. Il était parvenu à reprendre un peu de sang-froid, tout ce qu’il avait vu n’étant pas fait pour l’inquiéter davantage.

– Maintenant, messieurs, dit le juge d’instruction à Georges et aux autres témoins de ces scènes extraordinaires, veuillez me laisser seul avec M. le commissaire. J’ai besoin de connaître les détails de cette aventure. Néanmoins, ajouta-t-il en s’adressant plus particulièrement à Largeval, ne

vous éloignez pas et tenez-vous à notre disposition pour subir un interrogatoire s'il y a lieu.

– Et moi, monsieur le président, s'écria Pascalín sur un ton lamentable, ne puis-je retourner à ma loge ?

– Vous êtes le portier ?

– Oui, monsieur.

– Y a-t-il des charges contre cet homme ?

– Non, jusqu'ici, répondit le commissaire.

– Alors, je ne vois aucun inconvénient à ce que vous retourniez à votre porte. Seulement, je vous avertis qu'il y a déjà devant la maison une foule énorme et qu'à aucun prix vous ne devez laisser entrer personne.

– Excepté les locataires pourtant.

– Bien entendu.

Cela dit, le juge d'instruction s'enferma avec le commissaire dans la pièce où avait eu lieu l'interrogatoire.

Celui-ci raconta par le menu la découverte des deux cadavres et tout ce qu'il avait fait jusque-là pour éclairer cette affaire passablement obscure.

M. Mestras le laissa parler sans l'interrompre une seule fois, Quand le commissaire eut fini son récit aussi détaillé, aussi complet que possible, il mit sous les yeux du juge d'instruction les notes prises par lui pendant qu'il interrogeait Largeval, Pascalín et la servante.

Sans se presser, pesant chaque mot, M. Mestras lut avec une scrupuleuse attention ce que le commissaire avait rédigé.

Quand il eut fini, il ferma un instant les yeux pour-se recueillir et comme pour mieux voir l'ensemble des faits. Puis enfin il reprit la parole et dit :

– A mon avis, monsieur, il résulte de tout cela.que ce Largeval a failli être volé, mais qu'il ne peut exister, jusqu'à plus ample informé, aucun soupçon contre lui.

– Je l'ai pensé d'abord, comme vous, mais...

– Permettez. Il faudrait, pour bâtir un semblant d'accusation contre cet homme, montrer avant tout l'intérêt qu'il aurait eu à enfermer les victimes de cette singulière séquestration.

– Il peut y avoir eu un intérêt moral, pour faire taire des complices, par exemple.

– D'accord, mais alors, monsieur, reprit le juge d'instruction, pensez-vous qu'il eût été assez sot pour aller ouvrir la porte de son caveau avant l'entière dessication des deux squelettes ?

Et même dans le cas où il eût été emporté par l'impatience de savoir si les deux individus étaient bien morts, vous imaginez-vous qu'il eût poussé la simplicité jusqu'à opérer sa descente en plein jour, et enfin jusqu'à vous envoyer chercher ?

– C'est là le seul point qui me fasse douter, mais la mort de son frère...

– Eh ! c'est exactement la même chose. Le frère était très-pauvre. Il venait de perdre l'emploi dont il vivait. Sa visite avait pour but de demander un secours à Largeval. Il est extrêmement probable que celui-ci se montrait fort disposé à lui venir en aide, puisqu'il voulait déterrer ses trente-deux mille francs dans le seul but de les offrir à sa belle-sœur et à sa nièce. Pour quelle raison voulez-vous qu'il ait assassiné son frère dont le corps a du reste été visité selon les prescriptions de la loi ?

– Tout cela est très logique, en effet, monsieur le juge d'instruction, mais il y a un détail que je ne parviens pas à éclaircir.

– Lequel ?

– Comment ces deux hommes ont-ils pu s'enfermer dans le caveau de telle façon qu'ils n'aient pu en sortir ? Et remarquez, ajouta le commissaire, comme frappé d'une lumière nouvelle, que Georges Largeval est mort ici la nuit qui a suivi la séquestration que je soupçonne. Ne pourrait-on pas supposer qu'il a surpris les secrets de Remi et qu'il a été tué parce que c'était le moyen le plus sûr d'obtenir son silence ?

– Il me semble que vous cherchez la vérité où elle n'est pas, répondit le juge d'instruction.

– Je ne demande pas mieux.

– Je crois, moi, que ces deux personnages qui évidemment étaient des malfaiteurs, ont dû être introduits ici par un des domestiques récemment chassés. Comme il fallait un certain temps, du moins ils le supposaient probablement, pour mettre la main sur le trésor, ils auront consenti à être enfermés dans le caveau pour vingt-quatre heures. Leur complice n'a pas osé ou n'a pas pu, par suite de circonstances que nous ignorons, venir les

délivrer, et ils auront péri d'une mort affreuse à deux pas du trésor qu'ils convoitaient.

– Cependant, monsieur, répliqua le commissaire, remarquez .qu'ils n'ont pas même tenté de creuser le sol.

– C'est vrai, mais quelque circonstance les en a sans doute empêchés.

Le commissaire hocha la tête

– En résumé, continua M. Mestras, vous connaissez l'axiome : *is fecit cui prodest*. Or, je ne vois pas, et vous ne voyez pas plus que moi le mobile qui aurait pu pousser Largeval à cette séquestration.

En ce moment, un des agents frappa discrètement à la porte, et, sur l'invitation d'entrer qui lui fut adressée, annonça qu'on venait de trouver encore sur les deux cadavres un revolver et deux couteaux-poignards de grande dimension

– Vous voyez, dit le juge d'instruction. Allons, je n'ai qu'une chose à faire, je vais lancer des mandats d'amener 8 contre le jeune domestique Jean que je soupçonne et par surcroît de précautions contre la cuisinière Alexandrine.

– Veuillez les signer. Je les ferai exécuter dans la soirée.

M. Mestras griffonna quelques lignes sur deux feuilles imprimées, signa et fit ouvrir la porte.

– Monsieur Largeval, dit-il, nous tenons probablement le fil de cette sinistre affaire. Je crois pouvoir vous dire qu'aucune charge grave ne pèse sur vous jusqu'à présent. Néanmoins, veuillez, jusqu'à nouvel ordre, vous tenir à notre disposition.

– Je ne bougerai pas d'ici, répondit Georges visiblement soulagé.

– Quant à vous, monsieur le commissaire, faites arrêter Jean et Alexandrine dans le plus bref délai.

XIII

Le jour même où Largeval avait eu tant d'émotions diverses, Balkens descendait la rue Fontaine, pour gagner les boulevards. Il était trois heures et demie.

Il allait doubler la rue Pigalle lorsqu'il aperçut Montussan qui venait droit à lui sur le même trottoir.

Depuis l'algarade que Lucien lui avait faite et qui pourtant, grâce à Riaux, s'était terminée sans humiliation pour personne, le Belge évitait le bohème.

Aussi traversa-t-il la chaussée avec une certaine hâte, afin de n'avoir pas à saluer son ex-adversaire.

Mais ce dernier, l'ayant vu, imita sa manœuvre et manifesta clairement l'intention de parler au peintre.

– Que le diable l'emporte ! pensa Balkens.

Montussan s'avancait. Il avait rejeté en arrière son chapeau, qui laissait voir son large front encore agrandi par la calvitie. D'un pas léger, presque sautillant, il franchissait les flaques de boue, choisissant d'instinct, pour y poser les pieds, les pavés en saillie ; sur ses lèvres, un sourire joyeux se dessinait, et dans ses yeux brillait un rayon triomphant.

Quand Montussan fut près de Balkens, il accentua son sourire. L'artiste craignant quelque fantaisie de rapin, se tint sur ses gardes. Mais le bohème, avec laisser-aller, lui tendit franchement la main.

– Bonjour, mon ennemi, dit-il.

– Bonjour, répondit l'autre, sur un ton glacial.

– Oh ! oh ! quelle mine funèbre ! Mais n'espérez pas me refroidir. Je veux faire ma paix avec vous et je la ferai. Voyez-vous, Balkens, aujourd'hui je suis bon, aujourd'hui je suis indulgent, aujourd'hui je suis aimable, doux, inoffensif comme un agneau bêlant. Je trouve tout admirable. Vous-même êtes beau à mes yeux, et l'univers est plein de sourires. Il faut que je vous embrasse.

Balkens, effrayé de cette proposition qui ressemblait à une menace, fit deux pas en arrière.

– Ne craignez rien, reprit Montussan. Les hommes sont délicieux, les femmes sont divines et vous avez du talent. Faites-moi votre figure des grands jours. J'ai oublié le goût de votre punch ; je vous pardonne, que voulez-vous de plus ?

– Vous me pardonnez ! répéta Balkens abasourdi.

– Vous êtes étonné de ma grandeur d'âme, reprit Lucien. J'avoue qu'il y a de quoi. Mais je suis comme cela aujourd'hui. Pardonnez-moi aussi et devenons de bons amis.

Balkens comprit la délicatesse un peu fière de ces regrets et se radoucit.

– Allons, mon cher, continua Montussan, riez donc, je veux que tout le monde soit dans la joie comme moi. Que faut-il pour que vous riiez ? Voulez-vous que je vous chatouille ou préférez-vous que je vous chante la *Brabançonne*, votre hymne national ?

Balkens se dérida.

– Ah ! je savais bien que la *Brabançonne* ferait son effet. Venez dans mes bras.

Et, sans laisser à l'artiste le temps de se soustraire à l'accolade, il le prit et le serra à l'étouffer.

Balkens se dégagea brusquement et allait se fâcher, lorsque Montussan lui dit :

– Vous vous plaignez de mon étreinte ! Quoi ! vous n'appréciez pas l'honneur que je vous faiss Est-ce que vous seriez capable de vous mettre en colère ? Ah ! mais je ne le permettrais pas, savez-vous. Je suis trop heureux pour cela.

– Heureux, fit Balkens, que vous est-il donc arrivé ?

– Et dire que ce bonheur immense, cette joie tuante, c’est à vous peut-être que je la dois. Allons, serrez-moi la main de tout votre cœur. Je suis l’ami de toute la terre depuis une heure, et par conséquent le vôtre.

Le Belge, rassuré par l’air bon enfant quoique un peu égaré de Montussan, lui demanda la cause de sa joyeuse humeur.

Mais Lucien, au lieu de répondre, passa son bras sous celui du peintre et lui dit :

– Venez-vous avec moi chez Riaux ?

En réalité le bohème ne tenait pas en place, il marchait autour du peintre, remuait les bras, ôtait son chapeau, chantonnait des fragments d’opéra, sautait, riait, serrait la main de Balkens et l’étourdissait tout à coup par quelque exclamation imprévue ou par une question bizarre.

– Venez-vous chez Riaux ?

– Non, répondit l’artiste. Il faut que j’aille au boulevard.

– Ah ! très bien ! Alors, au revoir, fit Montussan qui partit sans insister, faisant claquer ses doigts et fredonnant un air de chasse.

– Il est encore gris, le malheureux, pensa Balkens, seulement il a aujourd’hui le punch aimable.

Quand il entra dans l’atelier de Riaux, le bohème se mit à exécuter une danse insensée n’appartenant à aucune-chorégraphie connue.

Au bout de quelques minutes de cet exercice, il fit une pirouette, lança une de ses jambes à la hauteur la plus imprévue, envoya son chapeau à la tête d’une statue antique et se laissa tomber dans un fauteuil Louis XIII en criant :

– Riaux, Dieu est grand.

Dès les premiers entrechats que Montussan avait esquissés en entrant dans l’atelier, Riaux, sa palette à la main, la bouche béante, l’œil écarquillé, suivait ses évolutions.

– Est-ce que tu es aliéné ? lui demanda-t-il enfin quand l’autre eut proféré son hommage à la divinité.

– Aliéné ? Montaigne eût dit : « Que sais-je ! » et Rabelais : « Peut-être ! » Ce dont je suis sûr, c’est que j’ai le cœur, la tête, la poitrine pleins de fanfares. J’y vois bleu. J’entends des harmonies célestes, et je suis léger

comme une âme. Il y a des imbéciles qui prétendent que le temps est affreux ; moi je trouve qu'il fait beau, beau, beau.

– Alors tu viens de voir Geneviève ?

– Je t'en prie, Riaux, dis Mlle Geneviève, il n'est rien d'assez respectueux pour parler d'elle. Je voudrais inventer une formule de vénération qui ne s'appliquât jamais qu'à cette adorable vierge. Mais va donc demander un pareil service aux langues humaines !

– Que t'a-t-elle dit, mon Dieu ? Que s'est-il passé pour que tu reviennes dans un tel état de délire ?

– Délire n'est pas mal. A propos, j'ai rencontré Balkens. Je lui ai serré la main, je l'ai forcé à être aimable avec moi. Il avait un air bête ! j'aurais voulu que tu le visses. Mais il a ri quand je lui ai proposé de lui chanter la *Brabançonne* et maintenant, il peut m'offrir les punchs les plus nsensés, je les boirai sans murmure.

– Mais encore une fois, pourquoi cette ivresse ?

– Ivresse est moins bien que délire.

Et sans répondre autre chose, Montussan bondit tout à coup, se trouva sur ses pieds on ne sait comment, et arracha au peintre ses pinceaux et son appuie-main.

– Attends, dit-il.

– Tu n'es pas fou, tu es enragé, s'écria Riaux.

– Attends, te dis-je.

Montussan prit une toile immaculée, la posa sur un chevalet très-haut, et, sans s'asseoir, avec une sûreté de main et une indicible rapidité d'exécution, il se mit à dessiner une tête.

– Tu vas voir, tu vas voir, disait-il en travaillant avec une sorte de frénésie.

Riaux, les yeux agrandis par l'admiration, le regardait peindre.

La besogne avançait, avançait à miracle. Il n'y avait pas vingt-cinq minutes qu'elle était commencée et déjà le peintre reconnaissait Geneviève un peu idéalisée, mais non pas embellie, car c'était impossible.

– Tu vas voir, tu vas voir, répétait toujours Montussan.

Avec une sorte de fièvre il peignait. Dans son œil ardent on devinait qu'il prévoyait son œuvre achevée éclairant l'atelier de sa beauté rayonnante.

– Tu crois l’avoir contemplée, Riaux, tu crois la connaître. Quelle erreur ! Le jour où nous l’avons ramenée chez sa mère, la pauvre enfant n’était que l’ombre d’elle-même. C’est hier, c’est aujourd’hui qu’il aurait fallu l’avoir.

J’ai pu, pendant près d’une heure, étudier cette tête divine. Imagine une figure qui n’a pas fait la sottise de se développer régulièrement. Elle n’a point une de ces bouches bêtement étroites, rêve des demoiselles de la rue du Sentier qui passent une heure chaque jour à répéter *petite pomme*. Non, elle a une bouche pour sourire et quel sourire ! Tiens ! tu le vois déjà. Ses lèvres sont charnues et d’un rose vif, ses joues pleines ont quatre fossettes. Sur son front large, haut, bien droit, est plantée une abondante chevelure noire, dont les épis lui font, sans qu’elle s’en doute, un diadème admirable. Des nattes épaisses encadrent le visage en caressant une oreille que je ne puis voir sans être effrayé de tant de grâce. Le nez droit, sérieux, distingué, corrige un peu le côté diabolique de cette beauté. Enfin tout cela est éclairé par deux grands yeux noirs profonds comme des abîmes et doux. doux.

Riaux ouvrit la bouche.

– Laisse-moi parler. Je ne sais pas au juste ce que je te dis. Mais je sais que l’inspiration m’est montée au cerveau. Oui, je vais reproduire l’image de Geneviève, sa muette image ; car ce que je ne pourrai pas lui donner, c’est la parole, cette voix d’or qui rendrait fous les plus rassasiés. Il n’est pas au monde un regard pareil. Il n’y a jamais eu de voix semblable. Si l’humanité venait à être convoquée pour choisir une reine, elle serait élue par acclamation.

Tiens ! Voilà l’expression de ses yeux, aujourd’hui, quand je lui ai annoncé que sa mère consentait à recevoir Gaston, à ne pas s’opposer à leur mariage.

– Quoi ! c’est toi qui...

– Oui, c’est moi qui vais la marier. Elle l’aime, ce garçon. Son bonheur, elle me le devra. Comprends-tu cela ? Je serai le bienfaiteur de Geneviève.

– Mais toi, tu l’aimes, malheureux !

– Moi ! riposta Montussan, il s’agit bien de moi ! Il s’agit d’elle, d’elle seulement. Et puis, qui t’a dit que je l’aime ?

– Ça ne se voit pas !

– Oh ! ses yeux ! ses yeux ! s'écria Montussan en levant vers le ciel sa palette et ses pinceaux, qui saura jamais rendre ce qu'ils contiennent de pudeur, de tendresse inconsciente et de voluptés qui s'ignorent.

– Tu es absolument insensé.

– Attends, attends, je tiens la note. Maintenant tais-toi, ne dis pas un mot, ne me trouble plus. Ce portrait va être au point dans une heure. Lis, peins, mange, dors, bois ou fume, mais ne me fais pas entendre ton organe enchanteur. En ce moment, c'est comme si elle était là. Je la revois, triomphante, modeste et superbe à la fois. Il faut, je veux qu'elle apparaisse sur cette toile vivante et humaine comme si elle allait ouvrir la bouche, marcher vers nous et me dire merci, ainsi qu'elle l'a fait aujourd'hui avec un accent que nulle musique ne pourrait traduire.

Riaux gardait le silence ; il s'assit à côté de Montussan et le regarda peindre.

Le bohème, absorbé dans son inspiration, l'œil en feu, la bouche souriante, allait, sans se soucier de rien, ne songeant à quoi que ce soit et se laissant emporter par sa passion.

De temps à autre, il murmurait :

– C'est l'idéal ! c'est l'idéal.

Et l'image fidèle, merveilleuse, éblouissante de la jeune fille prenait forme avec une rapidité singulière. La fermeté des contours, la poésie dont il avait voulu l'entourer, le charme, la ressemblance, cette flamme des yeux dont il avait parlé, tout cela venait sous son pinceau, qui semblait mené par quelque main magique.

Sept heures sonnèrent. On n'y voyait presque plus. Montussan fit trois pas en arrière et s'écria :

– Demain matin, en deux temps, j'aurai fini.

Riaux était stupéfait de tant de facilité, de tant de génie, car il fallait vraiment du génie pour accomplir un pareil tour de force.

– Et maintenant, mon bon, laisse-moi serrer précieusement cette pochade en un coin.

– Tu appelles cela une pochade ? demanda Riaux.

– Pochade ou non je serais exaspéré qu'elle fût vue par un autre que par toi. Voilà qui est fait.

– Bien ! Mais à présent rends-moi le service de m'apprendre ce qui a pu causer l'immense joie dont tu es inondé.

Ce n'est pas, je suppose, le plaisir de marier les amoureux qui te fait pousser des cris sauvages et jeter ton chapeau au nez des vieux marbres.

– C'est cela et c'est autre chose.

– Autre chose ? Quoi ? Montussan hésita. Puis il se mit à rire craintivement.

– C'est bête, ce que je vais te dire, murmura-t-il.

– Va toujours.

– Figure-toi que malgré la douleur qui étreint la pauvre M^{me} Largeval, chaque fois que le souvenir de son mari lui revient au cœur, j'ai été assez adroit pour lui faire envisager comme une nécessité le mariage de sa fille.

– Vraiment !

– Si tu savais ce que j'ai dépensé de diplomatie pour cela ! Enfin j'y suis parvenu. Elle en parle en pleurant, mais elle en parle.

– Eh bien ?

– Eh bien, mon cher, tu vas frémir. Avant que j'eusse nommé le jeune Gaston, comme elle me remerciait chaudement des services que nous lui avons rendus en collaboration avec l'oncle, elle m'a discrètement laissé entendre qu'elle n'aurait pas été trop surprise si je lui avais demandé la main de sa fille,

– Toi ! s'écria Riaux presque malgré lui.

– Oh ! comme tu as bien poussé ce *toi* ! dit Montussan avec un sourire un peu triste. Voilà un cri sincère. Mais il ne l'est pas plus que celui dont j'ai étonné l'oreille de la brave dame quand j'ai laisssé échapper un moi ! également rempli de conviction.

Riaux crut devoir se reprendre et dire :

– Je n'ai pas voulu prétendre...

– Ehh ! qu'importe, mon ami, l'idée que tu as eue. Crois-tu que je ne sois pas fixé sur ce point ? Moi ! vieille guenille usée jusqu'à la trame, moi qui n'ai jamais connu que les fanges de l'amour, moi dont l'existence, en dépit de ma volonté même, a été fatalement entraînée vers le mal, vers la paresse, moi le lâche, le bohème, le corrompu, effleurer d'une pensée de possession cette radieuse innocence ! Jamais ! jamais !

Me marier avec elle ! Condamner Geneviève à dix ou quinze ans de Montussan ! Quel crime a-t-elle commis pour lui infliger un pareil supplice ?

Le fils de mon père n'est bon qu'à se sacrifier pour cette enfant, et il sera loti d'une félicité parfaite si Geneviève lui doit seulement une année de bonheur.

Mais ai-je besoin de te chanter cette antienne ? Ce serait une infamie, ne le sais-tu pas aussi bien que moi, d'associer mon âge mûr, décrépît, cette vaillante et splendide jeunesse !

– Et pourtant, tu l'aimes ?

– Eh bien ! oui, je l'aime, je l'aime, je l'aime ; cette passion invraisemblable m'enveloppe et m'étouffe ; mais elle ne sera pas la plus forte. J'aurai fait au moins cela d'honnête dans ma vie que je saurai la cacher, la vaincre ou en mourir sans qu'elle s'en doute une seconde.

Ah ! si tu l'avais vue tout à l'heure, ce matin, je ne sais plus déjà quand cela s'est passé ; si tu l'avais vue lorsqu'elle s'est levée avec cette douce majesté qu'elle porte en elle, et qu'elle est venue à moi la main tendue, le front illuminé par son amour.

– Son amour pour l'autre...

– Eh ! tais-toi donc. Elle m'a souri si doucement en pressant mes doigts avec une effusion qui me fait encore frissonner, puis elle m'a dit :

– Vous êtes bon comme mon pauvre père. Je vous remercie, et je vais bien vous aimer pour vous récompenser.

– Et cela t'a suffi ?

– Certainement, cela m'a suffi.

– Tu n'es pas jaloux de l'autre ?

– Riaux, tu es un méchant. Riaux, tu me feras mettre en colère. Je me contentais de ce bonheur et tu viens souffler sur le feu qui m'embrase. Tais-toi ou je vais te détester. Tiens ! sais-tu ce que tu as de mieux à faire ? Envoie chercher du punch. Il me faut du punch à flots, du punch toute la nuit, jusqu'à demain et tu me laisseras seul ici avec mon grand consolateur.

Riaux l'interrompt :

– Je croyais que tu ne devais plus boire.

– Et le moyen quand tes paroles allument en moi un feu atroce ? Laisse-moi ici et fais-moi porter ce que je te demande.

Le peintre, pour détourner le cours des idées de son ami, changea de conversation.

– T’es-tu douté seulement. que tu venais de peindre un chef-d’œuvre ?

– Un chef-d’œuvre ! c’est ta marotte de voir des chefs-d’œuvre dans tout ce que je fais.

– Eh bien ! faisons une convention.

– Laquelle ?

– Tu es encore à temps pour participer à l’Exposition. Envoie ce portrait au Salon et je gage que ce soit le plus grand succès de cette année.

– Au Salon ! ce portrait ! profaner mon ouvrage en l’exposant aux regards indifférents ou railleurs de cent mille Parisiens ! Tu perds la tête, ma parole d’honneur. Au Salon le portrait de Geneviève ! mais, malheureux, tout Paris en serait amoureux le lendemain de l’ouverture.

– Tu n’oses pas !

– C’est-à-dire que je ne veux pas. Ce portrait, je conviens qu’il n’est pas sans valeur. Je suis sûr même que peu de peintres seraient capables d’en faire autant. Mais il est à moi, c’est mon trésor et je le garde. Je l’emporterai demain comme un voleur pour l’aller cacher dans ma chambre qu’il éclairera, qu’il purifiera ; et si je n’ai pas le droit de dire à l’original que je l’adore, je pourrai du moins faire chaque jour, à chaque heure, mes dévotions devant son image respectée et bénie.

– Tu l’aimes ainsi et tu ne sens pas en toi assez de force pour faire passer dans son âme à elle la passion qui te brûle à ce point.

Montussan n’écoutait pas.

– Au Salon ! Jamais, entends-tu ? Je veux dessiner un cadre merveilleux comme personne n’en a encore ni fait ni rêvé. Pour le payer, car il coûtera cher, je travaillerai, je ferai des tableaux et des statues tant qu’on voudra. Et je vivrai content, heureux, enivré, si chaque jour je puis rester en contemplation devant Geneviève, qui pour moi sera vivante, qui me parlera, à laquelle je répondrai et qui ne froncera pas le sourcil, quand, à genoux, en pleurant, je lui dirai respectueusement : « Je vous aime ! »

– Allons ! fit Riaux, ton mal n’est pas guérissable.

– Je l’espère bien.

– Mais il faut pourtant bien que tu dînes.

– Non ! non ! Je veux rester ici. On pourrait venir me la voler. Et puis, c’est du punch qu’il me faut, je te l’ai dit.

– Montussan, Geneviève te défend de boire et de t’avilir davantage, dit Riaux avec solennité, ne veux-tu pas au moins qu’elle te respecte et qu’elle t’estime ?

– Ah ! laisse-moi tranquille. Si je suis assez fou à mon âge pour adorer cette enfant qui ne doit pas le savoir, je sais bien qu’elle n’a pour moi que la banale reconnaissance de l’amour heureux. Donc, je veux du punch, du punch et encore du punch.

– Soit, dit Riaux, je vais t’en envoyer.

– Tu sais que je ne sortirai pas jusqu’à demain.

– A demain donc.

Lorsque le lendemain matin vers dix heures Riaux arriva, il ne fut pas peu surpris de voir à côté de Montussan deux bols de punch pleins. Le bohème n’y avait pas touché.

En revanche, il s’était mis à l’ouvrage dès le petit jour, et il était en train d’achever le portrait qui rayonnait et inondait réellement l’atelier de lumière.

– Tu n’as donc pas bu ? demanda le peintre.

– Non, fit Montussan. Tu avais raison. Geneviève, si elle savait que je me grise, me témoignerait peut-être du mépris.

– Et depuis hier soir, tu n’as rien pris ?

– Rien. Mais en revanche, j’ai travaillé. Tu ne peux pas te figurer quelle volupté j’ai éprouvée quand j’ai vu, à mesure que le jour grandissait, ma Geneviève s’éclairer et se dégager de la toile. Tu ne te douterais jamais combien on voit mieux ainsi les défauts et les qualités d’un tableau. Si j’étais peintre...

– Si tu étais peintre ! s’écria Riaux que cette supposition par trop modeste fit bondir, mais regarde donc ce portrait et dis-moi quel est l’artiste qui en ferait autant.

– Bah ! c’est du chic.

Riaux haussa les épaules et jeta sur une table trois ou quatre journaux du matin qu'il avait achetés en venant. Puis il alla s'asseoir devant un chevalet et se mit à l'ouvrage.

Quant à Montussan, il exécuta un mouvement inverse. Ayant donné un dernier coup de pinceau à son merveilleux ouvrage, il se leva, fit claquer ses doigts, se plaça à distance en sifflotant et dit :

– Comme cette toile n'aura jamais que moi pour admirateur, elle est assez poussée comme cela. Riaux, je crois que tu ne te trompais pas. Ce portrait est vraiment fort bien.

– Allons donc, c'est du chic !

– Tu me boudes, mauvais ami. Tiens, accepte du punch. Geneviève ne peut pas vouloir qu'on ne boive pas un seul verre et je vais me l'offrir, car je l'ai bien gagné.

Riaux consentit à trinquer avec son camarade, qui se jeta ensuite dans un fauteuil en disant :

– Et maintenant, voyons un peu ce que disent les feuilles.

Il déploya un journal, et son regard fut attiré par un titre à sensation, qui s'étalait au beau milieu d'une colonne, en caractères énormes.

– Bon ! s'écria Montussan, gouailleur, encore un drame. As-tu remarqué, Riaux, combien les journalistes font des drames à tout propos, pour un cheval couronné ou un coup de couteau mal appliqué ?

– C'est possible, répondit le peintre. Mais précisément je voulais te parler de ce drame-là. Seulement, j'ai été tellement empoigné par ton tableau, en entrant ici, que je n'y songeais plus.

– Au drame ?

– Oui. Lis, mon cher. Je suis convaincu que, dès la dixième ligne, il t'intéressera prodigieusement.

– Allons donc, c'est quelque maigre fait divers.

– Lis toujours, sapristi !

Lucien jeta un coup d'œil sur le préambule de l'article, et resta un moment silencieux.

Mais, tout à coup, il se dressa sur ses jambes et poussa un juron retentissant.

– Mais c’est la suite de l’aventure dans laquelle nous avons joué un petit rôle voici cinq semaines déjà.

– Ah ! ah ! il t’intéresse donc, le fait divers ?

– S’il m’intéresse ! fit le bohème.,

Et, sans prononcer une parole de plus, Montussan dévora, avec une fébrile rapidité, le récit des événements que nous avons racontés, événements dont tous les journaux du matin parlaient avec des variantes quant aux détails, mais avec une étonnante unanimité touchant le fond.

Ils donnaient le signalement des deux cadavres ; nommaient le locataire du pavillon, M. Largeval, et discutaient les chances qu’avait la justice de découvrir la vérité sur ce cas.

Largeval dans tous ces articles, était considéré comme ayant couru de grands dangers. On paraissait convaincu que les deux individus, dont on avait découvert les cadavres, avaient été victimes d’un accident encore inexpliqué, au moment même où ils se disposaient à soustraire le trésor enfoui dans la cave.

Montussan se leva.

– Eh bien ! s’écria-t-il, que te disais-je, mon cher Riaux ? Il me semblait impossible que ces deux hommes eussent pris leur volée à travers l’éther. Il fallait qu’ils fussent dans la maison et ils y étaient. Un moment, j’avais soupçonné Largeval de leur avoir ouvert la porte, et je bâtissais déjà là-dessus bien des suppositions saugrenues. Mais depuis que je le connais, une seule chose me paraît admissible, c’est que les deux voleurs ont trouvé un moyen inédit de pénétrer dans sa cave.

Et cela s’est passé presque sous nos yeux, et sous ceux de ce bon brigadier qui avait l’air si effaré.

Montussan recommença sa lecture.

– Oui, oui, disait-il, cela ne peut être autrement. C’est clair, c’est limpide. Un domestique infidèle aura conduit là les deux bandits et les aura enfermés avec intention de venir les délivrer. Mais le lendemain, il aura été empêché de retourner au pavillon, soit qu’il soit tombé malade ou qu’il soit mort, et les malheureux ont péri d’une façon affreuse.

– Je trouve cela plus mystérieux que tu ne parais le croire- dit Riaux.

,

– Bahh ! mon pauvre peintre, tu ne t’y connais pas, fit Montussan avec un air de dédain souverain.

Riaux se mit à rire.

Lucien était très-convaincu. Aussi ne fit-il aucune attention à la gaieté de son camarade. Il s’était levé et placé devant une glace où il rajustait ses vêtements.

– Mon cher Riaux, reprit-il, je ne tiens plus en place. Il faut que j’aie rendu une visite à Largeval. Je veux qu’il me mette lui-même au courant de ce qui s’est passé. Les journaux ne disent jamais que ce que leur confie la Préfecture de police ou le parquet. Pour moi, ce n’est pas assez. Te souviens-tu quand, en voyant le visage ravagé du buveur d’eau-de-vie, je t’ai dit : Cet homme porte un roman avec lui. Me trompais-je ?

– J’avoue que tu avais senti le drame avec un terrible flair.

– Attends que je mette ma Geneviève en sûreté. Voilà qui est fait.

Montussan venait de transporter sa toile dans un cabinet, dont il tira la porte sur lui en disant :

– Riaux, tu me jures que personne n’entrera là et ne verra mon tableau ?

– Je te le jure !

– Merci, fit Montussan, qui n’en ferma pas moins la porte à double tour et mit la clef dans sa poche.

Riaux habitué à ses allures fantasques le laissa faire sans même y prendre garde.

– Est-ce que tu ne veux pas venir avec moi ? dit le bohème.

– Ma foi non. Je ne veux pas courir au devant d’ennuis sans nombre.

– Et lesquels, bon Dieu ?

– Commentnt ! lesquels ? Mais, mon cher ami, crois-tu qu’on a oublié nos noms chez le commissaire de police qui nous a interrogés le matin de l’algarade ?

– Tiens ! c’est vrai.

– Crois-tu qu’on ne va pas nous appeler chez le juge d’instruction pour nous faire donner des détails sur ce que nous avons vu pendant la nuit où tu m’as entraîné dans cette galère ?

– C’est encore vrai, nous voilà témoins.

– Et Dieu sait ce que cela va nous coûter de temps perdu, de promenades au Palais de Justice, d’interrogatoires fatigants. Nous serons bien heureux si on ne nous prouve pas que c’est nous qui avons tout fait.

– Oh ! pour ça, il faudrait être joliment malin. Mais tu es la raison même, et je te plains. Car pour moi ce sera une puissante distraction que d’être mêlé à cet événement. J’y gagnerai probablement d’étudier sur nature les juges d’instruction, les greffiers, les gendarmes.

– Pourvu que tu n’étudies pas aussi la prison.

– Et sous quel prétexte ? Mais je perds du temps ici. Il me tarde de voir Largeval et de le faire causer. Reste ici, homme sage, je t’apporterai des nouvelles.

XIV

Une heure après, Montussan arrivait rue Serpente et pénétrait chez Largeval, qui n'était point tout à fait remis de ses émotions de la veille, quoiqu'il n'eût aucune inquiétude pour l'avenir.

– Eh bien ! s'écria le bohème en tendant la main au rentier, tout s'est expliqué.

– Que voulez-vous dire ? demanda Georges, qui ne songeait pas assez à la visite nocturne que Lucien avait faite à son frère.

– Je veux dire, parbleu, que je ne suis pas si bête que Pascal en a l'air. Et comme j'avais vu, de mes yeux vu, deux hommes franchir le mur de votre jardin, il fallait bien qu'il fussent quelque part.

– Il est vrai que...

– Mais comment diable ne nous avez-vous pas fait visiter le caveau où l'on a trouvé ces deux malheureux ?

Largeval ne pouvait pas répondre qu'il avait ignoré jusqu'à la veille l'existence même de ce réduit.

– Pouvais-je supposer, dit-il avec un grand calme, qu'ils s'étaient introduits dans un endroit qu'on n'avait pas ouvert depuis six ans et dont moi seul possédais une clef ?

– C'est égal, avouez que j'avais joliment deviné le danger auquel vous étiez exposé.

– Je ne soutiendrai pas le contraire, répondit laconiquement Georges, qui craignait de nouvelles questions bien faites pour l'embarrasser à chaque

mot.

– Je parie, reprit Montussan, que vous n’avez pas voulu nous révéler l’existence du troisième caveau, parce que vous avez eu peur qu’on ne soupçonnât la présence de votre trésor.

– Hélas ! vous avez parfaitement raison. Et je n’ai pas besoin de vous dire combien je me mords les doigts d’avoir cédé à cette idée d’avare.

– Oh ! le mot avare n’est pas exact.

– Mettez cachottier, si vous voulez.

– Mais voyons, dites-moi, est-il vrai que ces deux misérables se soient entre-dévorés ?

– Parfaitement vrai.

– Je m’étonne qu’ils n’aient pas appelé à leur secours, ou poussé des cris de détresse. Il me semble qu’à leur place j’aurais hurlé comme un beau diable.

– Eh ! ils n’y ont pas manqué. Je me souviens maintenant que pendant quelques nuits, après la mort de mon frère, j’ai entendu des appels furieux, qui, au bout de quelque temps, ont dégénéré en gémissements.

– Et vous n’avez pas cherché à savoir, vous ne vous êtes pas rappelé notre visite ?

– Sans songer à ce que vous m’aviez dit pendant la nuit où ils sont entrés chez moi, je me suis pourtant informé de ce que cela pouvait être. Un matin, je suis même descendu pour tâcher de savoir d’où partaient les cris. Mais Pascalín m’a répondu qu’ils étaient le fait de boulangers voisins. Je n’ai pas insisté.

– Ces deux hommes étaient armés, n’est-ce pas ?

– Oui. L’un d’un revolver et d’un couteau, l’autre d’un couteau-poignard seulement.

– Avez-vous vu les journaux de ce matin ?

– Oui, presque tous. Pascalín me les a apportés.

– Le récit qu’ils font de cette incroyable aventure est-il exact ?

– Très-exact, sauf un point. Pas un seul n’a parlé d’une infinité de petits morceaux de papier, quelque chose comme une lettre déchirée en menus carrés qu’on a trouvés dans la poche du plus grand.

– De-l’homme au chapeau de feutre ? Je sais ce que c’est.

– Ah ! vraiment.

– Oui, c’est une épître que le drôle avait écrite dans le café où il nous est apparu, et sa physionomie effrayante m’a tant frappé que j’ai immédiatement résolu de le suivre.

– Vous ne savez pas ce que peut contenir cette lettre ?

– Ah ! non, par exemple. Cependant je soupçonne qu’elle était destinée à l’autre bandit, à celui qui l’a rejoint rue Hautefeuille. Il l’aura déchirée parce qu’il a sans doute trouvé plus simple de lui faire savoir ce qu’il avait à lui dire en écrivant quelques mots chez un marchand de vin sur une table de marbre, ce qu’il a fait d’ailleurs presque sous nos yeux.

– Alors, vous ne pensez pas que ce papier puisse être inquiétant pour moi ?

– Pourquoi me demandez-vous cela ?

– Eh ! mon Dieu, parce que hier, le commissaire de police qui m’a interrogé paraissait d’abord fort bien disposé à mon égard, puis il a tout à coup changé de ton et peu s’en est fallu qu’il ne m’accusât d’avoir séquestré ces deux hommes.

– Et pour quelle raison ?

– Mais je serais fort embarrassé de l’imaginer. Heureusement, M. le juge d’instruction m’a montré une grande bienveillance, et quand il est parti, j’étais totalement rassuré.

– Est-ce que vous lui avez parlé de nous ?

– A qui ?

– Au procureur de la République, dit Montussan.

– C’est Pascalín qui, le premier, a rappelé votre visite nocturne, et cela nous a d’ailleurs aidés à expliquer la présence des deux cadavres chez moi.

– Vous faites-vous une idée des moyens que ces malfaiteurs ont employés pour ouvrir votre porte ?

– Ma foi non, je vous l’avoue, et c’est ce qui restera très-probablement la pierre d’achoppement de l’instruction.

– Vous vous rappelez sans doute ce qui s’est passé lorsque vous êtes venu nous ouvrir ?

A cette question, Largeval resta muet un instant. S’il s’était passé quelque chose de saillant, il ne pouvait pas paraître l’ignorer. Mais, d’autre part, il

lui était bien difficile de le deviner.

Cependant, comme depuis le moment où il s'était mis dans la peau de son frère mort, il avait été forcé, à diverses reprises, de louvoyer, pour se tirer de divers mauvais pas, il était devenu assez habile dans l'art de répondre à la façon des Sibylles.

– Écoutez, dit-il à Montussan, lorsque vous m'avez éveillé, je suis resté si troublé pendant quelques instants, que bien des détails de cette visite domiciliaire sont sortis de ma mémoire. Ajoutez à cela que je suis descendu à moitié endormi et vous comprendrez que je ne sache pas au juste à quoi vous faites allusion.

– Je veux vous demander, reprit le bohème, si vous vous souvenez que lorsque vous nous avez ouvert la porte, celle-ci était très-soigneusement verrouillée et fermée à double tour.

– Oh ! oui. Je me rappelle très-bien cela, répondit Georges.

– Il faut donc admettre que les voleurs ont eu le temps de l'ouvrir, de la refermer et de bien remettre chaque chose en l'état sans éveiller votre attention.

– Oui, c'est cela qui me paraît bien extraordinaire.

– Etes-vous sûr que personne précédemment ne s'était introduit chez vous pour leur ouvrir pendant la nuit ?

– Je ne suis sûr de rien. Cependant, cette dernière supposition mérite d'être sérieusement examinée.

Largeval tout en causant ainsi était fort mal à son aise. Il endurait un véritable supplice.

Quelque simplement faites que fussent les questions de Montussan qui n'y mettait que de la curiosité, elles pouvaient finir par placer le malheureux Georges dans l'impossibilité de répondre, et il n'était pas dit qu'il pût trouver toujours un biais pour se tirer d'affaire.

Mais le bohème se prit tout à coup à réfléchir et resta un temps relativement assez long plongé dans ses méditations.

Largeval profita de cette accalmie pour chercher le moyen d'éloigner un questionneur si dangereux.

Il se leva donc et lui dit :

– Je vous demande pardon, mais voici l’heure où je dois me rendre au Palais de Justice afin d’être interrogé de nouveau et probablement pour la dernière fois... Je vous demande la permission de me préparer à sortir.

Largeval mentait. Il n’avait rien à faire au Palais et nul ne l’avait assigné à venir témoigner dans la ténébreuse affaire où il jouait un rôle.

– Voulez-vous que je vous accompagne ? demanda Montussan.

Cette question contraria visiblement Georges.

– Pourquoi faire ? demanda-t-il assez sèchement.

– Mais, pour fournir, moi aussi, quelques renseignements aux magistrats sur les faits.

– – Il vaudrait mieux, dit Largeval, que vous attendissiez une invitation du juge d’instruction.

– Peut-être bien, fit Montussan, qui commençait à trouver que son interlocuteur avait des allures singulières. Mais qu’avez-vous donc ? Vous ne paraissez pas être dans votre état normal. Est-ce que je vous gêne ?

– Non, non, dit vivement Largeval, je n’ai rien. Il faut que je sorte, voilà tout, et si vous voulez m’attendre cinq minutes, je vais monter dans ma chambre pour m’habiller, et nous cheminerons ensemble jusque sur le quai.

– Je croyais qu’on vous avait recommandé de vous tenir à la disposition du parquet.

– C’est vrai. Mais je ne pense pas que cela puisse m’empêcher de sortir.

Montussan, à ces mots, pensa :

– Il ne va pas au Palais de Justice, c’est clair. Seulement, je le gêné, et il tient à se débarrasser de moi.

Et il ajouta tout haut :

– Je ne voudrais pas être indiscret, et je vais vous laisser. Aussi bien, j’ai affaire chez votre belle-sœur.

– M. Riaux, demanda Largeval, n’a pas eu la curiosité de venir voir le théâtre du drame, comme déjà les journaux appellent cette maison ?

– Non ; il craint d’être obligé de s’en occuper plus qu’il ne voudrait si on l’assigne comme témoin.

– Témoin de quoi ?

– Témoin de l’escalade du mur de votre jardin.

– Ah ! c’est vrai, fit Largeval qui ne pensait jamais à la part que les deux amis avaient prise aux événements antérieurs.

On en était là de la conversation, lorsque Largeval se leva en disant :

– Veuillez m’attendre cinq minutes. Je vais passer un paletot et je sors avec vous. Je vous accompagnerai chez ma belle-sœur ou tout au moins jusqu’à la porte puisque sa rancune dure toujours.

Il sortit.

Montussan était resté seul dans le salon, songeant à tout ce qu’il avait appris depuis la veille et sentant naître, lui aussi, dans son esprit, quelques doutes sur la sincérité de Largeval qui lui semblait embarrassé, mal à l’aise.

Il regardait machinalement par la fenêtre, et son regard se portait sur l’allée par où on arrivait chez Georges.

Tout à coup, il vit paraître cinq ou six personnes, dont une, qui semblait plus importante que les autres, portait une physionomie grave. C’était un homme assez jeune, que Montussan avait certainement vu quelque part.

Il était vêtu de noir, et marchait d’un pas cadencé, en affectant une certaine solennité d’allures.

Chez les gens qui l’accompagnaient, on remarquait aussi une tenue sévère, mais cette tenue laissait voir çà et là quelques fautes d’orthographe.

Lucien suivait attentivement les mouvements de tout ce monde. L’homme solennel plaça deux hommes à la porte du jardin, et continua, suivi des autres, son chemin vers la maison.

Au moment où il allait mettre le pied sur le perron, et pendant qu’un de ses acolytes sonnait, il tira de sa poche un morceau de soie tricolore qu’il plaça en évidence, entre deux boutons de sa redingote,

– Tiens ! tiens ! se dit Montussan, je le reconnais maintenant. C’est le commissaire de police. Il vient sans doute faire de nouvelles constatations.

La servante était allée ouvrir.

– Où est M. Largeval ? demanda le magistrat.

– Je crois qu’il vient de monter dans sa chambre, répondit Marthe.

– Prévenez-le que je l’attends au salon.

La servante, point inquiète, car elle pensait comme Lucien que le commissaire venait faire un supplément d’investigation, la servante monta l’escalier d’un pas tranquille.

Pendant ce temps, le magistrat entra sans façon dans le salon. En apercevant le bohème, il laissa paraître un certain étonnement, mais il lui adressa néanmoins un salut cérémonieux.

Montussan se leva et salua de son côté.

– Si je ne me trompe, monsieur, lui dit le commissaire sur un ton fort réservé, vous êtes l’un des artistes qui avaient été arrêtés par des gardiens de la paix...

– Certaine nuit de février... oui monsieur le commissaire.

– Vous connaissiez donc M. Largeval ?

– C’est-à-dire que j’ai fait sa connaissance récemment et que je suis venu pour savoir la vérité sur des faits dans le prologue desquels j’ai probablement joué un rôle.

– Ne vous en vantez pas trop.

– Et pourquoi donc ? demanda Lucien.

En ce moment la porte s’ouvrit et Largeval parut.

– Me voici à vos ordres, monsieur le commissaire.

– Très-bien, monsieur, veuillez me suivre.

– Où donc ?

– A Mazas, je vous arrête.

Largeval pâlit prodigieusement.

– Vous dites ? fit-il d’une voix étranglée.

– Je dis que je vous arrête, en vertu d’un mandat d’amener que voici.

Le malheureux Georges ouvrait de grands yeux et restait là, dans une immobilité complète, les yeux agrandis par la stupéfaction, la bouche béante, une main en l’air par suite d’un geste qu’il n’avait pas achevé.

– Vous m’arrêtez ! moi ! s’écria-t-il enfin.

– Vous êtes bien Remi Largeval ?

Georges hésita... mais il finit par se décider.

– Oui... oui... dit-il, je suis Remi Largeval... mais cela ne.

– Lisez, lui dit le représentant de la loi en lui tendant un papier.

– Mais enfin, qu’ai-je fait ? reprit Georges sans jeter les yeux sur le mandat.

– Ce n’est pas à moi de vous le dire. J’ai reçu de M. le juge d’instruction l’ordre de procéder à votre arrestation. Cet ordre, je l’exécute. Je ne puis ni

ne dois rien vous expliquer.

– De quoi m’accuse-t-on ?

– Cela est écrit tout au long sur le papier que vous refusez de lire.

Largeval prit alors avec un mouvement emporté la feuille que lui tendait encore le commissaire et la parcourut.

Mais au bout d’un instant :

– Je ne trouve pas, dit-il, j’ai la vue obscurcie, je ne sais ce qui se passe dans ma tête. Si je pouvais mourir à mon tour !

Montussan, qui était resté silencieux et froid pendant cette courte scène, fit deux pas en avant. Il regardait attentivement Largeval, comptant saisir dans ses yeux quelque mouvement secret qui l’éclairât sur cet homme.

Mais le pauvre rentier était simplement hébété.

Le bohème s’approcha de Georges, lui prit le bras pour élever le mandat d’amener à la hauteur nécessaire, et lut : –

– « Prévenu d’assassinat. »

Largeval, en entendant cela, se tourna lentement de son côté sans avoir l’air de comprendre.

– D’assassinat !

– Oui, fit le commissaire d’une voix sèche.

– On croit que je suis un assassin ! Moi ! moi ! Mais c’est de la folie ! Ce sont ces deux misérables, armés jusqu’aux dents, qu’on m’accuse d’avoir assassinés ! s’écria Georges.

– Je crois en effet, dit Montussan avec beaucoup de convenance et de calme, je crois que la justice fait fausse route.

– Veuillez, monsieur, riposta très-vertement le commissaire, vous mêler de choses qui soient de votre compétence. Votre présence ici, chez l’accusé Largeval, n’est pas pour vous une bonne note-après ce qui s’est passé.

Montussan partit d’un éclat de rire sonore.

Mais justement le commissaire n’était pas de bonne humeur. On ne saurait se faire une idée de l’importance que peut avoir dans un cas difficile la disposition d’esprit d’un magistrat quelconque.

Je ne veux pas dire qu’un juge d’instruction, qu’un agent supérieur de la préfecture de police, qu’un président de tribunal, soit capable de se laisser

aller à quelque déni de justice, sous prétexte qu'il n'est pas content des autres ou de lui-même.

Mais il est certain que si l'humeur de ces gens-là a été troublée par quelque aventure désagréable, ils seront plus durs, moins enclins à l'impartialité, moins disposés à l'indulgence.

Comme aussi, par une juste réciprocité, si le destin leur a donné quelque journée digne d'être marquée d'une pierre blanche, s'ils sont heureux, en un mot, leur justiciable aura plus de chance de voir leur cœur s'amollir en sa faveur.

Supposez, par exemple, qu'un jeune juge d'instruction vienne d'être brutalement repoussé par les parents de la jeune fille qu'il aime et qu'il avait rêvé d'épouser, il y a gros à parier que le premier scélérat qui lui tombera sous la main sera vivement épluché.

Et cela sans parti-pris, sans que lui-même s'en aperçoive peut-être, sans qu'il croie être moins impartial aujourd'hui qu'hier.

Mais si on l'a accueilli à bras ouverts, si la jeune fille lui a donné le baiser des fiançailles, si même, dans un ordre d'idées moins psychologique, il a hérité d'un vieil oncle étouffé par la goutte, est-ce qu'il ne sera pas moins acerbe, moins obstiné à voir un coupable en face de lui ?

Hélas ! il est homme, et il faudrait être un ange ou un saint pour ne pas être involontairement sujet à de si imperceptibles faiblesses.

Quoi qu'il en soit, le commissaire était dans un de ses mauvais jours. L'éclat de rire de Montussan l'exaspéra.

– Vous oubliez, monsieur, s'écria-t-il, que je suis dans l'exercice de mes fonctions et que j'ai droit à votre respect.

– Oui, mais à la condition que vous ne vous oublierez pas jusqu'au point, d'insinuer que je puis être le complice de monsieur.

Cette réponse un peu raide n'était pas faite pour calmer le commissaire, qui reprit avec vivacité :

– Ce que je sais de vous suffirait, croyez-moi, pour vous faire arrêter aussi.

– Me faire arrêter ! dit Montussan avec explosion. Je vous en défie ! J'ai dit que la justice commettait probablement une erreur, et j'ai le droit de le dire jusqu'au jour où l'on aura jugé monsieur. Il n'y a pas au monde un

magistrat digne de ce nom qui verrait dans mes paroles le moindre délit. Du reste, je le répète, vous parlez de m'arrêter ? osez-le !

Un langage si hautain troubla le commissaire et le mit hors de lui. Mais il ne pouvait mettre sa menace à exécution, pour le moment, et il se mordit les lèvres de dépit.

Montussan venait de se faire de cet homme sinon un ennemi, du moins un adversaire. C'était là, il est vrai, le cadet des soucis du bohème, qui se mit à siffloter un air tout en prenant son chapeau pendant que le magistrat disait à Largeval :

– Vous allez me suivre sans tarder, à condition toutefois que monsieur le permette.

Et il désignait railleusement Montussan. Celui-ci haussa les épaules. Georges avait eu le temps, pendant la petite querelle qu'on vient de lire, de réfléchir à sa situation.

Il avait trop de bon sens pour ne pas comprendre que l'homme qui l'arrêtait et qui allait le conduire à Mazas, exécutait une consigne et ne pouvait rien changer à son sort.

– Je suis, se disait-il, la victime d'une erreur qui sera tôt ou tard reconnue. Avalons encore cette couleuvre.

Et il pensa à Geneviève et à Laurence, auxquelles il offrit mentalement sa liberté en holocauste.

– Permettez moi, dit-il ensuite tout haut au commissaire, de remonter dans ma chambre pour prendre quelques objets qui pourront adoucir les premières heures de ma prison : des livres, par exemple, et du linge ; en tout cas.

– J'ai le regret de ne pouvoir accéder à ce désir.

– Pourquoi ?

– Parce que demain doit avoir lieu une perquisition judiciaire dans ce pavillon, et je ne veux pas vous fournir l'occasion de faire disparaître soit un papier, soit toute autre chose compromettante pour vous.

– Mais permettez du moins à ma servante d'y aller pour moi.

– Pas davantage. Cette femme nous paraît trop dévouée.

– Dévouée ! Il y a un mois qu'elle est à mon service. Alors, monsieur, insista Largeval, voici la clef de mon armoire à linge, envoyez un de vos

agents prendre ce qui pourra m'être utile.

Lé commissaire ne pouvait refuser d'accéder à cette dernière prière. Il donna donc l'ordre à celui qui était entré avec lui dans le salon de faire ce que désirait le prisonnier.

– Par la même occasion, dit Largeval, vous voudrez bien prendre sous une pile de draps quelques billets de banque.

– Non, non, non. Je ne puis permettre cela, dit le commissaire.

– Mais, monsieur, murmura Largeval d'une voix suppliante, ce n'est pas pour moi. C'est pour que M. Montussan veuille bien les faire parvenir à ma belle-sœur et à ma nièce qui, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire déjà hier, tomberont dans la misère, si je ne viens à leur secours.

Le commissaire répondit

– J'ai l'ordre formel de ne laisser distraire de cette maison ni un meuble ni un écu.

– Ah ! fit Largeval abasourdi.

– Il m'a été recommandé spécialement même de saisir les trente-deux mille francs qu'on a déterrés hier et tout ce qu'il y aura en numéraire ou en billets chez vous.

Georges restait bouche bée. Il ne comprenait du reste pas exactement sa situation. Il se sentait sur un abîme. Il voyait bien qu'on allait l'emmener à Mazas, mais il ne se faisait encore aucune lumière dans son esprit sur ce qui lui arrivait.

Il ne répondit pas. Son linge même, il l'oublia. La nuit se faisait autour de lui. Il se sentait tomber dans des profondeurs inconnues sans se rendre compte de rien.

On l'arrêtait ; il percevait vaguement cela. Rien de plus pour le moment.

Machinalement, il fit un pas vers la porte comme pour en finir. Montussan alla vers lui et lui prit la main.

– Du courage, dit-il, du courage ! Ce sera probablement une courte épreuve.

– Mais, ma femme !... dit Georges, sans réfléchir.

– Votre femme ! Vous êtes marié ?

Largeval se redressa avec effort.

– Je perds la tête, murmura-t-il. Je ne sais plus ce que je dis. Je voulais parler de ma belle-sœur et de Geneviève.

– Je veillerai sur elles. Vous pouvez être sans inquiétude sur ce point, dit Montussan, avec une certaine solennité. Je serai leur ami, leur appui, si toutefois M. le commissaire le permet.

Le bohème rendait ses railleries au magistrat, qui fronça le sourcil et fit un geste de colère.

Quarante minutes plus tard, Largeval arrivait à Mazas. Il faudrait avoir visité la sombre prison pour se faire une idée de la sensation qu’il éprouva en entendant ouvrir et fermer à grand fracas les portes en fer qu’on lui fit franchir pour le conduire à la cellule qui lui était destinée lorsque les formalités de l’écrou eurent été remplies.

Un gardien l’introduisit dans l’étroite cage et en referma sur lui la double porte.

En entrant, son premier mouvement avait été de se laisser tomber sur l’escabeau unique dont chaque cellule est meublée. Mais quand il entendit se refermer sur lui cette porte qui le séparait du reste des hommes, il se leva brusquement et alla voir machinalement s’il était réellement et solidement enfermé.

Il paraît que, sur dix personnes, il y en a neuf au moins qui cèdent à cet instinctif besoin de bien constater leur malheur.

Il ne lui fallut pas examiner longtemps le lourd vantail pour être convaincu qu’il était solide et que sa séquestration était une désespérante réalité.

Il revint alors à son escabeau.

S’étant assis, Georges s’accouda sur la petite table scellée au mur et laissant tomber sa tête dans ses mains, il se prit à pleurer.

Mais peu à peu le sang-froid qu’il avait presque totalement perdu depuis le moment où on lui avait annoncé la fatale issue de toutes ses aventures, le sang-froid lui revint.

Et alors ce fut une sombre épouvante qui succéda aux spasmes douloureux auxquels il venait d’être en proie.

Il jeta un regard vers les événements qui s’étaient écoulés depuis un mois et demi et chercha à voir clair dans sa situation.

Y voir clair ! mais comment diable l'aurait-il pu, quand il était dans l'impossibilité absolue d'expliquer quoi que ce soit de ce qui s'était passé dans les derniers jours ?

– Quelle malédiction pèse sur moi ! pensa-t-il. Quel est le démon qui a fait germer dans mon esprit la funeste résolution de prendre la place de Remi !

Rem h ! c'était donc lui qui était coupable ? c'était donc lui qui avait commis quelque horrible forfait ?

Mais non. On se trompe évidemment. Il y a là-dessous quelque chose que je ne puis comprendre. Si mon frère vivait, et si on l'avait arrêté, il est certain qu'il n'aurait eu qu'un mot à dire pour se disculper.

Mais moh ! je ne connais pas assez sa vie pour pouvoir, du premier coup, anéantir ces accusations insensées. Il faudra attendre qu'on m'interroge pour essayer de répondre quelque chose de plausible.

Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! reprit le malheureux en prenant ses cheveux à pleines mains. Quelle vie j'ai eue ! Hien ne m'a réussi. Tout a raté dans mes mains, et si j'avais réfléchi à cela, est-ce que j'aurais dû me plonger dans cette atroce impasse ?

Qu'on vienne vite me chercher pour me conduire devant le juge d'instruction, et je lui dirai tout. Je lui raconterai mes malheurs et ma misère, je lui apprendrai comment j'ai eu la coupable imagination de vouloir vivre, des rentes de Remi, et s'il a un cœur il sera indulgent.

Mais quand même il ne consentirait pas à comprendre pourquoi je me suis enfoncé dans ce crime, ce crime unique, il sera bien forcé de convenir que jamais je n'ai été un assassin.

Moi ! un assassin ! moi h ! répéta-t-il avec une terreur affreuse.

Et pourtant je suis ici enfermé avec les pires malfaiteurs, et accusé de crimes plus horribles peut-être que ceux qu'on leur reproche. Quel malheurr ! quel malheur !

Largeval se tut et resta toute la nuit plongé dans ses sombres méditations, le corps agité, par moments, de soubresauts nerveux.

Ce fut seulement vers dix heures du matin qu'il sortit de sa léthargie, lorsque la porte de sa cellule s'ouvrit brusquement et qu'un surveillant lui cria :

– Largeval, à l’instruction !

Quoique l’instruction, ce fût le péril, Georges poussa un véhément soupir de soulagement.

Il allait enfin se trouver en face d’une réalité, d’une accusation, d’une certitude. Mieux valait cent fois cela, que l’obscurité profonde et toute pleine de menaces dans laquelle il se débattait.

Pendant toute la nuit, il avait tourné et retourné les probabilités qui l’attendaient.

Avec des frissons affreux, il avait envisagé jusqu’à la dernière épreuve la cour d’assises, la condamnation et le reste.

Mais à force d’examiner sa situation, il était revenu sur sa décision de dire la vérité au magistrat destiné à l’interroger.

D’une nature faible, un peu versatile, il changeait facilement de projet.

– Quelle nécessité y a-t-il pour moi d’aller tout avouer avant de savoir pourquoi je suis ici ? On va peut-être me garder trois ou quatre jours. La lumière se fera tout d’un coup quand j’aurai donné des explications suffisantes. Non, ce serait sottise de ne pas attendre au moins que je sache quelle ligne de conduite je dois suivre.

Comme tous les condamnés, il s’habitua à sa situation. Douze heures plus tôt il aurait tout dit pour qu’on lui rendît la liberté. Maintenant, il entra en composition avec lui-même et ne consentait plus à capituler.

On le fit monter dans l’horrible panier à salade.

La grande porte grillée de Mazas s’ouvrit, et le véhicule cahotant s’en alla sans hâte ni lenteur prendre les quais pour gagner le Palais-de Justice.

Quand il arriva à la porte de la Conciergerie, Largeval – en descendit, jetant çà et là des regards effarés.

Un garde municipal lui ordonna de le suivre et ils montèrent l’un à côté de l’autre un large escalier situé dans l’aile droite du bâtiment.

Au troisième étage, le municipal murmura : « Ici, » comme s’il eût parlé à un chien.

Et ils entrèrent de compagnie dans un immense couloir très-clair, très-lumineux, très-aéré, dans lequel s’agitaient des huissiers, des garçons de bureau, des gens cités comme témoins dans diverses affaires, et enfin des

gendarmes ou d'autres municipaux escortant un certain nombre de malfaiteurs.

Naturellement le guide de Georges le fit ranger et attendre parmi ces derniers.

Mais heureusement l'attente ne fut pas longue.

– Large val ! cria une voix.

Georges s'avança d'un pas hésitant, car il commençait à perdre la tête, et fut introduit dans le cabinet du juge d'instruction.

Le magistrat qui était à son bureau occupé à écrire ne se dérangea pas en entendant entrer Georges, qui resta debout et silencieux.

Mais brusquement le juge releva la tête et plongea un regard aigu dans les yeux du prisonnier, qui d'ailleurs ne broncha pas.

XV

– Vous êtes bien Largeval, n'est-ce pas ? dit en commençant l'interrogatoire M. Mestras.

– Oui, monsieur.

– Votre âge ?

– Quarante-neuf ans.

– Vous avez déclaré, à ce que je crois, que vous viviez d'une rente viagère d'environ quinze mille francs ?

– De quinze mille francs juste.

– Vous n'avez pas d'autres ressources ?

– Si, j'ai encore trente-deux mille francs que.

– Ah ! oui, ceux qu'on a déterrés dans le caveau où ont été trouvés les deux cadavres ?

– Oui, monsieur.

– D'où teniez-vous ces trente-deux mille francs ?

– Ils venaient de la même source que la rente dont je touche les arrérages tous les six mois.

– Et d'où provient cette rente ?

– Je l'ai dit au commissaire de police, elle a été constituée à mon profit, par M. Cacérès, un riche négociant d'Arica, auquel j'ai sauvé la vie dans un tremblement de terre.

– Est-ce M. Cacérès lui-même qui a déposé l'argent en son nom, ou bien est-ce vous qui avez versé la somme dans la caisse de la compagnie

d'assurances *le Secours* ?

Ici Largeval resta muet

– Vous ne répondez pass ! Vous devez pourtant savoir cela mieux que personne.

Georges ignorait ce détail. Il ignorait si son frère avait apporté lui-même l'argent en France. Mais il pensa que M. Cacérès n'avait probablement pas voulu placer à fonds perdus une somme qui, après tout, pouvait revenir à ses héritiers plus tard, et il se décida à répondre :

– C'est M. Cacérès qui a placé l'argent.

– Très-bien. Et maintenant une question à laquelle vous n'aurez à répondre que oui ou non. Êtes-vous bien sûr d'être jamais allé au Pérou ?

– Moi ! s'écria Largeval avec un accent de conviction merveilleuse.

– Oui, vous, répondit d'une voix calme le juge d'instruction.

– Mais, monsieur, si je n'étais pas allé au Pérou, je n'aurais pas sauvé la vie à M. Cacérès.

– Eh bien ! Largeval, vous mentez.

A cette apostrophe, Georges fit un mouvement qui pouvait passer pour l'expression de l'indignation la plus spontanée et la plus réelle.

– Monsieur, dit-il, dans la situation où je me trouve, il ne m'est pas permis de vous répondre comme je le ferais si je ne dépendais pas absolument de vous ; mais je vous affirme que je suis allé au Pérou.

– Et moi, je vous déclare que M. Cacérès n'a jamais constitué de rentes en votre nom dans aucune compagnie d'assurances de Paris.

– Il me sera bien facile, répondit Largeval. d'établir que vous avez été mal renseigné, car, il y a aujourd'hui cinq semaines que j'ai touché les arrérages semestriels de ma rente dans les bureaux de la compagnie *le Secours*.

– Je ne veux pas dire, riposta le juge d'instruction, que vcus n'ayez pas joui jusqu'à ce jour, depuis sept ans, de quinze mille francs de rente. Mais ce dont je suis certain, c'est que les deux cent cinquante-quatre mille francs versés comme capital à la compagnie d'assurances, l'ont été par vous-même le 14 mars 1869 ; que les agents, commis, employés de cette compagnie n'ont jamais entendu parler de M Cacérès, et pour tout dire, je ne suis pas sûr que ce trop généreux Péruvien ait jamais existé.

Largeval, à ces mots, se sentit pâlir et trembler. Un frisson le secoua rudement, et il sentit qu'il venait de faire fausse route. Décidément, en se substituant à son frère, il s'était engagé dans la plus ténébreuse affaire du monde ; tout s'écroulait autour de lui.

Remi, cela devenait probable, avait commis quelque grosse infamie, et c'était lui, Georges, qui en était devenu, par sa faute, l'endosseur responsable. Peut-être même y avait-il dans le cas de son frère, dont les allures mystérieuses lui revenaient souvent à la mémoire, un véritable crime, et on l'en accusait lui, Georges, en ce moment.

Il ne répondit pas au juge d'instruction, qui pourtant lui donna, tout le temps nécessaire pour préparer une explication.

Ce fut seulement devant le silence obstiné de Largeval que le magistrat reprit :

– Le Parquet a écrit ce matin même au consul de France à Arica pour le prier de nous donner, dans le plus bref délai, des renseignements sur l'existence de ce M. Cacérès. De plus, nous lui avons adressé une dépêche pour lui demander si ce personnage existe et s'il est réellement aussi millionnaire que vous le prétendez. Demain donc, par conséquent, nous pourrons savoir si vous ne nous trompez pas sur ce point.

Ces paroles plongèrent Largeval dans une nuit véritable. Lorsque son frère lui avait raconté par quel moyen il était devenu riche, son thème n'avait jamais varié.

Il ne savait donc rien de plus que ce que disait Remi, et les questions, les observations du juge étaient autant d'énigmes dont il lui était absolument impossible de trouver le mot.

Cette situation devenait plus horrible de minute en minute.

Il se creusait la cervelle pour trouver une réponse, et rien ne venait.

De grosses gouttes de sueur tombaient de son front sur ses mains glacées. Son cœur battait avec violence. Une agitation nerveuse s'emparait de lui, et l'empêchait de tenir en place.

Il lui fallait pourtant trouver une justification quelconque, ou avouer tout de suite le faux qu'il avait commis en prenant le nom de Remi, en agissant à sa place et en signant pour lui.

Mais en faisant cet aveu Georges s'accusait lui-même d'un faux et d'un vol dont personne ne se doutait.

Se déclarer coupable de ces deux crimes, c'était accepter une condamnation aux travaux forcés, c'était le déshonneur, c'était la ruine totale pour Laurence et pour Geneviève, tandis qu'il n'était pas encore prouvé qu'on pût sérieusement l'accuser d'assassinat, les questions du juge n'ayant pas encore porté sur ce point important.

Tout cela lui passait instinctivement par l'esprit, mais il commençait à ne plus savoir que penser.

Les angoisses auxquelles il était en proie devinrent peu à peu si atroces qu'il éclata en sanglots et qu'il dit avec explosion :

– Mais, monsieur, je suis innocent. Jamais, depuis trente ans, depuis que je suis un homme, jamais je ne suis sorti du droit chemin, personne ne peut me reprocher même une indécatesse. Je n'ai pas de dettes et je ne me connais pas d'ennemis. Je cherche en vain pourquoi l'on m'a arrêté et de quoi l'on m'accuse. Je vous l'assure, je vous le jure, je suis innocent.

Le juge d'instruction était un homme déjà mûr, il ne paraissait animé d'aucune mauvaise volonté. Son langage ne contenait aucune acrimonie. Sa physionomie, en outre, était sympathique. Ce ne pouvait être un homme méchant.

– Largeval, dit-il, vous agiriez bien plus sagement en avouant tout, en expliquant comment les événements se sont produits.

– Quels événements ? Je ne puis rien expliquer, répondit Georges.

– Pourquoi ?

– Parce que je ne comprends rien à vos questions, parce que je ne sais rien, parce que je suis innocent.

– Tous les accusés commencent par être innocents.

– Mais, monsieur...

– C'est seulement quand on leur prouve leur culpabilité d'une façon irrécusable qu'ils finissent par se taire, et leur silence constitue la moitié d'un aveu.

– Monsieur, reprit Georges, j'ai été arrêté sous l'inculpation d'assassinat. Je voudrais vous demander si les charges qui pèsent sur moi viennent uniquement de la découverte des deux cadavres trouvés dans ma cave.

– Elles viennent de cela et d'un autre fait encore. Tout à l'heure, je vous ai engagé à faire des aveux. Vous parais – sez suffisamment intelligent pour comprendre que si la justice s'est emparée de votre personne et a fait mettre en prison un homme qui jouit dans son quartier d'une réputation convenable, c'est qu'elle avait entre ses mains des documents assez graves pour faire considérer cet homme comme coupable d'un très-grand crime.

– Moi ! moi ! un grand crime !

– Répondez, reprit le juge d'instruction, avez-vous connu dans votre vie un individu nommé Tricart ?

– Non, monsieur, jamais, répondit Largeval avec un tel accent de sincérité que la magistrat se sentit ébranlé.

L'œil de Georges était limpide, loyal, grand ouvert, et se fixait sans aucun embarras sur celui qui l'interrogeait.

– N'avez-vous pas connu non plus un certain Perlot ?

– Non, monsieur, non, pas davantage. Je vous serais obligé de me dire quel rôle ont pu jouer dans le drame qui m'étreint ces deux personnages.

Cette question parut être au juge d'instruction ou le comble de l'impudence ou le dernier mot de l'innocence.

– Soit, dit-il. Je vais mettre des points sur les i. On a saisi ce matin même chez vous des papiers assez nombreux dont la plus grande partie n'avait aucune importance pour la justice. Mais vous ne niez pas, je pense, que dans un tiroir du bureau dont vous vous serviez ordinairement se trouvaient cachées des lettres écrites moitié en caractères ordinaires, moitié en chiffres.

– Cela est vrai, monsieur, je me souviens en effet d'avoir vu cette correspondance.

– Et vous convenez qu'elle vous était adressée ?

A cette question, Largeval demeura interloqué pour la troisième ou quatrième fois.

Le juge d'instruction reprit :

– Ces lettres les voici. Elles sont au nombre de cinq. Veuillez prendre celle-ci, la lire et me dire ce qu'elle contient.

En prononçant ces mots, le magistrat tendait à Georges une feuille de papier jaunie, sur laquelle on distinguait facilement de gros caractères bizarres, tracés d'une main ferme.

En ce moment, Largeval eut un éclair de satisfaction dans les yeux.

– Monsieur, dit-il, je conviens que ces lettres m’ont été adressées, qu’elles me sont arrivées par la poste, mais jamais je n’ai pu y comprendre un traître mot, quels que fussent les efforts que je fisse pour cela, et j’avais fini par considérer ces missives comme une simple mystification.

– Très-bien. Mais puisque vous vous obstinez dans un système négatif, je suis bien forcé de vous apprendre que sur l’un des cadavres découverts dans votre cave, on a trouvé, coupée en menus morceaux, une lettre dont la reconstitution a été très-facile, qui était rédigée dans la même forme que celles dont vous étiez détenteur, et évidemment écrite par le même personnage.

Le juge d’instruction ouvrit un petit buvard qu’il avait devant lui, on tira une grande feuille de papier et dit :

– Voici cette lettre.

Avec une incroyable patience, un agent de la sûreté avait rassemblé les nombreux brins de papier dont venait de parler le juge d’instruction.

Il les avait étudiés longuement, puis il avait fini sans doute par leur trouver un sens, car il les avait collés les uns à côté des autres de façon à reconstituer entièrement la lettre.

On avait obtenu ainsi la curieuse pièce suivante.

« 5, e v, a, 4,9 , v, o, 4, 8, 6, e, 8, I, o, 10, ou 6, I, u, 10, 0, 10, 5, e commun 4, 7, u, e, 8, a, 4, avec l, u, 4, 10, u ne r, ecev, 8, a, 9 ce, 10, 10, e. Le 10, 0, 8e 7ue dan9 le ca9 ou 41 n’y au8, a, 4, 10 6ou8 nou9 aucun dan2e8. E, 10, alo89, 41 9e8a 4 nu, 10, 4le de nou9 cac2e8 dan9 10, a cave 10, u a9 m49, ce 10, 10, e 1049 6eu d’em68e99emen10 a nou9 aceue4ll48 94 6a8e4lle lub4e 10, e 68ena4, 10 a la 68oc3a4ne occa94on 2a8e ! Nou9 man2e8on9 le mo8ceau, ce 7u4 amene 8a4, 10, l’a88e-910a 104on de 8oullou9e, 7u4, e9, 10, un mouc3a8d

10, u e9 P8evenu, 8em4

10,8 4 c a 8 10. »

Le juge d’instruction tendit ce document si singulier à Largeval et lui dit :

– Reconnaissez-vous cette manière d’écrire ?

– Oui, répondit Georges, c’est la même que celle dont on s’est servi pour les lettres auxquelles je ne comprends rien.

– Vous persistez à déclarer que vous ignorez ce qu’elles contiennent.

– Absolument, fit Largeval sans hésitation. Je suis même convaincu que cela n’a aucun sens et que tous ces papiers sont destinés à mystifier les gens.

– Vous croyez ?

– Je ne puis trouver d’autre explication en ce qui me concerne.

– Vous conviendrez au moins que l’existence de lettres semblables à celle-ci, lettres trouvées chez vous et accompagnées de mentions significatives, est assez extraordinaire.

Comment expliqueriez-vous que cet homme, qu’on a trouvé mort dans votre cave, se trouvât justement porteur d’un papier sur lequel il existe des caractères évidemment tracés par la main qui vous a déjà écrit ?

Largeval répondit :

– Je ne l’explique pas et je crois même que personne ne pourra l’expliquer, parce que ni vous ni moi ne saurions deviner ce que ces hiéroglyphes signifient.

– Je ne suis pas de votre avis, dit le juge d’instruction, rien n’est plus facile que de déchiffrer ce grimoire, et vous auriez tort de compter sur l’impossibilité dont vous parlez.

Georges laissa échapper un mouvement de doute.

– Si c’est cela qui vous empêche de faire des aveux, je m’en vais vous donner la preuve que nous savons, non-seulement ce que dit la lettre, mais encore ce que contiennent toutes celles qui ont été saisies à votre domicile.

La combinaison imaginée par ceux qui vous écrivaient était d’une simplicité primitive. Je pourrais même dire qu’elle était naïve, car voici en quoi elle consiste :

Vous laissez les cinq premières lettres de l’alphabet telles qu’elles sont, vous remplacez les cinq suivantes par les chiffres arabes de 1 à 5 ; la 11^e, la 12^e et ainsi de suite jusqu’à la quinzième lettre sont employées telles quelles ; P, Q, R, S, T, cèdent la place à 6, 7, 8, 9, 40, la fin de l’alphabet reste sans changement.

Largeval qui n'était pas familiarisé avec les procédés de divination dont Edgard Poë a donné une si éclatante application dans le *Scarabée d'or*, Largeval restait suspendu aux paroles du magistrat et le regardait avec terreur.

– Ceci admis, reprit ce dernier, rien n'était plus facile que de lire couramment ce billet que des circonstances sur lesquelles nous reviendrons avaient rendu inutile, comme vous allez le voir. Du reste, maintenant que je vous ai révélé la clef de ce mystère, je suis convaincu que vous allez mettre infiniment de meilleure grâce à me montrer que vous en savez autant que moi.

– Que voulez-vous dire ? demanda Largeval.

– J'ai l'intention de vous faire entendre qu'il est inutile de dissimuler plus longtemps, parce que vous ne parviendrez pas à nous convaincre de votre incapacité à lire ce billet.

– Mais, monsieur, s'écria Largeval avec des sanglots dans le gosier, c'est pourtant l'exacte vérité. Malgré l'explication que vous m'avez donnée, je suis entièrement hors d'état de rassembler deux mots qui aient un sens.

– Le juge d'instruction fronça le sourcil, fit une moue sévère ; on aurait pu croire qu'il allait se fâcher. Mais, au bout de quelques secondes il reprit sa sérénité et dit :

– Puisque vous m'y forcez, je m'en vais vous lire la traduction exacte de la lettre que vous tenez à la main, et si vous voulez consentir à suivre des yeux les lignes bizarres qu'elle contient, vous ne tarderez pas à être convaincu que je suis sûr de mon fait.

Ecoutez. Voici ce que vous écrivait le nommé Tricart :

« Je vais voir Perlot ou plutôt je communiquerai avec lui. Tu ne recevras cette lettre que dans le cas où il n'y aurait pour nous aucun danger, et alors il sera parfaitement inutile de nous cacher dans ta cave. Tu as mis cette fois peu d'empressement à nous accueillir. Si pareille lubie te prenait à la prochaine occasion, gare ! Nous mangerions le morceau, ce qui amènerait l'arrestation de Rouillouse, qui est un mouchard. Tu es prévenu, Remi.

TRICART »

Largeval passait par une série de sentiments divers depuis la stupéfaction jusqu'à la frayeur la plus folle.

– C'est vrai, c'est vrai, dit-il. Je suis tout confondu. En effet, j'ai lu, j'ai suivi de l'œil au moins, et il doit y avoir là, sous ces chiffres entremêlés aux lettres de l'alphabet...

– Ah !! ah ! s'écria le juge d'instruction, voici un premier aveu.

– Mais non, monsieur, répliqua vivement Georges, ce n'est point un aveu. Je conviens que je comprends, grâce aux explications que vous m'avez données ; mais je vous affirme, encore une fois, que je ne sais pas ce que cela veut dire. Je n'ai jamais connu de Tricart, de Perlot, ni de Rouillouse et tout ce qui s'est passé reste encore et plus que jamais un sombre mystère pour moi.

– Vous ne savez ce que cela veut dire, vraiment ! Vous ne connaissez ni Tricart, ni Perlot ; en vérité ? Comment se fait-il alors que votre nom de Remi soit écrit en toutes lettres dans ce billet ?

– C'est ce que je ne puis comprendre en aucune façon.

– Alors, reprit le magistrat, il faut que je me donne la peine de vous apprendre ce que je sais ou plutôt ce que j'ai pu déduire des documents trouvés chez vous.

A des époques fixes, vous avez donné à ces deux hommes des sommes variant entre deux cents et cinq cents francs. Or, Tricart et Perlot, la préfecture de police n'a aucun doute sur ce point, étaient des repris de justice qu'on recherchait encore dernièrement, pour un vol commis avec une audace extraordinaire dans le quartier du Temple.

– Et vous m'accuseriez de complicité dans un vol, moi !

Le juge d'instruction, sans répondre à ces paroles de Largeval, continua :

– Il est clair comme le jour que ces deux malfaiteurs ne doutaient pas de trouver dans votre domicile un asile où ils devaient se tenir cachés pendant le temps nécessaire pour que la police perdît leurs traces.

Deux ou trois mots de la lettre que je viens de vous lire prouvent que vous n'étiez pas très-enclin à les recevoir. Vous avez donc cédé à une force majeure et vous avez dû leur obéir par peur des révélations dont ils vous menaçaient.

Ils exerçaient donc sur vous un véritable chantage, et vous ne me ferez jamais croire que, s'ils n'avaient pas tenu votre sort entre leurs mains, vous auriez consenti à les abriter dans votre caveau.

Largeval, pantelant, écrasé, commençait à apercevoir toutes les conséquences de la terrible situation dans laquelle il s'était jeté tête baissée, et il interrompit le juge pour dire :

– Non, non, non. Je ne veux pas qu'on m'accuse ainsi.

– Veuillez me laisser parler, reprit le magistrat. Tricart et Perlot sont donc venus chez vous et ont choisi pour se présenter l'heure ou personne, dans leur opinion, ne pouvait les voir franchir la muraille du jardin. Vous les attendiez.

– Jamais ! jamais !

– Vos dénégations sont inutiles, ne m'interrompez pas. Une fantaisie de noctambules a fait que deux artistes se sont amusés à suivre Tricart. Ils les ont accompagnés jusque dans la rue du Jardinnet où eux-mêmes ont été pris pour des rôdeurs dangereux.

Afin de se disculper, ils ont raconté ce dont ils venaient d'être témoins.

Les sergents de ville, sans trop se fier à eux, ont consenti à faire une visite minutieuse de votre jardin, et vous ont même réveillé ou plutôt ils ont cru vous réveiller pour vous demander si vous n'aviez pas été inquiété.

Mais déjà vous aviez pris toutes vos précautions. Vous aviez caché ces deux hommes dans un caveau dont la porte, adroitement dissimulée derrière une pile de bois, ne pouvait attirer leur attention.

Vous avez poussé l'insolence jusqu'à faire boire un verre de vin aux agents dans cette cave même, à deux pas de l'endroit où vos deux complices se tenaient coi.

Georges, qui apprenait ainsi tout ce que son frère avait fait, restait hébété. Il sentait qu'un abîme s'ouvrait au-dessous de lui et il prenait la résolution de tout avouer lorsque les dernières paroles du juge d'instruction frappèrent ses oreilles.

– Mes complices, répéta-t-il encore, mes complices !

– Eh oui Vous m'impatientez en jouant ainsi l'étonnement avec cette persistance. Ce ne pouvaient être en effet que des complices, ces gens que vous vous empressez de soustraire aux recherches des gardiens de la paix,

et si vous n'aviez commis aucun crime dont ils connussent le secret, vous n'auriez pas eu besoin de tant de condescendance à leur égard.

Seulement, cette intervention de la police vous a probablement effrayé.

Vous avez pensé à vous débarrasser de ces hommes qui étaient pour vous une menace incessante, et. comme ils avaient eu la sottise de se laisser enfermer par vous dans le premier moment de précipitation ; vous vous êtes dit que le plus sûr moyen d'en finir avec eux était de les laisser périr dans leur réduit, changé par vous en prison mortelle.

– La position du pavillon que vous habitiez, isolé au milieu d'un grand jardin, vous permettait de mettre ce projet à exécution, sans courir le risque d'être découvert.

Les bruits étranges, les appels de désespoir dont vous avez eu l'audace de demander l'explication à votre concierge, vous saviez mieux que personne d'où ils provenaient, et quels étaient ceux qui les poussaient.

Bref, vous avez parfaitement réussi, et Tricart, ainsi que son compagnon, c'est vous qui les avez tués.

Voilà les faits dont l'évidence est accablante.

Largeval avait pris sa tête dans les deux mains et s'arrachait les cheveux. Oubliant tout, il jurait et blasphémait.

Puis la raison lui revenant :

– Et c'est moi, moi, pensait-il, qui me suis fourré dans ce guêpier !

La vérité l'aveuglait. Il était frappé de deux façons à la fois. D'abord on le prenait pour le plus impitoyable, pour le plus lâche des assassins, et ensuite il était forcé de se dire que Remi, que son frère était le véritable coupable.

Le doute, en effet, n'était plus permis. Oui, tout avait dû se passer comme le disait le juge d'instruction.

Oui, Remi avait été un misérable chargé de crimes ; c'était bien lui qui avait introduit les deux hommes dans sa maison. Il était probable, pourtant, qu'il ne s'était point promis de les laisser périr. Il y avait à parier, au contraire, qu'il se proposait de les nourrir et de les faire sauver.

Mais, en mourant, il n'avait eu le temps de rien dire, et les deux bandits étaient morts en réalité de la mort du rentier dont personne ne savait le secret.

Il avait fallu que la pire des étoiles conduisît Georges chez son frère ce soir-là ; il avait fallu qu'il conçût, en voyant Remi sans vie, cette idée qui lui avait paru d'abord si simple, si ingénieuse, pour laquelle il croyait n'avoir besoin que d'un peu de toupet, et qui se retournait contre lui comme un ennemi aux bras innombrables, l'étreignait, l'enlaçait, le terrassait.

Ces réflexions passaient dans sa tête comme des coups de vent, avec une rapidité sans égale. Il n'avait presque plus conscience de l'endroit où il se trouvait.

Sa terreur augmentait sans cesse, car il se sentait dans une impasse d'où il lui paraissait absolument impossible de sortir.

Seulement il revenait en hâte à son projet de tout avouer.

– Certes, se disait-il, je vais être condamné comme faussaire, comme voleur, mais mieux vaut encore cela que de passer pour un assassin. J'ai contre l'infamie qui m'attend une ressource suprême, le suicide, et j'aurai le courage d'en finir. Seulement je ne puis pas me tuer avant d'avoir démontré que je suis innocent de ce qu'on me reproche avec tant de vraisemblance.

Pendant que Georges faisait ces réflexions, le juge d'instruction l'examinait attentivement, tout en donnant à son greffier les indications nécessaires pour mettre au net l'interrogatoire.

Largeval se redressa :

– Monsieur, dit-il, j'espère vous prouver que vous vous êtes trompé et que si je suis coupable de quelque chose, ce n'est point des crimes affreux dont vous m'accusez.

– Parlez, mais n'essayez pas de mentir. Ce serait inutile et dangereux.

– J'ai trop intérêt à dire la vérité pour ne pas être scrupuleusement sincère.

– Je vous écoute.

– Malgré les charges qui pèsent sur moi et qui résultent clairement des documents que vous possédez et des déductions qu'on est en droit d'en tirer, il reste, dans ce qui s'est passé, deux faits qu'il est bien difficile de concilier avec ma culpabilité.

– Lesquels, s'il vous plaît ?

– D'abord, monsieur, vous voudrez bien vous souvenir que c'est moi-même qui ai envoyé chercher la police pour voir ce qu'il y avait dans ma

cave.

Le juge d'instruction ne répondit pas. L'argument était excellent.

– Et puis, continua Largeval, j'ai mis des voisins, des ouvriers, mon concierge au courant de ce qui m'inquiétait. Enfin vous savez que j'ai révélé spontanément au commissaire l'existence des trente-deux mille francs enfouis dans le caveau des deux cadavres.

– Eh bien ! que prétendez-vous conclure ?

– Que si j'étais un malfaiteur habile et dangereux, j'aurais commis la plus insigne sottise en faisant connaître à l'autorité et à des indifférents des choses qui devaient infailliblement me perdre.

– Oui, dit le magistrat, le raisonnement mérite d'être mûri et examiné.

– Pensez-vous que j'eusse été assez bête pour ne pas attendre que les deux cadavres fussent entièrement desséchés avant de descendre dans la cave ? Et, en tout cas, je me serais certainement livré à cette opération, seul et de nuit.

– Où voulez-vous en venir ?

– A établir sans contestation possible que j'ignorais la présence de ces deux hommes chez moi, ou plutôt... car quand je dis chez moi, je mens...

– Qu'entendez-vous par là ?

– Quj'ai commis un méfait dont je vais vous faire l'aveu, et que c'est le seul crime qu'on puisse m'imputer.

Vous allez me comprendre. On a dû vous parler de la ressemblance qui existait entre mon frère et moi ?

– Oui, vaguement.

– Et bien ! monsieur, je ne suis pas Remi Largeval. Je suis Georges...

– Georges ! Mais il est mort... chez vous...

– Non, monsieur, c'est Remi qui a succombé d'une façon si inopinée. J'étais là. J'étais venu pour demander aide et secours à mon frère lorsqu'il tomba,

– Et vous prétendriez...

– J'affirme que l'idée m'est venue alors de profiter de notre ressemblance pour me substituer à lui dans la jouissance de sa rente. J'ai fait enterrer Remi sous mon nom. C'est lui sans doute qui avait donné asile à Tricart et à Perlot. C'est lui qui leur payait des sommes à échéances fixes, c'est lui qui

avait peut-être commis les crimes les plus abominables et je tremble rien que d'y penser. Il est mort subitement. et les deux individus qu'il avait cachés ont péri victimes de cette singulière fatalité.

Le juge d'instruction regardait Largeval avec un étonnement auquel se mêlait quelque chose comme de l'admiration.

– Il faut que vous ayez une imagination de premier ordre, dit-il enfin, pour échafauder avec une pareille promptitude cette histoire curieuse, et, je dois en convenir, très-vraisemblable .

– De l'imagination ! répéta Georges avec égarement, Est-ce que maintenant vous ne voudriez pas me croire ?

– Mais non, fit M. Mestras.

L'œil de Largeval s'enflamma. Le sang lui monta à la tête.

– Quoi ! s'écria-t-il, quand je m'accuse moi-même, quand je vous dis ce qui est, quand je vous démontre que les crimes dont vous m'accusez ne peuvent pas être de mon fait !

– Vous n'avez rien démontré.

– Faut-il vous répéter...

– Non. Je connais tout ce qui milite en votre faveur, mais l'histoire que vous me contez est vraiment trop habile pour être vraie. Pour moi, il n'en résulte qu'une chose, c'est que vous reconnaissez la justesse des déductions dont vous avez entendu le détail, et cela, Remi Largeval, c'est un aveu.

– Oh ! mais je vous convainurai. Maintenant que je le veux et qu'il faut me sauver de l'échafaud...

– L'échafaud ! c'est le seul mobile qui vous fait agir.. Vous sauver de l'échafaud, voilà votre seul but, et en cela vous ressemblez malheureusement à tous les meurtriers connus.

Georges était pétrifié.

– C'est vrai qu'il ne me croira pas ! murmura-t-il sur le ton du plus lamentable désespoir. Et pourtant... ah ! tenez, j'ai été employé dans une maison de commerce, chez un M. Roulleau, qui a dû déposer son bilan il y a un mois.

– Eh bien !

– C'est même cette faillite qui a causé mon malheur. Perdu, sans ressource, sans espoir, me trouvant avec ma fille blessée, je n'ai plus songé

qu'à elle et qu'à ma femme, et j'ai été assez misérable pour m'approprier ce qui ne m'appartenait pas...

– Au fait, au fait, interrompit brutalement le juge d'instruction.

– Eh bien ! monsieur, c'est moi qui chez M. Roulleau tenais les livres. Je puis, si vous le voulez, rappeler des détails extraordinaires que personne au monde ne peut connaître, par exemple, quel jour on a payé une grosse somme, à quelle époque et en quel endroit j'ai taché mon grand-livre en laissant tomber un encrier dessus.

– Quand un homme aussi adroit, aussi intelligent que vous l'êtes, veut se créer des preuves d'innocence il peut longtemps à l'avance étudier les moyens d'arriver à ce but.

– Cependant, vous ne pouvez me refuser de vérifier mon dire.

– Non, et je vous promets que dans une audience prochaine nous verrons jusqu'où vous poussez l'audace et la finesse.

– L'audace ! la finesse ! Je ne sais pas ce qu'il faut dire, ce qu'il faut faire pour vous convaincre. Mais vous devez avoir un *criterium* quelconque auquel vous pouvez me soumettre pour être fixé. Eh bien ! je vous supplie, je vous conjure, je vous demande à genoux d'employer tous les moyens pour vous assurer que cette fois je ne mens pas.

M. Mestras l'écoutait avec intérêt.

– Vous ne m'en voulez pas, reprit Largeval, vous ne pouvez pas m'en vouloir. Que vous ai-je fait ? Rien, n'est-ce pas ? Vous n'êtes animé contre moi que de cette ardeur professionnelle, qui pousse un juge à protéger aussi efficacement que possible la société qui lui a confié la mission de la défendre.

– Vous avez raison.

– Eh bien, trouvez-moi, indiquez-moi comment je pourrai établir que je ne mens pas. Faites-moi cette charité. Je vous le dis, je vous le répète, j'ai volé un nom, celui de mon frère, et je m'en suis servi pour prendre ce qui ne m'appartenait pas. Mais je n'ai jamais tué personne, je ne sais pas ce qu'étaient Tricart, Perlot et les autres. Cela n'est pas douteux, je vous le jure, je vous le jure.

– Tout à l'heure, dit lentement M. Mestras, vous avez parlé de votre femme et de votre fille.

– Oui.

– Avez-vous revu celles dont vous prétendez être le mari et le père depuis le jour où vous auriez pris si effrontément la place, le nom et la rente de votre frère ?

– Oui, monsieur, je les ai revues deux fois.

– Alors elles sont vos complices dans cette affaire ?

– Non, monsieur, car auprès d’elles aussi, je me suis fait passer pour Remi Largeval.

– Et elles ne vous ont pas reconnu ?

– Non, monsieur.

– Ah ça ! Largeval, vous cessez d’être intelligent. Cette prétention de me faire croire que celle qui a partagé votre lit, qui a vécu vingt ans avec vous n’a pas su distinguer votre visage de celui de votre frère est vraiment trop forte, et c’est presque manquer de respect à la justice que d’avancer pareille énormité.

– C’est pourtant, je vous le jure, la vérité, la vérité, pas autre chose que la vérité.

– Allons donc ! vous avez espéré vraiment qu’on vous croirait quand vous diriez cette inimaginable sottise ? Y a-t-il au monde quelqu’un d’assez naïf pour se laisser prendre à cette grossière trame ?

– Mais enfin, monsieur, faites citer M^{me} Georges Largeval et vous verrez si, en quelques minutes, elle ne déclare pas me reconnaître.

– Eh ! cela ne prouvera rien, car elle s’entendra avec vous, ce qui d’ailleurs serait d’une bonne et charitable parente. Néanmoins elle sera entendue demain et confrontée avec vous, si ça peut me paraître nécessaire.

XVI

En ce moment, un huissier vint dire un mot à l'oreille de M. Mestras et lui remit un papier sur lequel il jeta un coup d'œil.

– Ah ! dit-il, on est parvenu à l'arrêter ! c'est vraiment tout ce qui pouvait arriver de plus heureux. Faites-le entrer sur l'heure...

L'huissier sortit et quelques secondes après la porte s'ouvrait pour livrer passage à un individu qui avait les menottes et sur qui M. Mestras jeta un regard curieux.

Largeval le regarda machinalement. Mais, à son aspect, il fit un bond, un véritable bond en arrière, en reconnaissant le petit vieux à la figure de fouine qui était venu toucher cinq cents francs.

Ce mouvement involontaire n'échappa point au juge d'instruction.

– Ah ! ah ! fit-il. Je ne me trompais donc pas. Il paraît que vous vous connaissez. Ce n'était pas la peine de tant vous donner de mal pour inventer une si singulière histoire, Largeval, ou tout au moins il aurait fallu avoir plus d'empire sur vous-même.

Georges, chaque fois qu'on lui adressait de semblables paroles, retombait dans les profondeurs d'un abîme.

Le malheureux ne savait rien. Autour de lui s'épaississaient d'épouvantables ténèbres. Il demandait si un regard, si un signe de tête, un mouvement de la main, un mot ne le plongerait pas plus avant dans l'effroyable situation qu'il s'était faite.

Et, en effet, tout ce qu'il avait pu imaginer, tout ce qu'il avait pu répondre aux questions qui lui étaient adressées tournait contre lui.

Il avait pris la place et le nom de Remi Largeval, tout ce que Remi Largeval avait perpétré d'horreurs lui retombait sur la tête.

S'il donnait une bonne raison, on ne le croyait pas. S'il en inventait une mauvaise, elle servait à l'accabler davantage. Rien de plus affreux ne se pouvait rêver.

Quand il vit entrer l'horrible petit vieux qui avait été si insolent avec lui, il devina instinctivement que le danger grandissait.

Un frisson secoua le pauvre Georges et quoi qu'il fût pour se raidir, le découragement le prit à la gorge.

Un sanglot faillit éclater dans son gosier. Mais il eut la force de se contenir.

– Largeval, lui dit le juge d'instruction, reconnaissez-vous cet homme ?

Georges était décidé à se cantonner dans la vérité et à ne pas admettre désormais qu'on le prit pour Remi.

Aussi répondit-il avec une assurance que d'autres n'auraient peut-être pas eue à sa place :

– Oui, monsieur.

– Vous convenez donc que Rouillouze – car c'est bien le Rouillouze dont il est question dans le billet de Tricart – vous convenez que Rouillouze est de vos amis...

– En aucune façon, s'écria Georges avec vivacité. J'ai vu cet individu pour la première fois lorsque, après avoir touché les arrérages de la rente de mon frère, il est venu au pavillon de la rue Serpente me dire des paroles auxquelles je n'ai rien compris.

Le vieux scélérat qu'on venait de faire entrer ouvrit, en entendant cela, de grands yeux ahuris et regarda Largeval avec un sourire goguenard

– Ma situation, continua Georges, était extraordinairement délicate, car je ne pouvais avoir aucune idée de ce que signifiait son langage mystérieux.

– Que vous a-t-il dit ?

– Il m'a parlé de la mort de quelqu'un dont je ne connaissais même pas le nom.

– Farceur, va ! grommela le petit vieux avec son éternel sourire.

– Je finis par deviner que mon frère avait eu avec lui des relations en suite desquelles il lui comptait une somme de cinq cents francs à des époques fixes. Et, comme je tenais encore à conserver le nom et la rente de Remi conquis au prix de si mortelles angoisses, je lui donnai la somme en question.

– Que dites-vous de cela, Rouillouze ?

Le petit homme leva son regard insolent sur le magistrat et répondit d'une voix gouailleuse :

– Pour en dire quelque chose, il faudrait d'abord savoir ce que prétend mossieu.

– Largeval prétend, reprit M. Mestras, qu'il n'est pas Remi mais bien Georges Largeval et que si son frère a été un misérable, il est resté, lui, relativement innocent jusqu'à ces derniers jours.

– Ah ! il prétend cela ! fit Rouillouze en éclatant de rire.

– Je l'affirme et je le soutiendrai devant l'échafaud.

– Tu as de l'aplomb, mon vieux, reprit le bandit. Je ne t'en veux pas de nier. Il faut nier ordinairement. Mais puisque la mèche est éventée, puisqu'on sait tout, ce n'est pas la peine d'insister. Le vin est tiré, nous le boirons ensemble.

– Vous êtes, vous aussi, abusé par la ressemblance qui existait entre mon frère et moi. Je n'en suis pas surpris, puisque ma femme elle-même y a été trompée. Seulement je soutiens que je ne vous avais jamais vu, que j'ignore qui vous êtes et je vais plus loin, je suis content qu'on vous ait arrêté...

– Ouais ! murmura le vieux.

– ... Parce que, continua Georges, je finirai par savoir enfin quel crime avait commis mon frère.

– Mon bon Largeval, dit Rouillouze toujours railleur, je te fais mon compliment. Tu es très-beau. Tout ce que tu racontes me prouve que tu es bien l'intelligent gaillard que j'ai connu...

– Vous ne me connaissez pas, vous dis-je.

– Je ne te connais pas ! Allons donc ! Si je voulais parler, je te fermerais le bec d'un seul mot.

– Eh bien ! parlez donc et nous verrons ! s'écria Georges exaspéré.

Pour le coup, Rouillouze parut frappé par l'énergie de Largeval.

– Quel homme ! pensa-t-il. Je gage qu’il niera sous le couteau.

Et malgré lui, le bandit était saisi par cette admiration que l’audace obstinée impose à ces natures incapables d’un bon sentiment quelconque.

– Après ça, dit-il, je me trompe peut-être, comme l’affirme mossieu.

– Voyons, Rouillouze, interrompit M. Mestras, vous avez à redouter une terrible peine. La justice vous demandera compte de bien des forfaits. Tâchez donc de nous disposer à adoucir nos accusations en disant ici la vérité.

– Ah ça ! me ferez-vous donner du tabac et un petit verre de temps en temps ?

– Je prierai ceux que cela regarde de le faire.

– Ta, ta, ta, il faut me promettre, sans ça, je reste muet. Mossieu Largeval avait un frère, ça c’est sûr, et je ne vois pas trop pourquoi ce ne serait pas eelui-ci.

– On vous donnera ce que vous demandez !

– Oh ! alors, je vais me déboutonner. Mossieu vous dit qu’il est le frère de Largeval. Alors pourquoi, lorsque je suis allé le voir, a-t-il recommencé à me chanter une antienne que j’avais entendue déjà dix fois. Pourquoi m’a-t-il demandé un reçu comme il l’avait fait si souvent déjà ? Pourquoi s’est-il donné le luxe de ne pas avoir l’air de me reconnaître quand je lui ai dit les paroles convenues entre lui et moi, plaisanterie qu’il renouvelait à toutes mes visites, sans doute parce qu’il se défiait des ressemblances, comme je vous engage à le faire.

– Connaissez-vous Tricart et Perlot ?

– Parbleu !

– Que savez-vous sur leur compte ?

– Tout. C’étaient des particuliers que je n’aimais point, parce qu’ils me menaçaient sans cesse, mais ils avaient tout ce qu’il faut pour réussir dans la partie.

– Dans quelle partie ?

– Dans la profession qu’ils exerçaient donc ; le vol et parfois mieux.

– Ou pire ?

– Comme vous voudrez. Largeval les connaissait depuis très-longtemps. Ils avaient commencé ensemble à tricher dans les tripots. Mais ce n’est pas

un métier lucratif, quoi qu'on en dise...

– Tout cela se rapporte à mon frère, c'est certain, je ne le nie pas ; mais, je le répète, je suis Georges et non Remi, interrompit Largeval.

– C'est convenu, vieux, dit Rouillouze. Aussi je ne dis point que tu sois Georges, ni Remi. Ça m'est égal. Ce qui est sûr, c'est que je te connais bien. C'est que je te connais depuis vingt ans ; c'est que tu en as fait de raides sous mes propres yeux.

Rouillouze s'arrêta comme s'il cherchait quelque chose dans sa mémoire.

– Et tenez, dit-il, monsieur prétend qu'il a couru le monde, que tous les pays de l'univers ont abrité tour à tour sa tête chauve. Il a raconté qu'il était de retour en France depuis sept ans.

– Eh bien ?... demanda M. Mestras.

– Eh bien ! il y a juste aujourd'hui neuf ans qu'il habitait la banlieue de Montrouge, se cachant sous le nom de Laurent, ne sortant que la nuit, et vivant de quelques industries dont il est inutile de parler.

– Alors il n'a jamais quitté la France ?

– Ou si peu, que ce n'est pas la peine d'en parler.

– Savez-vous d'où lui venait sa fortune ?

– Oui.

A cette réponse, Largeval eut, malgré lui, un mouvement de curiosité. Il allait enfin connaître le passé de son frère et voir s'éclaircir les ténèbres dont il était entouré.

Déjà, il venait d'apprendre que Remi n'avait pour ainsi dire pas quitté la France. Il était tout naturel de penser que, pour s'être caché ainsi, il avait eu des raisons de premier ordre. Ce fut donc avec une sorte d'impatience qu'il attendit les dénonciations de l'ignoble personnage qui répondait au nom de Rouillouze.

Mais celui-ci, quand le juge lui eut dit de parler, hésita un moment et parut chercher dans sa mémoire.

Puis, comme s'il eut pris une résolution subite et imprévue, il garda le silence.

– Eh bien ? lui demanda M. Mestras.

Rouillouze eut un sourire insolent, fit une espèce de grimace et dit :

– Non. Je ne veux plus vous raconter ça.

– Ah ! que veut dire cette fantaisie ?

– Oh ! vous savez ; on n’aime pas beaucoup à mettre les amis dans la peine.

– Mais ce souci ne paraissait pas vous préoccuper beaucoup tout à l’heure. Ne craindriez-vous pas, en disant la vérité, de me mettre sur la trace de méfaits qui vous sont per onnels et qui vous mèneraient loin ?

Rouillouze sifflotait.

– Non, dit-il, je ne pense pas. Demandez à Largeval.

Georges, interpellé ainsi, se redressa.

– Je crois tout simplement, dit-il, que cet homme ne sait rien sur le compte de mon frère...

– Toujours son frère !

– Il s’amuse sans doute à nous faire attendre une histoire qu’il n’a pas encore eu le temps d’inventer.

– Ah ! tu crois cela, toi, s’écria Rouillouze, dont l’œil s’anima.

– Tout le mondele croirait à ma place.

– Eh bienn ! tout le monde se tromperait, mon bon ! Si je parle, tu rentreras dans Ion trou comme un vieux rat, et tu n’en sortiras que pour aller à l’abbaye de Monte-à-Regret.

– Parlez donc, fit Largeval avec une certaine vigueur. Je ne crains rien pour moi, et je saurai ainsi ce qui a amené les événements au milieu desquels je me débats.

Le juge d’instruction gardait le silence, laissant les deux interlocuteurs s’expliquer et espérant que l’un ou l’autre finirait par se déboutonner.

– Je ne veux rien dire, reprit Ruuillouze.

– Parb ! eu ! et pour cause, riposta Georges.

Tais-toi, tais-toi ! ne me pousse pas, ce serait bientôt fait.

– Allons donc !

– Tu veux que je raconte l’affaire du 17 février.

– Racontez tout ce que vous savez, répliqua Largeval sur un ton assuré.

– Tu le veux !

– Je vous le demande.

– Eh bien ! soit, s’écria Rouillouze. Écoutez ça, mon juge, c’est intéressant et instructif.

Le magistrat fit de l'œil un signe imperceptible et s'accouda dans une attitude attentive.

– C'était bien le 17 février, n'est ce-pas, Largeval ?

– Je n'en sais rien, répondit Georges.

– En voilà un obstiné ! murmura le sinistre petit vieux. Mais c'est égal, c'est toi qui l'auras voulu.

– Au fait, Rouillouze, au fait, dit avec impatience M. Mestras.

– M'y voilà. Quand je dis le 17 février, c'était bien le 18, mais quelques minutes après minuit. A cette époque, nous étions de brillants compagnons, Largeval, Tricart, Perlot et moi. Bien mis ; tous les jours rasés de frais, du linge blanc, des frusques de choix – on avait des tailleurs soignés.

– De quoi viviez-vous ? demanda M. Mestras.

– Ça ne se dit pas. Ce qui est sûr, c'est que nous vivions et que nous vivions bien. Nous avions l'habitude de nous rencontrer presque chaque soir chez une brave Allemande, M^{me} Siéfert, qui donnait des soirées.

– Vous voulez dire qu'elle donnait à jouer ?

– Eh bien ! oui. Pourquoi pas ? toutes les passions sont dans la nature et celle-là, je défie bien les lois de l'univers entier de la réprimer.

– Pas de réflexions, s'il vous plaît, et venez au récit que vous avez promis, ou je finirai par croire que vous vous moquez de nous, comme le prétend Largeval, ce qui me décidera à vous faire reconduire dans votre cellule où vous n'aurez ni tabac ni petit verre.

– Vous êtes vif, mon juge. Mais vous allez voir que je ne me moque de personne. Du reste, ajouta gouailleusement Rouillouze, si vous connaissiez mon profond respect pour la justice, vous ne m'accuseriez pas de vouloir vous faire poser.

M. Mestras frappa sur sa table et tendit le bras pour sonner.

– Écoutez, reprit Rouillouze. Nous allions donc chez M^{me} Siéfert, où nous faisions une cour assidue à la dame de pique – une ingrate, par parenthèse – ce qui ne nous empêchait pas d'être parfois galants avec des personnes d'une distinction reconnue, que M^{me} Siéfert invitait régulièrement.

– Très-bien ! continuez.

– Largeval était beau joueur, il faut reconnaître ça. D’ailleurs, monsieur, vous voyez avec quel talent et quelle énergie il défend encore devant vous une partie perdue.

Georges fit un geste et ouvrit la bouche, mais Rouillouze ne lui laissa pas le temps de parler.

– De plus, reprit-il, on le disait adroit, extrêmement adroit. Pour moi, qui n’ai jamais eu la moindre dextérité dans les doigts, je ne me suis jamais aperçu de rien, mais on disait cela.

– En un mot, pour vous, Largeval était un grec, interrogea le juge d’instruction.

– Je n’ai pas prétendu cela. Et la preuve, c’est que, vers le commencement de 1869, ce pauvre ami. tu vois comme je parle bien de toi, dit l’incorrigible bandit, en s’adressant à Georges, avec un regard de vipère...

Largeval resta impassible. Il était évidemment décidé à ne pas s’inquiéter de la familiarité de celui qui passait pour son complice.

– Ce pauvre ami, reprit Rouillouze, fut affligé d’une déveine incomparable. Il ne pouvait pas toucher une carte sans perdre tout ce qu’il voulait. Ça le taquinait. Oui, ça le taquinait même d’autant plus qu’en ce moment il venait tous les soirs, chez M^{me} Siéfert, des individus calés, ayant leurs pleines poches de papier Joseph et pontant avec pas mal de sang-froid.

– Bref ?

– Bref, c’étaient les calés qui ratissaient tout. Largeval avait emprunté à tout le monde et ce qu’on lui avait prêté s’était envolé dans l’escarcelle des autres. Pour comble de malheur, Perlot, Tricart et moi, n’étions guère plus heureux que lui. Nous en arrivâmes vite à nos dernières ressources.

Largeval – ah ! j’avais oublié de vous dire qu’encore à cette époque il se faisait appeler Laurent – Largeval, donc, avait comme une vague idée que ceux qui nous gagnaient notre argent étaient doués d’une habileté supérieure à la sienne. Mais il eut beau les observer ou les exciter, il ne parvint pas à surprendre leur secret, si tant est qu’ils en eussent un.

– Vous êtes long, Rouillouze, abrégez. Toutes vos réflexions et la plupart des détails dont vous semez votre récit sont inutiles.

– Attendez, attendez, voilà que ça va être intéressant.

– Ce ne sera pas trop tôt.

– Un soir, Largeval fit son entrée dans les salons avec un particulier que personne n'avait jamais vu.

Notre ami était sombre. Ses yeux lançaient de vilains éclairs ; si vous l'eussiez rencontré au coin d'un bois, il vous eût inquiété. La déveine l'avait mis dans cet état.

Cependant, au bout de quelques instants, il fit un effort, ébaucha un sourire pour répondre à une dame qui lui adressait risette.

– Voyons, Rouillouze, tâchez donc de parler plus convenablement.

– Eh ! je ne peux pas Si ! a vérité ne vous va pas avec ce langage, mettons que je n'ai rien dit, et faites-moi reconduire à Mazas.

M. Mestras se serait bien grdé de ne pas pousser les choses plus avant. Il sentait que le nœud du drame était dans le récit commencé par l'horrible bonhomme.

– Continuez, dit il, en songeant que le drôle serait peut-être moins bien disposé une autre fois.

– Je me souviens même, reprit Rouillouze en insistant insolemment sur ce qui froissait le magistrat, je me souviens que j'étais fort jaloux de cette dame parce qu'elle avait eu quelques bontés pour votre serviteur.

Et en prononçant ces puroles ll'abominable homme prenait des poses, lançait un regard en coulisse et caressait de sa main droite un menton sur lequel s'étalait une sale barbe grisâtre d'un demi-centimètre de long.

M. Mestras avait pris la résolution de ne plus interrompre Rouillouze et de l'écouter silencieusement, avec un air extrêmement sérieux. Quant à Largeval, il attendait que l'aventure devînt plus précise, plus intéressante.

– Largeval, continua le bandit, présenta son ami à la dame en question, puis à la maîtresse de la maison. Après quoi, il le conduisit à la table de baccarat où déjà l'animation était grande.

Quand le ponté fut casé, Largeval s'approcha de nous, qui ne jouions pas plus que lui et pour cause.

– Qu'est-ce que c'est que ce nouveau ? lui demanda Tricart.

– Un homme à la mer, répliqua Largeval.

– Ah ! je comprends, il vient jouer son va-tout.

– Oui. Il lui reste cinq mille francs, et il est venu ici pour en gagner plus de cent, dont il a absolument besoin.

– Il n'est pas dégoûté. Et s'il perd ?

– Oh ! s'il perd, ce ne sera pas long. Le revolver est tout prêt.

– Comment s'appel ! e-t-il ?

– Marnaz-Lagoy.

Entre nous, mon juge, reprit le vieux Rouillouze, je crois bien que Largeval en nous donnant ce nom a menti comme un dentiste, mais nous n'avons pas eu le temps de vérifier son dire par suite des événements qui se succédèrent assez rapidement.

– Ton Marnaz-Lagoy est dans le commerce alors, demanda Perlot à notre estimable ami.

– Oui, quelque chose d'approchant, ou petit banquier, répondit-il.

– Tiens mais, fit observer Tricart, il me semble que la chance est pour lui. Il abat huit ou neuf à tout coup depuis quelques instants.

– En effet, dis-je alors, car vous sentez bien, monsieur, fit Rouillouze, en affectant des formes distinguées, que je tenais ma partie dans ce concert de gens comme il faut, en effet, il va ramasser tout l'argent qu'il y a ici et le combat sera tôt fini faute de combattants.

– Oh ! il aura fort à faire, dit alors derrière moi une personne qui n'était autre que M^{me} Siéfert, notre hôtesse.

– Vraiment ? interrogea Largeval.

– Oui, un de ces messieurs et je crois que c'est celui qui tient la banque, a au moins cent cinquante mille francs sur lui.

A ces mots, je conviens – on n'est pas parfait – que mes yeux s'allumèrent. Mais j'ai tout lieu de croire qu'ils restèrent tout à fait ternes en comparaison de ceux de Largeval. Il passa dans son regard une véritable flamme et j'éprouvai un sentiment de commisération en songeant au possesseur des cent cinquante mille francs.

Rouillouze, en prononçant ces dernières paroles, eut un petit rire sec qui fit frissonner Georges et M. Mestras lui-même.

Le malheureux mari de Laurence murmurait de temps à autre :

– C'est de Remi que cet homme parle ainsi. Est-ce bien possible ?

Et, par instants, il oubliait véritablement sa situation épouvantable pour se laisser aller à un désespoir d'un autre ordre, en songeant à ce frère dont on racontait les sinistres exploits.

Le petit vieux reprit :

– M^{me} Siéfert poussa la complaisance jusqu'à nous informer que ce soir-là on pouvait gagner chez elle jusqu'à trois cent mille francs, les autres joueurs étant eux-mêmes pourvus de sommes considérables gagnées les nuits précédentes.

La soirée pouvait donc être intéressante.

En ce moment, Marnaz-Lagoy, qui, je le jurerais, ne s'appelait point ainsi, joua un coup de quinze mille francs. Malgré nous, nous nous approchâmes de la table.

Le banquier donna les cartes :

– Huit ! dit Marnaz-Lagoy en abattant.

Les points de l'autre tableau et du banquier étaient lamentables. La chance continuait à favoriser le nouveau venu.

C'était d'ailleurs, monsieur, un homme qui avait de l'estomac, vous pouvez m'en croire, car je m'y connais. Il paraissait calme. Le gain énorme qu'il faisait ne le fit pas changer de figure. Il n'eut pas un sourire plus gai, ses mains mêmes ne trahirent pas son contentement. Ses yeux seuls étaient plus clairs et plus brillants.

La partie continua. De part et d'autre on y mettait de l'acharnement. Les enjeux de Marnaz-Lagoy devenaient formidables. On voyait qu'il avait hâte d'anéantir son adversaire.

Les petits joueurs ne misaient plus. Toute l'attention était concentrée sur le banquier et sur Marnaz.

Un moment, la chance tout à coup tourna. Une soixantaine de mille francs revinrent à leur premier propriétaire qui reçut ces enfants prodiges avec une ineffable tendresse.

– Mais hâtez-vous donc d'arriver au fait important, ne put s'empêcher de dire M. Mestras, à qui la patience échappait.

– Ne craignez rien, vous ne perdrez point pour attendre. Les échecs de Marnaz-Lagoy ne furent pas de longue durée. Il reprit bien vite le dessus et

gagna trois fois dix mille francs. Bientôt même il ne joua pas moins de vingt mille francs par coup, et il gagnait sans cesse.

Tout le monde s'était rassemblé autour de la table et suivait les péripéties du combat.

Marnaz-Lagoy supputa de l'œil quelle somme pouvait avoir encore le banquier devant lui et dit :

– Je fais trente mille francs, si vous les avez.

– Je crois qu'ils y sont, répliqua l'autre.

Marnaz gagna. Il avait devant lui près de deux cent mille francs. Son sang-froid, qui ne l'avait pas quitté jusque-là, lui fit défaut alors, car il aurait dû envoyer chercher une voiture et se retirer.

Au contraire, il se leva et dit :

– Si personne ne réclame la banque, je la prends.

C'était une folie. Il restait encore deux pontes en possession de très-jolies sommes. Ceux-là pouvaient et devaient logiquement le faire sauter.

Eh bien, mon juge, il n'en fut rien. C'était un homme coiffé que ce Marnaz-Lagoy. Il eut autant de bonheur comme banquier qu'il en avait eu comme simple miseur, et ainsi que j'avais eu l'honneur de le dire à mes amis, tous les autres furent flambés en trente-cinq minutes.

Le gagnant, dont la joie était carabinée, allez, quoiqu'il sût la dissimuler, le gagnant avait devant lui bien près de trois cent mille francs – ce qui prouvait que l'excellente M^{me} Siéfert savait admirablement ce qui se passait chez elle.

Largeval s'était doucement et cauteusement approché de Marnaz-Lagoy. Il y avait quelque chose d'aigu dans son regard.

– Quelle heure était-il à ce moment ? demanda le juge d'instruction.

– Une heure et demie du matin ou à peu près. Vous m'excuserez si je néglige les minutes.

– Continuez.

– Marnaz-Lagoy faisait des tas de billets de banque qu'il enfouissait dans une large poche de sa redingote. Mais celle-ci fut bientôt pleine et alors il roula le reste qu'il enveloppa dans un journal.

Un billet de mille était resté sur la table.

Madame, dit l'ami de Largeval en s'adressant à M^{me} Siéfert, je vous serais obligée de nous faire servir à souper. C'est bien le moins, je pense, que j'offre à ces messieurs quelque chose qui les restaure.

M^{me} Siéfert était merveilleuse dans ces occasions. En un temps et quelques mouvements de ses nobles amies, une table chargée de très-excellentes victuailles fut dressée dans une pièce voisine, et quelques instants après toutes les personnes présentes y prenaient place.

Un certain nombre de ces demoiselles avaient manœuvré aussi stratégiquement que possible pour se rapprocher de Marnaz-Lagoy, dans le but extrêmement naturel de le confondre avec à Jupiter et de jouer les Danaé. Mais une seule eut le bonheur de pouvoir se placer à sa gauche.

Largeval, non moins habile que les tacticiens en jupons, avait opéré un mouvement tournant d'une telle habileté qu'il devint évident pour moi que le magot du joueur heureux l'avait fasciné. Il s'était mis à sa droite.

Bref, monsieur, reprit Rouillouze qui s'animait, le souper commença. Marnaz-Lagoy, en sa qualité de vainqueur, était d'une gaieté presque folle. Il lâchait des mots sans dire gare et perpétrait les plus horribles calembours.

A mesure que je parle, la mémoire me revient plus vivace et il me semble que j'y suis encore.

Les vaincus, c'est-à-dire les perdants, buvaient avec frénésie, pour s'étourdir sans doute. Tricart, Perlot et moi, nous en faisons autant par désœuvrement.

Seul, Largeval restait attentif et froid. Il ne perdait pas de vue son voisin. On aurait pu être attendri en voyant avec quelle délicate sollicitude il lui remplissait son assiette et son verre, celui-ci plus souvent que celle-là.

– Il va le griser affreusement, dis-je à Tricart qui observait d'ailleurs presque aussi sérieusement que moi.

Oh ! mon Dieu, monsieur, ce ne fut pas extrêmement long. Le Marnaz ne tarda pas à parler très-fort, puis il se mit à proférer un nombre respectable de bêtises.

Sa voisine qui lui adressait des œillades passionnées, en fut pour ses frais et bientôt le repas se changea en orgie.

C'est ce qu'attendait mossieu Largeval ci-inclus.

Georges leva, en entendant ces mots, un regard froid et dur sur le petit vieux, qui reprit :

– Dès que notre estimable ami vit Marnaz-Lagoy mettre à la bouche le bout de son cigare qui était allumé, Largeval saisit un flacon d'eau-de-vie et en versa une rasade dans le verre de notre amphitryon.

Un moment après, celui-ci demanda :

– Qu'est-ce que vous m'avez versé là, mon cher Largeval, du vin blanc ?

– Oui, du Château-Yquem.

– Ah ! parfait.

Et, sans hésitation, d'un trait, le malheureux vida son verre. Une lueur singulière parut dans l'œil de Largeval. Je vois encore ça d'ici.

Nous nous disions :

– Où veut-il en venir ?

L'heureux joueur était doué pourtant d'un coffre solide. Ce grand verre de fine-champagne ne l'avait pas abattu. Il n'était guère en état d'exécuter une gavotte sur la corde roide, comme vous pensez, mais il tenait encore sur sa chaise et disait force folies.

On commençait à ne plus s'amuser ; il était déjà près de quatre heures. Bien des habitués filaient peu à peu pour regagner leur lit, où les attendaient les sévères admonestations de mesdames leurs épouses.

Largeval redoubla d'efforts. Il avait mis dans sa tête de voir Marnaz-Lagoy tomber sous la table, ivre-mort.

Cet heureux moment finit pourtant par sonner. Le pauvre homme, terriblement alcoolisé, éprouva tout à coup le désir de se lever et d'aller prendre l'air.

Il parvint à se tenir debout, marcha droit à une fenêtre et l'ouvrit. Tous les ivrognes sont des imbéciles. Le grand air le saisit brusquement et il tomba à la renverse.

Fort heureusement pour lui, Largeval se trouvait là pour l'empêcher de s'étaler jusqu'à terre. Il le saisit et le plaça dans un fauteuil.

Puis il dit à M^{me} Siéfert :

– Mon ami est absolument incapable de rentrer chez lui. Il serait du reste fort imprudent de le laisser partir seul en ce moment, surtout avec ce qu'il porte sur lui. Je vous serai obligé, madame, de mettre une chambre à ma

disposition pour lui donner le temps de cuver son eau-de-vie et de retrouver sa raison.

La veuve Siéfert était une femme trop habile pour n'avoir pas un lit au moins à la disposition de ses hôtes.

Elle indiqua une chambre voisine à Largeval qui y fit transporter Marnaz-Lagoy.

Tout le monde partit peu à peu.

Il ne resta bientôt plus que M^{me} Siéfert et nous.

– Qui vous ? demanda M. Mestras ?

– Eh bien ! Tricart, Perlot et votre serviteur.

– Il y avait des domestiques dans cette maison ?

– Oui, mais ils n'y couchaient jamais et quand ils eurent tout remis en place ils s'en allèrent également.

– Fort bien, ensuite.

– Largeval, après avoir couché Marnaz, annonça son intention de ne pas le quitter et de le veiller jusqu'au jour. Ça nous parut louche. Il avait entrepris une exploration à travers les poches de son ami, d'ailleurs, car il quitta un instant la pièce où gisait celui-ci pour venir trouver M^{me} Siéfert à qui il dit :

– Je sais que M. Marnaz a l'intention de vous faire cadeau de dix mille francs sur son gain. Les voici. Je vous les offre en son nom parce que demain matin vous dormirez probablement encore quand nous nous en irons.

– Vous remercieriez beaucoup votre ami, dit M^{me} Siéfert, qui empocha très-allègrement les billets de mille, et nous annonça qu'elle allait se coucher.

Tricart, Perlot et moi déclarâmes à notre tour que nous nous retirions. Perlot seul sortit réellement, et nous nous cachâmes dans un réduit en attendant le moment de venir voir ce que faisait Largeval.

Au bout de trente à trente-cinq minutes nous entendîmes un bruit sonore et régulier. C'était la superbe M^{me} Siéfert qui, jouissant d'une conscience tranquille, ronflait comme une toupie de son pays.

C'était le moment.

Nous sortîmes de notre cachette à pas de loup et nous nous dirigeâmes vers la chambre où dormait d'un sommeil de plomb le gagnant de la nuit.

La porte de cette pièce était simplement vitrée. Largeval n'ayant pas songé à éteindre sa bougie – on ne s'avise jamais de tout – nous le vîmes qui se livrait à une opération à laquelle nous ne comprîmes rien d'abord.

Après avoir versé une large potée d'eau dans la cuvette, il avait ôté de la poche de Marnaz un mouchoir blanc qu'il se mit à imbiber avec le plus grand soin.

– Que diable fait-il ? me demanda Tricart.

J'avoue que je ne le devine pas, lui répondis-je à voix basse.

Mais nous eûmes bientôt la clef de ce mystère. Largeval ayant constaté que le mouchoir était entièrement mouillé, le prit des deux mains par deux coins et alla le placer sur la figure de Marnaz, de façon à la lui couvrir entièrement.

Il eut même bien soin de ranger les plis que faisait le linge autour de la bouche et du nez.

– Eh ! mon Dieu, me dit Tricart, c'est qu'il en prend réellement soin. Je croyais qu'il voulait le dévaliser. Mais pas du tout.

– Sans doute, il espère qu'à son réveil l'autre reconnaîtra son attendrissante sollicitude, répondis-je, et lui donnera un morceau du magot.

– Si ce n'est pas plus intéressant que ça, reprit mon compagnon, nous allons filer. Voilà Largeval qui se déguise en sœur de charité.

– Et il paraît qu'il est sûr de l'effet de son mouchoir mouillé, car il couche au pied du lit et s'arrange pour dormir, répliquai-je.

– Allons en faire autant.

Avec mille précautions, nous gagnâmes la porte, que nous ouvrîmes sans bruit, et quelques minutes après, nous dévalions dans la rue.

Perlot, je ne sais pourquoi, s'était imaginé que nous ne serions pas longs à descendre, et nous attendait.

Nous lui racontâmes ce que nous avions vu. Quand il se fut fait donner, sur l'usage du mouchoir mouillé, une foule de renseignements – ce qui nous surprit assez – il s'arrêta net, et, parlant à voix basse, il nous dit :

– Eh bien ! mes enfants, ça y est.

– Quoi ? demandai-je à haute voix.

– Ça y est, vous dis-je. Le Marnaz-Lagoy est un homme mort.

– Allons donc !

– Veux-tu parier, ajouta Perlot, que demain matin on ne trouvera dans son lit qu'un cadavre ?

– Mais pourquoi ?

– Pourquoi ? Parce que le mouchoir va complètement intercepter la respiration de cet homme. S'il était dans son état normal, il se réveillerait promptement et enlèverait le linge, en travers duquel l'air ne passe point, parce qu'il est mouillé. Mais comme le Marnaz a bu un demi-litre d'eau-de-vie, comme il est incapable d'un mouvement et d'une idée, il se ra bel et bien étouffé, ou pour mieux dire, à l'heure où nous parlons, il est étouffé.

Ma foi, monsieur mon juge, continua Rouillouze, j'avoue que je ne pus m'empêcher de frissonner. Je m'étais grisé quelquefois et je frémis à la pensée qu'il aurait pu m'en arriver autant.

XVII

Georges, tiré de sa torpeur par les dernières paroles de Rouillouze, fit un pas en avant et s'écria :

– C'est impossible, tout cela est impossible ! Jamais mon frère n'aurait été capable d'une pareille infamie.

– Soutient il crânement son rôle, le matin ! fit le sinistre vieux, en regardant Georges d'un œil où se lisait quelque admiration.

– Largeval, fit M. Mestras, veuillez ne prendre la parole qu'au cas où je vous interrogerai. Vous, continuez.

– Oh ! le reste n'est pas bien long. Perlot nous dit encore : ce n'est pas Largeval qui a inventé cela. Le procédé est connu des Anglais qui s'en servent de temps à autre et à qui il réussit parfaitement. C'est d'autant plus commode que cette manière de tuer son prochain ne laisse aucune trace. Si on n'est pas prévenu, il est impossible de deviner le crime.

Vous comprenez, monsieur, ajouta Rouillouze, que nous fûmes pris d'une certaine jalousie envers Largeval.

Si ce que disait Perlot était vrai, il n'allait pas manquer de dépouiller le corps de Marnaz des sommes que celui-ci avait gagnées. Il y avait là trois cent mille francs environ.

– Vous ne pouvez pas préciser la somme ? demanda M. Mestras.

– Non, pas exactement. Mais il est facile de calculer qu'en déduisant les dix mille francs donnés à M^{me} Siéfert, il lui restait environ deux cent quatre vingt-cinq mille francs.

– Ce serait bien le compte, fit le juge d’instruction. Il a placé deux cent cinquante mille francs en viager, trois ou quatre mille ont été dépensés aussitôt, et le reste, c’est-à-dire les trente-deux mille francs, ont été retrouvés dans la cave.

Il y eut un silence. Georges suait à larges gouttes et s’épongeait le front avec frénésie.

M. Mestras reprit :

– Que s’est-il passé ensuite ?

– Nous résolûmes alors d’attendre Largeval. Vers sept ou huit heures, il parut. Nous allâmes droit à lui, ce qui lui fit esquisser une très-curieuse grimace.

– Part à quatre ! lui dit alors Tricart.

Il fit l’étonné, eut l’air de ne point comprendre et demanda des explications que, du reste, nous nous empressâmes de lui donner.

– Tu es bourré de billets de banque, dit Perlot en finissant. Il ne faut pas nous faire poser.

Largeval se défendit comme un diable, nia effrontément. Il niait déjà très-bien à cette époque-là.

Mais quand on lui eut prouvé jusqu’à l’évidence que nous tenions son sort dans nos mains, il consentit à convenir de tout.

– Et c’est alors, demanda M. Mestras, que fut conclue la convention par suite de laquelle vous touchiez chez lui une somme de temps à autre ?

– Tous les six mois, il nous donnait cinq cents francs à chacun, car nous l’avions menacé de l’aller dénoncer et il paya ainsi notre silence.

– Comment n’avez-vous pas exigé davantage de lui ?

– Parce qu’il a beaucoup résisté d’abord et que nous n’aurions eu aucun avantage à le vendre, tandis que c’était encore bien joli de pouvoir compter sur mille francs de rente. Une dénonciation vengeait le mort, mais ne nous rapportait rien. Notre complicité nous valait un revenu presque sérieux.

– Pourquoi Tricart et Perlot ont-ils fait des reçus, tandis que vous n’en avez jamais signé ?

– Parce que Largeval, qui savait des histoires sur leur compte, l’a exigé, afin de les lier, tandis que moi je n’avais rien à me reprocher...

– Ou plutôt, interrompit M. Mestras, parce que Largeval ne connaissait aucun fait qui pût vous compromettre, ce qui ne veut pas dire qu’il n’y en eût pas.

Rouillouze, pour toute réponse, sifflota en regardant Georges d’un œil railleur. Le juge d’instruction interpréta ce silence comme il convenait, et dit :

– On trouva, en effet, le cadavre du prétendu Marnaz-Lagoy, mais on ne se douta pas d’abord qu’il y eût eu assassinat. La femme Siéfert fut arrêtée, puis relâchée, faute d’informations suffisantes, et il n’en fut plus question. C’est bien ça, n’est-ce pas, Largeval ?

Georges était plongé dans de cruelles réflexions lorsque cette question lui fut adressée. Il sursauta en s’entendant appeler, mais il ne répondit rien.

– Et maintenant, reprit M. Mestras, voudriez-vous me dire – c’est à vous, Largeval, que je m’adresse – quel était le véritable nom de l’homme que vous avez tué ?

– Mais, répondit le malheureux de plus en plus écrasé par ce qui se passait, je n’ai tué personne, je vous le répète, je vous supplie de me croire, et par conséquent il m’est impossible de vous répondre.

– Vous continuez à ne pas vouloir parler ? Très-bien. Je vais donc vous le dire encore cette fois. Ce malheureux que vous avez étouffé et volé s’appelait Louis Dormeau.

– Mon beau-frère ! s’écria Georges avec un tel accent que le magistrat eut comme un soupçon que le pauvre diable ne mentait pas.

Un moment il resta sans proférer une parole. Georges en profita pour dire avec tout le sang-froid qu’il avait pu recouvrer :

– Monsieur, je vous ai dit que j’étais la victime d’événements dans lesquels, à la vérité, je me suis lancé la tête la première et qui m’ont saisi comme dans un engrenage d’où je ne puis me tirer.

Il est clair que tout ce dont on m’accuse a été commis par mon frère et je ne songe plus à le défendre.

Mais je vous ai indiqué un moyen d’établir mon innocence relative en faisant venir ma femme à qui je n’aurai qu’un mot à dire pour qu’elle reconnaisse en moi son mari, et je crois que vous ne pouvez me refuser

cette confrontation que je réclame, que je vous mets en demeure d'établir dans le plus bref délai.

– Soit, répondit M. Mestras. Je vais donc faire citer M^{me} Largeval.

XVIII

Montussan, après avoir vu Georges partir pour Mazas, avait quitté le pavillon de la rue Serpente et s'en était allé perplexe à travers les rues.

Depuis quelques jours, il s'était habitué à regarder le prétendu beau-frère de Laurence comme un homme tout fait de dévouement et de bonté.

Il se reprochait même de l'avoir soupçonné un instant.

Mais ce qu'il venait de voir le troublait.

La justice n'agissait pas légèrement, sans contredit, en prenant la grave détermination d'arrêter Largeval et de l'arrêter avec des formes aussi brutales.

Fallait-il croire que, lorsqu'il se défendait énergiquement d'avoir trempé dans cette ténébreuse aventure, Georges jouait une habile comédie ?

Et pourtant, quand le bohème repassait dans son esprit tout ce qu'il savait et tout ce qu'il croyait avoir deviné, il ne pouvait s'empêcher de penser que vraiment Largeval méritait son sort.

Il errait donc, songeant à tout cela.

Mais son esprit ne pouvait s'appesantir longtemps sur un pareil sujet sans qu'il en vînt à voir passer devant ses yeux la douce image de Geneviève.

Et il éprouva un cruel serrement de cœur.

La pauvre enfant et sa mère allaient se trouver de nouveau sans ressources. Certes, Montussan était résolu à continuer son commerce d'aquarelles pour subvenir aux besoins des deux pauvres femmes, mais il

ne fallait pas se dissimuler que la vente de ces œuvres d'art serait bien plus difficile quand on n'aurait pour acheteurs que les gens qui en trafiquent.

– Le plus sage, se dit-il, serait de marier cette enfant le plus promptement possible.

Montussan, comme s'il eût été un père de famille prévoyant, avait pris des renseignements sur Gaston Dormeau. Celui-ci jouissait d'une réputation excellente, sa conduite était irréprochable, et dans la maison où il tenait un emploi, on l'estimait tout à fait.

De plus, ses appointements, sans être énormes, lui permettaient de se marier sans qu'il redoutât la gêne.

On affirmait, enfin, qu'il devait avoir quelques petites économies.

– Est-il heureux, ce gaillard-là ! pensait-il. On l'aime, lui, on le désire, lui, et c'est moi, moi ! qui le conduirai dans cette maison où est le bonheur.

Et Geneviève lui apparaissait de nouveau plus douce, plus exquise, plus enivrante que jamais.

Il ne faut pas croire que le cœur et le cerveau de Montussan ne fussent pas en proie à d'horribles révoltes, en songeant à l'enlacement de ces deux êtres qu'il s'était donné pour mission de réunir.

Mais il avait le courage, l'héroïsme de chasser toute idée de jalousie, et c'était sincèrement qu'il se grisait avec l'idée d'être utile à Geneviève en faisant son bonheur.

– Parbleu ! murmura-t-il à la fin, autant aujourd'hui que plus tard. Je vais aller chercher Gaston, puisque je suis autorisé à le présenter à sa fiancée.

Et il ajouta mentalement :

– Et puis, je verrai Geneviève une fois de plus. Si cet amour me tue, que ce soit au moins bientôt fait.

Il en était arrivé à ce degré de passion où l'on éprouve une joie immense rien qu'à pouvoir contempler celle qui vous a conquis, où l'on se grise d'amère satisfaction, où l'on s'enivre à la voir passer seulement, fût-ce au bras d'un autre.

Conduire Gaston chez M^{me} Largeval, c'était encore avoir l'occasion de contempler Geneviève, et cela le décida.

Une chose pourtant l'inquiétait. L'arrestation de Georges lui revenait à l'esprit et il se demandait s'il ferait part de cet événement à Laurence.

Elle n'aimait pas son beau-frère, mais il était probable qu'elle ne pousserait pas la haine jusqu'à se réjouir d'un pareil malheur.

La nouvelle pouvait donc la troubler infiniment, lui faire de la peine à coup sûr, ne fût-ce qu'à cause du nom de Largeval, qui était le sien et que les tribunaux allaient peut-être flétrir à jamais.

– Allons, pensa Montussan, je ne lui dirai rien.

Cette résolution prise, il se rendit chez le commerçant où travaillait le jeune Dormeau, très-décidé à l'emmener chez M^{me} Largeval.

Mais, par un fâcheux contre-temps, Gaston était absent. Son patron qui mettait en lui une grande confiance, l'avait chargé d'une mission assez délicate et il ne devait revenir que fort tard dans la soirée, peut-être même le lendemain seulement.

Lucien fut extrêmement contrarié de renoncer au plaisir d'amoureux transi qu'il s'était promis, et il s'en revint chez Riaux tout décontenancé.

Il fit cependant dire, à Gaston qu'il avait des choses très-importantes et point désagréables à lui communiquer et qu'il le priait en conséquence de l'attendre le lendemain de trois à quatre.

Le jeune homme, convaincu que Montussan ne pouvait avoir à lui parler que de Geneviève, le jeune homme ne bougea pas et ce fut avec un empressement facile à comprendre pour tous ceux qui ont aimé, qu'il s'élança au-devant du bohème lorsque celui-ci arriva le lendemain.

– Qu'y a-t-il, s'il vous plaît ? s'écria-t-il en prenant les mains de Lucien.

– Doucement, doucement ! fit celui-ci avec un sourire triste.

– Est-ce une bonne ou mauvaise nouvelle que vous allez m'apprendre ? répondez-moi, je vous en supplie.

– Eh ! pour que je vous réponde, il faut m'en laisser le temps.

– C'est vrai, mais je ne dis plus rien. Parlez, vous.

– Eh bien ! c'est une bonne nouvelle, dit Montussan.

– Ah ! vous avez vu ma tante ?

– J'ai vu votre cousine aussi, mon cher.

– Comment est-elle ? Souffre-t-elle toujours ? Dites-moi.

– Allons, voilà que vous repartez comme un moulin à paroles. Mlle Geneviève est presque guérie. Sa mère ne vous en veut plus. Grâce à moi elle a compris que vous ferez un charmant mari pour votre cousine.

- Elle a dit cela ?
 - Non, c’est moi qui l’ai dit ; mais elle n’a pas prétendu le contraire.
 - Oh ! vous êtes bon, vous êtes bon, monsieur Montussan.
 - Parbleu ! je crois bien. Mais je le serai encore davantage tout à l’heure.
 - Que voulez-vous dire ?
 - Prenez votre chapeau, mettez des gants, si vous en avez : dites à votre patron que vous ne reviendrez pas ce soir, et en route !
 - Où allons-nous ?
 - Comment ! vous ne devinez pas un peu, un tout petit peu ?
 - Non, je vous assure, répondit Gaston, en ouvrant de grands yeux.
 - Et vous vous dites amoureux ! ah ! par ma foi, vous ne méritez pas le bonheur que je vous ai préparé.
 - Nous al’ons chez Geneviève, s’écria Dormeau rayonnant.
 - Pardon, pardon, nous allons chez madame Laurence Largeval lui demander la main de sa fille, qu’elle ne nous refusera pas selon toute probabilité.
- Gaston poussa un cri de joie, s’élança dans les bras de Montussan qu’il serra à l’étouffer.
- Du calme, si c’est possible, du calme, beau Gaston. Si je ne veille pas sur vous, il peut passer quelque omnibus, et Geneviève ne sera pas toujours là pour vous sauver la vie.
 - Mais vous y êtes, vous, à qui je devrai tout, tout.
 - Oh ! ne vous emballez pas, mon joli camarade, ce n’est pas exclusivement pour vous que je me donne tant de mal. C’est votre belle cousine qui m’intéresse tout particulièrement. Elle vous aime.
 - Elle vous l’a dit ? demanda Gaston avec anxiété.
 - Ah ! sapristi, a près ce que j’ai vu le jour de l’accident, cela n’était guère nécessaire. Mais vous êtes un drôle d’amoureux. Il y a une heure que je vous dis : « Venez voir votre fiancée qui vous attend », et vous me retenez là sur ce trottoir pour m’adresser des questions de l’autre monde.
 - Vous avez raison, je suis un maladroit. Mais vous conviendrez qu’il est naturel de perdre la tête en pareille circonstance.
 - J’en conviens si bien que, si pareille chose m’arrivait, je deviendrais fou, moi, sur-le-champ.

Lucien et Gaston partirent pour la rue Racine, tout en continuant la conversation.

– ... Si pareille chose vous arrivait ! répéta Dormeau. Vous n’avez donc jamais aimé ?

A cette question vraiment faite avec un intérêt sincère, Lucien s’arrêta net et regarda son compagnon dans les yeux.

Puis il fit un effort sur lui-même pour corriger l’accent plein d’amertume qui lui montait aux lèvres et répondit :

– Non, mon ami, je n’ai jamais aimé. Cependant je sais bien que, si cette catastrophe m’était arrivée, j’aurais été cent fois plus joyeux que vous ne le paraissez.

– Je ne puis pourtant pas danser dans la rue et vous avez dû sentir à mon étreinte de tout à l’heure quelle joie inondait mon cœur.

– Au fait, c’est vrai. J’ai dit une sottise. Voilà ce que c’est que de ne pas savoir ce que c’est que l’amour.

Gaston voulut poursuivre la conversation, mais Montussan resta silencieux. Il marchait sans mot dire, sans même avoir l’air de se souvenir qu’il était en compagnie de celui qu’il allait jeter dans les bras de Geneviève.

Des pensées sombres l’assiégeaient et il avait besoin de toute sa force d’âme pour ne pas s’arrêter brusquement et renoncer à son dur sacrifice.

Mais pendant que Dormeau bavardait ils faisaient du chemin et bientôt il se trouvèrent dans la rue Racine.

C’en était fait. Montussan, en ce moment, eût peut-être reculé si Riaux lui eût dit un de ces mots qui, la veille, l’avaient exaspéré. Mais dès qu’il eut mis le pied sur le premier des quatre-vingts degrés qu’il fallait monter pour arriver chez Laurence, toute hésitation disparut ; son trouble fit place à une volonté bien arrêtée de ne laisser voir ni une émotion ni un regret.

Quelques minutes après il sonnait.

Ce fut Geneviève qui vint ouvrir. En apercevant Gaston, la pauvre enfant rougit jusqu’aux oreilles. Mais elle jeta un regard ineffable sur Montussan, un regard qui était tout un poème d’actions de grâces, et lui tendit la main sans dire un mot.

Lucien ne s'attendait pas à cette scène muette et il en fut prodigieusement troublé de nouveau.

C'est pourquoi il prit un ton presque dur pour dire :

– Je voudrais avoir l'honneur, mademoiselle, de m'entretenir avec madame votre mère.

Geneviève, rappelée aux convenances par ces paroles, rougit plus fort encore, s'inclina, bégaya quelques mots inintelligibles et conduisit les nouveaux arrivants à M^{me} Largeval.

Celle-ci, en voyant Gaston, se leva et vint à lui :

– Mon ami, lui dit-elle, ne m'en veuillez pas si j'ai été sévère pour vous. On m'avait raconté bien des choses qui m'inquiétaient. De plus, la façon dont votre père. Mais ce n'est pas l'heure de revenir sur ce triste sujet.

Gaston lui adressa un regard reconnaissant.

– M. Montussan, reprit Laurence, affirme que vous aimez sincèrement Geneviève.

– Je l'aime de toutes mes forces.

– Bien ! vous venez me demander sa main, n'est-ce pas ?

– Oui, ma tante.

– Mais, vous n'ignorez pas que nous sommes pauvres, très-pauvres.

– Je m'en réjouis, au contraire, car vous et elle me devrez tout.

– Voilà qui est bien parlé, mon cher, dit Montussan, qui tordait sa moustache en faisant des grimaces pour dissimuler l'état de son cœur.

– Eh bien ! Gaston, je ne vous ferai pas languir. J'ai promis à Montussan de vous donner Geneviève. Elle sera votre femme.

A ces mots, M^{me} Largeval se tourna vers sa fille, qui se tenait tremblante et maintenant toute pâle derrière elle, et la prenant par la main, elle la poussa doucement vers Gaston en disant :

– Embrassez votre fiancée, mon ami.

Les deux enfants eurent un moment d'hésitation, puis ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre avec un cri de joie suprême. Un sanglot monta à la gorge de Montussan, qui s'en tira en toussant avec énergie.

Ce fut en ce moment qu'il comprit à quel point l'amour dont il avait été frappé s'était développé dans son cœur.

Pendant que Geneviève et Gaston se tenaient les mains en se regardant, à travers des larmes de tendresse, Lucien sentait se révolter en lui tout ce qu'il avait économisé de courage moral pendant le mois qui venait de s'écouler.

Le sang affluait à son cœur, à ses tempes. Il eut des éblouissements et faillit chanceler. Peu s'en fallut qu'il ne criât : moi aussi, je vous aime, Geneviève, je vous aime comme un fou que je suis.

Mais il eut la force, malgré tout, de rester là, planté devant ces enfants, les voyant à peine, tant son regard était obscurci, et gardant une attitude raide, qu'on pouvait croire indifférente.

Comme on doit s'en douter, les épanchements des deux fiancés n'auraient jamais pris fin si on n'y eût mis bon ordre.

C'étaient des : Cher Gaston, des : Chère Geneviève ; des : Enfin ! des : Quel bonheur ! qui frappaient le bohème d'autant de coups de poignard.

M^{me} Largeval intervint pourtant, et en quelques mots fit comprendre à Dormeau et à sa fille qu'il était temps de se contenir.

– C'est vrai, remarqua Montussan, qui eut l'énergie de reprendre ses allures railleuses, ce baiser des fiançailles, mes enfants, ne peut pas durer toute la journée.

Geneviève, à ce mot, lui jeta un regard de reproche qui lui ferma la bouche net. Il resta embarrassé, craintif devant cette adorable jeune fille qui l'eût fait marcher dans le feu.

Elle s'en aperçut, et eut regret de l'avoir ainsi troublé.

Certes, elle était loin de soupçonner l'extraordinaire vérité, mais elle avait saisi le mouvement que Lucien avait fait en recevant son coup d'œil si triste. Elle voulut réparer cette petite et involontaire brutalité.

– Je vous ai fait de la peine, lui dit-elle en venant à lui. Pardonnez-moi, je vous prie.

En disant cela de sa voix d'or, elle s'était approchée de Montussan et lui avait pris les mains.

Le pauvre diable eût préféré affronter la charge d'un régiment que de sentir le contact de ces petits doigts à la peau fine et satinée. Malgré lui, il fit un pas en arrière pour se soustraire à cet attouchement, puis il rougit,

pâlit, et finalement resta silencieux, quelque effort qu'il fît pour trouver à dire quelque chose de gai.

– Allons ! reprit Geneviève, vous m'en voulez. Je suis une petite sotte.

– Taisez vous, s'écria involontairement Montussan.

– Non, je ne mérite pas tout ce que vous avez fait pour moi. Quoi ! non content de m'avoir sauvé la vie...

– Ah ! vous n'allez pas encore pousser le manque de générosité jusqu'à me reparler de cela.

– Non content de m'avoir sauvé la vie, vous avez été assez bon pour m'amener celui que j'aime, pour obliger presque ma mère à faire notre bonheur, et pour un mot que vous dites, quand d'ailleurs vous avez raison, je suis assez ingrate...

– Je vous en supplie, mademoiselle, s'écria Montussan, laissez mes mains tranquilles et ne parlez pas ainsi. Vous ne me devez rien. C'est par égoïsme que j'ai tout fait. Cela me fait plaisir de vous voir heureuse, mais si ça ne me faisait pas plaisir, vous pouvez être sûre... Allons bon ! voilà que je ne sais plus du tout ce que je dis. C'est votre faute aussi, vous me forcez à faire un discours.

– Moi !

– Et vous savez que les Français n'ont pas l'improvisation facile. Je suis même très-bête quand il faut parler devant trois personnes. Il est certain qu'en ce moment si les dieux ne m'avaient pas refusé l'éloquence, mon devoir m'obligerait à vous adresser un petit speech de circonstance, comme l'eût fait votre père s'il eût été là.

Montussan, qui parlait pour parler, pour s'étourdir, pour se forcer lui-même à penser à autre chose, Montussan sentit qu'il venait de toucher une corde douloureuse et qu'il avait été maladroit.

Alors son sang-froid lui revint.

– C'est moi maintenant qui dois vous demander pardon, reprit-il. Je vous disais bien que j'étais une bête. Comme un sot, j'ai troublé votre douce joie par un souvenir cruel. Je vous en supplie, pardonnez-moi.

– Ah ! monsieur Montussan, dit Geneviève avec tristesse, est-ce que je puis vous en vouloir ? L'intérêt que vous m'avez porté, le dévouement que vous avez témoigné à ma mère...

– Ah ça ! s’écria le bohème, si vous recommencez à dire de semblables choses, je m’en vais et j’emmène Gaston.

– Il me semble, reprit la jeune fille, que Dieu vous a envoyé pour nous adoucir la perte que nous avons faite, et je veux vous demander, si ma mère le permet, de me donner sur le front le baiser de bénédiction qu’il m’eût accordé s’il eût encore été au milieu de nous.

A ces mots, Montussan fut sur le point de se retourner et de prendre la fuite. Lui, donner un baiser à Geneviève, à Geneviève qui le lui demandait ! Vraiment, il trouvait cette idée cruelle, atroce, infernale.

Mais la délicieuse enfant s’était approchée davantage. Elle avait avancé doucement son front vers les lèvres de Lucien. Un parfum imperceptible se dégageant de sa chevelure monta au cerveau du bohème, qui ne put y tenir.

– Moi ! mademoiselle, moi ! s’écria-t-il, mais je ne suis pas digne de tant d’honneur. Si vous saviez... Je mérite tout au plus de vous servir de chien de garde.

– Ne vous calomniez pas, dit Laurence avec une douce autorité.

– Vous faites bien des façons, ajouta Dormeau, pour embrasser la plus ravissante de celles qu’on puisse aimer.

Montussan ne résista plus. Il se laissa faire. Ayant un peu avancé la tête, ses lèvres rencontrèrent le front de Geneviève.

Ce qu’il éprouva, qui aurait le talent de le dire ? Malgré lui, ses yeux se fermèrent. Il fut agité pendant une seconde par un tremblement délicieux. Il lui sembla que son cœur grandissait et envahissait toute sa poitrine devenue trop petite.

Enfin il but lentement ce baiser au milieu d’une extase dont seul il avait le secret, car malgré la terrible secousse qu’il éprouvait, il eut assez d’empire sur lui-même pour paraître froid.

Ah ! seulement, il n’eût pas fallu que la scène se prolongeât, car alors il n’aurait pas été maître de lui, et Dieu sait ce qui se serait passé.

Si Gaston fut heureux, le bonheur qu’il venait d’éprouver ne pouvait se comparer à celui de Lucien. Pauvre Montussan ! jamais il n’avait songé que pareille fortune pût lui échoir, et il en frémissait.

Des voix chantaient dans sa tête, et comme il devait le dire le soir à Riaux dans son langage pittoresque, son cœur était rempli de cathédrales

dans lesquelles on entendait d'innombrables *Te Deum*.

Mais une amertume profonde, terrible, se mêla bientôt à cette ivresse. Il se souvint de son passé et rougit d'avoir osé poser ses lèvres à lui, ses lèvres qui s'étaient tant salies, sur ce front pur et virginal. Il s'en voulut mortellement aussitôt.

Aussi, cela lui rendit-il le calme qu'il n'espérait pas retrouver encore et son attitude un peu effarée, malgré tout, fit bientôt place à des allures froides.

Il prit à son tour la main de Geneviève sans trembler.

– Il faut encore, lui dit-il, que vous me pardonniez mon ahurissement. J'ai dû vous paraître singulier. C'est que j'ai bien peu l'habitude de donner des baisers paternels.

Il y a des choses, continua-t-il, qu'il ne faut pas même effleurer devant des chastetés comme la vôtre. Aussi ne craignez rien, je saurai faire comprendre ce que je me propose de dire.

J'ai été toute ma vie un inutile, non point ce qu'on appelle un mauvais sujet, mais bien quelque chose de pis. Ne croyez jamais ceux qui pourraient vous raconter du bien de moi. Ils ne me connaîtraient pas.

– Je vous en prie, monsieur Montussan...

– C'est moi qui vous supplie de m'écouter, interrompit Lucien avec une immense émotion dans la voix. Je ne me calomnie pas. Je vaudrais moins que rien. J'ai été mauvais, stupide et lâche. Dieu m'avait accordé une intelligence et un courage, j'ai méprisé ces dons, je les ai gaspillés et je me suis plongé dans la boue avec une sorte de frénésie idiote.

Je ne mérite donc ni votre amitié, ni votre respect. Mais je sollicite votre pitié.

Du jour où je vous ai vue pour la première fois, du jour où vous m'avez donné le plaisir de vous sauver – puisque c'est le mot – je me suis dit que j'avais eu tort toute ma vie, j'ai pensé que je pouvais vous servir et je m'y suis appliqué. Je ne sais si j'ai réussi.

Tout à l'heure vous êtes venue à moi tendant votre front à mes lèvres, et je vous avoue que cela m'a fait frémir. Mais croyez bien que d'aujourd'hui le Montussan qu'on a connu n'existe plus. Il vient d'en naître un autre qui a une foi, qui croit à l'avenir, qui... mais je divague. Tout à l'heure je

sollicitais votre pitié. Je vous la demande encore. Ce soir, quand vous aurez prié pour Gaston, adressez aussi une prière pour moi à celui qui exauce les vœux des jeunes filles. Promettez-moi cela.

Et, plus tard, quand on viendra vous annoncer ma mort, promettez-moi encore de prier pour moi, promettez-moi de penser une ou deux fois par an au pauvre déclassé qui se retournera de joie dans son tombeau.

Geneviève regardait Montussan avec un étonnement immense, et ne comprenait pas très bien. Laurence, qui avait peut-être deviné, baissait les yeux et admirait la grandeur du sacrifice.

Quant à Gaston il n'était pas éloigné de trouver Lucien fort ennuyeux avec son sermon qui n'avait ni queue ni tête.

Un silence pénible succéda aux dernières paroles du bohème. Il s'aperçut de l'effet glacial qu'il avait produit. Et, se secouant avec un rude effort, il fit, ce qui lui était familier, claquer ses doigts au-dessus de sa tête, en riant aussi naturellement que possible.

– Ahh ! ah ! dit-il, n'est-ce pas que je prêche bien. Vous avez voulu un *speech*, je vous l'ai servi suffisamment lacrymatoire et sentimental, et vous vous y êtes laissé prendre. Allons, Gaston, j'ai embrassé la fiancée, c'est bien le moins que j'embrasse aussi le futur ; venez recevoir aussi ma bénédiction, puisqu'on paraît en faire cas, et, rassurez-vous, je ne vous réserve aucune homélie.

Malgré l'apparente gaieté de son langage, Montussan ne parvint à dérider personne. Le jeune Dormeau vint le presser dans ses bras avec une effusion sincère, tout en se demandant encore ce qu'il avait voulu dire, mais Laurence et Geneviève restèrent tristes.

Il y avait eu trop de sincérité dans son langage, sa voix était trop attendrie par une émotion véritable pour que l'on ne devinât pas qu'il nourrissait un secret amer, un secret qui le rongait, qui le tuerait peut-être.

Geneviève cherchait à se rendre compte. Il ne lui vint pas à la pensée que cet homme l'aimait !

Etait-ce possible, quand il venait de lui amener Gaston, et qu'il avait tout fait pour assurer son bonheur !

Et pourtant son instinct de femme lui disait que Montussan était blessé au cœur, que cette blessure lui venait d'un amour inassouvi, inavouable peut-

être ; et, comme il le lui avait demandé, elle fut prise pour lui d'une incommensurable pitié.

– Mon ami, lui dit-elle enfin au milieu du silence général, je vous plains et je prierai pour vous, n'en doutez jamais.

Une larme jaillit des yeux de Montussan. Il voulut la dissimuler et se tourna brusquement en poussant un éclat de rire, qui ressembla un peu trop à un sanglot.

– Quoi, reprit-il, vous m'avez pris au sérieux. Oh ! mademoiselle Geneviève, ne vous souvenez-vous plus que je suis un artiste, ou plutôt un rapin ?

– Vous ne pouvez pas m'avoir trompée, reprit doucement Geneviève.

XIX

La situation devenait embarrassante. Montussan se demandait si la jeune fille avait compris la vérité. Il ne lui restait plus, dans cette occurrence, qu'à disparaître pour toujours.

Fort heureusement, le dieu des dénouements, le hasard, vint à son secours. On sonna. Laurence courut ouvrir.

Un homme assez médiocrement vêtu entra à moitié, chercha dans un tas de paperasses, choisit une feuille de papier timbré et dit :

– Madame Largeval, s'il vous plaît ?

– C'est moi.

– Je suis chargé, reprit l'homme, de vous remettre cette citation

– Une citation ?

– Oui, madame, une citation à comparaître devant M. Mestras, juge d'instruction.

Laurence qui, vivant comme une recluse, ne savait rien de ce que tous les journaux racontaient, resta ébahie. Elle se figurait déjà qu'on l'accusait de quelque crime, et peu s'en fallut qu'elle n'eût une peur affreuse.

L'homme mal vêtu avait salué profondément et venait de disparaître. M^{me} Largeval tenant son papier à la main regardait devant elle sans parvenir à comprendre pourquoi un juge d'instruction la mandait auprès de lui.

Pendant ce temps, Geneviève, Gaston et Montussan restaient silencieux, absorbés les uns et les autres par des pensées de nature différente.

Lorsque Laurence revint auprès d'eux, ils furent frappés de sa pâleur.

– Mère, qu'as-tu ? demanda Geneviève, inquiète.

– En effet, madame, vous êtes extrêmement pâle, dit Montussan.

Laurence expliqua en peu de mots ce qui venait de se passer.

Le bohème comprit, lui. M^{me} Largeval était citée, comme témoin dans l'affaire de son beau-frère.

– Madame, dit-il, j'ai peut-être eu tort de ne pas vous avertir de ce qui se passe. Mais il ne faut pas vous inquiéter. On vous convoque au Palais de Justice pour vous demander un témoignage, rien de plus.

– Un témoignage ! fit Laurence.

– Ce qui se passe ! répéta Geneviève, que se passe-t-il donc, monsieur ?

– Mon Dieu ! vous êtes peut-être les seules dans tout Paris qui ignoriez les événements dans lesquels votre beau-frère.

– M. Remi Largeval ? interrogea Laurence.

– Oui, madame. Dans lesquels, dis-je, votre beau-frère a été compromis d'une façon assez inattendue.

– Que lui est-il arrivé ?

– Il a été arrêté et conduit à Mazas, dit Montussan.

– Mon oncle ! s'écria Geneviève épouvantée.

– Oui, mademoiselle.

– Mais de quoi l'accuse-t-on ? demanda Laurence.

– Je n'ose vous le dire, vraiment, car c'est fort grave.

– Ehh ! qu'importe, monsieur. Je crois M. Remi capable de tout.

– Eh bien, madame, on l'accuse d'assassinat.

Malgré ce qu'elle venait de dire, M^{me} Largeval fut atterrée par cette réponse.

– D'assassinat !

– Hélas ! oui, madame. Deux hommes ont été trouvés morts dans une de ses caves. Le premier jour, la justice a cru que ces individus s'étaient introduits chez M. Remi pour le voler. On avait frémi du danger qu'il avait couru.

– Et le second jour ? interrogea M^{me} Largeval anxieuse.

– Et le second jour, on a sans doute trouvé des charges graves contre lui, car on est venu l'arrêter sous mes yeux.

– Vous étiez là ?

– Oui, madame.

– Et vous ne nous en avez rien dit. Pourquoi ?

– Parce que je craignais de vous inquiéter. Je savais bien que vous n’aviez pour ce parent qu’une affection médiocre, mais je pensais qu’il vous serait désagréable d’apprendre que le nom de votre mari allait être traîné devant les tribunaux criminels.

– En effet, Cela m’affecte, je vous assure, profondément. Mais quelle attitude a-t-il eue, lui, quand on s’est assuré de sa personne ?

– L’attitude d’un innocent, madame.

– Alors, vous pensez ?

– Je pense qu’il y a une erreur et que, sur quelques témoignages parmi lesquels, vous le voyez, il faut compter le vôtre, M. Largeval sera mis bientôt en liberté.

Laurence resta un instant absorbée par de sombres pensées.

– La citation doit être pour demain, dit Montussan.

– Oui, pour demain jeudi, à onze heures du matin. Seulement je ne sais pas du tout quelle lumière la justice peut attendre de moi. Le crime dont on l’accuse, je n’en ai pas même entendu parler.

– Cela ne doit pas vous préoccuper. On vous fait venir ; donc il est probable qu’on aura quelque question spéciale à vous adresser. Il vous suffira d’y répondre selon votre conscience.

– Vous m’avez dit que vous ne le croyiez pas coupable.

– Non, madame, il n’est pas coupable, ou je serais bien trompé. Un moment, à la vérité, je l’ai soupçonné.

– Ah ! vraiment !

– Mais quand je l’ai entendu parler, quand j’ai vu briller son œil loyal...

– Loyal ! lui ! Remi ! ah ! mon cher monsieur, vous êtes bien spirituel, bien fin ; vous avez vécu et vu. Mais cette fois, vous vous êtes trompé. M. Remi Largeval n’est pas loyal il n’a même pas la plus vulgaire honnêteté. Vous pouvez me croire.

– Alors, vous l’accuseriez aussi de crimes affreux ?

– Non. Je ne prétends pas dire qu’il soit capable d’un assassinat. Je n’en sais rien et jamais je ne m’exposerai à faire condamner mon plus cruel

ennemi sur de simples suppositions. Cependant, il a mené une vie tellement agitée que si, dans son passé, se cachait quelque action infernale, cela ne m'étonnerait pas.

Montussan écoutait ces paroles amères avec un grand sang-froid.

Se rappelant ce qu'il avait pensé, la nuit de la disparition des deux bandits, il se dit qu'à près tout Laurence, qui était la belle-sœur de l'accusé, ne parlait pas ainsi sans avoir d'excellentes raisons pour cela, et il commença à douter de l'innocence de Largeval.

– Il est fort probable, pensait-il, que je serai cité aussi et je me ferai une opinion plus solide en analysant les questions du magistrat qui m'interrogera.

Puis, s'adressant à Laurence :

– Auriez-vous besoin de mes services dans cette circonstance ? dit-il.

– Non, monsieur, je vous remercie. Demain, je me rendrai là-bas, et je vous prierai seulement de vouloir bien m'honorer d'une courte visite vers quatre heures. Je prendrai ensuite conseil de vous s'il s'est passé quelque chose d'imprévu.

On juge si Montussan promit d'être là. C'était pour lui une nouvelle occasion de voir Geneviève, et malgré son courage, malgré l'abnégation à laquelle il s'était condamné, il ne se sentait pas assez fort pour se priver d'un tel plaisir.

– A demain, donc, dit-il en saluant M^{me} Largeval. Puis il s'inclina profondément devant Geneviève et serra la main de Gaston.

Mais celui-ci restait là stupéfait, un peu guindé, n'ayant plus dans ses yeux la franchise qui y brillait tout à l'heure.

– Qu'avez-vous, mon cher ? lui demanda brusquement Lucien.

Dormeau eut l'air de sortir d'un rêve et répondit :

– Moi, mon ami, mais... rien. Je réfléchissais à cette étonnante aventure. N'est-il pas singulier que j'apprenne une semblable nouvelle juste au moment même où je viens d'obtenir la main de la nièce de l'accusé.

Montussan regarda Gaston dans le blanc des yeux. Il lui sembla que le jeune homme avait une arrière-pensée qu'il ne traduisait pas exactement, mais qu'on pouvait deviner dans ses dernières paroles.

– Ce serait un peu fort, murmura-t-il assez haut.

Et il prit congé.

Une fois dans la rue, il se douta que Gaston ne resterait pas longtemps chez sa fiancée, et il alla se planter en observation sous une porte cochère.

En effet, cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que Dormeau, l'air soucieux, la mine grave, sortait à son tour et s'en allait à pas lents du côté de l'Odéon.

– Est ce que ce cadet-là se permettrait de ne plus vouloir épouser Geneviève, parce quelle a un oncle qui n'est pas vertueux ! Je voudrais bien voir ça, grommela Lucien.

Et laissant disparaître Gaston, il s'en alla de mauvaise humeur, quoiqu'il eût encore dans son cœur tous les enchantements du baiser que lui avait demandé Geneviève et qu'elle l'avait presque forcé à lui donner.

Cependant au bout de quelques minutes, ce fut son ivresse qui prit le dessus et il ne songea plus au jeune Dormeau.

Il s'abandonna aux délicieuses pensées qui le hantaient et arriva chez Riaux radieux et insensé.

Le lendemain, Laurence se prépara dès la première heure à se rendre au Palais de Justice.

Ce n'était pas sans une certaine crainte qu'elle envisageait la responsabilité qui allait lui incomber dans une affaire où, si Montussan l'avait bien informée, il y allait de la tête du malheureux qu'elle prenait pour Remi.

Lorsqu'elle arriva dans le grand couloir sur lequel s'ouvrent les cabinets des juges d'instruction, elle eut un profond serrement de cœur.

Si elle eût deviné ce qu'on allait lui demander, elle aurait pu sans doute préparer dans sa tête des réponses plus ou moins heureuses, mais elle ne savait rien que ce que lui avait appris Lucien et c'était bien peu de chose.

Un huissier lui demanda ce qu'elle désirait.

Pour toute réponse elle se contenta de lui montrer sa citation.

– Ah ! fort bien, dit cet homme. M. Mestras vous attend, madame, veuillez avoir l'obligeance de me suivre.

Une minute après elle était en présence du magistrat.

Après lui avoir adressé les questions d'usage sur son nom, sa profession et son âge, M. Mestras lui dit :

– Vous ne pouvez ignorer, madame, que M. Largeval est sous le coup d’une accusation capitale.

– Je le sais, en effet, depuis hier, répondit-elle d’une voix tremblante.

– Tout à l’heure, dans quelques minutes, vous vous trouverez en sa présence, car il a demandé à être confronté avec vous pour des raisons que vous apprendrez alors.

– Je suis prête, monsieur, à subir cette confrontation.

– Mais avant, reprit le juge, il m’a paru nécessaire de vous interroger sur certains points délicats.

Laurence garda un silence attentif.

– Vous avez eu, madame, à ce que je crois, un frère.

– Oui, monsieur, répondit la pauvre femme qui ne pouvait comprendre à quel propos on lui parlait de cela, et qui en laissa paraître son étonnement.

– Vous avez perdu ce frère, n’est-ce pas, dans des circonstances mystérieuses ?

– Oui, il fut trouvé mort dans une maison assez mal famée où l’on jouait beaucoup, m’a-t-on dit.

– Comment s’appelait-il ?

– André Dormeau.

– Très-bien. Si je suis bien informé, il exerçait la profession de petit banquier et sa mort entraîna votre ruine ?

– Je le reconnais, monsieur.

– Eh bien ! madame, savez-vous quel a été l’assassin de votre frère André ? – car il a été assassiné.

– Assassiné ! répéta Laurence effarée.

– Oui, cet assassin n’était autre que Remi Largeval, comme cela vous sera prouvé si vous voulez bien écouter la lecture que je vais avoir l’honneur de vous faire.

Laurence, que ces révélations comblaient de la plus écrasante surprise, Laurence resta un moment les yeux hagards, la lèvre tremblante et s’écria :

– Remi ! c’est Remi qui a commis ce crime affreux ! je croyais qu’on l’accusait d’autre chose. Remi ! Est-ce possible ? Ne vous trompez-vous pas ?

– Je ne crois pas, madame. Du reste, veuillez écouter la déposition d'un témoin oculaire.

M. Mestras lui lut alors le récit de Rouillouze et, lorsqu'elle l'eut entendu, elle poussa un cri d'horreur.

– Faites entrer Largeval, dit alors le juge d'instruction. Une porte latérale s'ouvrit et Georges, pâle mais avec une attitude résolue, entra dans le cabinet du magistrat.

– Madame, lui dit M. Mestras, est bien la personne que vous m'avez prié de faire venir pour être confrontée avec vous ?

Largeval répondit avec beaucoup d'empressement :

– Oui, monsieur, et je vous remercie de l'avoir citée.

Puis, faisant quelques pas vers celle qu'il ne pouvait regarder sans une angoisse affreuse :

– Laurence, lui dit-il, ma chère Laurence, regarde-moi, regarde-moi bien...

– Taisez-vous ! taisez-vous ! s'écria M^{me} Largeval avec les signes de la plus violente indignation.

– Accusé ! dit M. Mestras, veuillez ne prendre la parole que si je vous y autorise, et laissez-moi diriger l'interrogatoire.

– Mais, monsieur, ne voyez-vous pas que l'erreur de la malheureuse persiste et qu'il faut que je parle pour lui prouver qui je suis.

– Encore une fois, gardez le silence. Il ne doit y avoir ici aucune surprise, et je suis seul en mesure de dire juste ce qui est nécessaire.

– Hâtez-vous donc, monsieur, hâtez-vous.

Laurence ne pouvait entendre cette voix sans songer à Georges et sans éprouver une cruelle douleur. Mais pour elle, il n'y avait aucun doute.

Cet homme qui ressemblait tant à son mari, à celui qu'elle avait si longtemps aimé et estimé, cet homme n'avait que cela de commun avec Georges. Son âme et son esprit étaient pervertis et méchants. Elle le savait mieux que personne.

– Madame, reprit le juge d'instruction, vous avez été appelée comme témoin et nous comprenons combien ce moment doit être douloureux pour vous.

– En effet, monsieur, l’homme que vous accusez porte le nom de celui avec qui j’ai passé une vie heureuse et ce me serait un cruel chagrin, quoique je ne l’estime guère, d’être obligée d’appuyer par mes paroles dans la balance où la justice pèse ses crimes.

– Vous ne pouvez être blâmée pour cela. Mais il s’agit d’un intérêt plus puissant que votre religion pour le nom du mari que vous avez perdu.

– Parlez, je vous écoute et je suis prête à répondre.

– L’accusé, madame, après s’être très-habilement défendu lors de son premier interrogatoire par le commissaire de police, a été forcé de convenir, hier, devant nous, que les charges que nous avons relevées contre lui sont terribles.

– Ainsi, monsieur, il serait possible que M. Remi...

– Oh ! Laurence, Laurence, s’écria Laigeval, attends une minute avant de me juger.

C’était la seconde fois que Georges tutoyait sa femme depuis le moment où il était entré dans le cabinet du magistrat. Mais, cette fois comme la première, ce tutoiement produisit un effet extraordinaire sur la pauvre femme.

Le rouge lui monta au visage. Elle se cacha la figure dans les mains et réprima un sanglot.

– Monsieur, dit elle au juge d’instruction, ordonnez à l’accusé de ne pas me tutoyer. Je ne puis supporter cela sans être saisie par la honte.

– Pourquoi ?

– Il ne s’est permis cela qu’une seule fois dans sa vie, et je voudrais effacer ce jour de ceux que j’ai vécus.

– Georges, en entendant cela, se sentit troublé jusqu’au fond des entrailles Il regarda attentivement sa femme.

M. Mestras reprit de sa voix tranquille et un peu sèche :

– Vous aurez, madame, l’explication de cette familiarité, lorsque vous saurez que Largeval, à bout d’expédients, au moins à ce que je crois, nous a déclaré hier qu’il n’était pas Remi, mais bien Georges, votre mari.

– Lui ! lui ! quelle audace ! J’ai tenu mon pauvre Georges mort dans mes bras. Cela se passait chez cet homme, qui n’avait pas une larme dans les yeux, pas un regret sur le visage.

– Ainsi, vous reconnaissez qu’il n’est pas votre mari.

– C’est-à dire que je ne puis me tromper. Mon mari n’avait pas cette tournure, ni ce regard.

Elle s’arrêta un instant, puis ajouta avec explosion :

– Il a pensé, en inventant cette fab ! e, que je consentirais à le sauver, à dire comme lui. Mais qu’il ne l’espère pas. Par lui j’ai trop souffert, j’ai trop pleuré et j’avoue que mon cœur ne serait pas accessible à l’indulgence, quand même il s’agirait de l’arracher au bourreau.

– Que vous a-t-il donc fait, madame ?

Laurence, à cette question, eut un mouvement de pudeur et laissa voir combien elle regrettait d’en avoir trop dit.

Quant à Georges, il venait de retomber dans l’hébètement où sa situation insensée le plongeait de temps à autre depuis quelques jours.

Qu’allait-il apprendre ? Il sentait bien que Laurence voulait parler de ce qui avait fait d’elle une mortelle ennemie de Remi.

Huit jours auparavant, il eût donné beaucoup pour savoir le mot de cette énigme. Mais en ce moment il se sentait épouvanté à l’idée qu’un malheur plus grand que ceux dont il était écrasé pouvait le frapper encore.

M^{me} Largeval ne répondit pas à la question de M. Mestras. Mais celui-ci insista en disant :

– J’ai eu l’honneur de vous demander quelle injure vous aviez à reprocher à votre beau-frère Remi.

– Veuillez, monsieur, me dispenser de vous le dire.

– Eh ! madame, je ne le puis. La justice a le devoir de vous interroger et vous avez celui de répondre, quelque pénible que soit cette tâche.

– Cependant, monsieur, si cela n’a aucun rapport avec les faits qu’on reproche à l’accusé.

Chaque fois qu’elle disait ce mot : l’accusé, car elle ne savait trop comment désigner autrement son beau-frère, Laurence y mettait presque involontairement un indicible accent de colère et de mépris qui frappait Georges en plein cœur.

– Madame, répondit M. Mestras, les révélations que je vous demande peuvent avoir à vos yeux une médiocre importance au point de vue de la cause, mais savez-vous si, dans cette affaire, ce que vous nous raconterez

peut ou ne peut pas avoir une décisive influence sur la solution du problème que nous cherchons à résoudre ?

Je vous ai dit que Largeval, après avoir très-naturellement expliqué les événements qui s'étaient déroulés chez lui, s'est vu enserré dans un réseau de preuves accablantes. Un ancien complice de ses méfaits nous a raconté un horrible crime dont il s'est rendu coupable voilà sept ou huit ans.

Il n'y avait plus à nier.

Alors, il s'est retourné d'un autre côté et a déclaré qu'il avait commis à la vérité une action répréhensible, qu'il s'était emparé de l'état civil de son frère pour jouir de sa rente et qu'il n'aurait qu'un mot à dire pour vous prouver qu'il est votre mari.

– Eh bien ! qu'il le dise donc, ce mot.

Georges mis ainsi en demeure eut une lueur d'espoir. Il respira bruyamment. Mais quand il chercha quel secret commun à lui et à Laurence il pourrait évoquer, sa mémoire le servit si mal qu'il ne trouva rien.

Il était d'ailleurs entièrement désarçonné. Les réticences et les fureurs de Laurence l'avaient mis hors d'état d'aligner deux idées de suite.

– Parlez donc, Largeval, dit avec lenteur M. Mestras.

– Oui, attendez, attendez, je cherche. Laurence, ma chère Laurence, te rappelles-tu... Non, ne vous fâchez pas. Je vous dirai : vous, si vous l'exigez. Mais vous vous préparez à verser des larmes de sang si vous vous hâtez de me condamner.

– Ce que vous dites là, dit le juge, ne contient aucune preuve, aucune indication qui puisse éclairer madame. Ce sont des adjurations. Or, en supposant, ce que je n'admets pas, que votre femme ait pu vous voir trois ou quatre fois déjà sans vous reconnaître, serait-il admissible qu'elle hésitât en ce moment, quand nous lui avons révélé la prétendue vérité ?

– Ahh ! mon Dieu ! que je suis malheureux ! Vraiment je suis si troublé que je ne me souviens de rien qui puisse l'éclairer, la décider à me croire. Mais cet état dans lequel je me débats ne peut durer et tout à l'heure...

– Allons, Largeval, vous abusez de ma patience et vous comptez trop sur ma crédulité.

– Comment ?

– Qui consentirait à admettre qu’il vous faut de longues réflexions pour dire à madame trois mots décisifs ?

Plus Georges comprenait l’exactitude de cette parole, plus il se sentait ému, et moins il parvenait à coordonner ses souvenirs.

– Je ne vais pas vous retenir longtemps, madame, reprit M. Mestras. Je crois qu’il ne peut plus y avoir de doute sur l’identité de l’accusé.

– En effet, c’est bien Remi, c’est bien le détestable frère de mon pauvre mari.

– Mais, ajouta le juge, vous n’avez pas encore voulu répondre à une question que je vous ai déjà adressée et je suis forcé d’y revenir.

– Quelle question ? demanda Laurence d’une voix alarmée.

– Celle qui a trait à la haine que vous portez à Largeval. Je voudrais en savoir la cause et je vous prie de me pardonner si je vous persécute un peu, mais je n’ai pas le droit de vous laisser partir sans que vous ayez parlé.

Laurence se sentit rougir encore jusqu’aux yeux.

– Oh ! que je voudrais être dispensée de raconter cela !

– Ce n’est pas possible et je le regrette.

Pendant ce temps, Largeval se demandait si, pour comble d’infortune, sa femme elle-même n’allait pas lui porter, par ses paroles, une atteinte suprême.

– Parlez, madame, parlez, reprit le juge d’instruction.

– Eh bien ! monsieur, puisqu’il le faut, dit Laurence en baissant la voix et en jetant autour d’elle un regard craintif, l’accusé a voulu déjà se servir une première fois du nom de mon mari.

– Ah !! ah !

– Quoi ! Remi ? fit Largeval avec un tel accent que sa femme releva brusquement la tête. Mais quand elle rencontra la silhouette du malheureux, elle continua tristement :

– Pour mieux dire, il a osé se substituer à lui dans des conditions effreuses.

– Y a-t-il longtemps ? demanda M. Meslras qui sentait qu’en interrogeant Laurence, il l’aiderait à tout dire.

– Il y a douze ans et cinq mois. C’était en décembre, nous sommes en mai. Je n’ai pas oublié cette date sinistre.

Un soir, mon mari était allé passer la soirée à la campagne, chez des parents que nous avions. Je ne l'attendais que le lendemain. Ma fille était alors une enfant. Je venais de la coucher lorsque l'on sonna.

Il n'était pas encore tard. J'allai ouvrir et je vis entrer mon mari ou plutôt l'image de mon mari. C'étaient ses vêtements, son air, son sourire, son regard et sa voix. C'étaient ses manières, son langage. Ah ! je vous assure que j'avais affaire à un habile comédien, s'écria tout à coup Laurence en oubliant sa réserve.

Cette fatale, cette maudite ressemblance me trompa. J'accueillis cet homme. Je lui préparai à souper. Il était souriant, joyeux. Son retour inopiné me comblait de joie.

M. Mestras attentif et Largeval, haletant, buvaient littéralement les paroles de Laurence.

– Eh bien ! monsieur, ce voleur d'honneur, c'était celui que vous voyez là, qui a assassiné mon frère, qui s'est débarrassé de ses complices en les faisant mourir de faim, qui peut-être a tué aussi mon pauvre Georges, à qui enfin, j'ai voué une haine terrible, implacable, mortelle, que je n'assouvirai jamais, car il...

Mais vous n'en exigez pas davantage, monsieur, je pense, et vous comprenez assez de quel crime je lui demande compte, moi.

Largeval, à ces mots, retrouva toute sa force et s'écria d'une voix tonnante :

– Remi a fait cela, le misérable !

Laurence le regarda. Les yeux lui sortaient de la tête. Il faisait peur.

– Georges ! cria-t-elle d'une voix déchirante, Georges ! monsieur, c'est Georgess !

XX

Il y avait un tel accent de douleur et de fureur dans les paroles de Largeval que Laurence l'avait enfin reconnu.

Il était impossible qu'un tel mouvement de jalousie sortît de la poitrine d'un homme indifférent et l'art de la comédie ne pouvait aller jusque-là.

Ce fut avec un cri aigu quelle tendit le bras vers M. Mestras, un cri dans lequel il y avait en même temps de la joie et du désespoir, la joie de voir son mari vivant, car elle ne doutait plus, le désespoir de le retrouver sous le coup d'une terrible accusation.

Tout cela s'était passé avec une incroyable rapidité. Les quelques mots décisifs avaient été échangés en quatre ou cinq secondes et le plus surpris fut le juge d'instruction qui ne s'attendait pas du tout à ce coup de théâtre.

Il voulut parler, mais Laurence ne lui en laissa pas le temps.

Elle courut vers Georges, dont elle prit les mains qu'elle couvrit de baisers. Elle s'élança ensuite à son cou et l'accabla de caresses sans cesser de parler :

– Toi ! c'est toi ! criait-elle. Toi qu'on accuse d'un crime infâme. Ah ! quel bonheur ! Tu as voulu... quelle folie ! devenir riche. pour nous ! C'est mal. Mais tu es là, tu es vivant, , tu es innocent. Oui, Remi est un infâme assassin, mais toi ! toi ! le meilleur des hommes !

Georges était farouche.

Le malheureux était atteint en plein cœur. Il ne s'inquiétait plus de sa position. Peu lui importait d'être accusé ou de ne pas l'être.

Il ne pensait plus qu'à une chose, à ce que venait de raconter Laurence. Son frère, à lui, l'avait trompé.

Il se disait bien que la pauvre femme était encore une victime dans cette horrible aventure, mais il n'en souffrait pas moins.

Laurence, elle, tout entière à la joie d'avoir retrouvé Georges, ne songeait plus au récit qu'elle avait fait. Innocente au fond de toute faute, elle ne croyait pas qu'une telle révélation pût avoir d'autre inconvénient que d'irriter, quand ils étaient vivants, l'un des frères contre l'autre et c'était pour cela qu'elle avait toujours gardé le silence sur ce cas.

En présence de circonstances atroces où la vie de Georges était en jeu, l'aveu de Laurence n'était plus, à son sens, qu'un fait très-douloureux, résultat de la fatalité.

Georges, qui était d'une nature jalouse, ne le comprit pas ainsi tout d'abord.

Un chagrin immense s'abattit sur ce pauvre être déjà tout désespéré. Il se mit à pleurer silencieusement en se demandant pourquoi la mauvaise destinée s'acharnait après lui avec une si accablante persistance.

Sa femme, en voyant tomber ses larmes, comprit brusquement leur cause et se relira confuse un instant à quelques pas de Largeval.

Mais elle revint bientôt en lui disant :

– Georges, est-ce que tu m'accuserais, moi, de n'avoir pas su me défendre, quand je croyais que c'était toi ?

Le pauvre homme était à bout de forces. Il était bien obligé de convenir que sa femme ne méritait aucun reproche. Il lui fit de la tête un signe de commisération et d'indulgence, puis il retomba dans sa prostration.

Laurence, elle, ne songeait qu'à une chose, recouvrer son mari, le voir libre et hors de cause, pour pouvoir l'interroger, le rassurer, le consoler et l'aimer si bien qu'il en oubliât tous ses malheurs.

– Monsieur, dit-elle en se tournant vers le juge d'instruction, vous m'avez entendue ; l'élan de mon cœur vous est un garant de ma sincérité.

– Alors, madame, c'est votre mari. C'est bien Georges Largeval ?

– Cela n'est pas douteux, monsieur. C'est lui. Je ne pouvais me méprendre plus longtemps. La haine que je portais à son frère m'aveuglait à ce point que j'aurais poussé moi-même Georges vers l'échafaud si vous n'aviez eu l'idée de me faire dire pourquoi je détestais tant Remi.

– Je veux bien m'en rapporter à vous, madame, dit le juge. Mais vous conviendrez que votre volte-face a été assez brusque pour que j'en sois étonné, presque abasourdi.

– Est-ce que vous ne me croiriez pas, monsieur ; quel témoignage vous faut-il ? Georges doit avoir des points de repère dont son frère Remi ne pouvait avoir connaissance. Nous vous prouverons d'une manière irrécusable que c'est bien mon mari qui est devant vos yeux.

– J'aurais besoin d'autres témoignages que le vôtre, madame.

– Et pourquoi ?

– Mais...

– Est-ce qu'un autre pourrait le reconnaître mieux que moi ?

Laurence s'exprimait avec une autorité véritable, comme si elle eût été certaine qu'on ne pouvait pas lui refuser ce qu'elle demandait, et elle demandait tout simplement à emmener son mari.

Elle croyait naïvement que les choses allaient se passer comme cela.

M. Mestras la laissa parler, car elle ne tarissait plus, comme font souvent les gens froids lorsqu'un intérêt puissant ou un ardent mouvement du cœur les anime.

Le juge d'instruction réfléchissait.

On dit : « méfiant comme un vieux juge » et M. Mestras n'était plus jeune.

Certes ! il ne se sentait pas mal disposé pour Laurence, ni même pour Largeval.

Il se disait que peut-être bien, en effet, ce malheureux s'était précipité dans cet abîme pour avoir voulu jouir d'un peu de bien-être, et il faut convenir que l'idée de s'emparer de la rente une fois conçue, étant données la ressemblance des deux frères et la position misérable de Georges, elle avait dû être fort tentante.

M^{me} Largeval, d'autre part, lui paraissait la sincérité même.

Il n'y avait pas une seule fausse note dans sa voix, dans son geste, dans son regard, dans son attitude, depuis le moment où elle était entrée...

Elle s'était montrée superbe lorsque dans son élan spontané, irréfléchi, elle avait crié :

– C'est Georges ! c'est mon mari !

Et pourtant M. Mestras doutait. Il se demandait encore s'il n'allait pas être la victime de la plus habile trame qui eût jamais été ourdie au nez et à la barbe d'un magistrat instructeur.

Il craignait réellement une chose, il craignait de paraître crédule en se laissant aller au premier mouvement de son cœur.

Qui lui disait, en effet, que Laurence n'avait pas été prévenue à l'avance du rôle qu'elle devait jouer ?

– Cet homme, pensait-il, a nié avec une rare énergie tant qu'il a cru qu'on n'avait aucune preuve contre lui. Puis, quand il a vu que nous le tenions, il s'est retourné comme une anguille dans nos doigts en s'accusant d'une simple substitution d'état.

Et alors, il ne faut pas que j'oublie cela, il a demandé lui-même à être confronté avec cette femme.

J'avoue, continuait à penser M. Mestras. que si c'est une comédie qu'ils ont jouée, elle a été exécutée merveilleusement. Mais précisément, mieux c'est exécuté, plus je dois me tenir sur mes gardes.

Ce fut donc à un sentiment de défiance professionnelle qu'il obéit lorsqu'il résolut d'attendre quelques jours encore pour se faire une opinion. Il lui restait d'ailleurs à interroger d'autres témoins dont la déposition pouvait être très-importante et entre autres le portier Pascalín et le jeune Dormeau.

– Madame, dit-il à Laurence qui n'avait pas voulu troubler ses réflexions et qui le regardait anxieusement, maclame, vous pouvez vous retirer.

– Seule ! fit M^{me} Largeval avec étonnement.

– Certainement, madame, seule. Mais vous pouvez emporter avec vous cette persuasion que votre témoignage n'a pas été défavorable à l'accusé.

– Commentnt monsieur, après ce que je vous ai dit, vous n'allez pas le faire mettre en liberté ?

– Mais non, madame.

– Et pourquoi ? croyez-vous que je mente ? croyez-vous encore qu’il n’est pas innocent de ces crimes hideux ?

– Je ne dis pas cela, madame, mais les choses ne peuvent aller aussi vite que vous le pensez.

– Alors, vous allez le garder en prison, le faire souffrir encore quand vous savez qu’il n’a pas mérité un pareil traitement !

– Vous oubliez que l’accusé avoue lui-même avoir pris la situation de son frère pour jouir de sa rente.

– Eh bien ?

– Eh bien ! madame, il est donc coupable de vol ?

– De vol, lui ! Ce n’est pas vrai !

– Veuillez réfléchir. Il a touché une somme sur laquelle il n’avait aucun droit.

Laurence ne voyait pas les choses sous ce jour.

– Mais puisque cela appartenait à son frère, dont il était seul héritier.

– Encore une fois, madame, il n’avait pas le droit de s’approprier les arrérages d’une rente qui devait cesser d’exister à la mort de votre beau-frère.

Remi Largeval mort, si tant est qu’il soit réellement mort, toucher un sou à sa place constitue un vol dans tous les pays du monde.

– Ah ! mon Dieu ! fit Laurence, qui n’avait point pensé à cela.

– Et, de plus, continua M. Mestras, l’accusé s’est présenté avec un certificat de vie dans les bureaux de la compagnie le *Secours*, où il a donné sa signature contre une somme frauduleusement perçue.

Laurence, qui commençait à comprendre, cacha sa figure dans ses mains et les larmes lui montèrent aux yeux.

– De ce chef. reprit M. Mestras, il y a un faux.

– C’est horrible, s’écria M^{me} Largeval.

Quant à Georges, cantonné dans son désespoir, il ne prêtait qu’une attention médiocre à ce qui se passait.

– Donc, madame, de deux choses l’une : Ou l’accusé est bien Remi Largeval, et alors nous avons à lui demander compte de trois meurtres, parmi lesquels celui de votre frère vient au premier rang...

– Oh ! ça, vous savez bien que ce n’est pas vrai, qu’il n’est pas Remi.

– Ou bien, ajouta le juge d’instruction, il est, comme vous le prétendez, Georges Largeval en personne. Sa situation, dans ce cas, est beaucoup moins grave, parce que les jurés auraient à tenir compte de ses malheurs et de ses intentions, mais il n’en restera pas moins un faussaire et un voleur.

– Oh ! quels mots affreux ! quels mots affreux !. Mais défends toi donc, Georges. Proteste contre ces qualifications infamantes.

– Et je ne vois pas trop ce qui pourrait le sauver d’une condamnation sévère, continua M. Mestras.

– Oh ! monsieur, vous êtes bon. Un mot de vous suffirait, commença la malheureuse Laurence.

– Enfin, madame, acheva le juge d’instruction, il y a encore des faits, même dans ce dernier cas, qui resteraient à éclaircir.

– Lesquels ? encore quelque nouvelle invention de la police ?

– Oh ! ne vous laissez pas emporter par votre colère, madame.

Laurence resta silencieuse. Mais elle suffoquait.

– La justice, madame, n’a pas le droit de renvoyer un accusé sans être bien sûre qu’elle n’a plus rien à lui reprocher. Vous savez que Georges Largeval, toujours en admettant que ce soit lui que nous avons devant nous, a profité de la mort de son frère qui, d’après son dire, a succombé à une attaque d’apoplexie.

– Ce qui est vrai.

– Vous n’ignorez pas, sans doute, que ce soir-là tous les domestiques avaient été renvoyés. Les deux Largeval étaient seuls.

– Eh bien !

– Qui nous dit que Georges n’a pas assassiné Remi ?

Georges, cette fois, entendit formuler cette accusation nouvelle qui eut le don de le tirer de son apathie. Il bondit comme s’il eût reçu un coup de fouet en plein visage.

– Voilà, certes, du nouveau ! s’écria-t-il avec indignation.

– Allons donc ! allons donc ! monsieur, disait Laurence hors d’état de se posséder, vous y mettez de la cruauté.

Et elle éclata en sanglots déchirants.

– C’est trop souffrir, dit alors le malheureux Largeval. Ce supplice est vraiment trop long. Il vaut mieux en finir, car je suis terriblement las d’être

ainsi le jouet d'une fatalité incompréhensible et sans égale.

Faites de moi ce que vous voudrez. Je ne répondrai plus rien, car, de quelque côté que je me tourne, l'échafaud se dresse devant moi et m'attire, moi qui suis innocent.

– Mais, après tout, interrompit M^{me} Largeval avec violence, il y a un moyen de savoir la vérité sur ce point.

– Et lequel, madame ?

– Mais rien n'est plus facile que de faire exhumer le corps de Remi. On n'assassine pas un homme en soufflant dessus.

Le greffier, qui examinait curieusement Laurence, eut un sourire. Comme une tigresse, elle s'élança vers lui et cria :

– Vous riez ! la situation de cet innocent est en effet fort drôle. Vous riez, misérable gratre-papier...

Elle était arrivée au dernier degré de la fureur. M. Mestras l'interrompit tout de suite.

– Mon greffier, madame, a eu tort de sourire et il sera sévèrement admonesté pour cela. Mais ce n'est pas à vous qu'il appartient de lui faire des observations.

– Soit, fit Laurence. Je disais donc qu'on n'assassine pas un homme sans qu'il en reste des traces. On tue par le fer, par le poison, par la strangulation, on assomme, mais dans tous les cas il est facile aux hommes de l'art de se rendre compte de ce qui s'est passé...

XXI

M. Mestras écoutait Laurence avec une sorte de respect. Il était décidément séduit par ses allures de lionne à qui l'on a pris ses petits.

– Qu'on ordonne donc l'autopsie de Remi. S'il n'y a trace ni de poignard, ni de poison, ni d'autre chose, c'est que Georges est innocent, innocent de ce crime-là au moins.

Le juge d'instruction répondit de sa voix tranquille, qui contrastait étrangement avec les allures de Laurence :

– Il y a aussi parfois des moyens ingénieux employés par les meurtriers pour se débarrasser de leurs victimes sans qu'il subsiste de traces de l'assassinat.

– Dans ce cas vous ne pouvez rien, fit Lnrgeval, qui ne s'aperçut pas combien cette parole était dangereuse.

En entendant cette phrase, M. Mestras releva la tête et regarda longuement la pauvre femme qui se débattait dans les réseaux de l'accusation, et eut l'air de lui dire combien son mari venait d'être maladroit.

– Ecoutez-moi un moment sans m'interrompre, si vous pouvez, dit-il.

– Parlez, monsieur, parlez.

– Largeval, Georges Largeval, puisque nous prenons l'hypothèse où l'accusé est bien votre mari...

- Je crois bien ! l'autre n'est plus admissible maintenant.
- Soit. Donc, Georges Largeval perd sa place le matin par suite de la déconfiture de M. Roulleau.
- Oui.
- Vos ressources, vous ne le niez pas, étaient épuisées ?
- Cela est encore vrai. Quel intérêt aurais-je à n'en pas convenir ?
- De plus votre fille est blessée par un omnibus sur le boulevard Saint-Michel, et la voilà souffrante pour un mois.
- En effet, monsieur.
- Largeval qui vous aime, qui adore sa fille, perd la tête et court chez son frère lui demander de l'argent.

Qui sait ce que celui-ci lui a répondu ?

- Eh ! monsieur, ne vous donnez pas tant de mal pour établir les preuves de ma culpabilité. Puisque je ne puis me tirer de l'abîme où je suis tombé, je ne résiste plus, dit Georges. Mettez à ma charge tous les crimes de Remi, ajoutez-y tous ceux que vous voudrez et n'en parlons plus. Qu'on me tue et que je cesse de souffrir. Je suis hors d'état de formuler un autre vœu.
- Mais je ne veux pas de ça, moi ! s'écria Laurence. Tu es innocent et il faut que nous le prouvions.

M. Mestras reprit :

- Ce soir-là, il n'y avait pas, en dehors des deux frères, un seul être vivant dans le pavillon isolé que Remi habitait. Pour nous, qui cherchons la vérité, il a pu se passer là quelque drame atroce. Georges, en voyant le bien-être de Remi, le bien-être dont ce dernier lui refusait une part, n'a-t il pas pu avoir l'idée de se débarrasser de ce frère jumeau qui lui ressemblait tant, pour s'emparer de sa situation sociale et devenir le titulaire de sa rente, le propriétaire de son argent ?

Qui pouvait le voir ? personne. Qui pouvait le troubler ? nul être au monde. Je ne dis pas que cela se soit passé ainsi, mais enfin c'est possible et nous devons rechercher les faits.

Laurence, dans une pose désespérée, se tordait les bras.

- Quel infernal génie il faut avoir pour inventer ces choses-là ! disait-elle au milieu de ses larmes.
- Madame, il serait temps de vous retirer.

– Vous ne savez pas ce qu’est mon mari, reprit Laurence, sans prêter attention aux paroles du juge. Ah ! quel malheur que vous ne l’ayez pas connu avant tout ce qui arrive. Vous ne pourriez le croire capable...

– Je n’affirme rien, répéta M. Mestras. C’est une hypothèse dont, il est impossible de le nier, la probabilité est grande.

– Ah ! si seulement il m’avait consultée, s’il était venu me dire : Voilà ce que je veux faire, nous n’aurions jamais eu à nous défendre contre de si atroces suppositions.

– L’interrogatoire est terminé, dit de nouv au le juge d’instruction, je vais faire reconduire Largeval dans sa prison.

– Mais, ce n’est pas possible, insista Laurence qui s’acharnait à la défense de son mari. Du reste il y a une question qui n’est pas vidée.

– Laquelle, s’il vous plaît, madame ?

– Celle de l’autopsie. Il faut faire exhumer Remi. Il faut que les médecins légistes disent bien qu’il est mort de sa mort naturelle et que mon mari n’y est pour rien.

– Cela, madame, ne peut vous être refusé. Je pense même que dès demain les constatations médicales pourront être faites.

– Ah ! fit Laurence avec un profond soulagement.

– Garde, fit M Mestras, emmenez le prisonnier et reconduisez le à Mazas.

– Monsieur, fit Mme Largeval d’une voix suppliante...

– Que désirez-vous encore, madame ? Ne craignez-vous pas d’abuser ?

– Permettez-moi d’embrasser mon mari avant qu’on ne l’entraîne.

M. Mestras était un brave homme. Il fit un signe d’acquiescement. Les deux époux s’avancèrent l’un vers l’autre : Laurence avec une rare impétuosité, Georges avec un calme presque glacial.

Le malheureux avait encore dans l’esprit le récit de sa femme ; et le souvenir de l’infamie de son frère, quand il en mesurait la profondeur, lui brisait les nerfs.

Néanmoins il eut la charité de ne point garder, au contact de Laurence, son attitude réservée.

Il la prit dans ses bras et la serra dans une longue étreinte.

Mais il ne put ouvrir la bouche.

Mme Largeval, au contraire, parlait avec volubilité, disait mille choses, l'encourageait, le poussait à redoubler d'énergie pour sa défense et l'embrassait avec passion.

Cette scène était navrante, M. Mestras fut en ce moment presque totalement convaincu que Laurence n'avait pas menti et il chercha loyalement dans sa tête le moyen de sauver d'une condamnation quelconque le pauvre diable.

Malheureusement c'était difficile Il ne trouva donc qu'un mot à dire pour calmer un peu M^{me} Largeval :

– Espérez.

Puis il se vit forcé de mettre un terme à cette étreinte. Il donna donc définitivement au garde de Paris d'entraîner Georges, qui se laissa faire sans perdre une parcelle de son calme apparent, calme qui n'était que de la prostration.

Aussitôt qu'il eut disparu, M. Mestras dit à Laurence :

– Veuillez vous retirer, madame. Il me reste à interroger d'autres témoins, et l'heure est déjà avancée.

La misérable femme jeta sur le magistrat un regard tout plein d'incommensurables supplications. Puis elle rajusta ses vêtements, tant bien que mal, et se retira.

L'émotion sous l'empire de laquelle elle se trouvait ne lui aurait pas permis de voir qui que ce fût dans le corridor d'attente.

Il y avait pourtant là bien des gens qu'elle connaissait et entr'autres Prudent Pascalín, portier, ainsi que Gaston Dormeau.

Celui-ci, dès qu'il l'aperçut, se dirigea vivement vers elle et lui dit :

– Eh bien ! ma pauvre tante, ma chère mère...

– Vous ici ! s'écria-t-elle en le reconnaissant... Ah ! oui, au fait, pauvre enfant. On va vous apprendre de cruelles choses.

– Des choses que vous connaissez déjà, sans doute...

– Oui, oui. Mais ne m'interrogez pas, c'est trop horrible. Tout à l'heure, quand vous serez libre, venez à la maison.

– Je vous le promets,

– Ah ! mon pauvre enfant, si vous saviez ! si vous saviez ! dit-elle en se jetant à son cou et en pleurant à chaudes larmes.

Gaston voulut l'interroger, mais elle fut prise d'une attaque nerveuse des plus violentes.

M. Mestras, au bruit qu'elle fit, sortit de son cabinet et donna lui-même des ordres pour qu'on la soignât. Gaston ne voulait pas la quitter. Mais le juge d'instruction le rassura en lui affirmant qu'on ne négligerait rien pour faire revenir Laurence à elle.

Trois quarts d'heure après, la pitoyable dame, remise sur pied, mais pâle, affaissée, se tenant à peine debout, quittait le Palais de Justice pour rentrer chez elle.

On se souvient que Montussan lui avait promis la veille de venir lui demander des renseignements sur ce qui devait s'être passé.

Le bohème, en effet, s'était mis en chemin bien avant l'heure où il comptait se présenter chez Laurence.

Il était attiré par un aimant contre lequel il n'avait aucune force.

Trois heures sonnaient lorsqu'il arriva rue Racine. On ne l'attendait qu'à quatre.

Mais néanmoins, il allait se décider à monter lorsqu'il réfléchit que Geneviève était toute seule.

Se trouver en tête-à-tête avec elle eût été pour lui un bonheur immense, mais aussi un bonheur bien dangereux, car il ne pouvait répondre de se posséder assez pour ne pas laisser échapper son secret, et il avait trop peur de paraître ridicule aux yeux de cette enfant qui en aimait un autre.

Il s'arrêta donc et se mit à faire les cent pas sur le trottoir en attendant M^{me} Largeval qu'il ne pouvait pas ne pas voir entrer.

L'attente fut plus longue qu'il ne l'avait pensé. Laurence était restée au moins quatre heures dans le cabinet du juge et son attaque de nerfs l'avait encore retardée.

Enfin elle parut au coin de la rue Racine et du boulevard.

Montussan se dirigea vers elle avec empressement, lorsqu'il la vit chancelante et la salua respectueusement.

– Que vous est-il arrivé, madame ? Vous souffrez ! lui demanda-t-il.

– Venez, venez, répondit-elle en le prenant sans façon par la main. Venez vite. Et elle dut faire un effort bien violent, car elle se mit à marcher d'un pas tel que Lucien avait de la peine à la suivre.

D'une seule traite elle monta ses quatre étages sans dire un mot, mais haletante, fiévreuse, ne parvenant pas à dominer l'indicible émotion à laquelle elle était en proie.

Dès que la porte fut ouverte, la pauvre mère se jeta à corps perdu sur Geneviève qu'elle couvrit de baisers et à qui elle criait à travers ses sanglots :

– C'est ton père ! c'est ton père !

Montussan ne comprenait pas grand'chose à ce qu'elle voulait dire, et la pauvre Geneviève n'y comprenait rien du tout.

– Mon père ? répéta-t-elle sur un ton interrogatif. Mais, calme-toi, maman, calme-toi ; qu'est-il arrivé ?

– C'est ton père te dis-je ! ton père que j'ai vu.

Et Laurence éclata en sanglots en cachant son visage dans le sein de sa fille. Des mouvements convulsifs l'agitaient des pieds à la tête. On aurait juré qu'une pareille souffrance allait la tuer.

– Mon père que tu as vu ? répéta Geneviève.

– Oui, oui. Si tu savais. C'est épouvantable.

Montussan et Geneviève se regardèrent. La même pensée se lisait dans leurs yeux. M^{me} Largeval était devenue folle subitement.

La jeune fille fit signe à Lucien qui avança un fauteuil.

Geneviève avec des précautions charmantes, força tout doucement sa mère à s'asseoir. Puis, quand Laurence fut installée, la délicieuse enfant l'accablant de caresses et de baisers, s'agenouilla devant elle et lui dit :

– Je t'en prie, mère, reviens à toi. Quelque chose a dû t'effrayer, te troubler pour que tu sois dans un tel état.

– Elle ne comprend pas ! murmura M^{me} Largeval.

Montussan adressa un geste à Geneviève pour lui donner à entendre qu'il valait mieux la laisser parler. Ils croyaient évidemment tous les deux à un accident cérébral momentané.

Mais Laurence reprit d'une voix dolente :

– Ehh ! peut-elle comprendre ? Est-il possible d'imaginer une si infernale fatalité ?

– Mais quoi donc, madame ? demanda Monlussan, qui finissait par deviner qu'il y avait quelque chose dont il ne pouvait se faire une idée.

– Ah ! vous êtes encore là, monsieur Lucien. Merci. Ce que j’ai à dire à ma fille est si atroce, Dieu nous éprouve d’une si effroyable façon que j’ai perdu toute foi, que je me sens prête à blasphémer et à maudire le ciel et la terre.

– Madame !...

– Enfin, monsieur, me direz-vous pourquoi il y a des gens qui sont constamment malheureux ? Et parmi ceux-là il en est qui n’ont jamais commis une faute. En quoi méritent-ils un sort qui devient plus affreux à mesure qu’ils avancent dans la vie ?

A côté d’eux, on voit des coquins qui prospèrent, des bandits qui deviennent quelque chose et qu’on respecte ; on voit des drôlesses passer femmes du monde et mourir heureuses. Mais eux, quoi qu’ils fassent, quoi qu’ils entreprennent, quoi qu’ils essayent, tout leur échappe, tout se tourne invariablement contre eux, et c’est au moment où ils croient avoir enfin remonté assez haut leur rocher de Sisyphe, que celui-ci leur retombe lourdement sur la tête et les écrase.

– C’est vrai, dit Montussan, qui voyait avec joie la grande douleur de Laurence bifurquer et se perdre dans des réflexions philosophiques. C’est vrai, il y a des gens prédestinés, semble-t-il, à être malheureux avec acharnement. L’univers s’arrêterait plutôt, la terre et les planètes cesseraient de tourner, croirait-on, s’ils devaient être l’objet d’un bonheur quelconque.

Laurence repoussa doucement sa fille et se leva avec une certaine brusquerie.

On aurait juré qu’elle s’était un peu reposée en prononçant les quelques paroles auxquelles avait répondu Montussan, mais que la colère et le désespoir reprenaient le dessus.

– Vous ne savez pas une chose abominable ? dit-elle.

– Non, répondirent en même temps Lucien et la jeune fille.

– L’accusé... vous savez, celui qui, dit-on, a tué deux hommes . .

– Eh bien ! interrogea Geneviève haletante.

– Celui qui mourra peut-être sur l’échafaud...

– Parle, mais parle donc, mère, c’est mon oncle Remi.

– C’est ton père, malheureuse...

– Mon père, allons donc ! mon père ? Est-ce que c'est possible ? Voyons, quelque chose, t'a frappée, on t'a effrayée.

– C'est ton père, c'est mon mari. Je l'ai reconnu.

Geneviève restait sans parole, écoutant Laurence, ne se faisant pas une idée exacte de ce qu'elle entendait.

– Madame, il n'est pas acceptable que le Largeval...

– Ce Largeval qui est à Mazas et qu'on accuse de deux meurtres, que dis-je, de deux meurtres ? On finira par l'accuser de quatre assassinats... mais ce n'est pas cela que je voulais dire.

– Le Largeval qui est à Mazas, aviez-vous commencé... fit le bohème.

– Eh bien ! c'est Georges Largeval, c'est mon mari, c'est ton père, c'est cet éternel malheureux que la destinée, dont il avait déjà été tant maltraité, a poussé à un acte de folie dont les conséquences le conduiront peut-être à la mort.

Geneviève laissait dire sa mère. Elle ne pouvait pas la croire encore. Mais pourtant, elle se sentait inquiète et troublée.

– Parlez plus clairement, madame, dit Lucien, expliquez-vous.

– Eh bien ! monsieur, voici ce que je sais : Ce n'est pas mon mari qui mourut dans la nuit chez mon beau-frère. Ce fut Remi lui-même.

A la vue de son frère mort, il vint à Georges l'inconcevable, la fatale, la mortelle idée de se substituer à lui pour jouir de la rente viagère que possédait Remi Largeval.

– Ah ! je commence à comprendre, s'écria Montussan. Je me souviens même que lorsque M. Largeval vint me trouver chez Riaux, je le pris pour votre mari et je le lui dis. Il y avait dans les yeux de l'autre quelque chose de cruel et de ténébreux que je ne retrouvai pas dans les siens.

– Ah ! moi aussi, deux ou trois fois j'ai cru le reconnaître.

– Et alors ?...

– Alors, je n'ai pas osé me fier à ce que j'éprouvais.

– Pourquoi ?

– Cette ressemblance était si étrange, et j'avais tant de raisons pour détester et craindre mon beau-frère.

– Mais achevez, madame.

– Eh bien, mon ami. Eh bien, ma pauvre enfant, Georges s’était sans doute dit qu’il nous tirerait ainsi de la peine. Il alla toucher la rente, et ce fut alors qu’il vint m’offrir les mille francs que je refusai si brutalement. A-t-il dû souffrir !

Geneviève restait immobile et muette ne sachant pas si elle rêvait.

– Attendez, s’écria Montussan, j’ai reconstruit le reste du drame, vous allez voir.

– Oh ! ce n’est pas bien difficile à imaginer. Remi était le dernier des misérables, un voleur, un assassin.

– C’est ce ! a. Il avait pour complices les deux hommes que j’ai suivis. C’est lui qui les a fait entrer dans son pavillon, qui les a cachés et qui a déployé ce beau sang-froid, en présence des sergents de ville.

– Evidemment.

– Remi mort, les deux malfaiteurs, dont personne au monde ne pouvait soupçonner la présence dans la cave, sont restés là, condamnés par une ironie destinée à succomber aux tortures de la faim.

– Oui, oui, c’est bien cela.

– Votre mari, qui ne se doutait certes pas de ce qui l’attendait, dormait paisiblement et s’applaudissait peut-être du stratagème qui le faisait presque riche.

Il n’avait, je puis bien vous le dire maintenant, qu’une préoccupation : vous secourir, et pardonnez-moi, n’est-ce pas, madame, c’est lui qui m’achetait les prétendues aquarelles que j’étais censé trouver dans l’encadrement de vos gravures.

– Pauvre Georges ! dit Laurence.

– Ah ! que vous êtes bon, ajouta Geneviève qui admirait les infinies délicatesses de Lucien.

– Et un jour, votre mari, alléché par l’appât des trente et quelque mille francs, se rendit dans la cave pour s’en emparer.

– Les autres étaient morts.

– Justement Et voilà où la justice devrait s’apercevoir qu’elle se trompe, car c’est lui qui a tout découvert, c’est lui qui a envoyé chercher la police, c’est lui qui se serait livré ainsi ; ce qui serait par trop naïf.

– Oui, mais on ne veut plus le croire maintenant.

Mais, maman, il a dû dire alors qui il était.

– Certainement. C’est pour cela qu’il m’a fait citer. Mais malheureuse que je suis ! Aveuglée par ma haine pour Remi, je n’ai pas voulu reconnaître Georges tout d’abord.

– Vous l’avez accusé au contraire, je gage.

– – Oui, oui. J’en suis toute tremblante et désespérée. Il a voulu se rappeler quelque fait connu seulement de lui ou de moi, et sa mémoire infidèle ne lui a servi aucun souvenir.

– Mais c’est atroce ! s’écria Montussan. Il doit pourtant y avoir un moyen de prouver qui il est.

– Et cela en vaut-il la peine ?

– Que voulez-vous dire ?

– Savez-vous ce qu’a dit le juge d’instruction, quand il a consenti à admettre hypothétiquement qu’il fût Georges ?

– Non.

– Largeval, m’a-t-il dit, s’il n’a pas tué les deux complices du crime commis dans la maison de jeu, a pris un nom et une qualité qui n’étaient pas à lui.

– C’est vrai, fit Lucien ; je ne pensais pas à cela.

– J’ai entendu de mes oreilles ce magistrat traiter mon mari de voleur et de faussaire, et je ne suis pas morte de honte.

Geneviève en entendant ces mots, poussa un cri terrible et se renversa sur sa chaise en se couvrant le visage de ses mains.

– Faussaire ! voleur ! répéta Laurence avec des yeux hagards.

– Hélas ! madame, dit Lucien, il ne faut pas nier que ces qualifications puissent être appliquées à votre mari. Mais enfin, quand un tribunal apprendra les circonstances de cette aventure.

– Ah ! monsieur ! mais vous ne savez pas tout !

– Quand on connaîtra les mobiles qui ont poussé M. Georges Largeval à abuser de sa ressemblance avec son frère ; quand enfin on saura dans quelle horrible situation il était ce soir-là, croyez bien que si un acquittement ne vient pas vous le rendre, la peine qu’il encourra sera probablement légère.

– Mais je vous dis que vous ne savez pas tout, reprit Laurence.

– Que peut-il y avoir de plus, mon Dieu ? s’écria Geneviève effarée.

– Il y a que l'on n'abandonnerait l'accusation première qu'à la condition de l'accabler sous celle de fratricide.

– Comment ? Que dites-vous ?

– Ce juge d'instruction a imaginé que Georges pouvait avoir tue Remi pour se substituer à lui.

– Ah ! Ceci est par trop cruel.

– On ne saura jamais ce que je souffre, dit Laurence, et ce que j'ai enduré devant cet homme qui, sans haine et sans mauvaise intention, m'a si affreusement torturé.

Geneviève sanglotait dans un fauteuil, où elle s'était pelotonnée en une pose de suprême désespoir.

Montussan, qui essayait de faire bonne contenance, souffrait aussi le martyre.

Il ne pouvait entendre un des sanglots de Geneviève sans être secoué dans tout son corps par une immense douleur.

Lui qui aurait sacrifié l'humanité entière pour épargner un simple chagrin à cette enfant, il la voyait écrasée par ces événements sans pouvoir rien, rien, rien !

De temps à autre, son œil s'illuminait comme s'il eût trouvé un moyen d'arracher Georges à ses juges. Mais bientôt il retombait dans la nuit et dans la tristesse.

Tout à coup, pourtant, il s'écria :

– N'avez-vous point pensé à l'autopsie de Remi ? On peut faire l'exhumation.

– Cerles ! je l'ai réclamée avec une énergie folle.

– Eh bien ?

– Eh bien ! on me l'a promise, mais c'est tout, et je ne mets pas sur cette carte une bien grande espérance. Ce M. Mestras paraît trop convaincu de la culpabilité de Georges.

Montussan vit dans cette parole un prétexte pour introduire au moins un élément de consolation.

– Ne croyez pas cela, madame, dit-il. L'autopsie sera faite, vous pouvez en avoir l'assurance. Votre mari a-t-il un avocat ?

– Est-ce que je sais, monsieur. Je n'ai pas eu une minute pour y penser.

– Il lui en faut un, sans délai. Je connais un défenseur habile qui se chargera volontiers de sa cause, et dans ses mains, je vous assure qu'elle sera bien placée.

– Ohh ! fit Geneviève, pourquoi êtes-vous si bon ? Qu'avons-nous fait pour mériter l'intérêt que vous nous portez ?

– Ne vous inquiétez pas de cela. Nous en reparlerons plus tard, bien plus tard, quand tout sera fini, quand on vous aura rendu M. Largeval.

Laurence secoua lentement la tête. Elle n'espérait plus.

– Alors reprit Montussan, vous me donnerez un titre que j'ambitionne, le titre d'ami, et je serai royalement payé.

– Oh ! monsieur, n'êtes-vous pas déjà le plus sûr, le plus dévoué des amis, fit Geneviève à travers ses larmes. Plût à Dieu que tout le monde fût aussi fidèle que vous !

– Quoi ! mademoiselle, auriez-vous une mauvaise pensée ?

– Hélass ! monsieur, j'ai bien peur, bien peur.

– Je n'ose pas vous comprendre. Craindriez-vous que Gaston fût assez misérable pour ne pas redoubler d'attentions et de prévenances.

– Ah ! monsieur, aurais-je le droit de lui en vouloir ?

– Vous auriez le droit de le mépriser et de le haïr, fit Lucien avec une énergie sauvage.

– Pourquoi ? De deux choses l'une ; ou l'on prouvera que l'accusé Largeval est bien Remi le rentier, et alors je serai la nièce d'un assassin. – Gaston y a déjà songé hier, vous pouvez vous le rappeler si ses paroles vous ont frappé.

– Non, non, fit Montussan un peu embarrassé, je ne me souviens ps.

– Ou bien, mon ami, on reconnaîtra que c'est à mon père qu'on a affaire. et alors il faudra que mon cousin consente à se marier avec la fille d'un...

Elle s'arrêta n'osant dire le mot.

– Il ne vous aime donc pas, mademoiselle ? demanda Lucien avec une sorte de stupeur sombre.

– Eh ! si, il m'aime. Il en souffrira, certainement. Mais oserait-il braver le monde et l'opinion ?

– Le monde et l'opinion ! voilà les considérations qu'il aurait la ridicule sottise d'invoquer !

– Du reste, monsieur, mon devoir à moi, dans ces circonstances, n'est-il pas de lui rendre sa parole ? Est-ce que je puis exiger qu'il la tienne après ce qui est arrivé ?

Montussan tressaillit.

Il lui passa dans la tête comme un éclair. Il se sentit rapproché, cette fois et tout d'un coup, de celle qu'il aimait tant.

Il était bien toujours, lui, le bohème au passé déplorable, malsain et honteux, mais la vierge pour laquelle il serait

mort volontiers, tombait tout à coup à un niveau moins élevé, et l'espoir ne lui était plus interdit.

Si Gaston ne revenait pas, la place était libre, et cette enfant pouvait devenir sa femme.

Sa femme !

Il eut un éblouissement. Sa femme ! La Providence aurait conduit les choses au point où le sinistre débauché honorerait encore la famille Largeval en épousant Geneviève.

Ah ! certes, il n'hésiterait pas, lui !

En une minute il eût embrassé la situation d'un coup d'œil. Dans son égoïste amour auquel il venait de voir une issue inespérée et enivrante, il en arrivait à désirer que les choses tournassent au pis.

Il devint féroce. La condamnation de Largeval, voilà qu'il l'appelait de ses vœux.

– Je me purifierai au contact de cette adorée, chantait son cœur dans sa poitrine, et son regard prit une telle expression de béatitude que Geneviève en fut étonnée.

– Que pensez-vous ? lui demanda-t-elle. Auriez-vous trouvé un moyen de sauver mon père ?

– Hélas non, mademoiselle, mais je me disais que Gaston reviendrait, il n'en faut pas douter.

– Gaston ! dit Laurence qui sembla sortir d'un songe et qui n'avait évidemment rien entendu de ce qu'on venait de dire. Le pauvre garçon ! lui aussi a été cité. Je l'ai rencontré là-bas. Il va être bien durement frappé, quand il apprendra que son père a été assassiné. Mais ne doit-il pas venir ce soir ? Ne te l'a-t-il pas promis hier, Geneviève ?

– Si, ma mère, si, il me l’a promis et il viendra, répondit la jeune fille d’une voix brisée.

– Oh ! que cette dernière consolation ne nous échappe pas, dit tristement Laurence, car je n’aurais pas la force de supporter un pareil coup.

Geneviève alors jeta un regard plein de larmes à Montussan et murmura :

– J’en mourrais.

Le pauvre Lucien qui devina au mouvement des lèvres, plutôt qu’il n’entendit cette douloureuse parole, Lucien dégringola brusquement du septième ciel où son espérance venait de le transporter.

– Comme elle l’aime ! pensa-t-il. Oui, elle en mourra certainement, je le sens, car je crois que l’on peut en mourir maintenant ; mais jamais, jamais elle ne pourra s’imaginer que je suis fou d’amour et que je donnerais ce qui me reste à vivre pour être son mari un jour, une heure. Allons, un rêve à envoyer rejoindre les neiges d’antan !

XXII

La conversation languissait. Chacun était plongé dans ses amères pensées.

Geneviève, malgré ce qu'elle venait de dire, n'avait pas perdu tout espoir. Est-ce qu'un cœur de vingt ans désespère jamais réellement ?

Elle attendait donc, prêtant l'oreille au moindre bruit, tressaillant chaque fois qu'à la porte d'entrée on entendait quelque chose, inquiète, anxieuse, nerveuse et toujours désolée.

Laurence, elle, cherchait un moyen de tirer son mari des mains de la justice.

Avec une obstination sans égale, elle se disait qu'elle finirait bien par trouver une preuve éclatante de l'innocence de Georges.

Puis, la fatigue aidant, elle en arrivait à songer qu'il rentrerait tout-à-coup chez elle, que la porte s'ouvrirait, qu'elle lui sautait au cou et qu'il s'écriait :

– Libre ! libre ! c'est fini, ma femme. Vois-tu, c'était une épreuve et nous allons être bien heureux.

Mais quand elle en était là de son rêve, la somnolence à laquelle elle s'était abandonnée n'était plus assez forte, elle se réveillait brutalement et reprenait ses sanglots.

Montussan, lui, se raccrochait à l'espoir que Gaston ne reviendrait pas.

Depuis qu'il avait vu dans un lointain, héla ! bien brumeux, la jolie figure de Geneviève lui souriant avec une résignation angélique, car il n'en demandait pas davantage, et lui disant tristement : je serai votre femme ; depuis que cette idée avait germé dans son esprit, il ne pouvait plus s'en détacher, et il y revenait sans cesse.

Cela passait à l'état d'obsession.

Il désirait donc ardemment que la porte ne s'ouvrît pas et que le jeune homme ne donnât plus signe de vie.

Et plus la soirée avançait, car déjà six heures avaient sonné au Luxembourg, plus il se sentait envahi par une joie immense.

Il dressait mille folles chimères devant lui et en peuplait un radieux avenir.

Geneviève ! sa femme !

C'était vraiment un bonheur qui l'enivrait tellement que parfois, avec sa nature en dehors et un peu folle, il était pris d'un besoin de crier, de marcher, de danser. Ah ! s'il eût été chez Riaux ou seulement dans la rue, quelle sarabande !

Ce qu'il se disait de choses exquises et délicieuses, ce qu'il inventait d'admirable pour étonner charmer, séduire sa Geneviève, ce qu'il imaginait de respects inconnus, de tendresses délicates et douces, ce qu'il répétait de paroles brûlantes et pleines des sentiments les plus purs pour les lui dire un jour... un jour qu'elle le lui permettrait, on ne s'en ferait pas une idée.

Il aimait, allez, celui-là, et sincèrement, et violemment, et de toutes les forces de sa nature excessive. Il aurait suffi que M^{lle} Largeval lui dît un seul mot pour qu'il se jetât dans un brasier.

Cependant Gaston ne donnait pas signe de vie. Le silence qui régnait dans la pièce où se tenaient Laurerice, sa fille et Montussan, commençait à devenir gênant.

Geneviève jetait à chaque minute un regard sur la modeste pendule qui tictaquait sur la cheminée, et qui paraissait seule disposée à parler.

Tout à l'heure, la pauvre enfant trouvait que le temps ne passait pas assez vite.

Maintenant, il lui semblait qu'il s'envolât avec une rapidité extraordinaire.

Six heures et demie sonnèrent, puis bientôt sept heures.

Laurence commençait à trembler pour sa fille, elle aussi.

– Quoi ! pensait-elle. Gaston n’y mettrait même pas les formes barales d’un refus poli. Il n’aurait pas la charité d’adoucir au moins par une retraite dissimulée sous des raisons spécieuses le chagrin qu’il nous ferait.

En ce moment, Geneviève se leva résolument :

– Allons, dit-elle, ce serait folie d’espérer. Il ne viendra plus.

– Pourquoi pensez-vous cela, mademoiselle ? dit Montussan.

– Parce que c’est de la dernière évidence.

– Tais-toi, mon enfant, tais-toi. Ton cousin ne peut être, à son âge, aussi rudement cruel que cela.

– Il ne viendra plus, vous dis-je. Je le sens, j’en suis sûre.

Lucien exultait, mais il sut dissimuler sa joie.

– Quoi ! mademoiselle, dit-il, vous vous abandonnez vous-même pour un petit retard ! Il devait venir.

– Je l’attendais à cinq heures, interrompit Geneviève.

– Eh bien ! ne se peut-il pas que des circonstances imprévues, un retard de force majeure, et même quelque petit accident l’ait retenu loin de vous ?

– Oh ! s’il m’aimait réellement, comme je l’aime, répondit naïvement la jeune fille, il ne me ferait pas souffrir ainsi.

– Peut-être va-t-il paraître au moment où vous ne l’attendrez plus.

– Non, vous dis-je. Nous sommes maudites, ma mère et moi, et il ne veut plus s’allier à nous, il tremble d’avoir sa part de nos misères, de nos désespoirs.

Montussan prit une figure singulière. Il rougit, pour la première fois peut-être depuis vingt ans, et balbutia avec une timidité dont personne ne l’aurait cru susceptible :

– Voulez-vous, mademoiselle, me mettre en tiers dans cette malédiction, dans ces misères et dans ces désespoirs ? Croyez que j’en serai bien heureux.

Il avait prononcé ces quelques mots sur un ton si profondément ému, avec un tel accent de sincère commisération et de dévouement résolu, que Geneviève le regarda pour la première fois d’une façon bien faite pour le troubler davantage.

Mais en voyant ses yeux fatigués, son front chauve, sa figure ravagée, elle changea aussitôt d'expression comme si elle eût jugé qu'elle imaginait l'impossible.

Montussan, d'ailleurs, n'avait jamais perdu son air froid et extrêmement réservé.

– Eh ! monsieur, dit la jeune fille, que pourrez-vous faire de plus pour nous ?

– Qui sait, mademoiselle ! répondit le bohème.

La conversation, lancée sur ce terrain, pouvait incliner naturellement vers des demi-confidences dont la probabilité épouvantait déjà Lucien, lorsque, tout-à-coup, la sonnette retenlit.

Geneviève avait presque deviné l'arrivée de celui qui venait de sonner. En deux bonds elle fut à la porte.

C'était un commissionnaire qui portait une lettre pour M^{me} Largfval.

– La course est payée, dit-il.

Laurence brisa l'enveloppe et dit :

– C'est de Gaston.

– Que vous disais-je ? Il s'excuse, il n'a même pas eu le courage de venir me dire en face son mépris ou son dégoût, murmura Geneviève.

– Et pourquoi, mademoiselle, vous plaire à chercher des tourments où il n'y en a pput-être pas ? répondit Montussan. Attendez au moins que le malheur soit certain pour vous désoler

– Il est certain, dit Laurence sur un ton navré.

– Quoi ! Gaston déclare qu'il retire sa parole ?

– Eh ! non, il ne le dit pas formellement. La politesse possède assez de ressources pour qu'il s'en tire sans paraître ni mauvais ni même indifférent.

– Mais alors !...

– Mais alors, reprit Laurence avec vivacité, n'avez-vous jamais reçu de lettre extrêmement convenable qui disait justement le contraire de ce qu'on y avait écrit ?

Montussan ne répondit pas.

– Ce que mon neveu a pris la peine de formuler est un chef-d'œuvre en ce genre, à ce que je crois...

– Prenez garde, madame, vous allez porter un coup terrible à votre fille.

– Pauvre Geneviève ! s’écria Laurence qui n’avait plus la force ni le courage de dissimuler, comme tu dois souffrir !

Et elle attira dans ses bras son enfant qui était pâle comme une morte. Dans une étreinte déchirante la jeune fille s’abandonna sans contrainte à son incomparable douleur.

– Mourir ! mourir ! criait-elle en se tordant les mains, je voudrais mourir sur l’heure...

– Eli ! mon Dieu, oui, ajoutait la pauvre mère affolée, peut-être cela vaudrait-il mieux d’être mortes toutes les deux.

Montussan fut rudement frappé par l’expression de cet affaïssement. Il comprit que Geneviève n’aimait et n’aimerait que Gaston. Ses belles illusions s’envolèrent de nouveau en une seconde, ses châteaux en Espagne s’écroulèrent d’un seul coup.

Il fut rappelé à la réalité, et il faut lui rendre cette justice qu’il y revint bravement.

– Allong ! pensa-t-il, ma tâche n’est pas finie, il me reste encore à ramener ce trop heureux ingrat et je le ramènerai ou j’y perdrai mon nom.

Et comme les deux pauvres femmes restaient abîmées dans un silence farouche, il intervint doucement.

– Vous avez parlé de mourir tout à l’heure, dit-il.

– Eh ! ne serait-ce pas la fin de tant de malheurs ? fit Laurence. La mort, c’est le repos, et croyez-vous que je ne sois pas suffisamment fatiguée depuis que je suis le jouet des événements qui me broient.

– Oui, je comprends cela. Mais... avez-vous le droit de mourir ?

– Oh ! je sais ce que vous allez dire.

– Allons donc, vous me croyez capable de vous faire un sermon banal. Non. Je prétends que vous ne pouvez pas mourir encore.

– Comment, encore ?

– Certainement. Votre mari, qui est innocent, vous le savez, a besoin de vous, de votre aide, de vos encouragements. Ce serait de votre part une lâcheté que de l’abandonner. Je me suis joint à vous pour essayer de le sauver. Continuons à agir, que l’avocat provoque l’autopsie dont vous avez parlé et quand nous ne pourrons plus rien attendre des hommes, eh bien ! vous verrez alors s’il ne vaudra pas mieux mourir.

Laurence et Geneviève, qui avaient cédé au premier mouvement de leur cœur, eurent assez de bon sens pour se rendre aux raisons de Montussan.

Sans phrases, sans pose, elles convinrent qu'elles auraient tort de se réfugier dans le suicide quand Georges attendait maintenant presque tout de leur secours.

– Je n'ose encore vous convier à espérer, leur dit en se levant Lucien qui prenait congé d'elles, mais peut-être ce malheureux qui n'a pas hésité à vous briser le cœur reviendra-t-il à résipiscence.

– Nous ne lui demandons plus rien, dit froidement Geneviève en essuyant encore des larmes qui contredisaient ses paroles.

– Il ne nous reste qu'un ami, reprit Laurence, c'est vous. Peut-être l'heure sonnera où vous nous laisserez à notre isolement. Mais vous avez déjà tant fait pour nous, que nous n'aurons pas le droit de vous en vouloir...

– Quoi donc, madame, interrompit Lucien, vous allez maintenant dire du mal de moi. De quel droit me jugez-vous capable de pareille malpropreté ?

– C'est vrai, monsieur Montussan, pardonnez-moi.

– Vous pardonner ! est ce qu'il y a dans mon cœur une place pour de la rancune contre vous !

– Vous êtes le meilleur des...

– Des pires, oui, madame, et je ne me fais pas illusion à ce sujet. Laissez-moi vous recommander du courage. Il faut que vous en ayez encore pendant quelque temps, et chaque jour, permettez-moi de venir vous voir.

– Nous vous le demandons.

– Merci.

Montussan quitta ses malheureuses amies, la mort dans l'âme. Le bohème insouciant et joyeux – il l'avait d'ailleurs dit lui-même – n'existait plus.

Il avait suffi que Geneviève se trouvât sur son chemin pour en faire un homme presque sérieux, pour changer ses allures, son caractère, ses goûts.

En descendant l'escalier, il réfléchissait à la situation qui venait de lui être faite par les événements.

Geneviève, rien n'était plus certain, quelque pure et charmante qu'elle fût, allait être la fille d'un condamné.

Cette idée revenait toujours à l'esprit de Lucien, et il n'aurait pas été homme, s'il n'eût éprouvé une secrète joie, à penser que cela pourrait peut

être le rapprocher de la jeune fille.

Gaston – cela était encore très-évident – ne voulait plus entrer dans cette famille et, malgré ce que Lucien avait dit, il était clair qu'on ne pouvait trop l'en blâmer.

La place restait donc libre devant le bohème.

– Il ne dépend plus que de moi de me faire aimer, se disait-il. Me faire aimer !

Et il n'osait aller plus loin dans ses rêves, de peur de découvrir quelque impossibilité cruelle, car il savait bien que cela ne pouvait aller tout seul.

– Me faire aimer ? reprit-il machinalement.

Et pendant que son imagination, à demi grisée par cette espérance insensée, battait doucement la campagne, il chantonait en marchant fiévreusement sur le boulevard Saint Michel :

– Me faire aimer ! me faire aimer !

C'était un refrain, une obsession qui ne pouvaient l'abandonner.

– Cela dura ainsi jusqu'au Châtelet. En ce moment, passa à son côté Gaston Dormeau, qui baissait les yeux et s'en allait, accablé par une douleur réellement terrible, sans regarder autour de lui.

Gaston était ce qu'on appelle un charmant garçon. Brun, le visage régulier, la barbe fine et bien plantée, assez grand, alerte et souple, il était fait pour plaire. Comme intelligence. il n'avait été ni trop bien, ni trop mal partagé, ce qui est peut-être un bonheur. Bref, c'était un jeune homme équilibré.

Il revenait évidemment du boulevard Saint-Michel, lui aussi. Peut-être avait-il entamé le chemin qui menait chez Geneviève, mais s'était-il arrêté quelque part pour écrire la fameuse lettre que Laurence avait reçue.

Dormeau ne faisait attention à qui que ce fût.

Montussan l'examina longtemps en le suivant. Et alors toutes les illusions du malheureux s'envolèrent une à une.

– Pauvre Montussan ! se dit Lucien au bout de quelques instants d'observation, es-tu fou, mon garçon ? Quoi ! tu as pu croire un instant que celle qui aime ce beau ; ce charmant, ce sympathique jeune homme, renoncera à cet amour, fût il décidément sans espoir, pour venir à toi et

t'apporter un bonheur que tu paierais de ton sang ? Allons donc ! est-ce que c'est possible !

Par un phénomène curieux, l'obsession à laquelle il était en proie quelques instants auparavant n'avait pas cessé et il y avait toujours dans un coin de son cerveau une voix qui chantait :

– Me faire aimer ! me faire aimer !

– Pauvre Montussan, reprenait-il, tu viens de perdre la tête pendant trente-cinq minutes. Le malheur, c'est que tu n'as pas eu devant les yeux un miroir pour contempler ces charmes mouïs dont la nature t'a doué et que tu comptais apporter en dot à ta fiancée.

Imbécile ! comment t'es-tu oublié à ce point ? n'avais-tu pas compris dès le premier jour que cette jeune fille ne pouvait et ne devait jamais être offensée par un de tes désirs ? Si pourtant, mon pauvre délabré, tu t'étais dit cela, et ton cœur t'a fait donner un croc-en-jambe à la raison.

Mais je pense que tu es guéri. Regarde bien ce jeune homme et dis-toi si – fût-il mort – tu pourrais avoir la prétention de le faire oublier.

D'ailleurs, n'as-tu pas vu, malheureux, que Geneviève mourra peut-être de son abandon, mais qu'elle ne l'oubliera jamais ?

Hélas ! hélas ! que je souffre pourtant et de quels regrets je suis en vahi en songeant que, si j'avais été un homme courageux, un travailleur, que si j'avais voulu enfin – Riaux ne mentait pas – je serais aujourd'hui riche peut-être, mais en tout cas honoré, estimé, et que je pourrais unir mon âge mûr encore puissant et vert à cette merveilleuse fleur de jeunesse.

Tandis que je suis décrépît, affaîssé, écrasé, incapable de rien de bien. Et j'ose me plaindre !

Et toujours il entendait, sans trop s'en rendre compte, l'éternel refrain qui ne s'arrêtait, pas :

– Me faire aimer ! me faire aimer !

– Qu'est-ce que je chante là ? s'écria-t-il en s'arrêtant tout à coup. Est-ce que je n'aurai pas bientôt fini de dire des sottises !

Puis, après un moment de silence, il reprit :

– – Me faire aimer ! Eh bien, oui, je me ferai aimer ! Oui, je lui bâtirai si bien un bonheur à elle avant de mourir, je la ferai si heureuse qu'il faudra bien qu'elle me voue aussi une affection sincère, et le jour où elle saura que

je l'aurai aimée d'amour. oui, d'amour, qui sait si elle ne donnera pas à son tour un souvenir d'amour aussi, de véritable amour au misérable que je suis !

Gaston et Geneviève seront mariés ensemble, je le veux, cela sera et j'en souffrirai assez, j'espère, pour ne pas trop voir leur félicité.

D'abord il faut ramener ce jeune homme chez sa fiancée et cela ce soir même si je ne suis pas un maladroit.

Du reste, ma besogne sera bien facile. Il croit que tout est fini et son cœur est brisé. Mais avec quelle joie il accueillera celui qui viendra lui dire : vous avez tort et votre devoir ne consiste pas à faire le rigoriste et à punir celle que vous aimez parce que les siens ont failli.

Allons, Montussan, mon pauvre vieux, jette courageusement ton amour à la Seine et mets-lui une belle pierre au cou, afin qu'il ne remonte plus.

Et va prendre ce jeune homme par le bras. Dis-lui les bonnes choses qu'il attend peut-être.

Il y eut encore un :

– Me faire aimer ! me faire aimer !

Qui se fit entendre dans le cœur de Lucien, mais ce fut le dernier.

XXIII

Le bohème marcha résolument vers Gaston qui s'en allait à pas lents sous les platanes bourgeonnants des quais, le rejoignit, lui tapa doucement sur l'épaule et lui dit :

– C'est moi ; un mot, M. Dormeau, s'il vous plait ?

La figure de Gaston s'écrivait.

– Je ne m'étais pas trompé, s'écria Montussan. Il n'attendait qu'une perche pour se raccrocher à l'espérance.

Mais tout à coup Gaston reprit une physionomie attristée et dit à Lucien :

– Vous désirez me parler ?

Montussan eut un sourire pâle.

– Si je désire vous parler ? mais c'est assez probable, puisque je me donne la peine de vous arracher à une promenade qui ne paraît pas précisément folâtre.

– Oh ! monsieur Montussan, épargnez-moi votre gaîté.

– Je ne vous épargnerai rien du tout.

– Quel ton vous prenez avec moi ? fit observer Gaston.

Le bohème ne se rendait pas un compte bien exact de ce qu'il allait faire.

Il était poussé par un sentiment tout à fait-extraordinaire et – pour ainsi dire – double.

Il aurait voulu savoir si Gaston était bien décidé à ne plus revoir Geneviève et cela l'eût cemplé d'une joie égoïste mais immense, tandis que d'autre part, il se sentait on ne peut plus disposé à chercher une querelle au jeune Dormeau uniquement parce qu'il abandonnait sa fiancée.

On le voit, Montussan était sous l'empire d'un trouble excessif. Du reste, ce qu'il venait d'apprendre chez Laurence n'était guère fait pour lui rendre le calme qu'il avait perdu depuis si longtemps.

On comprendra donc pourquoi il entama la conversation d'une façon quelque peu brutale.

– Monsieur Dormeau, dit-il, savez-vous une chose ?

– J'en sais plusieurs, répondit Gaston, qui s'exaspérait de son côté.

– Vous êtes en train de commettre une mauvaise action.

– En quoi faisant ?

– En cessant d'aller visiter M^{me} Largeval et sa fille.

– Je pourrais vous dire, monsieur, que ceci ne regarde que moi, mais je n'ai pas oublié que vous avez bien voulu être très-aimable hier et je consens à vous démontrer que ce que je fais est tout simplement une action extrêmement ordinaire, dont personne ne me blâmera.

– Excepté moi, pourtant, dit vivement le bohème.

– En cela, monsieur, vous aurez tort, riposta Gaston.

– Je vous défie de me prouver pareille chose.

– Cela ne me paraît pourtant pas difficile et, si vous voulez m'écouter un instant, vous allez être de mon avis.

– Je doute que vous parveniez à me convaincre, mais je vous écoute.

– Je viens d'apprendre au Palais de Justice que mon père, dont ma tante et son mari m'ont si longtemps reproché la mort mystérieuse, comme si je devais en être responsable, a été assassiné par un Largeval. Que dois-je faire ?

Montussan, à cette question ainsi posée, resta silencieux.

– J'aimais ma cousine de toute mon âme. Je serais un imbécile si je faisais la sottise de lui demander compte des crimes que les siens ont commis. Mais enfin, puis-je encore l'épouser ? Quel est l'homme qui, à moins d'être fou, consentirait à justifier le meurtre de son père en prenant

pour femme la fille ou la nièce de l'assassin, car cette affaire des deux Largeval est terriblement obscure.

– Alors... voulut dire Montussan.

– Laissez-moi finir, interrompit Gaston. Il est des nécessités affreusement cruelles. Je suis pauvre et je vis de mon travail. J'ai besoin de la considération des gens de qui je dépends. Il existe des conventions sociales, des raisons de convenance contre lesquelles je ne puis pas lutter. Si je retournais chez Geneviève, si je l'épousais, ce serait courir après la misère et l'abandon de tous pour elle et pour moi.

– Bref, dit Lucien, vous êtes bien décidé à ne plus revoir M^{lle} Largeval ?

– Je ne dis pas cela. Mais pour le moment je dois cesser mes visites. On ne sait encore comment se terminera cette instruction ; peut-être y a-t-il une erreur. Il suffira, qui sait, d'un fait insignifiant pour changer la face des choses.

– Mais...

– Mais si un Largeval reste l'assassin de mon père, je vous déclare que je renoncerai, cela me dût-il briser le cœur, à épouser Geneviève.

– Et vous dites que vous l'avez aimée ! s'écria Montussan, sur un tel ton que les passants se retournèrent.

– De grâce, monsieur, parlez plus bas. Il est inutile que tout le monde sache ce que nous disons.

– Oui, c'est vrai, je m'emporte, et j'ai tort. C'est qu'aussi vous êtes un singulier bonhomme.

Montussan maintenant qu'il était bien sûr de la résolution qu'avait prise Dormeau, n'était plus disposé à s'en féliciter, et il ne voyait plus qu'une chose : Geneviève malheureuse et désespérée.

Il n'était pas le maître de supporter cette idée : que la jeune fille pour laquelle il eût voulu mourir endurât une souffrance quelconque, et il allait accabler Dormeau de ses objurgations.

– Vous prétendez, reprit-il en contenant les éclats de sa voix, vous prétendez que vous avez aimé Geneviève ?

– Mais j'affirme même que je l'aime encore.

– Allons donc ! Il ne faudrait pas vous moquer de moi. Je ne le supporterais pas.

– Est-ce que vous allez me chercher querelle pour me forcer à me déshonorer ?

– Non je ne vous chercherai pas querelle. Mais je vous dirai ce que j'ai sur le cœur. Quoi qu'aient pu faire le père ou l'oncle de Geneviève, elle n'en est pas moins la vierge pure, l'immaculée enfant que la terre entière devrait adorer à genoux.

Montussan ne se contenait plus. Il laissait pirlor son cœur avec une telle exaltation que Gaston le regarda prodigieusement étonné.

– De quoi est-elle coupable, s'il vous plaît ? Hier, je suis allé vous chercher et vous m'avez accablé de vos bénédictions.

– Oui, et je vous suis encore bien sincèrement reconnaissant.

– Aujourd'hui vous apprenez quelque chose qui est grave, j'en conviens. Et ce quelque chose tue net votre amour.

– Oui.

– Vous appelez donc amour ce sentiment fragile qui se brise si facilement ? Non, vous n'avez jamais aimé votre cousine, car autrement, vous auriez eu du moins la pudeur de lui épargner ces angoisses dont je viens d'être témoin.

– Quoi ! vous ! avez vue !

– Je la quitte, monsieur, et elle est brisée par votre stupide abandon. Ah ! vous croyez l'avoir aimée ! Moi, monsieur, si j'avais eu quelque affection pour une semblable jeune fille, il n'y aurait pas eu d'événement au monde qui eût pu m'en séparer, je vous en réponds bien.

Si j'avais eu l'honneur d'être agréé par elle comme fiancé, je ne sais comment je m'y serais pris, mais je vous jure bien qu'elle n'aurait jamais eu à craindre de lever son regard sur qui que ce soit.

Je lui aurais évité tout tourment, toute désolation, tout ennui. Je serais allé à elle en sortant d'apprendre ce qu'on vous a dit ce soir, et je lui aurais offert de partir pour un pays quelconque, où, s'appelant M^{me} Montussan...

A ces mots, Lucien s'arrêta net et rougit jusqu'aux oreilles.

– Pardon, reprit-il. Je voulais dire : en s'appelant M^{me} Dormeau, puisque c'est de vous qu'il s'agit, nul être au monde n'aurait su qu'elle était une Largeval.

Et, d'ailleurs, si je l'avais aimée, si Dieu, que j'ai si souvent blasphémé, m'eût envoyé ce délire d'être aimé d'elle, j'aurais précisément considéré comme le plus vulgaire des devoirs de faire justement le contraire de ce que vous faites.

Gaston s'était arrêté et regardait Montussan avec des yeux extraordinairement attentifs.

Celui-ci continua :

– Je me serais dit : le ciel, le sort, la fatalité, la Providence, ce que vous voudrez, enfin, la frappe avec une impitoyable ténacité. Je serai plus grand, plus obstiné, plus acharné que le sort, que la fatalité, que la Providence et je la rendrai d'autant plus heureuse qu'elle aura été plus injustement atteinte.

Mais vous ne l'aimez pas. Vous avez je ne sais quoi qui ne vaut pas grand'chose à la place du cœur et c'a été un grand malheur pour Geneviève qu'elle vous ait rencontré un jour.

Ah çà, vous ne vous souvenez donc pas qu'elle a failli se faire tuer pour vous ?

A ce souvenir, Gaston baissa les yeux qu'il tenait obstinément fixés sur Montussan et ne répondit rien.

Il réfléchissait.

La bien étrange chaleur avec laquelle le bohème venait de parler de la façon dont il comprenait qu'on aimât Geneviève, en disait long ou du moins pouvait en laisser supposer très-long sur l'état de son cœur.

Un indifférent eût deviné que Lucien avait un secret. A plus forte raison un homme intéressé dans la question devait-il s'en apercevoir.

Gaston, au fond, n'avait pas cessé d'adorer sa cousine. A la pensée que Montussan pouvait l'aimer aussi, à l'idée que sa retraite laissait la place libre et que Geneviève consentirait peut-être par lassitude ou par reconnaissance à épouser celui qu'il avait là devant lui, Gaston, dis-je, fut pris d'un terrible accès de jalousie dont pourtant il ne laissa rien paraître.

– Si je croyais cela ! murmura-t-il.

Il était réellement épris, le malheureux, et il n'y avait pas assez longtemps qu'il avait eu le bonheur d'être agréé pour que son ivresse se fût entièrement dissipée.

Mais, d'autre part, les considérations auxquelles il avait obéi se dressaient toujours devant lui, puissantes et redoutées.

– Avez-vous lu le *Cid* ? lui demanda tout à coup Montussan qui, par un singulier phénomène, semblait endiablé à le ramener vers Geneviève.

– Rodrigue n'avait pas assassiné le comte, répondit Gaston.

– Adieu ! dit Lucien en lui tournant le dos.

– Où allez-vous ?

– Que vous importe ? nous ne nous connaissons plus, n'est-ce pas ?

Gaston fit trois ou quatre pas en courant, et vint se placer devant Lucien.

– Ecoutez, lui dit-il, je souffre beaucoup.

– Dans ce cas vous savez habilement dissimuler votre douleur.

– Vous venez de me tenir un langage qui m'a bouleversé.

– Ah ! et vous ne courez pas chez votre cousine ?

– Non.

– Allez au diable et moi aussi ! s'écria le bohème au comble de la colère.

– Attendez ! un seul mot : vous aimez aussi Geneviève.

– Moi ! s'écria Montussan, qui n'avait jamais supposé qu'une pareille question aurait pu lui être faite par Gaston. Moi !

– Oui, vous ! qu'y aurait-il d'étonnant à cela ?

Montussan, qui avait eu le temps de se remettre, partit d'un éclat de rire tellement sonore qu'il dépassa le but. Gaston resta de plus en plus convaincu qu'il avait deviné la vérité.

Tout ce que n'avaient pu faire les raisonnements et les adjurations de Lucien, la jalousie le fit en un clin d'œil.

Gaston oublia tout, son père mort, et de quelle façon ; le monde et ses conventions, les résolutions qu'il avait prises ; il se dit que Geneviève pouvait être à un autre, à un autre quel qu'il fût et il frémit de la tête aux pieds.

Par un sentiment très-égoïste, mais qui est malheureusement bien naturel, il aurait voulu que Geneviève, si elle n'était pas à lui, ne fût jamais à un autre, mais du moment que l'autre était là devant ses yeux et qu'il était capable de ne tenir compte d'aucun des empêchements qui le retenaient, lui Gaston, il se révoltait et ne voulait plus céder.

Sans dire un mot, il adressa un salut silencieux au bohème et s'éloigna précipitamment.

Dix minutes après, il sonnait chez Laurence.

– Gaston ! c'est vous ! vous ! s'écria Geneviève en le voyant paraître. Oh ! je m'étais donc trompée !

Et elle courait à lui, les mains tendues, et la face divinisée par le plus exquis des sourires.

Laurence regardait son neveu avec inquiétude, croyant qu'il venait rompre définitivement.

– Ecoutez-moi, Geneviève, et pardonnez-moi si vous pouvez.

– Vous pardonner ! répéta la jeune fille redevenue tremblante, vous pardonner !

– Oui, ma chère amie, ma fiancée, oui j'ai eu un mauvais mouvement, et je viens vous en demander pardon à deux genoux.

– Je vous en supplie, dites, dites-moi tout.

– Ne savez-vous pas de quoi je veux parler ? Hélas ! Geneviève, votre premier mot de tout à l'heure : « Je m'étais donc trompée ! » prouve assez que je vous ai peut-être fait bien du mal.

– Mais enfin, vous voilà ; vous n'avez pas cessé de m'aimer, vous ne me méprisez pas.

– Geneviève, vous ne vous étiez pas trompée. Oui, en sortant du Palais de Justice, quand j'ai eu tout appris, j'ai été assez découragé, assez malheureux pour renoncer à vous.

– Cette lettre, dit Laurence, était donc un congé, et vous retiriez vos promesses ?

– Oui, dans le premier moment, je vous l'avoue et je m'en confesse.

– Oh ! Gaston, j'en serais morte, voyez-vous.

– Pauvre Geneviève ! s'écria le jeune homme en s'avançant pour prendre la main de sa cousine Mais songez à ce qui a dû se passer en moi et soyez indulgente.

– Indulgentete ! qui ne le serait, mon Dieu, quand vous me rapportez vos bonnes paroles et que votre cœur m'est revenu.

– J'avais perdu la tête. Il m'est monté à l'esprit des idées sottes sur l'honneur, , sur la considération, sur tout, enfin, et si j'ai une excuse à

invoquer – la seule – c’est la précipitation que j’ai mise à vous écrire. Il aurait suffi que je réfléchisse quelques secondes pour épargner : à vous cette peine, à moi ce regret.

– Eh ! mon ami, qui pourrait vous en vouloir ? murmura Geneviève rayonnante.

– Vous me pardonnez donc, vraiment, Geneviève ?

– Non seulement je vous pardonne, mais je vous bénis pour votre retour dans cette maison désolée. Si vous n’aviez pas reparu, je vous assure que je ne sais pas ce qui serait arrivé. Et pourtant, c’est vous qui aviez raison. Après ce que nous savons, vous étiez en droit de ne plus songer à nous.

– Geneviève !

– Je le dis comme je le pense, mon ami. Votre amour a été plus fort que voire bon sens, je vous en remercie bien sincèrement. Mais il ne faudrait pas qu’il y eût quelque surprise du cœur dans notre mariage.

– C est vous maintenant qui me parlez ainsi, vous !

– Oui, parce que c’est mon devoir. Vous savez dans quelle cruelle alternati ve nous nous trouvons. La passion qui vous anime et que je partage, je n’en disconviens pas, vous p usse à tout me sacrifier. Mais il faut réfléchir.

– Oh ! j’ai déjà trop réfléchi, et vous me faites souffrir en parlant ainsi, ma chère, mon adorée Geneviève.

– Il faut peu de temps, aux époques de désespoir, il faut peu de temps, mon ami, pour mûrir la raison des jeunes filles. Vous vous étonnez de me voir dire des choses qu’une grand’maman ne désavouerait pas, et cela quand je vous affirme en même temps que je vous aime.

– Oui, et je crains que vous ne m’ayez pardonné que des lèvres,

– Pauvre Gaston ! Vous ne me connaissez pas bien. La démarche que vous faites en ce moment, je vous en suis reconnaissante à un point que vous ne pouvez imaginer.

– Eh bien ! laissons cela et causons de ce que nous devons faire dans l’avenir. Nous quitterons la France.

– Non, causons avant du présent, interrompit Geneviève. Il est sombre, il est terrible. Envisageons-le tel qu’il est pour qu’il n’y ait pas de méprise dans cet avenir dont vous parliez tout à l’heure.

Geneviève parlait lentement, sans hésitation, disant bien ce qu'elle voulait dire comme si elle eût préparé depuis longtemps cette conversation. Son langage élevé frappait Gaston qui se demandait si c'était bien là cette jeune fille un peu enfant qu'il avait connue et aimée quelques années plus tôt.

Elle reprit :

– Dans un mois peut-être, mon ami, dans un mois, mon père, à moins d'un miracle, et je n'ose pas en espérer, sera condamné. Il est certain que, s'il y a une justice, on ne punira pas bien sévèrement un acte coupable provoqué par les plus nobles sentiments, mais enfin il sera condamné.

En ces conjonctures – je le disais tout à l'heure à M. Montussan – continua Geneviève, je serai dans une position sociale nouvelle et fâcheuse. Ne m'en veuillez pas si j'adoucis les expressions qui me brûlent les lèvres.

Gaston fit un geste pour la supplier de ne pas continuer, mais elle persista.

– C'est alors, mon ami, que vous devrez tenir votre promesse et m'épouser. Mais si dans votre âme, dans votre esprit, il peut y avoir l'ombre d'une hésitation, si plus tard vous pouviez me faire sentir, aussi légèrement que ce fût, le mépris qu'un pareil événement serait capable de vous inspirer, oh ! alors, Gaston, partez. C'est moi qui vous rends votre parole.

– Geneviève ! Geneviève ! vous savez bien que mon respect est encore plus grand que mon amour.

– Je vous crois. Mais consultez bien, avant, votre raison, car je vous le dis très-sérieusement, et après y avoir mûrement pensé, je ne suis pas assez bien douée par la nature pour supporter sans me plaindre le dédain de celui à qui j'aurais voué ma vie.

Il n'est pas besoin de vous en dire plus long, n'est-ce pas ? J'ai parlé de surprise du cœur. Si j'exigeais de vous une réponse immédiate, ce serait provoquer une de ces surprises ; vous avez devant vous le temps de la réflexion. Réfléchissez donc. Les circonstances où nous nous trouvons sont assez graves pour nous permettre de supprimer sans inconvénient les petites coquetteries. Vous ne vous étonnerez point, par exemple, de m'entendre vous dire – comme je l'ai déjà fait – que je vous aime et que je souffrirais mille morts de ne pas être votre femme. Mais songez bien que je souffrirais

de plus horribles supplices si un jour vous n'alliez plus m'aimer parce que je serais la fille de Georges Large val.

Laurence, suffoquée par l'émotion – en entendant les paroles si dignes de sa fille – avait quitté le salon où se passait cette scène.

Gaston, resté seul avec Geneviève, se mit à genoux devant elle et lui dit :

– Vous êtes maintenant bien plus digne d'être ma femme, et c'est moi, moi qui ne mérite pas mon pardon, car je n'avais même pas su apprécier mon trésor.

– Relevez-vous, Gaston.

– Non, laissez-moi vous dire encore, ma chère Geneviève, que je m'en veux plus que vous ne pouvez le supposer du mouvement irréfléchi auquel j'ai cédé en écrivant à votre mère la malheureuse lettre qui vous a émue. Encore une fois, pardonnez-moi, je vous le demande du fond de mon cœur.

– Eh ! mon pauvre ami, est-ce que j'aurais la force de ne pas vous pardonner, si je le voulais !

– Oh ! ma bonne, ma trop bonne amie, s'écria Gaston en se relevant avec des éclairs de joie dans les yeux, je suis presque tenté de remercier la Providence pour les épreuves qu'elle nous a envoyées.

– Que voulez-vous dire ?

– Ces épreuves m'ont en effet révélé une Geneviève que je reconnaissais pas, une Geneviève plus noble, plus digne, plus grande que je ne l'avais espéré. Je ne crains plus maintenant que de ne pas mériter d'être son mari.

– Vous avez ! esprit prompt. Gaston, je le sais, et c'est cela qui, après vous avoir fait agir légèrement, vous dicte à cette heure un langage trop flatteur pour moi. N'oubliez pas ce que je vous ai dit : Réfléchissez.

– C'est tout réfléchi, Geneviève, et désormais rien ne pourra m'éloigner de vous, rien ne pourra troubler la sérénité de mon amour. Car, moi aussi, je vous aime jusqu'à ne penser qu'à votre bonheur, dussé-je ne pas voir ma tendresse partagée ou récompensée.

– Vous aussi ! que signifie cette parole ?

Gaston qui, malgré lui, avait sungé à Montussan en prononçant ces deux mots, était trop amoureux pour faire connaître à sa fiancée le secret qu'il avait découvert.

Il ne répondit pas directement à la question et continua :

– Quoi qu’il arrive, quel que soit le verdict de la justice, votre père dût-il être sévèrement puni pour la faute – légère en effet – qu’il a commise, je serais quand même et toujours votre fiancé, votre mari. Dès ce jour, nous sommes unis à jamais, du moins si vous n’avez pas d’arrière-pensée en me conseillant d’attendre.

– Une arrière-pensée. moi ! y pensez-vous, Gaston ? Est-ce que j’en ai eu une seule dans toute ma vie ! Oh ! mon ami, quel bonheur j’ai rêvé souvent en pensant à vous et que j’étais heureuse d’être jeune !

– Ne me parlez pas ainsi, pour ne point ajouter à mes remords. Dire que j’ai failli ne pas venir me jeter à vos pieds pour vous demander mon pardon, et que, de la sorte, je serais passé à côté de vous sans vous connaître vraiment, sans vous apprécier.

– Pourquoi revenir sur les heures écoulées, puisque vous êtes là ?

– Hélas ! c’est vrai. Ne songeons qu’au présent, ne pensons qu’à l’avenir, et aimons-nous si bien, que tous les bruits du monde le méchant qui nous entoure, qui nous opprime, ne montent seulement jusqu’à nous.

– Oh ! ce serait incomparable, murmura Geneviève attendrie et radieuse, ce serait incomparable en effet de s’isoler assez pour n’avoir plus à redouter les mauvais propos et les médisances des jaloux.

– Cela, ma Geneviève, dépend absolument de nous. Laissons passer la tempête. Si le malheur devient plus terrible, nous fermerons les yeux et nous attendrons que l’opinion publique nous ait oubliés pour lui donner le spectacle de notre bonheur sans pareil, de notre ivresse.

En disant ces derniers mots, Gaston se pencha vers Geneviève dont l’émotion n’avait cessé de grandir depuis un moment, et l’attirant à lui :

– Et vous ma divine amie qui serez ma femme, je le jure sur la mémoire même de mon père, recevez encore une fois le baiser qui vous fait ma fiancée. Vous n’aurez pas à craindre désormais que je revienne sur la parole que je vous donne solennellement et sans esprit de retour.

Gaston parlait avec feu. Sa conviction était profonde. Un léger tremblement dans la voix indiquait combien il était délicieusement ému, lui aussi, et les larmes n’étaient pas loin de ses yeux, larmes de joie qu’on ne verse qu’une fois dans sa vie.

Geneviève se laissa aller et s'enivra pudiquement de son étreinte. Elle appuya son front glacé sur les lèvres de celui qui venait de lui dire de si douces paroles.

Puis ils restèrent longtemps ainsi les mains dans les mains, écoutant leurs cœurs qui battaient précipitamment dans leurs poitrines, ne pensant plus ni à Largeval, ni à la justice, ni à rien qui ne fût pas leur amour.

Laurence était rentrée doucement et avait entendu les dernières protestations de Gaston.

Elle avait été soulagée par ce langage. Sans oublier, elle, les tourments auxquels elle était en proie, elle adressais au ciel une muette prière de reconnaissance.

Mais l'heure passe vite quand on parle d'amour et quand on ne songe plus ni au ciel ni à la terre. Déjà il était tard.

– Mes enfants, dit la mère de famille en s'approchant, Dieu veuille que vos espérances ne soient pas trompées ! Mais les mauvais jours ne se sont pas envolés.

– Ohh ! pourquoi nous le rappeler ?

– Parce que nous devons penser, vous Gaston, toi Geneviève, et moi surtout, à celui qu'il faut sauver.

– Peut-être nous sera-t-il rendu plus tôt que vous ne pensez.

– Peut-être oui. Mais je suis trop accoutumée à désespérer pour accueillir une illusion. Il dépendra beaucoup de vous, mon cher ami, et de moi que les choses tournent du bon côté. Il faudra donc nous appliquer à ne pas commettre une seule maladresse qui puisse aggraver sa position.

Pour ce soir, c'est tout ce que j'ai à vous recommander, Gaston. Embrassez une dernière fois Geneviève et partez.

Les deux enfants si heureux échangèrent encore un baiser et Gaston, tout à fait fou d'amour, se retira.

XXIV

Montussan, lorsque Gaston l'avait quitté, s'était imaginé que le jeune homme, ennuyé de son espèce de sermon, partait pour se débarrasser d'un morigéneur désagréable.

Quoique, au fond, il fût enchanté que Dormeau ne revît plus sa cousine, il s'en alla de mauvaise humeur et se rendit tout droit chez Riaux.

Ce dernier, depuis quelque temps, était habitué à voir Lucien sombre et silencieux. Lorsque l'amour s'était emparé du cœur du pauvre bohème, Montussan avait été si étonné de le sentir battre et parler haut, que cela s'était traduit par une gaîté expansive et incessante.

Mais il n'eût pas été homme si la demi-certitude de n'être jamais aimé, jointe d'ailleurs à la résolution bien arrêtée de ne pas avouer l'état de son cœur à Geneviève, ne l'eût profondément attristé.

Ainsi qu'il l'avait dit à la jeune fille, l'ancien Montussan n'existait plus. Ce n'était plus le même être.

Il parlait peu, ne s'amusait plus de rien et n'avait pas bu de punch depuis plus de quinze jours, ce qui pouvait être considéré comme le plus incroyable des phénomènes.

En revanche, il travaillait, lui, le paresseux forcené. Tout le temps qu'il ne passait pas du côté de la rue Racine, il le consacrait à peindre des tableaux ou à modeler des statuettes qu'il vendait assez cher encore.

C'était même avec une véritable fièvre qu'il se mettait à la besogne, et, grâce à la prodigieuse facilité dont il était doué, il arrivait à gagner beaucoup d'argent.

Que faisait-il de ses gains ? Personne ne le savait. Riaux pensait qu'il thésaurisait.

Et peut-être y avait-il un fond de vérité dans cette opinion.

Sachant que l'argent de Largeval ne pouvait, momentanément du moins, servir à aider Laurence et sa fille, Montussan s'était dit peut-être qu'il fallait gagner leur vie.

Et il s'escrimait de la palette et de J'ébauchoir, tour à tour produisant des ouvrages qui, presque tous, touchaient, par un côté gracieux ou mélancolique à l'état de son cœur.

Ce jour-là, lorsqu'il arriva dans l'atelier de son ami, Lucien était plus assombri que d'ordinaire.

Il entra en mâchonnant des phrases inintelligibles, alla droit à Riaux, lui serra la main et s'installa devant son chevalet.

– Mon pauvre vieux, lui dit le peintre, tu souffres.

– Moi ! fit Montussan en secouant brusquement la tête, comme pourchasser quelque funèbre pensée.

– Oui, toi ; si tu te voyais, tu es lugubre.

– C'est bien possible. Le monde est mal fait. Les hommes sont lâches, la nature est terne, et ça m'embête.

– Pourquoi le monde est-il mal fait, mon pauvre camarade ? par, e que tu ne veux rien faire comme personne, parce que tu t'en vas marier à un godelureau la femme qui aurait doublé la valeur de ton génie.

– Mon génie ! dis donc, Riaux, tu ne vas pas m'insulter, n'est-ce pas ?

– Les hommes sont lâches ?...

– Oui, les hommes sont lâches, parce que ce gamin que j'avais envie de souffleter...

– Quel gamin ?

– Le jeune homme à l'omnibus, Gaston Dormeau.

– Eh bien ! qu'a-t-il fait, ce rival que tu protèges ?

– Ce qu'il a fait ? Hier, je l'emmène chez sa tante, je lui fais donner la main de Geneviève. Il me saute au cou et manque de tomber en pâmoison

tant il était joyeux.

– Ce qui est assez naturel, d’ailleurs, fil observer Riaux.

– Et aujourd’hui ce drôle, ce polisson, ce... je ne trouve pas d’expression... ne se permet-il pas de retirer sa parole, de rompre, de renoncer à sa cousine, sous le prétexte que M. Largeval est inculpé de crimes dont il est d’ailleurs parfaitement innocent.

– Innocent !

– Ah ! oui, tu ne sais pas ? Ce n’est plus l’autre Largeval. Le pot aux roses a été découvert. Le Largeval vivant, celui qui a été arrêté, c’est le père de Geneviève.

– Qu’est-ce que tu me chantes-là, mon pauvre Montussan ?

– Jee te chant la vérité. Ne me demande pas d’autre explication. Sa femme en est sûre. Elle est dans un état déplorable. Et tu trouves que ce monde est bien fait ?

– Je ne trouve qu’une chose, c’est que si Dormeau renonce à la main de sa cousine, tu pourrais bien la demander, toi, maintenant.

– J’y ai pensé, répondit simplement Montussan.

– Allons donc !

– Mais il y a un obstacle, un obstacle puissant. Elle ne m’aime pas ; elle ne m’aimera jamais. L’idée ne lui en est jamais venue. Sais-tu ce qu’elle a fait : elle m’a demandé-ma bénédiction. Je suis pour elle un ancêtre.

Riaux resta silencieux. Montussan aussi.

– N’est-ce pas que c’est drôle ? reprit-il pourtant au bout de quelques secondes. Eh bien ! oui, je erai un ancêtre et je n’aurais jamais dû avoir l’idée de sortir de ce rôle. C’est pour ça que je lui ai présenté Gaston, c’est pour ça que, même maintenant, je ferai tout pour les réunir, car il ne peut plus y avoir pour moi qu’un seul but dans ce monde : le bonheur de Geneviève. Ah ! si elle avait voulu de moi, je te jure qu’elle aurait été joliment heureuse e ! Mais elle n’en veut pas, elle n’a même jamais prévu cette étonnante hypothèse.

– Et alors ?

– Et alors, comme son bonheur consiste à épouser ce petit écrasé de Dormeau, eh bien ! je le lui ferai épouser, quand même il faudrait y perdre mon nom.

– Voilà comme tu es, fit Riaux avec un soupir de regret.

– Voilà ! répéta Montussan en faisant claquer ses doigts selon son habitude.

– Et tu en souffres !

– Et j’en souffre ! Et qu’est-ce que cela peut faire à qui que ce soit que ce drôle de Montussan souffre ou ne souffre pas ? s’écria Lucien. Il a voulu se faire une vie d’où le chagrin, le travail, la peine et la douleur fussent exclus, et tout cela reprend aujourd’hui ses droits. C’est bien fait, tant pis pour lui.

Il se leva-brusquement de l’escabeau où il s’était laissé tomber.

– Ah ! que la première femme qui m’a jeté hors des voies où tout honnête homme doit vivre soit à jamais maudite !

– Celle-là, fit Riaux en souriant pour ne pas laisser Montussan s’attendrir, celle-là je pense que tu ne sais pas au juste qui elle a été.

– Je ne sais pas. dis-tu. Sacristi, mon ami, tu te trompes joliment. Je n’ai oublié ni son nom, ni sa figure, ni ses infamies. Elle s’appelait Céleste et, si je la tenais maintenant, je lui ferais joliment expier les jolies petites gredineries u’antan. Mais elle est passée de vie à trépas, à la fleur de ses quarante ans. Que le Diable ait son âme, ils pourront s’entendre tous les deux.

– Voyons, Montussan.

– Eh ! laisse-moi me soulager. J’entre dans des fureurs vertes quand je songe que, moi aussi, j’aurais pu épouser quelque adorable jeune fille, et me consacrer à elle tout entier pour la taire heureuse, pour la rendre riche, fêtée, ne lui laissant rien désirer, m’ingéniant pour prévenir ses caprices les plus imprévus. Quand j’y pense, oui, quand j’y pense, j’aurais pu avoir des enfants que j’aurais instruits et élevés moi-même, et qui m’auraient fait peut-être toutes sortes de niches quand ils auraient été grands. Des enfants !

Tu n’entrevois donc pas, toi, cette félicité d’avoir un chez soi, un intérieur où veille et vous attend. Mais je dis des sottises.

Eh bien ! pas du tout. Un beau soir, je suis tombé sur une abominable femme, qui m’a pris, qui m’a retourné, séduit, ruiné, vidé, perverti, et qui m’a laissé ensuite sur le pavé, où je suis devenu un mendiant d’atelier, un emprunteur, un paresseux et un ivrogne.

Le premier baiser de cette femme, je le maudis ; son premier sourire, je l'exècre, si tout à coup elle apparaissait là, devant moi, je serais capable de l'étrangler.

Et quand je parle, on rit, on me trouve drôle, on vante mon esprit, mon sans-façon, mes allures de Diogène. On ne sait pas ce que je souffre depuis si longtemps de n'être plus bon à rien. qu'à marier les jolies demoiselles que j'adore à leur aimable cousin qu'elles aiment.

Riaux, mon ami, l'heure est venue de noyer mon cerveau qui me raconte trop de choses ; du punch, envoie chercher du punch.

– Laisse passer l'accès, mon pauvre Montussan, et ne te révolte pas contre la destinée.

– Tu en parles bien à ton aise, toi qui es encore jeune, toi qui n'es pas ravagé, toi qui te marieras un de ces quatre matins, toi qui mérites d'être heureux.

– Ecoute, reprit Riaux, je vais te proposer quelque chose.

– Tout ce que tu voudras, pourvu que nous ayons du punch.

– Depuis ce matin j'ai vendu mon grand tableau du Salon.

– Ahh ! ah ! bravo ! Et bien vendu, n'est-ce pas ?

– Trente-deux mille.

– C'est parfait. Au moins, tu as un peu de chance, c'est ce qui me console de ma déveine.

– Bon Montussan ! On dit en outre que ce même tableau aura la médaille d'honneur.

– Ça, je n'en ai jamais douté.

– Eh bien, mon vieux, sur ces trente-deux mille francs que voilà, nous allons en prendre seize.

– Et puis ?...

– Et puis nous partirons, nous irons courir le monde. Si tu veux, dans quinze jours nous filerons sur Pétersbourg. De là, nous gagnerons la mer Noire et nous tomberons en pleine lumière à Constantinople, d'où l'on peut s'embarquer pour visiter toutes les îles de l'archipel afin d'y chercher des modèles, et des sujets.

– Ce serait un beau voyage en effet.

– Nous y rencontrerons un de tes amis, le vin de Chypre. Allons, c'est dit. Fais tes malles, nous partirons la semaine prochaine.

Montussan resta un moment muet comme s'il eût été occupé à se consulter.

Puis il releva lentement la tête.

– Non, dit-il. Ce que tu m'offres est bien beau, mais je n'ai pas le courage d'accepter. Oh ! ne crains pas que ce soit une question de discrétion. Avec toi, je ne me gênerais pas et d'ailleurs j'ai économisé quelques sous depuis un certain temps, et il me suffirait de deux semaines, je le vois bien, pour gagner plus d'un billet de mille.

– Qui te retient alors ? Partons ensemble. Tu reviendras guéri. Tu auras oublié Geneviève et il te restera de ce petit roman les bonnes résolutions que tu as prises et exécutées déjà.

– Qui me retient, mon pauvre ami ? Oublier Geneviève ! es-tu fou ? Est-ce que ces choses-là sont possibles !

– En y mettant de l'énergie.

– Parbleu ! mais le malheur est que je ne veux pas en mettre. Non, mon ami pars tout seul. fais ce beau voyage au retour duquel ton talent aura grandi du double. Quand nous nous reverrons, qui sait ? je serai peut-être calme et toi tu n'auras pas de rivaux. Laisse-moi seulement l'usage de ton atelier, et ne crains rien, on n'y fera que de belles choses.

Mais n'espère pas que j'oublie. Cette fois, mon ami, je suis enchaîné comme Prométhée à son rocher et personne ne viendra m'y délivrer, ni elle, ni toi.

– C'est ton dernier mot ?

– Oui. Mais Dieu me pardonne, je suis lugubre comme un colimaçon. Est-ce que je vais être désormais à ne chanter que cette antienne mélancolique ? Tu vois bien qu'il me faut du punch. Ah ! fort heureusement, voici Arthur, ton domestique.

Arthur, venez çà et écoutez bien ce que je vais vous dire : Voici une jolie pièce de vingt francs ; vous allez descendre au café qui est au coin de la rue, et vous commanderez deux bols de punch qu'on m'apportera ici.

– Faut-il dire que c'est pour monsieur ?

– Sans doute. Ils savent comment je laime. Et maintenant, mon bon Riaux, ne reste pas là tout confit en étonnement et en désolation, parce que je refuse de t accompagner au pays du soleil. Mon soleil est ici, et je crains bien que celui-là ne soit pas fait pour me donner la vie, au contraire.

– Allonss ! pas de sottises, hein, Montussan ! Tu me le promets ?

– Je te le promets. En tout cas, j’attendrai ton retour pour les faire
Riaux regarda sa montre.

– Ah ! mais, mon pauvre Lucien, tu ne sais pas qu’il est déjà neuf heures et que je n’ai pas dîné. Viens-tu ?

– Non.

– Décidément, tu veux te griser ?

– Comme un Slave. A demain. Tu me trouveras sur ce divan.

Riaux s’en alla.

Arthur revint quelques instants après avec les deux bols de punch en question. Montussan alla chercher le portrait de Geneviève, le plaça sous ses yeux après avoir allumé les quatorze bougies du lustre qui ornait l’atelier de son ami, et il se versa d’immenses rasades de punch en adressant à celle qu’il aimait les plus folles paroles d’amour qui soient jamais sorties de la bouche d’un mortel.

Il était deux heures du matin quand les bougies s’éteignirent les unes après les autres.

Montussan ne s’en aperçut pas. Depuis trente-cinq à quarante minutes, il s’était étendu sur le sofa, terrassé par l’alcool qu’il avait absorbé.

Ce retour passager à ses anciennes habitudes fut pour Montussan, qui avait cédé à un accès de désespoir, la cause d’un réel chagrin. Il s’en voulut énormément, mais le mal était fait. Aussi, de peur que Geneviève ne découvrit sur son visage les traces de sa honteuse faiblesse, il resta près de huit jours sans aller voir les dames Largeval.

Pendant ce temps, il travailla d’arrache-pied. Chaque soir, il achevait un tableau. On ne le voyait plus nulle part. Et l’on disait partout :

– Vous savez ? Montussan est amoureux.

– Ah ! Et quelle est la malheureuse à qui cette mal chance est arrivée, d’être aimée de ce monsieur ?

– On ne sait pas.

– Elle doit être bien distinguée.

Et l'on riait.

Lucien ignorait, bien entendu, ces propos. On se gardait d'ailleurs de les tenir en présence de gens qui auraient pu les lui rapporter, car on savait que le bohème eût souffleté les insolents et qu'il se fût battu à mort avec eux.

XXV

Riaux faisait ses préparatifs de voyage. Entre deux tableautins, Montussan l'aidait Bientôt même les bagages du peintre furent prêts et l'on fixa le jour du départ à la fin de mai, c'est-à-dire à quelques jours de là.

C'est à ce propos que Riaux, un matin dit à son ami :

– J'ai bien envie d'avancer encore de deux ou trois jours le moment où je quitterai Paris.

– Pourquoi ? demanda Montussan.

– Parce que j'ai bien peur que d'ici la fin du mois, il ne m'arrive une assignation à comparaître devant le juge d'instruction pour cette affaire Largeval...

– Dans laquelle je t'ai si sottement embarqué. Cela pourrait bien arriver, en effet.

– Si je suis là, je serai forcé d'obéir, d'aller donner mon témoignage.

– Mais si tu n'y es pas, on te fera revenir.

– Tu crois ?

– J'en suis sûr, à moins qu'on ignore le lieu de ta résidence. Et comme tous les journaux ont annoncé ton voyage à Pétersbourg, on enverra une dépêche à l'ambassadeur ou au consul général et celui-ci t'aura bientôt trouvé pour te réexpédier sur Paris.

– C'est fort ennuyeux cela, dit Riaux vraiment fâché.

– Sans doute, mais pourquoi ne prendrais-tu pas tes précautions ?

– Comment l'entends-tu ?

– Va voir ce M. Mestras qui est chargé de cette affaire, explique-lui ton cas, dis-lui que des commandes importantes et ne souffrant aucun retard t'obligent à quitter momentanément la France et que tu viens le mettre à sa disposition pour faire ta déposition s'il juge qu'il soit nécessaire de t'interroger.

– C'est une idée. Tu n'as pas remarqué une chose ?

– Laquelle ?

– C'est que tu es devenu un homme d'excellent conseil depuis que tu es sage. Aujourd'hui même, j'irai faire une visite à ce magistrat.

– Tu pourras lui dire que, moi qui reste, je serai plus en état que toi-même de donner des indications sur la part que nous à vous prise tous les deux à cette affaire.

– Très bien.

– Maintenant, il se pourrait qu'il n'eût aucun besoin de nous mander, et alors cela simplifierait les choses.

– Pourquoi cette dernière hypothèse ?

– Mais s'il est prouvé que ce Largeval est bien le père de Geneviève et que, par conséquent, ce n'est pas lui que nous avons vu la nuit où les deux hommes ont été se jeter dans une souricière, le récit que nous pourrions faire n'aura aucun intérêt immédiat et dans ce cas on n'aurait nullement besoin de nous.

– Peut-être bien. Néanmoins je vais me mettre en règle.

Riaux alla donc voir M. Mestras, fut reçu par lui et lui expliqua son cas spécial.

Le juge d'instruction ne pensa pas qu'il dût retenir le peintre quand il avait sous la main Montussan, comme l'avait prévu ce dernier.

Il se contenta donc de faire subir à Riaux un interrogatoire détaillé et lui dit :

– Vous pouvez partir, monsieur. Si Largeval est renvoyé devant les assises et dans le cas où votre témoignage aurait de l'importance, on lira à l'audience la déposition que vous venez de faire.

– Je vous remercie.

– Bon voyage donc et rapportez-nous des chefs-d’œuvre.

– Je tâcherai, monsieur.

On se salua courtoisement de part et d’autre, puis Riaux revint enchanté d’en avoir fini avec ce qu’il avait toujours considéré comme la plus désagréable des corvées.

– Tu m’as donné, dit-il à Lucien, un excellent conseil. Voilà une affaire terminée et je vais monter en wagon maintenant le plus tôt possible.

Quatre ou cinq jours après, il était parti.

Dans l’intervalle, Montussan avait repris ses visites chez les dames Largeval. Malgré ce qu’avait dit M. Mestras, malgré les démarches de M^e Glossard, l’avocat que Lucien avait désigné à Laurence, les affaires ne marchaient pas très-vite et l’autopsie n’avait pas encore eu lieu.

Cet état de choses donnait le droit à Montussan d’entretenir dans le cœur de M^{me} Largeval et de sa fille une espérance qu’au fond il ne partageait que médiocrement.

Laurence avait cherché à revoir M. Mestras et n’avait pu y parvenir. Les incidents de son premier interrogatoire, au cours duquel elle avait reconnu son mari, avaient été sans doute cause d’un temps d’arrêt dans la marche de l’affaire.

On ne s’entretenait donc, à chaque visite de Montussan, que de probabilités.

Gaston était revenu assidument chaque soir, et Geneviève vivait heureuse autant qu’on peut l’être en de semblables circonstances.

Mais, en revanche, Lucien l’était moins. Lui, qui venait uniquement pour contempler la jeune fille, pour l’avoir à ses côtés pour l’entendre parler, pour s’enivrer, en un mot, de tout ce qui émanait d’elle, il ne tarda pas à être sevré même de ce bonheur.

– Geneviève ma pris pour un ancêtre, avait-il dit à Riaux.

Le mot qui était amusant devenait chaque jour de plus en plus une réalité.

L’amour est égoïste.

Les jeu. es gens, dès qu’ils étaient réunis, n’avaient plus chaque soir qu’une préoccupation : s’isoler entièrement de Montussan et de Laurence qu’on laissait pour ainsi dire en tête-à tête.

Dans les premiers temps, Geneviève et Gaston s'écartèrent un peu, puis ils en vinrent à se retirer à l'autre extrémité du salon, dans l'ombre où ils chuchotaient les délicieuses choses qu'on se dit quand on a vingt ans et que l'on s'adore.

Et enfin, un jour, ils élurent domicile dans une petite pièce contiguë dont la porte restait ouverte et où ils étaient un peu plus libres.

Le pauvre Montussan souffrait de cet éloignement de la jeune fille à un point extrême. Il était la preuve que Geneviève n'avait jamais songé qu'il pût nourrir un sentiment quelconque dont elle fût l'objet.

Laurence elle-même avait fini par considérer le bohème comme une sorte de parent, et il s'était tellement appliqué à n'être qu'utile, qu'on ne se gênait plus avec lui.

Plus d'une fois M^{me} Largeval, vaquant à ses occupations de ménagère, laissait même Montussan tout seul pour aller soit dans sa cuisine, soit dans sa chambre à coucher passer quelques minutes.

Il est vrai qu'elle lui demandait généralement, pour agir ainsi, une permission qu'il lui était impossible de refuser.

Les premières fois, Montussan s'était levé et retiré, jugeant qu'il était importun.

Mais bientôt il s'habitua à être traité ainsi, d'autant mieux que, s'il prenait congé en même temps que Gaston, il avait la joie de revoir Geneviève, un moment qu'il s'ingéniait à faire durer le plus possible. Et cela lui mettait au cœur une consolation jusqu'au lendemain.

Un soir, il était dix heures environ. Les deux futurs s'étaient dissimulés dans le petit réduit qui leur servait de retraite et que Montussan appelait amèrement la caverne.

Lucien, resté seul avec Laurence, venait d'épuiser les raisonnements qu'il préparait chaque jour pour entretenir l'espoir dans le cœur de la malheureuse femme.

Tout à coup, celle-ci se leva, et, avec les formules ordinaires, sollicita la permission de disparaître un instant.

Il s'agissait d'aller surveiller une tisane quelconque qui se préparait pour Gaston, lequel s'était outrageusement enrhumé.

Montussan resta donc seul.

Mélancoliquement assis dans un piètre fauteuil, les jambes étendues devant lui, le regard vague comme s'il eût cherché dans l'espace l'image bénie de celle pour qui il était si heureux de souffrir, il songeait.

Les deux jeunes gens qui avaient causé assez haut dans la pièce voisine pendant que M^{me} Largeval et Lucien parlaient de leur côté, n'avaient pas baissé la voix.

Le bohème prêta machinalement l'oreille.

On parlait de lui. Son nom venait d'être prononcé. Il se redressa pour mieux écouter. Mais il ne parvenait à saisir que des fragments de phrases ou des mots sans suite.

Alors, il se livra à une manœuvre très-habile pour pouvoir entendre ce qu'on disait, car, tout en s'avouant que son indiscretion était bien coupable, il tenait à savoir ce que Geneviève pensait de lui.

Grâce au tapis qui assourdissait le bruit des roulettes de son fauteuil, il dirigea celui-ci de façon à être placé juste contre la porte ouverte de la petite pièce où se trouvaient les deux amoureux.

Il s'installa ensuite de façon à tourner le dos à la porte en question, en sorte que personne ne pût soupçonner qu'il fût là pour écouter.

Et voici ce qu'il entendit :

– Ne vous en êtes-vous jamais aperçu ? disait Gaston.

– De quoi, mon ami ? du prétendu amour de M. Montussan ?

– Oui.

– Voyons ! vous voulez rire.

– Non. Je vous assure que je l'ai bien observé et qu'il a dû être amoureux de vous, s'il ne l'est pas toujours.

Gaston se gardait bien d'ajouter que c'était, poussé par un sentiment de jalousie contre Lucien, qu'il avait retrouvé le chemin de la maison Largeval.

Geneviève, en entendant ce que lui disait son futur, eut malgré elle un petit rire qui déchira le cœur de Montussan.

– N'est-ce pas que ce serait bouffon ? reprit Gaston.

– Oui, répondit tout doucement la jeune fille. Mais je ne vous crois pas, et vous inventez cette histoire pour m'amuser.

Chaque mot était un coup de massue. Le bohème baissait instinctivement la tête comme s'il eût redouté quelque écrasement.

– Mais souvenez-vous donc, Geneviève, continua Dormeau. Le jour où il m'a amené ici, n'a-t-il pas prononcé des paroles bien extraordinaires, et qui vous ont frappée ?

– En effet, et à ce moment j'ai pensé qu'il avait un secret dans le cœur, mais bien loin de moi était l'idée que je fusse l'objet de ce secret.

Il y eut un silence.

– D'ailleurs, est-ce qu'il vous aurait amené ici, dites, s'il avait été épris de moi ? Vous me dites des choses impossibles. Pauvre M. Montussan ! Mais il a quarante cinq ou cinquante ans, il n'est pas beau, il est chauve. Si je croyais cela, il me ferait peur.

Et l'on aurait pu deviner dans la voix de Geneviève quelque chose comme un frisson.

Lucien restait dans son fauteuil, sans mouvement, les yeux fixes Il était anéanti.

Certes, il savait bien que Geneviève ne l'aimait pas, ne pouvait pas l'aimer Seulement, lui entendre dire ces choses cruelles, c'était vraiment trop dur. Un sanglot lui monta à la gorge. Il crut qu'il allait étouffer et mourir là.

– Tant mieux ! pensa-t-il.

Mais non. C'était une souffrance atroce et rien de plus.

Montussan, roide, froid en apparence, mais agité par de terribles passions, se leva en faisant un certain bruit.

Il était d'une pâleur mortelle. D'un geste violent, il saisit son chapeau qui se trouvait à sa portée, et s'avança sur le seuil de la chambrette où causaient toujours Gaston et sa future.

– Pardon, mes enfants, dit-il.

Il appuya sur ce mot : « Mes enfants. »

– Pardon de venir vous enlever une minute de ce bonheur que vous goûtez en ce moment, mais je voudrais vous dire bonsoir.

– Vous partez, mon ami ! lui demanda Geneviève en se levant et en venant à lui la main ouverte.

– Oui, répondit-il sur un ton glacé auquel la jeune fille ne prit pas garde.

Il chancela.

– Qu’avez-vous ? s’écria Geneviève, vous souffrez ?

– Non, merci.

– A demain alors.

– Peut-être, répondit-il.

Et tout d’une pièce il sortit.

XXVI

Le malheureux ne retourna chez Laurence ni le lendemain, ni le surlendemain. Il avait le cœur brisé.

On a beau se dire tout ce qu'il ne cessait de se répéter, il n'en est pas moins dur d'avoir la certitude d'un malheur aussi complet que le sien.

Non seulement Geneviève ne l'aimait pas, mais encore elle ne considérait l'amour que pouvait avoir Montussan pour elle que comme une monstruosité.

Et avec cette sereine barbarie des femmes qui comprennent mal tout ce qui ne flatte pas leur égoïsme, elle avait parlé de cet amour sur un ton qui ne pouvait laisser aucune espérance au malheureux.

Montussan se claustra et se remit à boire du punch avec frénésie.

Le jour il travaillait encore, mais le soir il se grisait pour ne pas penser à Geneviève.

Il ne lui reprochait rien d'ailleurs, malgré son désespoir. Ce n'était point la faute de la jeune fille si elle n'avait pas su le secret de Lucien, et on pouvait penser que, si elle l'eût connu, elle aurait au moins mis des formes dans ses appréciations sur un tel aveu.

Depuis le départ de Riaux, Montussan habitait seul l'atelier de son ami. Tant qu'il alla chaque soir chez Mme Largeval, il n'en sortait que pour cela.

Mais quand il eut entendu Geneviève s'exprimer d'une si cruelle façon sur l'amour qui le dévorait, il n'en bougea plus du tout.

Sa passion était devenue plus intense. Il semblait qu'elle se fût condensée, et comme il était dans sa nature de traduire l'état de son cœur par des manifestations extérieures, il faisait par jour deux ou trois portraits différents de la jeune fille.

Quant au grand portrait, le premier, le chef-d'œuvre, celui qu'il ne voulait laisser voir à personne, il l'avait rapporté dans l'atelier de Riaux, après l'avoir encadré lui-même.

Il lui avait choisi une belle place, où la lumière, tombant droit sur lui, donnait à la toile un charme et une valeur de plus, et comme il n'ouvrait à personne, il y faisait ses dévotions toute la journée.

– Celle-là ne me dira point que je suis vieux, que – je suis laid et qu'on ne peut point m'aimer, s'écriait-il en la contemplant. Celle-là n'aura point une moue de dédain quand je lui dirai : je t'adore et je mourrais pour toi si tu le voulais, si tu disais un mot, si tu faisais un signe.

Le pauvre Montussan ! il eût pourtant été à demi-consolé s'il eût su que le soir où son cœur avait été broyé, s'il eût su qu'après le départ de Gaston, Geneviève avait songé à ce que lui avait dit son fiancé.

– Si c'était vrai pourtant ! murmura-t-elle, en s'accoudant à la cheminée de sa petite chambre toute blanche.

Et elle rêva longtemps.

Il lui revint à la mémoire que Lucien lui avait dit des choses bien singulières le jour où il lui avait ramené Gaston.

Il restait évident, en effet, que Montussan avait au cœur quelque passion qui le rendait bien malheureux.

Et elle répéta :

– Si c'était moi pourtant ! Si cette passion qu'il cache avec tant de soin, avec une sorte de pudeur, elle lui avait été inspirée par moi !

Elle s'arrêta comme si elle eût entrevu un abîme insondable.

– Oh ! quel malheur ! reprit-elle au bout d'un moment. Lui si bon, si dévoué, si grand ! Et pourtant cette bonté, ce dévouement, cette générosité ont bien une cause. Pauvre M. Montussan ! Moi qui serais si contente de le voir heureux.

Elle ne voulut pas achever sa pensée ;

– Mais je suis folle, reprit-elle bientôt. Quelle idée d’aller imaginer pareille chose ! Est-ce que c’est possible ? M. Montussan ne m’aime pas, j’en suis sûre, et Gaston ne sait ce qu’il dit.

Sur cette conclusion, Geneviève se mit tranquillement au lit, et le lendemain, quand au grand jour elle fut levée, il ne restait guère de traces dans son esprit de sa rêverie de la veille. Quelques jours après elle n’y pensait même plus. –

Sur ces entrefaites, M^{me} Largeval fut informée par l’avocat de son mari que l’autopsie du cadavre de Remi allait être faite.

On procéda, en effet, à l’exhumation de l’ex-rentier, et les médecins légistes, assistés d’un docteur désigné par Laurence, procédèrent à l’opération.

Malheureusement on ne put obtenir aucun résultat. On avait tant tardé que la décomposition était complète.

M. Mestras ayant recommandé aux médecins du parquet d’examiner surtout le cas où Remi aurait été étranglé, toute leur attention se porta sur ce point capital.

Mais l’état dans lequel se trouvaient la tête, le cou et la poitrine du mort permit aux médecins de voir là ce qu’il leur plut.

Le docteur préposé aux expertises par les tribunaux ne manqua pas de trouver qu’il y avait contraction dans les muscles et dans les nerfs du cou.

Mais le médecin désigné par M^{me} Largeval démontra non moins clairement que cette contraction était ! a chose du monde la plus simple dans un sujet mort d’apoplexie ; qu’en somme, si l’on voulait établir qu’il y avait eu strangulation, il fallait montrer les traces de pression qui eussent déterminé, à l’endroit même où elle se serait exercée, une décomposition plus rapide. Et cela n’existait en aucune façon.

Le premier savant riposta, le second insista. Ils se chamaillèrent avec une rare énergie. Puis il fut décidé qu’un troisième expert leur serait immédiatement adjoint pour décider entre eux.

Celui-ci était un homme d’une incontestable valeur, et, ce qui valait mieux encore, un savant un peu bourru, mais absolument sincère et de bonne foi.

Quand on l'eut mis en présence des restes de Remi, il se tourna vers ses collègues et leur rit au nez.

– Comment ? dit-il, vous auriez l'un ou l'autre la prétention de vouloir trouver dans cette pourriture une trace quelconque indiquant à quelle mort cet homme a succombé ? Mais vous vous moquez de la justice et de l'accusé. Une seule chose est vérifiable en ce moment.

– Laquelle ?

– Si cet homme a été empoisonné, il est facile de s'en assurer. Mais s'il est mort d'une autre façon, même par suite d'un crime, je vous défie de l'établir péremptoirement.

Cette déclaration, qui aurait pu mettre d'accord les deux experts, eut un effet diamétralement opposé.

Chacun d'eux garda son opinion. En sorte que le docteur qui représentait M^{me} Largeval conclut à l'apoplexie la plus vulgaire le médecin légiste n'hésita pas à déclarer que, dans son opinion, il y avait eu strangulation, et enfin le troisième déclara que ses deux confrères étaient des oies.

Mais le résultat final de cette aventure fut que M Mestras adopta, et cela tout naturellement, l'opinion du médecin qui représentait le parquet.

Largeval cessa donc d'être le complice de Rouillouze, de Perlot et de Tricart, mais pour devenir l'assassin de son frère.

L'instruction devait être désormais dirigée dans ce sens, seulement cela ne pouvait pas empêcher d'admettre tout de même la première hypothèse, selon que des révélations feraient pencher pour l'un ou pour l'autre cas.

M^e Glossard, l'avocat, ne tarda pas à venir avertir Laurence de ce qui s'était passé.

Il lui annonça que, vraisemblablement, Georges passerait très-prochainement en Cour d'assises, les nouvelles phases de l'affaire n'ayant plus autant de côtés mystérieux qu'à l'époque où l'on se croyait en face de Remi Largeval.

Quand Laurence eut écouté ce que lui dit l'avocat, elle s'écria :

– Mais mon mari est perdu alors !

M^e Glossard, par malchance, était un avocat Tant-pis.

Par système, et pour ménager une grande joie à ses clients en cas de succès, il ne leur donnait jamais aucune espérance.

– Perdu ! non, dit-il. Il n’y a pas de preuves suffisantes pour condamner M. Largeval au maximum de la peine.

Laurence frémit.

– Mais, reprit l’avocat, il ne serait pas impossible que cela se terminât pour lui par un certain nombre d’années de prison ou de travaux forcés.

– Il est pouriant innocent, monsieur.

– Je n’en doute pas, répondit Glossard sans conviction.

– Que faire ? mon Dieu, que faire ?

– Vous reposer sur moi de toute chose, dit le défenseur sur un ton paternel. Si votre mari peut-être sauvé.

– Il doit l’être, s’il y a une justice.

– S’il peut être sauvé, il le sera par moi, vous pouvez en être sûre.

Après avoir ainsi parlé, M^e Glossard salua cérémonieusement Mme Largeval, prit cet air imposant que se donnent les avocats hors du Palais et s’en alla laissant la pauvre femme dans un état de mortelle angoisse.

Geneviève avait tout entendu. Elle aussi était sans voix et sans courage.

Pendant quelques jours, elle avait vécu dans des régions éthérées, ne songeant qu’à son amour et ne rêvant qu’à son fiancé.

La chute était terrible.

Comme sa mère elle se dit : que faire ?

Et alors elle se souvint que Montussan n’était pas venu depuis quelques jours.

Montussan, aux yeux de Geneviève, était une espèce d’être à part qui lui semblait uniquement créé et mis au monde pour lui porter aide et protection dans les moments d’angoisse.

Devant elle se dressait une impasse, et, sans se souvenir de ce que lui avait dit Gaston, sans se rappeler ce qu’elle-même avait pensé certain soir, elle dit à sa mère :

– Il faudrait voir M. Montussan. Peut-être aura-t-il une idée !

– Et quelle idée veux-tu qu’il ait ? s’écria la pauvre mère affolée. Du reste, voilà plusieurs jours qu’il n’est pas venu.

– Si tu lui écrivais un mot ?

– Ce serait indiscret et nous n’avons pas le droit de nous installer dans la vie de ce généreux garçon.

– Il me semble qu’il sauvera mon père ! murmura Geneviève en passant dans sa chambre.

Puis, prenant une feuille de papier à lettrie, elle écrivit ces simples mots :

« Au nom du ciel, venez ! » GENEVIÈVE. »

Et quelques instants après, elle sortit à la hâte et jeta à la poste ce billet dont elle n’avait point parlé à sa mère.

Montussan qui, comme nous l’avons dit, s’était pour ainsi dire séquestré reçut la missive de Geneviève à la distribution de six heures.

Aussitôt sans réflexion, sans songer à ce qu’il avait entendu quelques jours auparavant, il laissa tout et partit pour la rue Racine.

Geneviève avait besoin de lui, cela suffisait.

Un peu plus, il eût pris une voiture pour aller plus vite, mais il pensa qu’il serait plus convenable de laisser à ces dames le temps de dîner.

Ah ! par exemple, s’il avait obéi, s’il s’était mis en route sans penser à rien, les réflexions lui vinrent en chemin et elles furent pour la plupart singulières.

Il s’étonna d’abord que la jeune fille lui eût écrit. Mais il ne manqua pas de bonnes raisons pour expliquer cet accroc aux convenances.

Puis peu à peu il se demanda ce qu’on pouvait lui vouloir.

Malgré lui, la scène de la petite chambre lui revenait à la mémoire, et il se demandait si Geneviève ne s’était pas doutée de quelque chose en s’apercevant qu’il ne venait plus.

– Est-ce qu’elle voudrait me consoler ou me demander pardon ?

Et à cette pensée, il était pris d’une envie terrible de ne pas continuer son chemin.

Mais une idée plus riante venait le hanter tout à coup.

– Elle est femme après tout. Est-ce que je pourrais m’attendre ?... Mais il s’arrêta.

– Imbécile ! murmura-t-il, tu aurais encore de l’espoir au ventre après ce qu’elle a dit l’autre soir ? N’as-tu pas entendu ces paroles tuantes qui ne te laissent que les yeux pour pleurer la sottise que tu as faite, un jour, de regarder cette enfant et de t’éprendre d’elle ? Elle t’appelle, parbleu ! pour te mettre à quelque nouveau supplice, et ce sera bien fait. Quand on a ton

âge, ta figure, ta tournure, ta réputation et ton passé, on se garde des pures jeunes filles comme de la peste, ou l'on souffre sans se plaindre, et c'est ce que tu feras, car tu n'auras jamais assez de courage pour la fuir.

Et il continua d'un pas nerveux à gagner le boulevard Saint-Michel.

Il était sept heures et demie environ, quand il sonna chez Laurence. Bien entendu, Dormeau n'était pas encore arrivé.

Si Geneviève eût été une coquette ou même si elle n'eût été sous l'empire de préoccupations accablantes, elle aurait, sans nul doute, remarqué l'empressement avec lequel Lucien accourait à son appel.

Il ne s'était écoulé, depuis le moment où elle avait mis son billet à la poste, que le temps strictement matériel pour que Montussan pût le recevoir et venir.

Mais elle était trop impatiente et trop émue pour s'apercevoir de ces détails qui lui eussent peut-être ouvert les yeux si elle avait eu l'esprit plus libre.

Tout ce qui la frappa, c'est que Montussan était là, et il lui sembla que tout n'était pas perdu puisqu'il restait fidèle et dévoué.

– Merci d'être venu, mon ami, lui dit-elle, et d'être venu si promptement. Il faut que vous consoliez d'abord deux pauvres femmes désolées.

– Y a-t-il donc du nouveau ?

– Oui, nous n'avons plus d'espoir qu'en vous.

– En moi ? Et que puis-je ? Mais il faudrait d'abord me dire.

– C'est vrai. Vous ne pouvez pas deviner.

En quelques mots, on raconta au bohème ce que l'on avait appris de la bouche de l'avocat.

Et quand il sut tout ce qu'il fallait, Geneviève se leva, vint à lui et lui prenant les deux mains :

– Monsieur Montussan, dit-elle, je ne vous rappellerai pas le premier service que je vous dois. Plus tard, nous étions dans une affreuse situation dont votre ingénieuse affection nous a sauvées, grâce à de charitables et pieux mensonges. Pardonnez-moi ce que je vais vous dire, mais vous m'avez pour ainsi dire habituée à compter sur vous, comme sur une providence.

– Une providence à physionomie bouffonne, interrompit Lucien avec un sourire dont l’amertume était à peine corrigée.

Cette allusion à un mot qu’avait prononcé Gaston, le soir où Montussan s’était entendu si rudement condamner, la jeune fille ne la comprit pas.

– Oh ! mon ami, lui dit-elle, pourquoi rire en un pareil moment ?

– C’est vrai, j’ai tort. Qu’exigez-vous de moi ?

– Je n’exige rien, répondit Geneviève. Je vous dis seulement : mon père, mon pauvre père est perdu, sauvez-l aussi.

Montussan fit un brusque mouvement.

– Le sauver ! mais comment ? le sauver, mademoiselle, c’est bientôt dit ; seulement, voyez-vous un moyen, un procédé, un prétexte ?

– Hélas ! non. J’ai pensé à vous comme on pense à Dieu. Je me suis dit : lui seul peut quelque chose, et je vous ai écrit de venir pour vous dire cela. Vous avez de l’imagination, vous avez de l’esprit, je suis sûre que vous trouverez quelque idée pour me rendre mon père, ou tout au moins pour ! arracher à une condamnation infamante qu’il ne mérite pas.

– Mademoiselle, répondit Montussan, vous avez eu la bonté de me comparer à Dieu, ce qui est pour moi un grand honneur...

– Aurez-vous encore le courage de plaisanter ?

– Veuillez m’écouter jusqu’au bout. Je ne plaisante pas plus que vous n’en avez l’intention vous-même, et pourtant quelqu’un qui vous eût entendue tout à l’heure me parler comme vous l’avez fait, aurait pu croire que vos paroles n’étaient pas très-réfléchies.

– Oh ! fit Geneviève qui prit une figure désolée.

– Quant à moi, mademoiselle, je tiens ces paroles pour très-sérieuses et je vous réponds aussi très-sérieusement.

Vous me comparez à Dieu. Mais Dieu serait peut-être fort embarrassé s’il était à ma place. Tirer M. Largeval de la singulière et atroce situation, dans laquelle il s’est jeté la tête la première, n’est pas une chose facile même pour un homme d’esprit, et ce n’est pas mon cas quoi que vous en disiez, même pour un homme d’imagination, et il me reste à prouver que je le suis.

– Monsieur Montussan...

Geneviève en reprenant la parole avait une expression plus douce et plus calme. Lucien en fut frappé et troublé.

– Monsieur Montussan, je vous supplie de chercher, d’imaginer une issue à cette impasse. Oh ! si vous saviez comme je vous aimerais !

En disant cela, elle prit les mains du bohème et les pressa avec force. Puis elle tomba à genoux devant lui

– Nous n’avons plus d’espoir qu’en vous. Si vous nous abandonnez, qui sait ce que nous deviendrons ? Et puis, ajouta-t-elle à voix basse, je ne suis pas bien sûre de Gaston. Quel malheur ! s’il allait encore se dédire après une condamnation !

Elle appliquait ainsi des coups de massue, sans s’en apercevoir, sur la tête du pauvre diable qui restait immobile, qui rougissait et pâlisait tour à tour ; dans le cœur duquel l’espoir apparaissait soudain rayonnant et superbe, pour faire place, une minute après, à l’affreuse désespérance.

Montussan resta muet. Il passait par des sentiments trop divers et trop cruels pour pouvoir prononcer un seul mot.

Geneviève se faisait pressante. Elle insistait, et bientôt ce furent les larmes qui se mirent de la partie.

Laurence, dont l’œil était brillant et sombre, mais qui ne pleurait pas, regardait cette scène en se demandant de temps à autre si Lucien n’était pas plus à plaindre qu’elle, car elle commençait à deviner la vérité.

A la fin, Montussan releva Geneviève qui sanglotait à ses pieds et lui dit :

– Je vous en supplie, à mon tour, mademoiselle, n’a-- jouitez pas à la peine que j’éprouve de ne pas trouver dans mon esprit ce que vous me demandez, n’ajoutez pas la douleur de voir couler vos larmes et d’entendre vos sanglots.

La jeune fille obéit. Elle essaya de se calmer et resta la debout en face de Lucien, la figure inondée de pleurs, plus belle que jamais, et jetant de temps à autre sur le bohème un regard qui eût attendri un lion.

Montussan s’enivrait de ce spectacle et se croyait payé de toutes ses souffrances par la confiance aveugle que la jeune fille plaçait en lui.

Il était loin de l’attitude un peu raide qu’il avait prise au commencement de cette conversation, et maintenant il eût donné bonne chose pour inventer quelque moyen de sauver Large val.

Malheureusement, il n’y en avait pas.

– Ah ! s’il ne s’agissait que de sacrifier une vie qui n’a jamais été bonne à rien ni à personne, ce serait bientôt fait, s’écria-t-il en se prenant la tête à deux mains.

– Oh ! ne parlez pas ainsi, mon ami, et mettez que je ne vous ai rien demandé si mes paroles vous font venir de telles pensées.

Geneviève n’avait pas fini de prononcer ces derniers mots que Montussan se frappa le front et s’écria :

– Mais, au fait, pourquoi pas ?

– Auriez vous enfin découvert ?... demanda Geneviève, qui devint haletante.

– Oh ! c’est seulement une espérance, mademoiselle, et comme je ne veux point vous donner de fausse joie, vous me permettrez de ne pas vous mettre dans la confiance de ce que je me propose de faire.

– J’ai placé en vous toute ma confiance. Agissez ! et s’il vous faut ma vie entière pour.

– Qu’entendez-vous par là ! interrompit Lucien avec une sorte d’emportement. Il faut réfléchir avant de parler, mademoiselle.

Geneviève pâlit. Elle avait cru cette fois comprendre la pensée de Montussan.

Mais celui-ci se hâta de reprendre :

– Si vous disiez de semblables choses à un autre homme plus jeune et plus fat que moi, il pourrait espérer une récompense qu’il n’est plus en votre pouvoir d’accorder à un autre qu’à Gaston.

La jeune fille baissa les yeux.

– Cette récompense, continua Lucien avec une pointe de gaîté, je n’ai point été bâti pour l’ambitionner et je ne l’apprécie qu’au point de vue du dilettantisme.

Mais il n’est pas de bon goût d’insister sur ce point. Oui, mademoiselle, je crois avoir trouvé un moyen de sauver M. votre père.

– Ah fit Geneviève avec un accent de joie bien sincère.

– Seulement, pour que je puisse accomplir mon projet, il est pour ainsi dire indispensable que je cesse mes visites auprès de vous.

– Nous ne pouvons pas vous aider ? demanda Laurence.

– Non.

– Eh bien ! monsieur Montussan, allez, et si les prières de deux femmes de bien peuvent être utiles à votre entreprise, croyez qu’elles ne vous manqueront pas.

– Si je réussis... commença Montussan.

– Ah ! si vous réussissez monsieur, s’écria Laurence, si vous réussissez, comment pourrons-nous vous prouver une reconnaissance dont il sera impossible de mesurer la grandeur !

– Pour cela, madame, ne vous mettez pas en peine. Je vous demanderai alors une récompense et je vous prie de me promettre que vous me l’accorderez l’une et l’autre sans hésitation.

Montussan avait pris malgré lui un accent solennel. Geneviève lui jeta un regard inquiet

– Me le promettez-vous ? demanda Lucien.

– Oui, monsieur, répondit Laurence.

– Et vous, mademoiselle Geneviève, me le promettez-vous aussi ?? » La pauvre enfant eut une hésitation. Elle craignait terriblement que Gaston ne lui eût dit vrai en lui parlant de cet amour de Montussan, qu’elle avait traité d’invention bouffonne.

Cependant elle songea qu’après tout, elle devait sauver son père, fallût-il se sacrifier pour cela.

Et, quoique sa voix tremblât un peu, elle n’en dit pas moins avec une certaine assurance :

– Oui, monsieur Montussan, je vous le promets.

– Souvenez-vous bien de cette parole, mademoiselle, s’écria Lucien, elle vous engage peut-être plus que vous ne pensez.

– J’ai réfléchi à ce que je disais, monsieur, et je suis prête à tout pour arracher mon père aux mains de la justice.

– Adieu donc, mademoiselle, et merci. Adieu aussi, madame. Car il est probable ou du moins possible que nous ne nous revoyions plus.

– Comment ! Jamais ! s’écria Geneviève.

– Jamais, c’est bien long, dit en souriant Montussan, mais enfin, nous ne nous reverrons peut-être pas de très-longtemps.

– Mais allez-vous courir quelque danger ?

– Peut être.

– Vous vous exposeriez pour...

– Ah ! un mot s'il vous plaît. De temps à autre, et lorsqu'il sera absolument nécessaire que je vous fasse dire quelque chose, je vous écrirai par Glossard, l'avocat. Il vous remettra personnellement mes lettres. Toute communication paraissant émaner de moi et qui ne vous parviendrait point par cette voie ne mériterait aucune confiance.

– Quelles-voilà donc faire ?

– C'est mon secret et je ne puis vous le dire, encore une fois. Adieu ! murmura Montussan d'une voix étouffée.

Il serra la main de Laurence, puis celle de Geneviève qu'il retint une seconde de plus dans la sienne et il disparut.

XXVII

Quand les deux malheureuses femmes furent seules, M^{me} Laigeval eut comme un remords d'avoir accepté son intervention.

Mais Geneviève, qui le considérait un peu comme son bon génie ordinaire, dit à Laurence :

– Maintenant, je suis bien plus tranquille. Il réussira.

Cependant Lucien s'en allait à grands pas.

– Pauvre enfant, marmottait-il, en descendant le boulevard, tu ne sais pas ce que tu viens de me demander. Mais, le sort en est jeté. Va, Montussan, c'était ta destinée, va devant toi sans crainte, sans souci, sans espoir.

Et cela dit, un sourire franc et presque joyeux auquel il n'était plus habitué reparut sur ses lèvres et dans ses yeux intelligents.

Il tourna à gauche en arrivant au boulevard Saint-Germain, gagna la rue Hautefeuille, puis la rue Serpente et se présenta dans la loge où sommeillait déjà Prudent Pascalin.

– Bonjour, portier, lui dit-il en riant, me reconnaissez-vous ?

L'autre s'étira, quitta la position semi-horizontale qu'il avait dans son fauteuil et regarda son interlocuteur.

– Si je vous reconnais, parbleu ! Vous êtes le farceur qui aviez bien deviné que les deux bandits étaient entrés chez M. Largeval.

– Oui. Eh bien, où en est cette affaire ?

– Ah ! ma foi, monsieur, je n’y comprends plus rien. Figurez-vous que la première fois qu’on m’a fait venir au Palais de Justice on m’a demandé si je reconnaissais M. Remi Largeval.

– Vous n’avez pas hésité ?

– Parbleu ! vous comprenez, je le voyais tous les jours, je ne pouvais me tromper.

– Monsieur Pascalin, les hommes et les portiers sont sujets à l’erreur.

– A qui le dites-vous ? Huit jours après, l’on m’a fait revenir, et l’on m’a dit : Celui que vous aviez reconnu pour Remi Largeval n’est autre que M. Georges Largeval, son frère.

– Ba !

– C’est comme j’ai l’honneur de vous le dire.

– Et l’on vous a mis en présence du nouveau Largeval ?

– Sur l’heure même.

– Et vous l’avez encore reconnu sans la moindre hésitation.

– Parbleu ! Il était d’ailleurs exactement semblable à l’autre. Seulement ça me trouble beaucoup. Je ne sais plus du tout, mais du tout ce que ça veut dire.

– On ne vous a donc pas raconté pourquoi Remi Largeval n’était plus Remi et était devenu Georges en prison ?

– Si, on m’a bien dit quelque chose qui avait la prétention de m’expliquer ces événements étranges. Il paraît que M. Georges qui, comme vous savez, est mort ici, n’est pas mort le moins du monde, tandis que M. Remi, qui n’était pas mort, est au contraire enterré aujourd’hui.

– En effet, ce n’est pas extrêmement clair.

Prudent Pascalin baissa tout à coup la voix.

– Voulez-vous que je vous dise, moi, ce que je pense ?

– Je n’y vois aucun inconvénient, portier, et je vous écoute.

– Eh bien ! ces frères Largeval sont des malins qui font voir trente-six lumières à la justice. Mon idée est qu’ils ne sont morts ni l’un ni l’autre et qu’ils ont commis tous les deux les crimes les plus abominables.

Montussan partit d’un franc éclat de rire.

– Au fait, dit-il, vous avez peut-être mis le doigt sur la vérité.

– Il n’y a qu’une chose qui m’ennuie, c’est que je ne dors plus tranquille dans ma loge. Il me semble toujours que le jardin est plein de voleurs et que je vais marcher sur des cadavres à chaque pas.

Tenez, pas plus tard qu’à l’instant, il faudrait que j’allasse fermer les persiennes du pavillon que j’ai ouvertes dans la journée pour donner de l’air aux appartements.

– Eh bien !

– Eh bien ! ça m’ennuie beaucoup d’y aller.

– Vous avez peur ?

– Non, pas précisément. Mais, enfin, je ne m’y fie pas.

– Voulez-vous que je vous rende ce service ? demanda Montussan.

– Vous ! vous seriez assez aimable ?... Est-ce que vous n’êtes pas un artiste, un peintre, je crois ?

– Non, un photographe, dit en riant Lucien.

– Ah ! photographe ! bonne partie, dit Prudent Pascalin. Et puis ils sont très-drôles. Du reste, j’aurais dû deviner cela à votre barbe.

– C’est vrai.

– Alors, vous seriez assez aimable pour aller me fermer les persiennes du pavillon de M. Largeval ? C’est égal je le regrette, cet homme.

– Lequel, le mort ?

– Eh ! je n’en sais rien. Pour moi, ils étaient aussi généreux l’un que l’autre.

– Donnez-moi une de vos lanternes pour entrer dans le pavillon et ne pas me cogner aux meubles.

Pascalin se leva mit un bout de bougie allumée dans une lanterne qu’il donna à Montussan

Et celui-ci se dirigea tranquillement vers l’ancien domicile des Largeval.

Prudent Pascalin était enchanté de ne pas se déranger d’abord, et ensuite de n’avoir pas à affronter ce jardin dans lequel il n’aimait pas à passer, même en plein jour.

Quant à Montussan, il ferma en effet les persiennes, mais il prit son temps.

Quelqu’un qui l’eût suivi l’aurait vu descendre tranquillement à la cave et explorer d’un air grave les lieux où une partie du drame que nous avons

raconté s'était accomplie.

Il remonta ensuite jusqu'au premier, pénétra dans le salon où Largeval était mort, examina le petit meuble en bois de camphrier, dans lequel avaient été trouvées les lettres chiffrées si compromettantes pour Georges.

Puis enfin, il finit par regagner la loge de Pascalín, non sans s'être arrêté assez longuement à la porte d'entrée.

Le portier, en le voyant reparaître, lui demanda s'il était arrivé quelque chose de particulier.

– Pourquoi ? demanda Montussan.

– Parce que je commençais à être inquiet de ne pas vous voir revenir.

– Ohh ! je me suis amusé à refaire le chemin que nous avons parcouru, la nuit où nous cherchions les deux hommes et où l'on ne voulait pas me croire.

– Ah ! ça vous amusait donc, ça ? fit Prudent Pascalín.

– Ça m'intéressait tout au moins. Et puis, j'ai un peu visité la maison, afin de voir comment Largeval a dû faire pour séquestrer ses deux prisonniers.

– Quelque chose vous a sans doute frappé au cours de votre exploration ?

– Non, mais dites-moi, portier, vous saviez que votre loataire ne valait pas une pipe de tabac comme moralité ?

– Moi !

– Eh oui, vous !

– Ah ! par exemple.

– Ne jouez pas au fin avec moi. Je ne suis pas un homme à vous trahir. Mais, vous-même nous avez dit que M. Largeval était extrêmement généreux.

– Ça c'était vrai il ne se passait pas de semaine qu'il ne me donnât quelque chose.

– Eh bien ! à qui ferez-vous croire que s'il n'avait pas eu intérêt à vous ménager, il se serait livré à des pourboires sans fin ? Prenez garde, si vous persistez tant que ça à soutenir que vous ne vous doutiez de rien, on pourrait bien croire que vous étiez d'accord avec lui.

A ces mots, Prudent Pascalín fit un bon d.

– Que j'étais d'accord avec lui ? répéta-t-il effaré.

– Damee !

– Oh ! ne dites pas des choses comme ça.

– Ce n'est pas moi seul qui les dis, croyez moi.

– Et qui donc ose m'accuser ? Qui voudrait faire de moi le complice de cet infâme Largeval, de cet assassin, de ce voleur, de ce misérable, de ce...

– Vous voyez bien que vous l'appellez de tous les noms qui lui conviennent.

– Oui, mais cela ne prouve pas que je fusse au courant de ses manœuvres et de ses infamies.

– Oh ! oh ! fit Montussan avec un accent de doute.

– Il n'y a pas de oh ! oh ! s'écria Pascalín hors de lui. Je dis ce que je dis, et c'est la vérité.

– Eh bien ! on prétend au Palais que vous avez été indulgent pour votre locataire dans la déposition que vous avez flité.

– C'est vrai. Je ne l'ai pas chargé.

– Et pourquoi ?

– Parce que je n'avais aucune raison pour le faire.

– Il se serait bien gêné ! lui, à votre place.

– Mais enfin, que voulez-vous de moi ? s'écria le portier impatienté.

– Ce que je veux, répondit Montussan d'un air assez mystérieux, je vais vous le dire, estimable fonctionnaire.

– J'en serai enchanté. Parlez, monsieur, et parlez haut.

– Oh ! pour ça, Pascalín, je parlerai comme je voudrai. A cet égard, je suis de la catégorie des hommes qui n'admettent de gens tels que vous ni conseils ni observations.

Ces paroles fermes eurent le don de calmer subitement le portier, qui n'était pas la bravoure en personne.

Lucien se fouilla d'un geste rapide et tira un louis de sa poche. L'œil de Prudent s'alluma.

– Faites-moi le plaisir d'accepter ceci, tout d'abord, dit le bohème.

Pascalín regarda le louis, puis il examina Montussan, revint au louis, tendit un peu la main, la retira, l'avança de nouveau et finit par prendre la pièce de vingt francs.

– Je suis un bon garçon, vous le savez, n'est-ce pas ? lui demanda alors Lucien avec un sourire narquois.

– Certes ! monsieur, qui pourrait en douter ? déclara Pascalin...

– Eh bien, mon ami, j'ai un intérêt puissant à ce que M. Largeval soit condamné.

– Ah !... je croyais, au contraire, que vous étiez désolé le jour où on l'a arrêté...

– C'était une feinte. J'étais venu, au contraire, pour bien m'assurer qu'on le conduisait à Mazas.

– Ahh ! fit de nouveau Pascalin.

– Largeval, reprit Montussan, est, vous le savez, un brigand sans vergogne, il n'y a donc aucun inconvénient à dire sur son compte tout ce que vous savez. Et, au besoin, vous pourriez tirer de faits dont vous auriez eu connaissance, des conséquences naturelles qui aggraveraient sa situation, sans que, pour cela, vous ayez quoi que ce soit à vous reprocher.

– Mais, monsieur, interrompit Pascalin presque indigné, si je vous comprends bien, vous voulez me pousser à faire quelque faux témoignage.

– Vous êtes dans l'erreur la plus profonde, mon cher.

– Cependant...

– Je voudrais que vous arrangiez les faits qui sont vrais de façon à ce qu'ils ne pussent pas servir à la défense de Largeval, voilà tout.

Montussan tira de sa poche un autre louis. L'œil de Pascalin se ralluma non moins promptement que la première fois. Mais il mit beaucoup moins d'hésitation à l'empocher.

– Ce que je vous propose, reprit Montussan de sa voix calme et posée, est donc tout ce qu'il y a de plus honnête.

– Vous croyez ?...

– Comment ! mais personne n'en douterait. Votre ancien locataire est l'ennemi de la société contre laquelle il s'est mis en révolte...

Tout en parlant ainsi, Montussan avait sur les lèvres un sourire des plus extraordinaires que personne n'aurait pu définir.

– Écoutez-moi bien. Largeval est un révolté. Votre devoir de citoyen, de particulier participant au pacte social qui lie tous les hommes, est de le faire punir aussi sévèrement que possible.

Pascalín qui ne comprenait pas très bien, faisait pour se tirer d'affaire des signes de tête affirmatifs.

– En agissant ainsi, continuait le bohème dont le sourire s'accroissait, vous rendez un éminent service à la société, et le jour où, comparaisant comme témoin devant la Cour d'assises, vous ferez votre déposition, vous serez un des hommes les plus importants de votre pays, puisque vous tiendrez dans votre main le sort d'une foule de gens que Largeval pourrait tuer plus tard s'il était acquitté.

– Oh ! oh ! fit à son tour Pascalín, qui avait cependant fini par se rendre un compte vague de ce qu'il venait d'entendre.

– D'ailleurs, ajouta Lucien, en baissant encore la voix, le jour où M Remi sera condamné...

– Vous êtes sûr que c'est M. Remi ? demanda Pascalín.

– Ça ne fait pas un doute. Seulement, il est si malin qu'il serait bien capable de mettre la justice en défaut.

– Ah ! le fait est qu'il sait mener sa barque, celui-là.

– Mais vous êtes là et vous reconnaissez bien en lui Remi Largeval ?

– Je veux bien, moi.

– Et comme je vous le disais tout à l'heure, le jour où il sera condamné, vous toucherez une somme de cinq cents francs...

– Cinq cents francs ? répéta Pascalín ébloui.

– Comptant.

Le portier garda un instant le silence. Il réfléchissait.

– C'est que, dit il enfin, j'ai déjà fait une première déposition qui lui est très favorable.

Montussan eut un éclair de joie dans les yeux.

– Eh bien ! raison de plus pour revenir là-dessus. Vous expliquerez votre indulgence par le désir que vous aviez de ne pas être trop désagréable à celui qui vous avait si souvent comblé de bienfaits.

Prudent Pascalín ne put pourtant pas s'empêcher de dire :

– C'est mal tout de même ce que vous me faites faire là.

– Ce serait mal, en effet, répondit Lucien, si Largeval n'était pas un grand coupable. Je ne vous conseillerais pas de tenir une semblable

conduite à l'égard d'un innocent. Mais dans le cas présent, vous aidez, je vous l'ai dit, à débarrasser la société d'un membre gangrené et dangereux.

Et Montussan ajouta tout bas :

– C'est étonnant comme je m'exprime avec facilité. On me prendrait pour un fragment de substitut.

Deux louis reçus et cinq cents francs en perspective étaient des arguments auxquels le portier pouvait résister difficilement. Il promit donc tout ce que voulut le bohème. Celui-ci s'en alla bientôt en se frottant les mains.

Seulement il ne se rendit pas à l'atelier de Riaux, où il avait pris l'habitude de coucher depuis quelque temps.

Il se dirigea vers son domicile à lui, une petite chambre très-bizarre, située à des hauteurs insensées, et dans laquelle il avait poussé le génie du désordre et de l'imprévu à un point absolument improbable.

Cette chambre était située à Montmartre, dans une très-haute maison de la rue des Abbesses. De sa fenêtre – il demeurerait au sixième – Lucien avait, quand il daignait rentrer, un admirable et grandiose spectacle.

Tout Paris avec ses innombrables lumières se déroulait sous ses yeux et, comme le héros de Balzac, il eût pu se livrer, en contemplant la grande ville, à quelque vigoureux monologue.

Mais non. Il s'assit simplement pour humer l'air frais qui se fait sentir à ces hauteurs. Puis il se mit à penser à ce qu'il voulait faire.

A plusieurs reprises ses réflexions furent interrompues par un petit rire auquel il s'abandonna sans prendre pour cela l'air fatal ou satanique dont bien des gens auraient cru devoir abuser en cette circonstance.

Il n'y avait même plus d'amertume dans son regard ni dans sa physionomie. Le sort en était jeté, et il allait s'enfoncer dans sa destinée, sans daigner regarder en arrière.

Presque toute la nuit il la passa ainsi, plongé non point dans des pensées cruelles, mais dans l'enfantement d'un plan qu'il fallait exécuter sans retard.

Vers quatre heures du matin, il se mit à griffonner quelques lignes aux allures étranges, sur une feuille de papier qu'il eut soin de présenter à la flamme de sa bougie.

La feuille de papier prit feu, naturellement, mais alors il la laissa tomber par terre et éteignit la flamme avec le pied. Après quoi, se baissant, il examina très-attentivement ce qui restait du papier. Satisfait, sans doute, il murmura :

– C’est bien.

Puis il prit le fragment de missive où se voyaient encore quelques lignes roussies et la jeta dans sa petite cheminée. en prenant soin de le recouvrir de cendres.

Cela fait, il tira de sa poche deux ou trois objets assez singuliers ; il les déposa au fond d’un tiroir qu’il ferma à double tour, et, prenant son chapeau, il allait s’éloigner, lorsque quelque secrète pensée le retint.

Il promena autour de lui un regard, comme s’il eût cherché quelque chose, et bientôt il eut décroché deux ou trois petits tableaux. Dans un meuble qu’il ouvrit, se trouvaient des vieilleries fanées, qui devaient être des souvenirs de famille. Il en fit un petit paquet soigneusement ficelé, et enfin il tira d’un placard un grand carton contenant d’innombrables dessins et des manuscrits.

– O faiblesse humaine ! grommela-t-il, tu ne veux pas que cela reste ignoré. Vaniteux, va !

Mais malgré ces paroles de sceptique, il prit le tout sous son bras et s’en alla d’un pas tranquille chez Riaux où, malgré la fièvre qui le dévorait, il parvint à dormir quelques heures.

La journée se passa sans incident. Montussan ne bougea pas. Il peignait. Sa gaîté semblait revenue. Quoique seul, il parlait haut et faisait des plaisanteries.

Quelquefois, le nom de Geneviève venait sur ses lèvres. Il le prononçait sans amertume. On eût dit, au contraire, qu’il éprouvait un sentiment de profonde joie à parler de la jeune fille.

Il fit apporter ses repas dans l’a’elier et ne sortit qu’à la nuit close pour aller rue des Abbesses s’assurer qu’il n’était rien venu pour lui.

Trois, quatre, cinq jours se passèrent ainsi. Montussan n’était pas retourné chez les dames Largeval. Elles n’avaient pas entendu parler de lui et se demandaient ce qu’il devenait.

Le sixième jour Lucien reçut un papier qu'il attendait depuis longtemps, car il s'écria :

– Enfin !

Puis, après un moment de silence, il reprit :

– Ma pauvre Geneviève, tu vas voir comme je sais aimer.

Ce papier n'était autre que la citation de Montussan comme témoin. Il devait être interrogé le lendemain, vers une heure de l'après-midi.

Le bohème fut extrêmement exact. Au moment même où une heure sonnait, il pénétrait dans la grande salle d'attente dont nous avons déjà parlé.

On le pria de patienter, M. Mestras étant occupé précisément avec le commissaire de police qui avait arrêté Largeval et qui, on le sait, n'aimait que fort médiocrement Lucien.

La séance fut longue. Mais Montussan, qui était connu pour son impatience, fut un modèle de douceur.

Pendant plus d'une heure et demie, il attendit, sans faire entendre une plainte, sans adresser une question à l'huissier, qu'on voulût bien l'introduire auprès du juge d'instruction.

Enfin il fut si patient que cela fut remarqué, les témoins parisiens brillant ordinairement par une foule de réflexions, de réclamations et d'objurgations plus ou moins folâtres.

Néanmoins, tout vient à point à qui... Montussan parut devant le juge d'instruction. Ce fut seulement en présence de M. Mestras que le bohème retrouva la physionomie gouailleuse, presque insolente, dont il abusait jadis avec les gêneurs ou les imbéciles.

Le magistrat remarqua cette attitude du premier coup d'œil, mais, connaissant les antécédents de Lucien, il ne s'en étonna pas.

Seulement ces antécédents firent que M. Mestras, avec un homme pour lequel son estime n'était pas grande, le prit d'assez haut.

– Vous êtes M. Montussan, n'est-ce pas ?

– Oui, monsieur.

– Sans profession, à ce que je crois.

– Vous auriez tort, monsieur, répliqua Lucien, de vous endurcir dans cette croyance, j'ai une profession, je suis artiste.

La figure de M. Mestras était devenue plus sévère.

– Monsieur, dit-il, vous êtes appelé ici comme témoin. Je représente la justice à laquelle vous devez le p'us grand respect, et je vous engage à mesurer les paroles que vous m'adresserez.

– Je ne croyais pas, monsieur, avoir manqué de convenance envers vous ni envers la justice en faisant une plaisanterie.

– Vous vous êtes trompé alors ; votre plaisanterie, comme vous l'appellez est d'un goût détestable.

A ces mots, Montussan eut l'air d'être froissé dans son amour-propre d'auteur, mais ne répliqua rien. Au contraire, il prit des allures infiniment modestes, sans pourtant quitter son air railleur.

– Monsieur, lui dit M. Mestras un peu agacé, voulez-vous me raconter vous-même la part que vous avez prise un soir à la recherche de deux voleurs dans un jardin de la rue Serpente, ou bien préférez-vous que je vous interroge ?

Montussan prit un temps et répondit :

– Mon Dieu, monsieur, au fond cela m'est parfaitement indifférent Je ferai ce que vous voudrez, mais je me permettrai pourtant de vous faire observer que, si vous voulez bien m'interroger je risquerai moins de dire des choses inutiles dont peut-être vous n'auriez que faire.

– En effet ; veuillez donc m'apprendre quel motif vous a poussé à suivre les deux hommes qui s'étaient introduits dans le jardin de Largeval ?

– D'abord, monsieur, je n'en ai suivi qu'un, et Dieu sait s'il m'a fait courir. Seulement, le long de sa route, il a trouvé le moyen de semer sur des tables de marchands de vin des indications très-curieuses. Ces indications m'ont fait penser qu'il ne tarderait pas à être rejoint par quelque complice et cela n'a pas manqué.

– Voici, dit le juge d'instruction, un chapeau qui a appartenu à l'un de ces deux hommes. Le reconnaissez-vous ?

– Oui, monsieur. Ce chapeau était porté par le plus grand des deux bandits.

– Rien ne nous prouve qu'ils fussent réellement des bandits, fit observer le magistrat.

– Ah ! murmura Lucien sur un ton fort cavalier.

– Nous les appellerons, s’il vous plaît, les deux victimes.

– Comme il vous plaira, monsieur. Je serai enchanté d’honorer leur mémoire par cet aimable euphémisme.

Le ton de Montussan commençait à agacer le juge d’instruction qui devenait plus raide à mesure que celui qu’il interrogeait était plus libre en paroles.

Il n’eût pas été difficile de s’apercevoir que les choses allaient se gêner.

– Veuillez me dire, reprit M. Mestras, quelle impression vous avez ressentie, lorsque vous vous êtes trouvé en présence de l’argeval ?

– Faut-il dire toute ma pensée ?

– Mais sans doute.

– Eh bien ! monsieur, l’impression n’a pas été favorable. Il y avait quelque chose de faux, dans la physionomie de cet homme. Aussi, en me retirant, et pendant qu’on me conduisait chez le commissaire de police, je demeurai convaincu que le locataire du pavillon avait introduit les deux victimes chez lui.

Montussan parlait toujours au singulier. Il avait comme un parti pris de ne pas mettre en scène son ami Riaux.

– Avez-vous vu, depuis, ce Largeval ? demanda M. Mestras.

– Oui, monsieur, à plusieurs reprises.

– Vous êtes-vous aperçu qu’il pouvait ne pas être le même homme que celui à qui vous avez eu affaire la nuit des recherches dans le jardin ?

– Non, monsieur. Je suis persuadé que le Largeval à qui j’ai parlé ce soir-là était le Largeval avec lequel je me trouvais lorsqu’on est venu l’arrêter.

– A ce propos, monsieur, il résulte d’un rapport et de la déposition du commissaire de police que vous n’avez – pas été très-convenable avec ce magistrat, lorsque celui-ci – procédait à l’arrestation de l’accusé.

– C’est-à-dire que le commissaire a été très-vif avec moi. Il m’a traité fort durement et s’est oublié jusqu’à me menacer de s’assurer de ma personne.

– Sans doute, votre attitude...

– Une attitude ne justifie jamais, à ce que je crois, un excès de pouvoir ou une mesure arbitraire. Je n’étais pour rien dans les crimes de Largeval et je ne puis comprendre comment un homme qui représente cette respectable

institution, la justice, peut, en cédant à quelque mauvaise humeur, songer à priver un citoyen de sa liberté.

Ces paroles furent dites avec une grande animation. Montussan semblait tout à fait indigné, trop indigné même, et cela surprit un peu M. Mestras.

Néanmoins, ce fut avec un grand calme que ce dernier lui dit :

– Mon Dieu, monsieur, à la rigueur on aurait pu vous arrêter et vous garder parfaitement en prison quand on vous a surpris escaladant un mur à deux heures du matin.

Montussan, à ces mots, se troubla visiblement.

– L’escalade par elle-même constitue un délit, un délit grave.

– Oui, quand elle est accompagnée de vol.

– Quand elle est accompagnée de vol, elle constitue un crime.

– Allons donc !

– Pardon, témoin, dit sévèrement M. Mestras, voici plusieurs fois que vous vous servez d’expressions qui peuvent être de mise dans un atelier de peintre ou avec des compagnons de débauche... mais...

– Pardon, aussi, monsieur, je ne vous reconnais pas le droit de me traiter à insi. Si c’était un crime ou un délit d’être débauché, vous pourriez faire une enquête.

– Veuillez vous taire !

– Et si le fait était prouvé, me condamner, mais jusqu’à ce qu’il soit établi que des excès sont des crimes, ne m’appellez pas débauché.

M. Mestras, qui s’attendait à trouver un homme d’allures étranges mais paisibles, s’irritait de l’entendre faire à chaque pas une résistance morale à l’action judiciaire. Et il finissait par être fort mal disposé pour Lucien qui, lui, ne quittait pas, quoi qu’il dût, le sourire dont il avait orné ses lèvres.

Parfois, par conséquent, ce sourire contrastait avec les paroles presque violentes dont il se servait.

– Du reste, reprit le bohème, il est certain qu’on ne peut rien me reprocher, quelque bonne volonté qu’on y mette, puisque Remi largeval est bien, cela ne fait plus de doute pour personne, le malfaiteur émérite qui a tué ses deux complices dans l’affaire de la maison de jeu.

– Tiens ! s’écria presque malgré lui M. Mestras étonné, vous savez cela !

Montussan baissa les yeux, se mordit les lèvres, puis reprenant bientôt ses allures effrontées :

– Et pourquoi ne le saurais-je pas ?

Cette fois cela devenait de l'insolence.

– Répondez, comment avez-vous appris que Largeval avait commis jadis un crime dans une maison de jeu ?

– Qu'est-ce que cela peut faire, si je le sais ? Et puis vous dites. « Largeval avait commis », vous pourriez dire : « Largeval a commis, » car il n'est pas mort, que je sache.

– Vous qui prétendez savoir tant de choses, vous ignorez donc que ce n'est plus Remi Largeval que nous tenons à Mazas ?

– Et qui est-ce donc ?

– Georges Largeval.

– Qui a pu vous raconter ça ? Et vous l'avez cru ?

– Tout fait penser que c'est l'exacte vérité, dit M. Mestras, qui maintenant ne s'apercevait plus qu'il discutait avec cet étrange témoin.

– Oh ! on vous aura monté le coup !... pardon, je veux dire qu'on vous aura joué quelque adroite comédie.

– Monsieur, je suis le seul appréciateur de ce qu'il faut croire quand des faits importants se sont produits sous mes yeux.

– Je n'y contredis pas.

– Veuillez remarquer ensuite que, par la façon décousue et inconvenante avec laquelle vous vous permettez des réflexions dont la justice n'a que faire, votre interrogatoire n'avance pas du tout.

– Et à quoi bon m'interroger ? On vous a fait un rapport sur mon compte ; on vous a dit tout ce qui m'est arrivé pendant la nuit. des deux victimes.

M. Mestras fit un mouvement de réelle impatience.

– Je n'ai pas autre chose à vous apprendre. D'ailleurs, lorsqu'on vous dit que Remi Largeval est vivant, Remi qui s'est couvert de crimes, vous venez me raconter que ce n'est pas vrai et que, grâce à une ressemblance improbable, l'un des frères s'est substitué à l'autre qui est mort. Tenez, je ne serais pas éloigné de croire que tous les deux se moquent de vous.

M. Mestras allait renvoyer Montussan, mais celui-ci ne lui laissa pas le temps d'ouvrir la bouche et commença contre argeval un véritable réquisitoire, logique, serré, dans lequel il démontrait aussi clairement que possible combien Remi, qui était le plus habile des fourbes, avait eu peu à faire pour tromper le juge d'instruction.

Avec des paroles ardentes au fond desquelles on sentait contre Largeval une animosité personnelle inexplicable et un incompréhensible désir de le voir monter à l'échafaud, Lucien accumula preuve sur preuve et raisonnement sur raisonnement.

Puis il termina sa philippique par cette phrase, qui sembla lui échapper dans le feu de l'improvisation :

– Enfin, monsieur, est-ce que Remi Largeval n'a pas été reconnu par un homme qui ne peut pas avoir oublié ses traits, par Rouillouze ?

Cette fois le juge d'instruction se leva et appuya son doigt sur un bouton de sonnette électrique. Un garde de Paris se montra. M. Mestras lui fit un simple signe. L'autre se retira sans mot dire.

Montussan souriait toujours, mais beaucoup plus des yeux que des lèvres.

– Ainsi, lui demanda le magistrat instructeur, vous connaissez aussi Rouillouze ?

– Je n'ai pas dit cela ! répondit Lucien avec une grande vivacité.

– Comment ! s'écria M. Mestras stupéfait.

Montussan, qui avait un air assez penaud, répéta :

– Je n'ai pas dit cela.

– Et qu'avez-vous donc dit, s'il vous plaît ? Comment savez-vous le nom de Rouillouze, qui est un personnage tombé dans les plus intâmes bas-fonds ? Et surtout comment pouvez-vous connaître le sens de la déposition qu'il a faite contre Largeval ?

Montussan, embarrassé, dit à M. Mestras :

– J'en ai entendu parler par des journalistes.

– Où ?

– Dans un café.

– Lequel ?

M. Mestras pressait ses questions, comme s'il eût voulu ne pas donner le temps à Lucien de réfléchir. Celui-ci balbutia d'abord quelques mots et,

reprenant soudain de l'aplomb :

– Lequel ? dit-il ; mais je ne sais pas au juste. Un homme comme moi, qui fréquente tous les cafés de Paris, vous le savez, ne peut pas dire si c'est ici ou là qu'il a entendu prononcer telle ou telle parole.

– Mais enfin ces détails sont assez importants pour que vous sachiez au moins quel est le reporter qui vous a si bien mis au courant.

– Non, répondit Montussan, je ne puis pas le dire,

– Prenez garde, vos déclarations sont excessivement graves et peuvent vous compromettre à un point dont vous ne paraissiez pas vous faire une idée exacte.

– Me compromettre, moi ? Je suis bien tranquille, allez.

– Ainsi, vous ne vous souvenez pas, dites-vous, du nom de ce journaliste qui vous a révélé le nom de Rouillouze et le fond de ce qu'il a déclaré ici même ?

– Non, je ne me le rappelle pas.

– Eh bien, cela n'est pas du tout extraordinaire, monsieur Montussan.

– Pourquoi ?

– Par cette raison que nul journaliste au monde n'a été mis au courant de ce que vous paraissiez si bien connaître.

– Ce que je vous ai dit est pourtant bien la vérité, murmura Lucien d'un air buté.

– Avez-vous vu M^{me} Largeval ?

– Certainement !

– A quelle époque ?

– Il y a trois semaines.

– C'est fort bien. Monsieur Montussan, que penseriez-vous d'un homme qui saurait ce que vous venez de me dire, sans que personne ait jamais pu le lui apprendre, excepté cependant quelqu'un de directement intéressé dans la question ?

– Je n'entends pas très-bien ce que vous voulez dire.

– Je vais me faire comprendre.

– J'en serai enchanté.

– Il y a quelqu'un qui a prodigieusement chargé l'accusé Largeval. C'est ce Rouillouze dont vous venez de prononcer le nom.

– Eh bien !

– N'est-il pas singulier, monsieur, que vous-même qui, nous ne pouvons pas en douter, le connaissez parfaitement, soyez, après lui, la personne la plus acharnée à faire condamner cet homme ?

– Je ne vois pas très-bien ce qu'il y a de singulier dans ceci. Largeval, vous ne pouvez le nier, a reçu les deux victimes, c'est votre expression, les a cachées dans sa cave, les y a laissées mourir de faim. Plus tard, on a trouvé dans ses papiers la preuve qu'il avait des relations avec Tricart et Perlot et que ceux-ci le menaçaient de le dénoncer. Il est également certain que ce misérable a assassiné d'une façon qui dénote chez lui une grande habitude du crime, un pauvre diable qui était le proche parent de son frère, et vous voulez que je ne vous dise pas ce que je pense !

M. Mestras écoutait froidement.

– Ma curiosité, et certaines habitudes de noctambulisme, qui ne sont un secret pour aucun de mes amis, m'avaient poussé à suivre Tricart ; enfin, grâce à sa disparition sur le mur de la rue du Jardinnet, j'ai failli être pris pour un malfaiteur, à la place de l'accusé, et vous ne voulez pas que je sois un peu irrité contre ce Largeval ?

– Bon ! mais tout cela ne me dit pas comment vous connaissez Rouillouze ?

– Écoutez, répondit alors Montussan, qui eut l'air d'avoir fait un retour sur lui-même, comme je sais que vous pourriez vous figurer des choses qui me seraient extrêmement désagréables, je veux bien vous dire, qu'en effet, j'ai connu jadis le nommé Rouillouze.

– Ah ! vous l'avouez ?

– Sans doute, et cela ne me coûte pas.

– Où l'avez-vous connu, et quand ?

– Il y a très-longtemps. Je ne saurais préciser au juste, mais ce doit être vers 1872 ou un peu plus tôt.

– Je vois qu'il faut vous arracher chaque parole de la bouche. Vous ne me dites pas où vous l'avez connu.

– Je crois que c'est dans un cercle.

– Vous voulez dire une maison de jeu ?

– C'est la même chose.

– Vous êtes joueur ?

– Parfois, je me suis laissé aller à faire une partie de baccarat, mais je ne suis pas, à proprement parler, un joueur. D ailleurs, pour jouer, il faut de l'argent et je n'en ai jamais eu beaucoup à ma disposition.

– Bien ! nous vérifierons l'exactitude de vos dires. Un mot seulement : avoir connu Rouillouze, il y a cinq ou six ; ans, ne peut expliquer comment vous savez si bien ce que cet homme plus que taré a pu déclarer dans l'instruction dont j'ai été chargé

– Mais, si, parfaitement, au contraire.

– Ah ! ne recommencez pas à plaisanter Cequise passe en ce moment est très-sérieux et vous jouez une grosse partie.

– Voyons ! dit Montussan, ne se peut-il pas que Rouilleuze – et c'est ce qui est arrivé – m'ait raconté quelques soir les exploits de Largeval en le voyant arriver dans les cercle en question et quand je lui demandais des renseignements sur ce monsieur ?

– Mais vous avez prétendu ne jamais avoir vu Largeval avant la nuit pendant laquelle les premiers événements qui nous occupent se sont accomplis.

– Avais-je besoin de faire savoir au commissaire de police, qui n'était pas déjà très-bienveillant pour moi, les demi-relations nouées très-légèrement avec un homme si sérieusement compromis ?

– Vous êtes donc bien prudentt !

– Quelquefois.

– Monsieur, j'ai le regret de vous dire que vos explications manquent absolument de clarté.

– Parce que vous ne voulez pas les trouver suffisamment limpides.

– Non, mais simplement parce que, pour l'esprit le moins prévenu, vous paraissez avoir un intérêt majeur à faire peser des charges terribles contre un accusé dont l'attitude révèle tous les symptômes de l'innocence.

A ces mots, Lucien partit d'un éclat de rire qui man- – quait vraiment de respect à la justice.

– Vous croyez Largeval innocent ? s'écria-t-il.

M. Mestras se souvenait, en ce moment même, de ce qui s'était passé entre Laurence et Georges dans ce même cabinet où Montussan lui faisait

en et moment des réponses si embarrassées, avec un accent dénotant une absence si totale de sens moral.

Il lui vint à l'idée que Rouillouze et peut-être le bohème avaient quelque intérêt caché à se venger de Largeval et qu'ils s'entendaient pour le pousser vers l'échafaud

L'animosité avec laquelle ils l'accusaient tous les deux, et la persistance qu'ils mettaient à soutenir qu'il était bien Remi et non Georges, le frappèrent.

Il mit en regard de cette animosité et de cette persistance les élans de Laurence, son accent de sincérité, et ne put s'empêcher de sentir renaître dans son cœur la pitié que les deux malheureux lui avaient inspirée.

Il se souvint encore, qu'un moment, son plus ardent désir avait été de sauver Largeval, même dans le cas où il eût été prouvé qu'il avait réellement commis le faux dont il l'accusait lui-même.

Toutes ces réflexions se succédèrent dans son esprit avec une grande rapidité, et il n'y eut entre lui et Montussan qu'un silence assez court, après lequel il reprit l'interrogatoire.

– Je n'ai pas à répondre à vos questions, dit-il. Que Largeval soit innocent ou non, c'est ce qui ressortira des informations que nous prenons en ce moment-ci.

Lucien commença alors à s'agiter comme s'il eût été impatient de subir si longtemps les interrogations du magistrat.

– De quoi avez-vous vécu depuis sept ou huit ans ? lui demanda M. Mestras, tout à coup.

– Quel est le but de cette question ?

– Peu vous importe, répondez.

– Est-ce que vous voudriez m'intimider et me faire croire à un changement de situation pour moi ?

– Je vous ai prié de répondre.

– Alors, vous me traitez décidément en accusé ?

– Pas encore, riposta carrément M. Mestras. Mais je vous préviens que, de votre réponse, dépendra votre sort.

– C'est bien cela. Le doute ne m'est plus permis. Eh bien ! monsieur, faites les choses telles qu'elles doivent être faites. Décernez un mandat

d'amener contre moi...

– Vous ne vouiez pas me dire de quoi vous avez vécu depuis sept ou huit ans ? Vous ne le voulez pas ?

– Non, répondit Montussan. Du reste, votre question est parfaitement oiseuse, car vous n'ignorez pas que j'ai mené une existence un peu troublée.

– Continuez.

– Oui, je suis embarrassé, ou, pour mieux dire, il me serait impossible de détailler les ressources que j'ai eues pendant ces dix dernières années.

– Pourquoi ?

– Eh ! vous le savez bien. Parce que j'ai été ce qu'on appelle un bohème dans toute la force du terme. A droite et à gauche j'ai rendu un service à quelques amis et ils m'ont donné, en échange, quelques louis, par-ci par-là. C'est avec cet argent que j'ai mangé et surtout bu, car, autant vous le dire moi-même, j'ai un faible pour le punch.

– C'est très-bien, monsieur, dit alors M. Mestras, vous pouvez vous retirer.

– Tiens ! vous renoncez donc à me mettre en état d'arrestation ?

– Je devrais le faire, dit le juge d'instruction, eu égard à la façon dont vous vous tenez devant la justice, mais vous avez sans doute trop bu de punch, et je vous avertis que votre interrogatoire est fini. Retirez-vous.

Montussan eut l'air fort satisfait. Il mit insolemment son chapeau sur sa tête et s'en alla.

XXVIII

A l'instant même où Lucien quittait le Palais de Justice, un homme à mine étrange le suivit de loin. Montussan avait aperçu le personnage, ce qui attira sur sa physionomie un éclair de mal ce.

Mais il ne fit pas un mouvement, il ne mit pas plus d'empressement à marcher. Au contraire, il s'arrêta sur les quais, regarda couler l'eau, fit des études comparées sur la vitesse des bateaux-omnibus et continua lentement sa route vers le quartier de l'Hôtel-de-Ville.

Une fois dans la rue Saint-Antoine, il s'orienta, mit le cap sur la Bastille, enfila le faubourg Saint-Antoine, tourna à gauche et gagna le boulevard extérieur.

On eût juré que Montussan voulait absolument lasser la patience de celui qui le suivait.

Mais l'autre continuait tranquillement à filer le bohème comme un homme qui fait consciencieusement son métier.

Après mille détours, Montussan arriva sur le boulevard de la Villette et entra dans un cabaret très-mal famé où il se fit servir une consommation quelconque qui lui permit de lier conversation avec quelques habitués du lieu. Il offrit même à ces derniers une tournée et fut vu par l'agent à l'attention de qui on l'avait confié, dans l'exercice de cette aimable fraternité.

Au bout de quelques instants, Lucien se leva, eut un sourire gracieux pour ses invités et sortit tranquillement du bouge.

Puis, ayant poussé un soupir de soulagement, il se rendit chez Riaux, où il passa la nuit en tête-à-tête avec le portrait de Geneviève, auquel il adressa encore une fois les déclarations les plus folles du monde.

Le lendemain, quand il se rendit à son domicile personnel, il fut frappé de l'accueil que lui fit la concierge.

Cette respectable dame ne professait déjà pas un violent enthousiasme pour son locataire, mais, dans cette circonstance, elle lui témoigna quelque chose comme de l'horreur.

– Eh ! mon Dieu, madame Lelarge, lui dit narquoisement Moptussan, quelle mine vous me faites et quels regards vous me lancez !

– Monsieur, répondit solennellement la dame, je ne veux pas vous permettre la moindre familiarité avec moi.

– Est-ce que je vous aurais manqué de respect ?

– Non, mais...

– Mais quoi ? Vous avez l'air de vouloir me dévorer vivant et je frémis à l'idée de cette anthropophagie. Vous aurait-on dit quelque mal de moi ?

– C'est plus sérieux que ça, monsieur.

– Ah ! vraiment.

– Oui, monsieur.

– Veuillez donc me mettre au courant de ce qui a pu vous causer une si vive indignation.

– Monsieur, la police est venue.

– Ici !.. Eh bien ! qu'est-ce que ça peut me faire ?

– Elle est venue chez vous.

– Chez moi ! Oh ! mon Dieu, moi qui n'avais pas fait mon lit depuis trois semaines. Elle a dû trouver un beau désordre. Et sauriez-vous, madame Lelarge, ce qu'elle est venue faire chez moi ?

– Mais, sans doute, une perquisition, une visite domiciliaire.

– Me prendrait-on pour un homme politique, par hasard ?

– Je ne crois pas.

– Oh ! oh ! vous paraissez en savoir plus long que vous n'en dites.

– Non, monsieur, seulement j'ai entendu un de ces messieurs...

– Un de ces messieurs ? Quels messieurs ?

– Un de ces messieurs de la police.

– Ah ! fort bien, continuez.

– Je lui ai entendu dire que vous étiez presque accusé d’avoir trem pé dans un crime. C’est pourquoi, monsieur, je ne veux avoir aucun rapport avec vous.

– Un crime ! vous êtes folle, ma chère. Quant aux rapports que nous devons avoir ensemble, ils continueront, ne vous en déplaise, tant que je serai votre locataire. Vous êtes forcée de me remettre mes lettres et de donner les renseignements nécessaires aux personnes qui viennent me voir, ne l’oubliez pas.

– Je vous ferai donner congé.

– Parfait. Mais, jusqu’à mon départ, vous serez, s’il vous plaît, mon humble servante.

– Votre servante ! insolent.

M^{me} Lelarge se leva indignée, et déclara d’un ton sec qu’elle n’avait rien à remettre à Lucien.

Celui-ci s’en alla donc et retourna chez Riaux. Mais, au moment où il allait y entrer, un individu s’approcha de lui, montra un papier au bohème, appela une voiture et lui dit :

– Maintenant, veuillez me suivre. Je vous arrête.

Montussan, étonné, ne voulut pas d’abord obéir à l’agent. Celui-ci fut obligé d’y mettre une grande vigueur. On avait cru que Lucien ne résisterait pas. On s’était trompé. Il se défendit avec une sombre énergie, et ce fut seulement après une lutte qui avait attiré une foule de curieux, que l’employé de la police de sûreté parvint à l’emballer dans la voiture, au cocher de laquelle il donna l’ordre de le conduire au dépôt.

Mais, pendant le trajet, le bohème fit des efforts incroyables pour s’échapper.

Après être resté un moment tranquille et comme résigné, il sauta tout à coup sur l’agent, le maintint un instant haletant et terrassé sous son genou.

S’il avait eu à sa disposition une corde, un lien quelconque, le pauvre diable eût été probablement garrotté et laissé en cet état dans le fiacre, d’où

Montus an se serait sauvé au milieu de quelque rue déserte ou devant une maison à deux issues.

Mais Montussan n'avait aucun moyen de mettre l'agent hors d'état de le poursuivre. De plus, celui-ci avait une nature tenace.

Jamais il n'eût consenti à s'avouer vaincu. La lutte ne finit donc pas ainsi, et les hasards des combats étant changeants, Montussan fut à son tour renversé.

De plus, son adversaire possédait sur lui l'avantage d'avoir dans sa poche de quoi le ligotter, et cette opération fut promptement achevée.

Lucien, alors, se rassit avec le visage calme d'un homme qui vient d'accomplir un travail fatigant et ennuyeux, mais qui est fort satisfait, de l'avoir mené à bonne fin.

Au dépôt, le bohème fut écroué dans une partie de la prison spécialement surveillée, et livré à ses réflexions.

Sans doute, elles étaient toutes faites et depuis longtemps, car à peine la porte de sa cellule était-elle refermée sur lui qu'il laissa s'épanouir sur sa figure un large et joyeux sourire.

– Tout marche à souhait, dit-il. Je ne regrette qu'une chose, c'est que le lieu de repos où je viens d'être déposé manque totalement de punch. Mais, bah ! qui sait ? avec le mulet chargé d'or de Philippe de Macédoine, on pourra peut-être s'en procurer.

Et, là-dessus, il se jeta sur son lit.

– Ah ! par exemple, s'écria t-il encore, ça manque aussi d'autre chose Si j'avais le portrait de Geneviève, tout serait pour le mieux dans la meilleure des prisons.

Cela dit, il se mit à penser doucement à la jeune fille, ne se souciant pas plus de sa nouvelle situation que si c'eût été un vain rêve.

Dès le lendemain, il fut mandé chez le juge d'instruction.

En entrant dans le cabinet du magistrat, Lucien avait pris un air farouche dans lequel se pouvait lire aussi une indignation fort bien jouée.

Ce fut même lui qui prit le premier la parole contre toutes les règles établies.

– J'ose croire, monsieur, dit-il, que mon arrestation est tout simplement un abus de pouvoir et que vous avez cédé, en me faisant mettre en prison, à

un mouvement de colère que je ne qualifierai pas trop sévèrement en l'appelant impardonnable.

M. Mestras le regarda sans passion, d'un œil où se lisait l'indifférence de l'homme accoutumé à se trouver en face de natures perverses.

– Vous osez croire cela fort mal à propos, accusé Montussan, car je ne suis pas et je n'ai jamais été en colère contre vous.

– Alors, pourquoi m'a-t-on arrêté ? demanda Lucien toujours violent.

– Vous ne Vous en doutez donc pas un peu ?

– Certes ! non, et je considère qu'il y a là un déni de justice dont on me rendra compte.

Il était évident que Lucien avait un parti pris d'être insolent.

– Voulez-vous que je vous donne un conseil ? lui dit M. Mestras.

– Je préférerais que vous me disiez sous quel prétexte je suis en prison. Je ne sortirai pas de là. Vos conseils, je les accepterai ensuite et peut-être pourrai-je aussi, moi, vous en offrir quelques uns.

– Allons, vous tenez à aggraver votre position, je le vois.

– Peut-être bien ! répliqua brutalement le bohème.

– On vous arrêté, Montussan, reprit alors M. Mestras, parce que vous avez joué, dans le drame de la rue Serpente, un rôle beaucoup plus important et beaucoup plus grave que nous ne ! avions cru d'abord.

– Vraiment ! je vous serai reconnaissant alors de m'apprendre comment.

– D'abord nous avons la certitude que vous connaissiez Perlot, Tricart et Rouillouze bien avant les événements du mois de février.

– La certitude, c'est bientôt dit. Mais il faudrait établir cette certitude et c'est là le difficile.

– Vous avez fréquenté toujours la pire des compagnies.

– Ah ! voilà de quoi faire plaisir aux peintres et aux sculpteurs qui ne pouvaient pas se passer de moi.

– Je ne veux pas parler des peintres et des sculpteurs, quoique l'un d'eux pourrait être gravement compromis dans votre affaire.

– L'un d'eux ? qui donc ? s'écria Montussan réellement anxieux.

– M. Riaux.

– Oh ! ne parlez pas ainsi. Riaux est le plus honnête homme de Paris. Il est incapable d'une indélicatesse. Il se peut que moi, dont la réputation est

affreuse, je sois soupçonné et même convaincu de toutes sortes de crimes – on n'est jamais sûr de rien – mais Riaux, ah ! je vous en prie. n'y touchez pas. Celui-là est le plus honorable des gentlemen.

Montussan avait prononcé les paroles qu'on vient de lire avec une certaine animation et un accent de sincérité qui contrastaient si étrangement avec ses allures gouailleuses que M. Mestras le regarda curieusement et eut un vague soupçon qu'il pouvait bien avoir devant les yeux quelque énigme.

– Aucune charge ne pèse encore sur M. Riaux, dit le juge d'instruction.

– Je le crois bien, appuya Montussan avec conviction.

– Mais le fait de vous avoir accompagné dans la rue du Jardin et de vous avoir fait la courte échelle pour franchir le mur.

– Pardon, pour regarder par-dessus le mur.

– Nous établirons tout à l'heure, dit M. Mestras, que vous avez dû franchir le mur et que vous avez sûrement pénétré dans le jardin.

– Allons donc ! s'il en avait été ainsi, ce n'est pas à l'extérieur du jardin, mais bien à l'intérieur que Riaux eut dû me prêter ses épaules pour en sortir, tandis qu'il me les offrait pour y entrer.

– C'est à examiner.

– D'ailleurs, reprit Montussan, quoi que vous puissiez dire, il est impossible de me démontrer quel intérêt j'aurais eu à m'introduire chez Largeval.

– Au contraire, rien n'est plus facile, et je vous engage très-sérieusement à quitter le ton que vous affectez. Nous savons, à n'en pas douter, que vous êtes un criminel éhonté ; nous avons les preuves de ce que je vous dis, et si la justice peut avoir un jour quelque indulgence pour vous, ce ne sera que grâce à une attitude plus décente que celle que vous paraissez trop disposé à prendre.

Après cette petite mercuriale qui eut l'air de produire un certain effet sur Montussan, le juge d'instruction lui dit :

– Écoutez-moi maintenant, et tâchez de ne pas trop m'interrompre.

– J'essaierai, répondit Lucien, d'une voix calmée.

– Une question d'abord. Êtes-vous disposé à avouer ?

– A avouer quoi ? Je ne sais véritablement pas de quoi l'on m'accuse, et vous voulez que je fasse des aveux ? Si je suis inculpé d'avoir volé les tours

de Notre-Dame, je déclare qu'on se trompe grossièrement, et la preuve, c'est qu'on les aperçoit d'ici. D'ailleurs, je ne les avais pas sur moi quand votre agent, qui est un brutal, m'a irrévérencieusement mis la main au collet.

Le juge d'instruction fit un geste d'impatience, on voyant que Lucien ne paraissait pas disposé à mettre une sourdine à sa prolixité.

– Montussan, dit-il alors, écoutez-moi donc. Vous avez eu des relations avec Tricart, avec Perlot, avec Rouillouze, et aussi probablement avec Largeval. Pour ces deux derniers, d'ailleurs, vous en êtes convenu avant hier,

– Je n'ai jamais connu ni Tricart, ni Perlot, ni même Rouillouze. Ce dernier, je l'ai vu en certains endroits, mais je n'ai pas eu de relations avec lui, pour me servir de votre expression.

– Fort bien.

M. Mestras prit devant lui une lettre. C'était une de celles que l'on avait trouvées chez Largeval.

– Connaissez-vous cec ? demanda-t-il à Montussan, en lui tendant le papier.

Le bohème se troubla visiblement à l'aspect de ces caractères singuliers, mais ce fut pourtant d'une voix ferme qu'il répondit :

– Non, monsieur.

– Encore mieux, fit le juge d'instruction. Eh bien, on a trouvé chez vous.

– Chez moi ?...

– Oui, chez vous, où l'on a fait une visite domiciliaire, on a trouvé une lettre à demi-brûlée et écrite, comme celle-ci, avec des caractères de convention, non point sembiabes à ceux que vous avez sous les yeux, mais aussi faciles à déchiffrer pour un homme exercé.

– Vous avez trouvé une lettre brûlée chez moi, écrite en caractères analogues à ceux-ci ! Ce doit-être une plaisanterie. Dans quelle partie de ma chambre l'avez-vous découverte ?

– Dans la cheminée.

– Ah ! je ne me souviens pas d'y avoir jamais rien vu de semblable.

– Ce fragment de papier était enfoui ou, pour mieux dire, caché dans les cendres.

– Oh ! alors, je ne fais aucune difficulté de reconnaître que c'est très-possible. Jamais de la vie je n'ai allumé de feu dans cette chambre. Lorsque je l'ai louée, les cendres du foyer étaient en l'état où elles sont aujourd'hui. Si donc on a trouvé quelque chose qui vous paraisse extraordinaire, il faut vous adresser au locataire qui m'a précédé.

– Je vous croyais intelligent, dit doucement M. Mestras.

– Et quel est, s'il vous plaît, le symptôme sur lequel vous daignez vous appuyer pour supposer que je ne le suis pas ?

– C'esst aue ce fragment de correspondance qui, selon vous, ne peut avoir aucun rapport avec vos affaires, ce fragment de correspondance, dis-je, parle de vcus.

– De moi ? vous m'étonnez bien.

– Vous y êtes nommé.

– Ah ! je voudrais bien voir ça.

– Vous serez satisfait tout à l'heure. Et enfin il est prouvé que vous vous entendiez parfaitement avec la personne qui vous l'a écrite, personne qui pourrait bien être Rouillouze.

– Alors, demanda Montussan avec un sang-froid qui faisait bouillir M. Mestras, vous ne savez pas au juste si c'est Rouillouze qui m'a écrit ça. D'où peut venir votre ignorance sur ce point. capital ?

– Voilà que vous recommencez vos insolences. Je vais abréger cet interrogatoire.

– Mais vous vous trompez, monsieur, je ne suis pas un insolent. Je parle comme un homme peu habitué à mesurer ses expressions et point facile à intimider, rien de plus. Je vous serai obligé de me prendre comme je suis et de vouloir bien achever au contraire de discuter avec moi les faits qui ont occasionné mon arrestation. Ce sera plus tôt fini et vous me rendrez à la liberté plus vite.

– A la liberté, répéta M. Mestras, je ne vous conseille pas de l'espérer encore.

– Votre conseil est trop cruel pour que je consente à le suivre. J'espère quand même. Et vous ne pouvez pas considérer cela comme une insolence, je suppose.

– Soit, espérez. Je ne m'y oppose pas.

- Merci, fit Montussan avec son imperturbable aplomb.
- Je disais, reprit M. Mestras, que dans cette lettre il était question de vous.
- Suis-je nommé en toutes lettres ?
- En toutes lettres. Tricart et Perlot également et même Largeval. Seulement les phrases sont assez habilement construites pour qu'on ne puisse dire au juste si ce dernier est votre complice ou votre victime.
- Encore une victime ! dit en souriant Lucien, ça ferait trois. Mais veuillez me permettre de discuter votre dernier dire. Tricart et Perlot y sont nommés, Largeval aussi, n'est-ce pas ? Eh bien ! qu'est-ce que cela prouve ?
- Que vous avez pu organiser un guet-apens qui a coûté la vie aux deux premiers, et vous arranger de façon à faire croire que Largeval était seul coupable.
- Qui a pu vous faire penser que j'avais des intentions aussi machiavéliques ?
- Ceci tout simplement, dit M. Mestras en tirant d'un tiroir trois ou quatre morceaux de cire molle.
- Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Montussan d'un ton tranquille.
- Ça, répliqua le juge d'instruction, ce sont des empreintes de serrures qu'on a trouvées chez vous.
- Ah ça, on trouve donc de tout chez moi ! fit Lucien.
- Taisez-vous !
- Ahh ! non, je ne me tairai pas. Je suis accusé. Vous me dites clairement que je suis un vulgaire crocheteur de portes et vous voulez que je me taise !
- Montussan !
- Je ne vous conseille pas de l'espérer à votre tour. J'ai le droit de me défendre et je me défendrai, je vous en préviens.
- On a donc trouvé ces empreintes dans un tiroir soigneusement fermé à double tour. La clef de ce tiroir a de plus été saisie sur vous au moment où l'on vous a écroué. Il est donc indiscutable que vous connaissiez l'existence de ces morceaux de cire molle et aussi celle de la lettre dont nous avons retrouvé le fragment et que, selon toute apparence, vous croyiez entièrement consumée.

– Je reste confondu, dit Montussan.

– Enfin ! et pour que vous ne doutiez pas que tout ceci se rapporte parfaitement à ce que nous avons appelé l'affaire Largeval et qui pourrait bien prendre à partir d'aujourd'hui le nom d'affaire Montussan...

– Vous me faites vraiment beaucoup trop d'honneur.

– Enfin, continua M. Mestras, ces empreintes ont été prises dans le pavillon de la rue Serpente, et elles se rapportent parfaitement aux serrures de la porte d'entrée et des portes de la cave.

Montussan leva les bras au ciel comme un homme qui ne peut trouver de paroles pour peindre sa surprise.

– Un logicien en conclurait tout naturellement que vous avez conduit Tricart et Perlot, dont vous vouliez vous défaire, dans ce caveau qui contenait trente-deux mille francs, somme qui vous a servi d'appau, et que vous les y avez laissés mourir. Toutes vos précautions étaient prises pour faire tomber les soupçons sur Largeval, qui, d'ailleurs, a pu être votre complice dans cette affaire, et maintenant vous, le chargez à fond.

– Monsieur le juge d'instruction, répondit lentement Lucien, vous ne pensez pas à une chose.

– Laquelle ?

– C'est que si j'ai été assez ingénieux pour inventer la combinaison dont vous venez de me faire admirer les rouages, un autre a pu avoir également la même idée.

M. Mestras leva la tête et regarda Montussan qui continua :

– Ne serait-il pas aussi naturel de supposer que Largeval, pour mettre la justice en défaut, a fait déposer dans les cendres le papier compromettant que voici et dans mon tiroir les empreintes de ses propres portes ?

– Cela n'est pas probable.

– Pourquoi ?... un homme assez fort pour expliquer sa fortune par les largesses d'un M. Cacérès qui n'a jamais existé.

– C'est une erreur, interrompit M. Mestras. Il a existé un M. Cacérès fort riche et qui a couru, en effet, un grand danger dans un tremblement de terre.

– Ah ! vraiment ! et qui vous a dit cela ?

– Votre insolente question ne mérite pas de réponse.

– Soit. Du reste, ce détail est fort peu important. Je n’y insiste pas et je continue mon raisonnement.

M. Largeval s’est informé pendant tout le temps qu’il est resté en liberté ; il a su qui j’étais, il a connu ma mauvaise réputation ; on lui a dit mon adresse, et il a tout simplement mis à exécution la comédie que vous m’attribuez. Il s’est dit : cet artiste a fourré son nez où il n’avait que faire ; il me sera bien facile de le faire passer pour l’auteur des crimes que j’ai perpétrés.

– Eh bien, non ! Montussan, Largeval ne s’est pas dit ça.

– Qu’en savez-vous ?

– Bien mieux, il n’y a que vous qui ayez pu vous le dire.

– Je serais curieux de savoir comment vous allez me prouver cela.

Lucien continuait à discuter avec le juge d’instruction sans perdre une parcelle de sa liberté d’esprit.

A l’entendre causer, de temps à autre sur un ton indifférent ou léger, on aurait cru qu’il ne s’agissait pas de lui.

Parfois seulement, il avait l’air de comprendre de quoi il s’agissait et alors il mettait un peu plus d’animation ou un semblant de colère dans ses réponses.

Cette attitude troublait un peu M. Mestras. C’était seulement lorsque l’accusé proférait une insolence ou s’emportait que le magistrat ne doutait plus de tenir un coupable.

A la question de Montussan, il répondit :

– J’ai une preuve indéniable contre vous.

– Laquelle ? je vous écoute.

– Il y a cinq jours, en venant de subir un interrogatoire, vous êtes allé rue Serpente.

– Moi

– Oh ! n’essayez pas de nier. Vous y avez vu le nommé Prudent Pascalín, concierge...

– Pardon, il tient à ce qu’on l’appelle portier.

– ... Concierge de la maison qu’habitait Largeval. C’était le soir.

– Eh bien ! monsieur, supposons que l’on ne vous ait pas trompé et que vos rapports, sur ce point, soient exacts.

– Vous avez donné à cet homme deux louis pour l’engager à faire un faux témoignage.

Montussan regarda M. Mestras d’un air étonné et baissa les yeux comme s’il eût été confus et hors d’état de répondre.

– Vous lui avez promis en outre une somme de cinq cents francs.

– Dans quel but ?

– Pour qu’il consentit à accuser Largeval de méfaits nouveaux.

Lucien reprit, comme malgré lui, son sourire.

– Il y a là, continua le juge d’instruction, la charge la plus grave qu’on puisse relever contre vous. Si vous n’aviez pas imaginé quelque diabolique combinaison pour perdre Largeval, auriez-vous eu besoin de suborner un témoin ? Si vous n’étiez pas intéressé à ce qu’on prît le locataire de la rue Serpente pour le plus misérable des criminels, auriez-vous commis cet acte lâche et affreux de pousser un pauvre diable, dont l’intelligence est bornée, à inventer des faits pouvant faire monter un homme sur l’échafaud ?

Montussan qui paraissait s’être remis, répondit tranquillement :

– Vous avez, monsieur, une brillante imagination et vous en prêtez une partie aux gens que vous interrogez.

– Allons, Montussan, avouez donc.

– J’avoue, en effet, avoir vu le portier Prudent Pascalin. Mais si vous voulez bien me confronter avec lui, je le défie de dire en ma présence que je l’aie poussé à mentir.

– Allons donc nous avons entendu cet homme nous rapporter tout ce que vous l’avez engagé à dire.

– Alors, vous devez savoir que je lui ai représenté Largeval comme un homme très-dangereux et que je lui ai fait remarquer – comme vous auriez pu le faire vous-même – qu’il était de son devoir, lorsqu’il témoignerait, de ne pas ménager un ennemi acharné de la société. Je lui ai dit, je ne m’en cache pas, qu’en faisant condamner Largeval, il sauverait peut-être, par anticipation, la vie à ceux que ce malfaiteur pourrait assassiner plus tard.

– Et vous prétendez que vous n’aviez aucun intérêt à cela ?

– Aucun, je vous assure, ou du moins aucun autre que celui que vous avez vous-même en recherchant la vérité.

– Allons, assez, vous devenez impudent. Il Lut que je vous fasse savoir aussi qu'on vous a vu dans un cabaret borgne...

– Aveugle même, si vous voulez.

– Et fréquenté par des voleurs de profession, boire et trinquer avec des misérables, cinq ou six fois repris de justice.

– Oh ! pour cela, c'est bien possible. Vous voyez que je n'ai pas un parti pris de nier.

– C'est heureux.

– J'ai souvent soif et alors j'entre dans le premier café ou cabaret venu. Comme je suis bavard et expansif, je ne manque presque jamais d'adresser la parole à mes voisins et de les inviter à partager mes consommations. Mais cela ne prouve pas que je les connaisse.

– Vos explications, Montussan, deviennent peu à peu de plus en plus sincères, sans que vous paraissiez vouloir convenir des faits qui vous sont reprochés.

– Je n'en conviendrai jamais et pour cause.

– Mais, enfin, vous avez connu Rouillouze ?

– Je l'ai vu, vous ai-je dit, en deux ou trois circonstances.

– Et c'est lui qui vous a parlé de Largeval ?

– Probablement.

– N'est-ce pas par lui que vous avez pu savoir ce qu'il avait déclaré dans son interrogatoire ?

– Non, puisqu'il est en prison comme moi.

– Oh ! ceci n'est pas toujours une raison, dit M. Mestras.

– Comme il vous plaira, répondit Montussan d'une voix indifférente.

Malgré l'énergie apparente avec laquelle Lucien s'était défendu et comptait même se défendre jusqu'au bout, il avait fini par être convaincu d'avoir trempé d'une façon ou d'une autre dans l'affaire Largeval.

D'après ce qu'avait dit M. Mestras, l'accusation dont il était l'objet se basait sur ce fait principal qu'il avait été vu escaladant le mur de la rue du Jardinnet, et l'on pensait qu'à ce moment il venait d'introduire Tricart et Perlot chez le rentier.

On ne pouvait pas strictement en déduire que c'était lui, Montussan, qui, jadis, avait assassiné Dormeau et que de concert avec Rouillouze, il accusait

un autre de ce crime. Largeval restait donc coaccusé dans cette affaire.

Il était cependant possible que Largeval fût complètement innocent, mais cela ressortirait plus clairement des débats devant les assises et le jury prononcerait souverainement là-dessus.

La situation de Montussan était donc des plus critiques. Mais il ne paraissait pas s'en apercevoir et son aplomb était resté entier. Bien mieux, depuis quelques instants, il paraissait plus à son aise qu'auparavant, et les lignes de son visage indiquaient une quiétude parfaite.

– Maintenant, dit M. Mestras, et avant de vous faire reconduire à Mazas, il nous reste une formalité à remplir.

Lucien ne manifesta aucune curiosité. Il parut même ne pas entendre, car son regard était perdu dans le vague. Il songeait à Geneviève.

Le juge d'instruction sonna. On vint à son appel.

– Le nommé Rouillouze est-il là ? demanda-t-il.

– Oui, monsieur, il vient d'arriver.

– Bien, qu'on l'amène.

Une minute après, le petit vieux avec son horrible figure d'animal carnassier fit son entrée dans le cabinet du magistrat.

Très-ferré sur les usages et sur les habitudes du parquet, il vit en entrant qu'il s'agissait d'une confrontation. Seulement, comme il ne connaissait réellement pas Montussan, il ne prêta qu'une faible attention à sa présence. Pour lui, il ne pouvait y avoir aucun danger de ce côté. Il fut néanmoins assez surpris quand M. Mestras, prenant la parole, dit à Lucien qui était resté rêveur :

– Montussan, veuillez, s'il vous plaît, regarder la personne qu'on vient d'introduire dans mon cabinet.

Le bohème se retourna. Il comprit, lui aussi, qu'on le confrontait avec cet homme.

– Puisque ce n'est pas Largeval, ce doit être Rouillouze, pensa-t-il.

– Connaissez-vous cet individu ? interrogea le juge d'instruction.

– Rouillouze, répondit Lucien ? mais puisque c'est convenu, je ne vois pas pourquoi je ne persisterais pas dans ce que j'ai déjà dit.

– Tu me connais, toi ! s'écria le petit vieux avec l'accent de la plus profonde surprise.

– Monsieur Rouillouze, déclara solennellement Lucien avec un accent d'autorité étrange, faites-moi le plaisir de ne pas me tutoyer. Vous me prenez pour un autre, car je ne sache pas que nous ayons jamais gardé quoi que ce soit ensemble.

Le vieux malfaiteur fut un peu troublé par cette apostrophe. Néanmoins il retrouva promptement son sang-froid.

– Pourquoi, dit-il alors, prétendez-vous me connaître ? Je tutoie tous ceux que je connais.

– Excepté moi, n'oubliez pas ce détail.

.– – Et vous, Rouillouze, demanda M. Mesfras, auriez-vous l'audace de ne pas reconnaître Montussan ?

– Comment ! l'audace ! mais je n'ai jamais vu ce particulier-là. Est-ce qu'il aurait fait des ragots sur mon compte ?

La situation était assez drôle. Sans s'en clouter, Montussan mettait Rouillouze dans la position où le vieux avait mis Georges Largeval.

Le misérable bandit ne pouvait manquer de se défendre comme un diable, ainsi que l'avait fait Georges. Mais le résultat devait être le même, c'est à-dire que M. Mestras était tout naturellement disposé à croire celui dont les aveux confirmaient ses soupçons.

Rouillouze avait beau se débattre d'ailleurs et déclarer qu'il voyait Lucien pour la première fois, celui-ci, qui savait à quel infâme drôle il avait affaire, trouva plaisant de persister dans son dire avec une rare énergie.

Bien mieux, à un moment où le bonhomme à la face chafouine déduisait longuement et avec toute l'éloquence dont il était susceptible les raisons qui prouvaient à quel point il connaissait peu Montussan, celui-ci lui dit d'un air goguenard :

– Eh ! va donc, mon vieux, l'affaire est dans le sac. J'ai avoué, tu peux bien faire comme moi.

– Vous avez avoué quoi ?

– Que je te connais, que tu me connais, que tu as voulu mettre Largeval dans la nasse.

– Que j'ai voulu, mais je ne comprends plus du tout.

– Faut-il que tu sois bête de faire des embarras comme ça !

– Ah ça ! ah ça ! ah ça ! on se fiche de quelqu'un ici, s'écria Rouillouze au comble de l'exapération, et j'ai bien peur que ce soit de moi et de vous, monsieur le juge.

– Vous vous morfondiez là, Rouillouze, très-inutilement, dit M. Mestras. On vous reconnaît, et je sais ce que je voulais savoir.

Le petit vieillard prévoyait un danger, mais ne se doutait pas le mcins du monde de ce qui l'attendait.

– Après tout, dit-il, si monsieur tient tant que ça à être de mes amis, il doit avoir ses raisons. Seulement, je voudrais bien qu'on me le présentât au moins pour le connaître.

– Qu'à cela ne tienne, dit M. Mestras. L'accusé qui vous a reconnu est le nommé Montussan. On lui reproche de s'être entendu avec vous pour enfermer Tricart et Perlot dans la cave de Largeval dans le but de s'en défaire, et d'avoir tout arrangé, toujours avec vous, pour faire peser sur ledit Largeval les charges auxquelles vous aurez à répondre.

Rouillouze, on entendant cela, bondit comme une vieille chèvre.

– Moi, je me suis associé avec cet être-là ! Eh ! monsieur le juge, vous me connaissez bien mal. Je n'ai pas toujours pratiqué la vertu, mais je n'ai jamais été assez bête pour m'associer à qui que ce soit dans l'exploitation d'une idée ou la mise à exécution d'une affaire.

– C'est fort bien, Rouillouze. Vous êtes décidé à nier, n'est-ce pas ? Eh bien ! soit. Pour moi, je suis suffisamment éclairé et je vais vous faire reconduire tous les deux dans vos cellules.

Rouillouze eut beau protester, crier, objurguer, rien n'y fit ; le juge d'instruction sonna, les gendarmes se présentèrent, et force fut au vieux brigand de les suivre, pendant que Lucien s'en allait de son côté en souriant de la bonne plaisanterie qu'il venait de faire.

A partir de ce moment, les événements prirent une allure plus rapide.

M. Mestras fit venir régulièrement les témoins qu'il restait à interroger. Largeval, Lucien et Rouillouze furent mandés auprès de lui encore quatre ou cinq fois chacun.

Montussan persista dans son rôle, qu'il joua avec une très-grande habileté, et Rouillouze, ne comprenant rien à ce qu'on lui reprochait, avait

des allures d'épileptique toutes les fois qu'il entrait dans le cabinet du juge d'instruction.

XXIX

Quant au malheureux Georges, il était absolument abruti par sa captivité.

N'ayant plus de volonté ni de courage, il allait et venait comme s'il eût renoncé à se rendre compte de ce qui se passait.

De temps en temps il murmurait :

– Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu !

Puis il retombait dans une profonde inertie, n'ayant qu'une idée fixe, c'est qu'il était innocent et qu'une deslinée féroce le poussait vers l'échafaud, où il expierait les crimes de son frère.

Parfois, quand il se trouvait seul dans sa cellule, il était pris d'un accès de rage furieuse et battait les murs des bras et de la tête en poussant de véritables lamentations.

– Qu'ai-je fait pour être ainsi malheureux ? criait-il. Quelle faute inconnue faut-il donc que j'expie ? Ma femme, ma fille vont être des honorées par une condamnation que je ne mérite pas. J'avais raison quand je disais que j'étais maudit.

Puis il poussait des cris, il blasphémait et se mordait les poings.

Et, l'accès passé, il restait inerte et froid pendant quatre ou cinq jours, au bout desquels sa pensée opérait un travail qui le ramenait à sa frénésie.

Toutefois, quand on le reconduisait devant M. Mestras, il perdait tout à fait le sens. Renfermé dans un mutisme presque complet, il se contentait de

demander qu'on en finît avec lui.

L'instruction terminée, l'affaire alla devant la chambre des mises en accusation.

M. Mestras avait rédigé son acte de telle façon que Largeval eût des chances de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

Mais l'affaire, malgré les efforts du magistrat instructeur, avait des côtés trop ténébreux pour que l'on osât renvoyer définitivement Georges indemne.

Elle suivit donc son cours et, quelques jours après, les trois accusés furent informés qu'ils allaient être traduits devant les assises.

Montussan accueillit cette nouvelle avec son éternel sourire et ne fit aucune réflexion.

Georges resta froid aussi et ne dit pas un mot. Seul, Rouillouze poussa des exclamations, s'indigna, déclara qu'on se trompait, qu'il en appelait de cette décision.

Et, en effet, il en appela. Mais cela ne servit qu'à retarder la comparution des trois accusés devant les assises, comparution qui fut enfin définitivement fixée au 21 juillet, cinquième jour de la deuxième session de ce mois.

L'arrestation de Montussan avait fait un bruit énorme dans le monde des arts. Les journaux, pendant un mois, n'avaient été pleins que de détails sur les faits et gestes du bohème. On avait fini par savoir exactement de quoi il était accusé, et cela n'avait pas calmé, au contraire, l'émotion produite par un événement si inattendu.

Lucien passait, malgré ses lubies et sa paresse, pour un très-honnête homme. Il avait eu deux ou trois duels dans lesquels sa loyauté, son courage s'étaient hautement manifestés.

On racontait de lui quelques traits de délicatesse charmante. Presque toujours, on l'avait vu du côté du faible contre le fort, du côté des bons contre les méchants, et ses fantaisies n'étaient point parvenues à faire oublier cela.

L'étonnement était donc très-grand. On parlait partout de cette affaire avec passion. Les discussions, sur ce sujet, prenaient parfois les proportions de véritables querelles.

On savait que Montussan niait avec obstination ; la plupart – de ceux qui l’avaient connu étaient persuadés que la justice se trompait et que vraiment Lucien était la victime de quelque épouvantable traquenard.

Largeval était pour ainsi dire oublié au milieu du bruit que faisaient l’arrestation de Lucien et l’instruction dirigée contre lui.

Les journaux, chaque jour, consacraient des articles interminables à cette intéressante cause, et la curiosité publique était chauffée à blanc.

Tant et si bien que le commerce voulut spéculer sur l’émotion générale et qu’un marchand de tableaux offrit à Montussan de lui acheter, à n’importe quel prix, tout ce qu’il pouvait avoir de toiles, d’esquisses et de maquettes dans l’atelier de Riaux.

Mais le bohème envoya se promener ce corbeau et demanda qu’on le laissât tranquille.

Ayant obtenu la permission de peindre dans sa cellule, il travaillait joyeusement toute la journée, chantant, riant, comme s’il eût été le plus heureux des hommes.

Il acheva ainsi un certain nombre de tableaux auxquels il donna des titres, qu’il classa et catalogua comme s’il fût devenu tout à coup un homme sérieux.

– Quand je n’y serai plus, pensa-t-il, on pourra faire une vente et cela servira toujours à quelqu’un que je connais.

Afin de ne pas être trop malheureux, il avait refait un portrait de Geneviève et il lui suffisait d’y jeter un coup d’œil pour redevenir gai comme en son bon temps.

Tout cela était fort extraordinaire.

Depuis le jour où il avait vu les dames Largeval pour la dernière fois, et malgré la promesse qu’il leur avait faite, Montussan s’était complètement abstenu de communiquer avec elles.

Pendant deux ou trois jours, elles avaient attendu la visite de Glossard qui devait venir leur apporter les conseils de Lucien. Mais celui-ci ne parut que pour s’entendre avec Laurence sur la défense de son mari.

Enfin elles apprirent ce qui se passait. Ce fut même Glossard qui leur donna sur ce sujet les détails les plus importants et les plus circonstanciés.

– Est-ce possible ? s’écria Laurence. On l’accuse à son tour. Mais, monsieur, je sais, moi, que le malheureux n’a jamais trempé dans ces infamies.

– Madame, répliqua l’avocat, Montussan est un misérable qui ne mérite aucune espèce de pitié.

Geneviève restait atterrée.

– Savez-vous, reprit Glossard, ce qu’il a fait, celui que vous voulez ainsi défendre ? C’est lui qui a mis votre mari dans l’effroyable situation au milieu de laquelle il se débat.

Avec une infernale habileté, il avait tout préparé pour faire expier par votre mari ses propres crimes. Enfin, madame, la preuve qu’il est coupable, archi-coupable, c’est que, dès le premier jour où il a comparu devant le juge d’instruction, il a fulminé contre M. Lurgeval les accusations les plus acerbes et les plus violentes. Il a essayé d’établir d’une façon irréfutable que l’accusé était bien Remi Largeval et non Georges et que, par conséquent, il méritait une condamnation terrible.

– Vous m’épouvantez ! s’écria Laurence.

Geneviève, elle, écoutait sans mot dire. Tout ce qu’elle avait bâti d’estime et d’amitié dans son âme, pour Montussan, s’écroulait à chaque mot prononcé par l’avocat.

– On soupçonne même, reprit ce dernier, que M. Dormeau n’a point été assassiné par Remi Largeval et que ce crime est le fait d’un vieux bandit nommé Rouillouze et de Montussan.

– Non, non, non ! s’écria tout à coup Geneviève, je vous assure qu’on se trompe, monsieur. Il ne se peut pas qu’un tel homme soit un fourbe après ce qu’il a fait pour nous.

– Mais ce qu’il a fait pour vous, riposta Glossard, était précisément un excellent moyen de s’introduire ici et de savoir bien des choses qui lui étaient nécessaires, pour dresser ses batteries contre votre mari.

– Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! que croire ? A qui se fier ? Mais, encore une fois, je ne puis me résoudre à l’accuser, moi aussi.

– Le doute n’est pas permis, je vous l’affirme, répliqua Glossard. Montussan a été mon ami. J’ai eu pour lui une véritable affection, mais je déclare que, fût-il renvoyé acquitté, je ne lui parlerais de ma vie.

- Il a donc beaucoup chargé Georges ? demanda Laurence.
- Toute sa défense ne consiste qu'en cela.
- Le malheureux !
- Il y a même quelque chose de providentiel pour vous dans la façon dont Montussan a voulu pousser tout au pire.
- Quelque chose de providentiel ? répéta Geneviève, comme s'il lui fût revenu à l'esprit que Lucien était pour elle, autrefois, comme l'image de la Providence elle-même.
- Oui, mademoiselle.
- Quoi donc, alors ?
- Montussan et son complice Rouillouze se sont obstinés à soutenir que le Largeval dont la justice s'était assurée était Remi et non Georges.
- Eh bien ?
- Eh bien, si nous sommes habiles, nous profiterons de cela en ne disant pas trop le contraire.
- Mais, monsieur, j'ai déclaré, dans les termes de la plus violente indignation, que mon beau-frère Remi était le dernier des hommes.
- Vous n'aurez point à revenir là-dessus. Laissez aller les choses. Si l'on vous pousse dans vos derniers retranchements, vous direz de nouveau que l'accusé est bien votre mari. Mais si l'on ne vous persécute pas trop, laissez planer un doute, c'est le seul moyen de sauver tout à fait M. Largeval.
- Mais comment ? Pourquoi ?
- Parce que d'ores et déjà, il n'est pour ainsi dire plus question de mettre à sa charge l'assassinat Dormeau, ni la mort des deux malfaiteurs dans la cave du pavillon.
- De ces divers chefs, donc, il sera acquitté, mais à la condition qu'on le prenne pour Remi.
- Si, au contraire, on reconnaît qu'il est Georges Largeval, il faudra forcément le condamner comme faussaire, pour s'être substitué à son frère.
- Mais il a lui-même déclaré qu'il était Georges et il s'est accusé de ce faux.
- C'est vrai. Seulement un avocat qui sait son métier, comme moi, peut démontrer à un jury, clair comme le jour, que le malheureux, affolé par les

injustes accusations auxquelles il était en butte, avait imaginé cela pour se sauver.

– Très-bien. Mais alors je passerai pour avoir trompé la justice.

– Eh ! madame, qui songera donc à vous reprocher d’avoir voulu disculper ainsi un parent ?

– Je ferai ce que vous voudrez, monsieur, mais je finis, je l’avoue, par ne plus savoir que penser de cette suite d’événements étranges et terribles. M. Montussan, quoi qu’il ait fait ensuite, a arraché ma fille à une mort presque certaine et a trouvé plus tard la ruse la plus généreuse et la plus délicate pour nous venir en aide...

– Mais remarquez, madame, que tout cela s’est passé quand il a eu enfermé les deux hommes dans les caveaux de Remi.

– Soit, mais il ne pouvait pas savoir que mon beau-frère mourrait le soir même, et que Georges aurait la fatale idée de se mettre à sa place.

– Ehh qui sait ?

– Oh ! monsieur, dit Geneviève, il ne faudrait pas essayer de trop prouver.

– Enfin, mesdames, reprit Glossard, vous m’avez promis de parler, si on vous interroge, dans le sens que je vous ai indiqué. Cela suffit et je compte sur vous.

L’avocat s’en alla.

Laurence et Geneviève, restées seules, n’échangèrent ni un regard ni une parole...

XXX

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Paris, le peintre Riaux continuait tranquillement le cours de son voyage.

Il était allé directement à Saint-Pétersbourg où il avait noué d'aimables relations avec quelques membres de cette haute société russe si raffinée et si séduisante.

Après un séjour de deux ou trois semaines sur les bords de la Néva, où il avait attendu vainement une lettre de Lucien, il s'était décidé à écrire à son ami pour lui fixer une date et une ville où il pût lui donner de ses nouvelles.

Puis il s'enfonça courageusement dans le cœur de la Russie, se dirigeant vers le Caucase, et décidé à pousser jusqu'à la mer Caspienne, si sa santé et ses ressources le lui permettaient.

C'est justement vers le moment où il quittait Pétersbourg que Lucien était accusé de crimes pour lesquels il devait comparaître devant les assises.

Mais le peintre ne sut rien de cette arrestation et du bruit énorme qu'elle faisait à Paris, pour cette raison bien simple qu'il ne fut en rapport avec aucun homme civilisé pendant plus de quinze jours, et pour cette autre qu'il ne lui tomba sous les yeux aucun journal français pendant le même temps.

Cependant, il arriva un soir dans une espèce d'auberge où il rencontra deux officiers qui furent enchantés de trouver là un artiste, et un artiste

français. On causa beaucoup, on rit encore plus, et le lendemain matin, ces messieurs étaient les meilleurs amis du monde.

Ce fut l'un des deux Russes qui mit Riaux sur la trace de ce qui était arrivé, mais encore d'une façon très-vague, en lui demandant s'il avait connu un peintre parisien qu'on venait de convaincre d'assassinat.

Riaux eut beau se creuser l'esprit, il ne parvint pas à s'imaginer de qui l'on voulait parler.

Et comme son interlocuteur n'avait pas retenu le nom du criminel en question, on n'en parla bientôt plus.

L'ami de Lucien était, d'ailleurs, bien plus curieux de connaître les mœurs du pays qu'il traversait et de découvrir des paysages ou des sites qui pussent le frapper que de causer d'un fait divers. Il ne se préoccupa donc pas davantage de ce qu'on venait de lui apprendre sommairement.

Mais, comme il ne tarda pas à arriver à Tiflis, où se trouve une garnison nombreuse et une petite cour composée de grands seigneurs moscovites ayant pour la plupart vécu à Paris ; comme, en outre, ces messieurs avaient, presque tous, conservé des amis en France qui correspondaient avec eux ; comme enfin ils recevaient chaque jour des journaux français, ils étaient fort au courant de l'affaire Largeval et du surcroît d'intérêt que venait de lui apporter l'incarcération de Lucien.

On parlait beaucoup de cela dans le monde officiel russe. Aussi, dès que Riaux y eut été présenté, un colonel du génie lui demanda t-il :

– Connaissez vous un artiste, ou plutôt un bohème – je m'exprime comme mon journal – qui se nomme Montussan ?

– Montussan ? répliqua Riaux. Je crois bien, c'est mon meilleur ami.

Cette réponse, faite avec une entière sincérité, provoqua un silence glacial tout d'abord.

Riaux, qui ne s'était pas aperçu de l'effet produit par ses paroles, reprit :

– Montussan, que vous venez d'appeler bohème, est, monsieur le colonel, un honnête et loyal garçon, s'il en est au monde.

– Vous ne savez donc pas... voulut dire quelqu'un.

– Oui, il jouit d'une très-mauvaise réputation, et je dois ajouter qu'il a tout fait pour qu'on le jugeât plus mal qu'il ne le mérite. Il a été léger et fou.

Il s'est grisé trop souvent peut-être, mais je ne connais personne qui pourrait lui reprocher une indélicatesse.

– Pour nous parler ainsi, monsieur, vous ignorez sans doute ce qui se passe.

– Il se passe donc quelque chose ? demanda Riaux. Mais au fait, pour que vous sachiez le nom de Montussan, il faut, en effet, qu'il se soit produit quelque événement singulier ou extraordinaire.

– C'est extraordinaire et grave, répondit le colonel sur un ton réservé.

– Dee quoi s'agit-ill ? s'écria Riaux avec vivacité. Est-ce que ce pauvre Montussan se serait suicidé ?

– C'est plus triste que cela.

– Eh ! messieurs, ne me faites pas languir, s'il vous plaît. Il y a déjà quatre ou cinq semaines que j'ai quitté la France et je ne me doute de rien.

Pour toute réponse, un des officiers russes prit un journal de Paris et le tendit à Riaux, en lui disant :

– Lisez la rubrique intitulée : l'affaire Largeval.

– Eh ! je connais cela. J'y ai même été mêlé indirectement.

Décidément Riaux n'avait pas de bonheur dans ses réponses. On se regarda. On avait l'air de dire : c'est l'ami intime de Montussan !... Il a été mêlé à l'affaire Largeval ! Qu'est-ce que cela signifie ?

Un peu plus, on aurait ordonné à un moujick de reconduire le peintre dans la rue.

Cependant, un de ces messieurs eut la charité de lui dire :

– Vous ne me paraissez pas du tout savoir de quoi il s'agit, au contraire, et je vous prie de lire l'article qu'on vient de vous présenter.

Riaux ouvrit le journal, et plutôt par politesse que pour une autre cause, le parcourut des yeux.

Mais tout à coup on le vit pâlir, il se leva brusquement et s'écria avec un accent de douleur navrante :

– Le malheureux !

Puis, avec une fiévreuse activité, il acheva sa terrible lecture.

Après quoi il fit deux pas en avant.

– Je vous remercie, monsieur, dit-il au colonel, de m'avoir mis en mesure de lire cet article. Vous m'avez rendu là un service signalé que je

n'oublierai jamais.

– Que voulez-vous dire ?

– Je vais prendre congé de vous, continua Riaux sans répondre. Il faut que je parte à l'instant même.

– Pour où ?

– Pour Paris. Il faut que j'aille démontrer l'innocence de Montussan, innocence dont je suis sûr autant que de la mienne.

– Cependant il a, dit-on, presque avoué sa culpabilité.

– Ohh ! certes, je le crois. Si vous saviez à quel mobile généreux cet homme obéit en laissant croire qu'il est coupable, vous seriez pénétré de la plus vive admiration.

Messieurs, seriez-vous assez bons pour mettre à ma disposition un domestique. Je voudrais qu'il allât me retenir une voiture pour partir, sans une minute de délai.

On fit avec un certain empressement ce que désirait Riaux. Mais la curiosité était assez vivement excitée pour qu'on ne résistât pas à la tentation de l'interroger.

– Eh ! messieurs, il m'a laissé quitter seul Paris pour accomplir un funeste projet, qui n'est autre chose qu'un suicide, je le vois bien maintenant.

– Un suicide !

– Et j'aurai d'autant plus de peine à faire éclater son innocence qu'il s'est arrangé, avec une infernale habileté, pour que les preuves de ses prétendus crimes soient indéniables. Mais on m'écouterà si j'arrive à temps, et je serai, j'espère, assez persuasif pour convaincre tout le monde.

Ces paroles étaient bien faites pour piquer davantage la curiosité des assistants ; on pria Riaux de tout dire.

– Mon Dieu, messieurs, commença le peintre, je ne puis bâtir d'ici que des suppositions à l'aide de ce que je sais déjà ; mais je connais Montussan, et il est assez fou pour s'être lancé dans cette épouvantable situation par amour.

– Par amour ! répéta-t-on à la ronde.

– Oui, par amour. Vous avez lu ce qu'on lui reproche, et vous connaissez la part qu'on lui attribue dans le crime de la rue Serpente ?

– Oui, dirent presque en même temps cinq à six voix.

– Eh bien ! la fameuse nuit où il est censé être allé ouvrir la porte de Largeval et enfermer Tricant et Perlot dans la cave, je ne l’ai pas quitté une minute. Et la journée, il l’avait passée chez un peintre belge, auquel du reste il avait cherché querelle.

– Et vous êtes sûr qu’il n’a pas pénétré dans le jardin ?

– Comme je suis sûr d’être en ce moment à Tiflis.

– Mais, fit le colonel, je ne vois pas très-bien quel rôle l’amour dont vous nous avez parlé joue jusqu’ici en cette affaire.

– M’y voici. Dans la matinée qui suivit la nuit où nous avons filé Tricart et Perlot, comme le rapporte d’ailleurs très-exactement ce journal, nous avons rencontré sur le boulevard Saint-Michel une charmante jeune fille que Montussan empêcha d’être écrasée par un omnibus.

– Ah ! mais c’est déjà très-bien cela, s’écria un jeune officier à la moustache de ce blond blanc assez fréquent chez les Russes.

– Nous reconduisîmes cette jeune fille chez ses parents, reprit Riaux, et mon ami Montussan en devint follement amoureux.

– Ah ! voilà enfin où l’histoire se noue, dit le colonel.

– Depuis cette époque, l’amour en question a tellement grandi qu’il est devenu une frénésie. Montussan a fait de cette jeune fille un merveilleux portrait, qui ne serait pas payé trop cher cent mille francs.

– Oh ! fit sur un ton de doute l’un des officiers.

– Mossieurs, je m’y connais, dit Riaux avec autorité. Enfin Montussan en est arrivé à ce point qu’il se considère comme la chose, l’esclave de cette enfant.

– Elle l’aime aussi, sans doute ?

– Je ne le crois pas. Du reste, Lucien ne veut même pas lui avouer sa passion.

– Et pourquoi ?

– Parce qu’ayant mené une existence déréglée, il ne se croit pas digne d’épouser une si pure jeune fille.

– Mais pourquoi se serait-il accusé de crimes imaginaires ?

– Autant que je peux en juger d’aussi loin, ce doit être pour sauver le père de Geneviève, un Largeval, qui est innocent, à ce qu’il prétend.

– Mais. alors, c’est tout à fait un héros de roman.
– Hélas ! tout à fait.
– Et vous allez partir pour tâcher de le sauver ?
– Je partirai dès que ma voiture sera prête.
– Elle l’est, monsieur, dit un domestique.
– Très-bien. Encore une fois, merci, messieurs, de m’avoir fait connaître la situation de mon ami, et au revoir.

– Au revoir et bonne chance !

– Merci encore !

Tout en courant la poste, Riaux faisait ses calculs et se demandait s’il arriverait à temps.

Pour être à Paris le 21 juillet, il fallait qu’il ne s’arrêtât ni un jour ni une heure. Dévoré par la plus affreuse inquiétude, impatient, troublé, peu disposé à subir le moindre désagrément, il s’était décidé de ne s’étonner de rien, sachant par expérience qu’à force de vouloir être habile, on s’expose à des -accidents imprévus.

Il roula pendant quinze jours dans des voitures de toutes sortes y compris des chariots plus ou moins suspendus qui lui brisaient le corps.

Les plus cruels obstacles se dressèrent devant lui, lorsqu’il se trouva en pleine civilisation : retards de trains, stations imprévues sur des voies embarrassées, discussions avec des employés.

Enfin, après quinze nuits de terrible angoisse, il arriva en France. Mais il ne passa la frontière que dans la nuit du 21 au 22 juillet.

– Trop tard ! trop tard ! grommelait-il en se rongant les poings.

Enfin il arriva. C’était vers midi ; son domestique l’attendait à la gare.

– Montussan ? lui demanda-t-il.

– On l’a jugé hier.

– Il est condamné ? s’écria le peintre désespéré.

– Non. L’affaire a été renvoyée à aujourd’hui pour les plaidoiries.

– Tu as une voiture ?

– Oui, monsieur.

– Bon. Je la prends. Retire mes bagages, voici mon bulletin, débrouille-toi.

Et sans attendre une seconde, Riaux, poussé par la fièvre, s'élança dans la cour de la gare, sauta dans son fiacre et donna l'adresse de M^{me} Largeval.

Il escalada, sans reprendre haleine, les quatre étages et sonna violemment.

Geneviève et sa mère étaient là. Elles n'avaient pas eu le courage de retourner au Palais de Justice, car elles avaient été entendues, la veille, en qualité de témoins. Les émotions auxquelles elles devaient être en butte pouvaient être assez fortes pour qu'elles ne fussent pas en état de les supporter et elles ne voulaient pas se donner en spectacle dans le cas où quelque syncope les terrasserait.

Geneviève vint donc ouvrir. La pauvre enfant était livide. Depuis vingt-quatre heures elle se demandait si Montussan était coupable. La malheureuse entrevoyait la vérité comme dans un brouillard et une force invincible la poussait à aller aux assises crier aux juges et aux jurés :

– Vous vous trompez, cet homme est innocent, j'en suis sûre.

Mais pour sauver Lucien, il fallait perdre son père. Et puis sur quoi s'appuierait-elle pour prouver que Montussan s'accusait par dévoûment, par amour ?

Oserait-elle seulement le faire comprendre, elle à qui Lucien n'avait jamais laissé entrevoir la passion qu'elle soupçonnait.

Quand Riaux sonna, Laurence, supposant qu'on venait lui annoncer la condamnation de son mari, poussa un cri déchirant, mais ne se leva pas pour aller ouvrir.

Geneviève eut plus de force que sa mère. En apercevant le peintre :

– Vous ! s'écria-t-elle, c'est vous !

Riaux entra et dit brutalement :

– Vous ne pouvez pas ignorer que Montussan n'a jamais commis les crimes dont on l'accuse.

Geneviève leva sur lui des yeux chargés de larmes.

– En tout cas, reprit Riaux, si vous l'ignorez, je viens vous l'apprendre, moi. Je vous crois bonne et honnête, je n'ai pas le temps de mesurer la valeur des paroles dont je me sers – je vous crois donc bonne et honnête.

– Eh bien !

– Eh bien ! mademoiselle, Montussan vous aime, il vous aime comme un insensé. C’est pour sauver votre père – et cela sans espoir de récompense – qu’il s’est accusé des forfaits qui vont l’envoyer à la mort ou au bagne.

La pauvre jeune fille, pétrifiée, restait immobile.

– J’ai fait quinze cents lieues, mademoiselle, pour sauver mon ami, et c’est par miracle que j’ai appris le danger qu’il courait. J’ose espérer que vous voudrez bien me prêter voire concours pour accomplir cette tâche, et que vous viendrez dire avec moi la vérité à ceux qui le jugent.

A ces paroles, prononcées avec une rare autorité, Geneviève se retrouva telle qu’elle était.

– C’était vrai ! murmura-t-elle.

– Vous l’aviez donc deviné ? dit Riaux.

La jeune fille courba la tête en sanglotant.

– Je l’avais soupçonné, dit-elle.

– Viendrez-vous avec moi ? insista Riaux.

– Je suis prête.

– Bien ! prions Dieu de ne pas arriver trop tard.

– Mais que pourrai-je de plus que vous ? demanda la jeune fille.

– Qui sait ? un regard de vous peut forcer Lucien à dire la vérité tout entière, s’écria Riaux en prenant Geneviève par la main comme s’il eût redouté qu’elle manquât par faiblesse ou timidité à la parole qu’elle venait de donner.

Il l’entraîna.

Résignée, elle se laissa faire en murmurant :

– Mon pauvre père !

Riaux n’eut pas l’air de l’entendre. Il la poussa dans sa voiture et y monta après elle en disant au cocher :

– Au Palais de Justice, ventre à terre. Vingt francs de pourboire.

Cinq ou six minutes après, ils débarquaient devant la grille. Sous l’influence de l’ardeur qui les animait, ils montèrent d’une traite le grand escalier que tout le monde connaît et demandèrent au premier gardien qu’ils rencontrèrent :

– La Cour d’assises, s’il vous plaît ?

L'homme interrogé fit un geste. Geneviève et le peintre s'élancèrent dans la direction indiquée.

La salle des assises était pleine à n'y pouvoir faire entrer une âme. On s'était littéralement arraché les billets de faveur pour voir juger Montussan.

Les gens avides d'émotions n'avaient certes pas eu à regretter la perte de leur temps, car Lucien dont le sacrifice était fait, avait dès les premières phrases de son interrogatoire étonné l'assemblée par les fusées de son esprit, par le laisser-aller avec lequel il s'était défendu, par le brio qu'il avait déployé.

On avait retrouvé là le bohème insouciant, spirituel et railleur que l'on connaissait.

Detemps à autre un nuage s'était montré sur son front, mais un sourire avait vite caché cette imperceptible faiblesse.

A deux ou trois reprises seulement sa verve s'était éteinte tout à fait, lorsque les hasards des débats avaient amené le président à parler de Geneviève.

Du reste, tout s'était passé rapidement et si l'on eût consenti, la veille, à faire une audience de nuit, l'affaire aurait été terminée en ppu de temps.

Rien ne paraissait douteux. Largeval était certainement aux yeux de tous la victime d'une inconcevable fatalité. Montussan et Rouillouze ne méritaient aucune indulgence.

Aussi les plaidoiries avaient-elles duré relativement très-peu de temps. Le Président ne s'était presque pas étendu dans son résumé et le jury se tenait dans la salle de ses délibérations depuis plus de vingt minutes, lorsque Riaux et Geneviève arrivaient au seuil du Palais de Justice.

Une sonnette retentit.

L'émotion fit frissonner une partie de l'auditoire.

Le jury et les magistrats reprirent leurs places, un silence profond, terrible, solennel, s'établit.

En ce moment on entendit à l'une des portes de la salle d'audience un murmure, puis des éclats de voix, quelque chose comme une vive discussion.

C'était Riaux qui voulait pénétrer et qui ne pouvait forcer les consignes.

– Je viens sauver un innocent, dit-il.

Mais sa voix se perdit au milieu des cris plusieurs fois répétés de : silence ! que firent entendre les huissiers et même des assistants.

Le chef du jury prit la parole.

En ce qui concernait Largeval la réponse du jury fut : non sur toutes les questions.

En ce qui concernait Montussan et Rouillouze, ils étaient reconnus coupables avec l'admission de circonstances atténuantes.

Pendant qu'on introduisait les accusés pour leur faire entendre la sentence, Riaux exas péré essayait de franchir la porte et continuait à se débattre au milieu de gens qui ne voulaient pas le laisser passer.

Geneviève à demi écrasée par la foule faisait des efforts surhumains pour ne pas se laisser éloigner du peintre et suppliait les gardes de Paris.

Mais rien n'y faisait.

On entendit la voix du Président qui demanda :

– Montussan, avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine ?

Lucien releva la tête, regarda le tribunal et répondit :

– J'ai à déclarer que vous ne me condamnerez pas vivant.

Et au même instant on le vit faire un geste rapide, une lame brilla, il eut un sourire admirable, puis il s'affaissa sur son banc, la poitrine ensanglantée.

Un désordre inimaginable suivit cette scène. Un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines, dix à douze dames s'évanouirent, un brouhaha indescriptible vint troubler sur son siège jusqu'au président lui-même.

Les jurés pâles, incertains, se regardèrent les uns les autres à moitié tous de terreur.

Ce fut alors que Riaux qui ne savait pas ce qui venait de se passer, put profiter du trouble général pour s'élancer dans la salle en renversant tout ce qui lui faisait obstacle et en entraînant toujours Geneviève avec lui.

Il parvint ainsi au premier rang et d'une voix retentissante il s'écria :

– Messieurs, cet homme est innocent.

Mais au même moment une autre voix plus grave celle d'un médecin accouru auprès de Montussan, disait :

– Messieurs, cet homme est mort.

Riaux poussa un cri déchirant et dut faire un violent effort de volonté pour soutenir la pauvre Geneviève qui venait de tomber dans ses bras en proie à la plus violente attaque de nerfs.

On emporta la jeune fille.

Le Président n'avait qu'une ressource : faire évacuer la salle. Mais, au milieu des angoisses qui serraient toutes les poitrines, cette opération ne put avoir lieu qu'avec une très-grande lenteur.

La justice néanmoins eut son cours.

Montussan ne fut pas condamné. On ne frappe pas un cadavre.

Quand Largeval vit tomber Montussan, il ne comprit pas d'abord, mais lorsque la terrible réalité lui apparut il sentit en lui comme un déchirement inexplicable.

Puis il resta les yeux fixés sur le mort, insensible, anéanti, pendant que le président prononçait son acquittement et la condamnation de Rouillouze dont la culpabilité avait été clairement démontrée, même en dehors des accusations du bohème.

Il fallut arracher le malheureux Georges à ce spectacle en lui apprenant dans quel état était sa fille.

Une heure après il n'y avait plus auprès du cadavre de Lucien que Riaux qui pleurait à chaudes larmes.

On ne peut se faire une idée de l'émotion que produisit dans Paris ce lamentable événement. On commentait partout avec animation les paroles que Riaux avait prononcées au moment où il était parvenu à entrer dans la salle d'audience.

D'autre part, plusieurs personnes plus ou moins liées avec le peintre l'avaient interrogé et Riaux ne s'était pas fait prier pour raconter par le menu tout ce qu'il savait, tout ce qu'il pensait.

Une réaction immédiate et favorable à Montussan s'était produite alors.

On le considéra tout aussitôt comme un martyr de son amour et tout le monde oublia bientôt sa détestable réputation pour ne plus songer qu'avec admiration à la façon dont il venait de racheter les inconséquences de sa vie.

Mais il y avait dans Paris une maison où le terrible événement que nous venons de raconter avait amené une indescriptible stupeur, la maison des

Largeval.

On n'y pensait même pas à se réjouir de l'acquittement qui ramenait au logis, dans les bras de sa femme et de sa fille, cet époux aimé, ce père chéri.

Georges écrasé, faisait des efforts pour ne pas croire aux révélations de Riaux, aux déclarations de Geneviève. Il espérait – le malheureux en était là – que Lucien avait été réellement coupable.

Mais Laurence ne doutait pas. Geneviève encore moins. Plongée dans une douleur effroyable, la jeune fille se reprochait comme un crime, la mort de celui qui lui avait sauvé la vie.

La grandeur du sacrifice de Montussan avait fait naître dans son âme un sentiment tout nouveau, et elle se demandait pourquoi elle n'avait pas deviné et récompensé tant d'amour.

En ce moment suprême, elle aimait peut-être à son tour le pauvre Montussan.

Vingt-quatre heures se passèrent dans un profond anéantissement.

Les cruelles nécessités de l'existence n'avaient même pas eu le temps d'apporter leur diversion à ce chagrin immense lorsque le concierge monta une lettre déposée chez lui par une main inconnue et qui portait comme suscription ces simples mots :

Mademoiselle Largeval.

Avec une hâte fiévreuse la jeune fille en brisa le cachet, et courut à la signature.

Comme elle le craignait, comme elle l'espérait, comme enfin elle l'avait instinctivement compris, cette lettre venait de Montussan.

Elle était ainsi conçue :

« Mademoiselle,

Votre père est sauf, j'ai tenu ma parole. Ça n'a pas été difficile. Les magistrats ne sont pas malins quand on cajole leur marotte. M. Largeval proclamait son innocence, ils n'ont pas voulu le croire parce que c'était vrai ; j'ai laissé croire que j'étais un chenapan et ils l'ont admis sans hésiter, parce que c'était faux.

J'en ai bien ri dans ma prison.

Il n'y a qu'une chose qui me préoccupe : je crains que vous ne vous croyiez la cause indirecte de mon trépas prématuré.

Il n'en est rien, mademoiselle. Je m'étais condamné depuis déjà longtemps. Si je n'avais pas eu le bonheur de vous rencontrer un matin sous les roues d'un omnibus il est probable que la sentence eût été exécutée depuis longtemps. Grâce à vous, j'ai pu employer la fin de cette existence, dont j'étais si las, à rendre service à un brave homme, j'ai pu sortir de la vie honnêtement et utilement. C'est encore moi qui vous dois de la reconnaissance.

Ah ! je vous en dois bien plus encore, allez. Vous ne saurez jamais à quel point vous avez changé le bohème en homme. Votre regard et votre doux visage en passant comme un rêve sur les dernières heures de mon existence ont fait de moi un autre personnage que le douteux fantoche qui passait sa vie à côté d'un verre de punch.

Ne me regrettez même pas, allez, je n'en vaudrais pas la peine.

Un moment il m'est venu à l'idée de vous demander quelque chose, comme suprême récompense. – Cette récompense que vous m'avez promise devant madame votre mère. – Je voulais – c'était pure folie ! – je voulais vous prier de venir, quand je serai mort, déposer un baiser sur mon front. Oh ! croyez-bien que je n'aurais jamais osé vous dire, vous écrire semblable chose si je n'avais pas dû en mourir. Pardonnez-moi cette audace et considérez-la comme un effet de délire. Ne venez pas d'ailleurs, vous seriez capable de me ressusciter.

Cependant il me reste quelque chose à désirer. Ce n'est pas le moment d'enfanter des phrases et loin de moi l'intention de poser. Seulement je voudrais que parfois votre pensée se reportât vers le pauvre Montussan et que vous lui donnassiez de temps à autre quelque chose comme un souvenir.

Mais, mon Dieu, suis-je assez mélancolique et lamentable, moi qui m'étais promis de vous écrire une lettre joyeuse.

Je n'ai du reste qu'une chose à vous dire : c'est que je ne me sens pas le courage de passer pour un meurtrier, pour un voleur à vos yeux. Je suis innocent et j'espère même que vous n'en avez jamais douté.

Adieu, soyez heureuse à jamais ! J'aurais peut-être bien d'autres choses à ajouter. Mais ce serait lâche de ma part. Ah ! ma chère Geneviève – je suis si près de la mort que j'ose me permettre cette familiarité – ma chère Geneviève, si j'avais été un homme comme tous les autres, si mon passé n'était pas si pitoyable, je vous assure que personne ne m'aurait disputé votre cœur... Allons ! voilà que je dis des sottises.

Eh bien ! non, je n'ai pas la force de vous cacher ce secret, Geneviève, je vous ai aimée, moi qui en étais si peu digne, je vous ai aimée jusqu'à la folie, et j'en meurs, ce dont je suis bien content, croyez-le.

Dans l'atelier de mon ami Riaux, il y a un portrait de vous. Acceptez-le en souvenir de votre vieil ami. On le dit très-réussi. Quand par hasard vous y porterez les yeux, qu'un soupir dédié au pauvre bohème trépassé s'échappe parfois de votre poitrine, et je l'entendrai dans mon tombeau.

Adieu, je souhaite qu'il y ait un autre monde : vous devinez pourquoi. Encore adieu, adieu !

LUCIEN MONTUSSAN.

Quand Geneviève eut fini la lecture rie cette lettre qui s'efforçait d'être sceptique et légère et qui ne parvenait qu'à être navrante, elle tomba sur une chaise et resta plongée dans une inénarrable douleur.

Puis elle se leva brusquement et dit à Laurence :

– Mère, conduis-moi chez M. Riaux.

Les deux femmes sortirent. Geneviève eut le bonheur d'arriver à temps pour pouvoir exaucer le vœu si timidement formulé de Lucien. Elle déposa sur son front glacé un baiser, un véritable baiser d'amour.

Mais la force nerveuse qui avait soutenu la jeune fille jusque-là, tomba tout à coup. Elle s'évanouit. On la porta dans une voiture.

Une fièvre cérébrale se déclara.

Pendant un mois Geneviève fut entre la vie et la mort.

Les soins donnés par le médecin ami de Riaux et la vigoureuse constitution de la jeune fille triomphèrent pourtant du mal. Elle fut sauvée.

Quand elle s'habilla pour la première fois, elle voulut des vêtements de deuil, et lorsque Gaston, qui avait cru être suffisamment discret en laissant passer deux mois après ce événements, se présenta pour réclamer la main de

sa cousine, celle-ci le regarda d'un air sombre et lui ferma la bouche en disant :

– N avez-vous pas compris que je suis veuve ?

Paris. – Imp. de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

LIBRAIRIE DE E. DENTU, ÉDITEUR, PALAIS-ROYAL

Collection grand in-18 tûsus. — Publications récentes

Gustave Aimard	Les Coupeurs de Routes. 2 vol. . . .	6 »
Alfred Assollant	Le Vieux Juge. 1 vol.	3 »
Bachaumont	Durand et Cie. 2 vol.	6 »
Adolphe Belot	Une Joueuse. 1 vol.	3 »
—	Les Étrangleurs. 2 vol.	6 »
Elie Berthet	Les Cagnards. 1 vol.	3 »
René de Camors	Le Complice. 1 vol.	3 »
F. du Boisgobey	L'Épingle Rose. 3 vol.	9 »
Alexis Bouvier	Le Domino rose. 1 vol.	3 »
Constant Guérault . . .	La Tabatière de M. Lubin. 2 vol. . .	6 »
Cornély	L'Œil du Diable. 1 vol.	3 »
Eugène Chavette	Nous marions Virginie. 1 vol. . . .	3 »
Jules Claretie	Le troisième Dessous. 1 vol.	3 50
Léon Cladel	L'Homme de la Croix-aux-Bœufs. 1 v.	3 50
Alphonse Daudet	Jack. 2 vol.	6 »
Ernest Daudet	L'Aventure de Jeanne. 1 vol.	3 »
Albert Delpit	La Famille Cavalié. 2 vol.	6 »
Ch. Deslys	Sœur Louise. 1 vol.	3 »
Georges Duval	Chasteté. 1 vol.	3 »
H. Escoffier	Chloris la Goule. 1 vol.	3 »
Ferdinand Fabre	La Petite Mère. 4 vol.	14 »
Victor Fournier	Les Lendemain de l'Amour. 1 vol. . .	3 »
P. Féval	Douze Femmes. 1 vol.	3 »
Elie Frébault	La Vie de Paris. 1 vol.	3 »
Fortunio	Le Nouveau Juif-Errant. 1 vol. . . .	3 50
Emile Gaboriau	Le Petit Vieux des Batignolles. 1 vol.	3 50
De Gastine	L'Écuyère Masquée. 1 vol.	3 »
Em. Gonzales	La Vierge de l'Opéra. 1 vol.	3 »
Gourdon de Genouillac .	L'Homme au Veston bleu. 1 vol. . . .	3 »
Robert Halt	Le Cœur de M. Valentin. 1 vol. . . .	3 »
Arsène Houssaye	Les Larmes de Jeanne. 1 vol.	3 50
Charles Joliet	Roche d'Or. 1 vol.	3 »
G. de La Landelle	Deux Croisières. 1 vol.	3 »
M. de Lescure	Mademoiselle de Cagliostro. 1 vol. .	3 50
Marc Bayeux	Benjamine et Diana. 2 vol.	6 »
Armand Lapointe	Bataille d'Amoureuses. 1 vol.	3 »
Arnold Mortier	Le Monstre. 1 vol.	3 »
A. de Launay	Le Banquier des Voleurs. 1 vol. . . .	3 »
J. Lermina	Les Mille et une Femmes. 2 vol. . . .	6 »
Hector Malot	Sans Famille. 2 vol.	6 »
Catulle Mendès	La Demoiselle en Or. 1 vol.	3 »
Xavier de Montépin . . .	Le Parc aux biches. 2 vol.	6 »
—	Le Médecin des Folles. 5 vol.	15 »
Eugène Moret	Les Drames du Palais de Justice. 1 vol.	3 »
Ch. Mérouvel	Le Péché de la Générale. 1 vol. . . .	3 »
Victor Perceval	La Maîtresse de Monsieur le Duc. . .	3 »
Paul Perret	L'Âme murée. 1 vol.	3 »
Camille Périer	La Pomme d'Ève. 1 vol.	3 »
Yveling Rambaud	Toutes Deux. 1 vol.	3 »
Tony Révillon	Noémi. 1 vol.	3 »
Emile Richebourg	Deux Mères. 2 vol.	6 »
Marius Roux	La Poche des Autres. 1 vol.	3 »
Paul Saunière	Mamzell' Rossignol. 2 vol.	6 »
Aurélien Scholl	Les Scandales du Jour. 1 vol.	3 »
Alfred Sirven	Le Jésuite rouge. 1 vol.	3 »
Victor Tissot	Vienne et la vie Viennoise. 1 vol. . .	3 50
Jenny Touzin	La Dévorante. 1 vol.	3 »
Pierre Véron	Les Mangeuses d'homme. 1 vol. . . .	3 »
Pierre Zaccane	Le Fer rouge. 1 vol.	3 »



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

La Peau du mort, par Camille Debans

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6541882f>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale

la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. LA PEAU DU MORT
 1. Chapitre I
 2. Chapitre II
 3. Chapitre III
 4. Chapitre IV
 5. Chapitre V
 6. Chapitre VI
 7. Chapitre VII
 8. Chapitre VII
 9. Chapitre IX
 10. Chapitre X
 11. Chapitre XI
 12. Chapitre XII
 13. Chapitre XIII
 14. Chapitre XIV
 15. Chapitre XV
 16. Chapitre XVI
 17. Chapitre XVII
 18. Chapitre XVIII
 19. Chapitre XIX
 20. Chapitre XX
 21. Chapitre XXI
 22. Chapitre XXII
 23. Chapitre XXIII
 24. Chapitre XXIV
 25. Chapitre XXV
 26. Chapitre XXVI
 27. Chapitre XXVII
 28. Chapitre XXVIII

- 29. Chapitre XXIX
- 30. Chapitre XXX
- 3. À propos de cette édition numérique